OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION VOLONTAIRE ET CONDITIONNELLE

CONTRE ESPÈCES

EVENTUELLEMENT SUIVIE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE REPRISE

Par

CYBER MEDIA GROUP

portant sur l'intégralité des Actions, non encore détenues par l'Offrant, émises par

PROXIMEDIA

L'Offrant est conseillé par
Degroof Corporate Finance

Banque Guichet
Banque Degroof

31 mai 2013

Offre Publique d'Acquisition Volontaire et Conditionnelle
contre espèces
éventuellement suivie d'une Offre Publique de Reprise
par

CYBER MEDIA GROUP

Société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 127 rue de Mühlenbach, à L-2168 Luxembourg, Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.501.

portant sur l'intégralité des Actions, non encore détenues par l'Offrant, de

PROXIMEDIA

Société anonyme de droit belge ayant son siège social 116 boulevard de l'Humanité, à 1070 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0468.561.072

Pour chaque Action, seize euros (€ 16,00) sont offerts en espèces, étant entendu que l'assemblée générale ordinaire de Proximedia tenue le 31 mai 2013 a décidé d'affecter une partie du bénéfice distribuable à l'attribution d'un dividende d'un euro cinquante (1,50 EUR) par Action et de ne mettre celui-ci en paiement qu'après la clôture de l'Offre ou de réouverture de l'Offre s'il y en a une. Les Actions seront cédées avec tous leurs accessoires, y compris le droit aux dividendes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012.

Durée de l'Offre : du 10 juin 2013 au 21 juin 2013 inclus.

Si la participation de l'Offrant atteint 95% ou plus des Actions à la clôture de l'Offre ou lors de son éventuelle réouverture, et si l'Offrant, par acceptation de l'Offre, a acquis des Actions représentant au moins 90% des Actions visées par l'Offre, l'Offrant se réserve le droit de procéder à une Offre de Reprise aux mêmes conditions que l'Offre.

Le Prospectus et les Formulaires d'Acceptation sont disponibles auprès de la Banque Guichet.

Les Formulaires d'Acceptation peuvent être déposés auprès de l'institution financière du Détenteur d'Actions (qui transmettra ces formulaires à la Banque Guichet) ou directement auprès de la Banque Guichet, s'il y possède un compte. Les Formulaires d'Acceptation relatifs à des Actions nominatives ne peuvent être déposés qu'auprès de la Banque Guichet.

31 mai 2013

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Le présent résumé comprend les principales caractéristiques de l'Offre, éventuellement suivie par une Offre de Reprise, qui sont plus amplement décrites dans le Prospectus. Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision de répondre ou non à l'Offre doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Aucune responsabilité civile ne peut être attribuée à quiconque sur la base du seul résumé ou de sa traduction, sauf contenu trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus. Pour les définitions visées dans le présent résumé, il est renvoyé au Prospectus.

L'Offrant est Cyber Media Group, société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 127 rue de Mühlenbach, à L-2168 Luxembourg, Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.501 (ci-après « **Cyber Media Group** »).

La société visée est Proximedia, société anonyme de droit belge ayant son siège social 116 boulevard de l'Humanité, à 1070 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0468.561.072 (ci-après « **Proximedia** »).

L'acquisition de Proximedia s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Cyber Media Group qui vise, d'une part, à supprimer les attentes externes de croissance du développement, notamment à l'international afin de privilégier la rentabilité à long terme sur le marché du Benelux et d'autre part à obtenir à terme la radiation de la cotation de Proximedia. Devant l'incertitude du contexte économique général et les difficultés rencontrées par les filiales de Cyber Media Group et les concurrents de Cyber Media Group à l'étranger, Cyber Media Group a récemment décidé de recentrer son développement sur le marché du Benelux. Cyber Media Group est convaincue que le futur de Proximedia passe par un actionnariat stable à long terme et qu'à l'heure actuelle, la cotation de Proximedia ne semble plus être un instrument utile pour augmenter le capital, financer des acquisitions ou intéresser des collaborateurs au moyen de plans d'options sur actions.

Cyber Media Group offre une contrepartie de seize euros (€ 16,00) en espèces par Action[1], soit une prime de 6,7% par rapport au cours de clôture du 6 mars 2013 (€ 14,99) et de 10,4% par rapport au cours de clôture moyen de l'Action des trois mois qui précèdent. Le prix total de l'acquisition des Actions est de € 11.301.312 (en ce compris les Actions propres détenues par Proximedia). La Période d'Acceptation est ouverte du 10 juin 2013 au 21 juin 2013 inclus.

Cyber Media Group a conclu, le 22 avril 2013, une convention avec les deux autres principaux actionnaires de Proximedia (étant respectivement Monsieur Fabrice Wuyts et Banque Degroof), qui représentent ensemble 25,48 % des Actions, en vertu de laquelle ceux-ci se sont engagés à apporter à l'Offre les 321.549 et 192.223 Actions dont ils sont respectivement propriétaires (ainsi que toutes les autres Actions supplémentaires dont ils auraient fait l'acquisition entre la date de cette convention et l'expiration de la Période d'Acceptation) pour le prix susmentionné de seize euros (€ 16,00) et de ne pas les aliéner à un tiers quelconque. En vertu de cette convention, Fabrice Wuyts et Banque Degroof ne peuvent apporter leurs Actions à une contre-offre ou à une offre supérieure émanant d'un tiers, et ils doivent apporter leurs Actions à l'Offre, sauf au cas où Cyber Media Group accepterait une telle contre-offre ou offre supérieure émanant d'un tiers et déciderait d'apporter à celle-ci tout ou partie de ses Actions.

[1] étant entendu que l'assemblée générale ordinaire de Proximedia qui s'est tenue le 31 mai 2013 a décidé d'affecter une partie du bénéfice distribuable à l'attribution d'un dividende d'un euro cinquante (1,50 EUR) par Action et de ne mettre celui-ci en paiement qu'après la clôture de l'Offre ou de réouverture de l'Offre s'il y en a une. Les Actions seront cédées avec tous leurs accessoires, y compris le droit aux dividendes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012.

Par cette convention du 22 avril 2013, Fabrice Wuyts et Banque Degroof renoncent aussi à leur droit, prévu à l'article 25, 1° de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, de retirer leur acceptation pendant la Période d'Acceptation.

L'avis annonçant l'Offre, qui a été rendu public le 26 avril 2013 en vertu de l'article 7 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, subordonnait l'Offre à deux conditions : (i) suite à l'Offre, l'Offrant détiendra au moins 95% des Actions et (ii) l'absence de survenance, à tout moment après la date d'annonce de l'Offre et avant la date de l'annonce des résultats de la Période d'Acceptation (les deux dates comprises), d'un Material Adverse Change. Cyber Media Group se réserve toutefois expressément le droit de maintenir l'Offre et d'accepter les Actions présentées même si ces deux conditions n'étaient pas remplies. Cyber Media Group se réserve le droit de lancer une Offre de Reprise afin d'acquérir les Actions qui n'auront pas été apportées, si les conditions à cet effet sont réunies.

En cas de réussite de l'Offre, Cyber Media Group payera le prix le 28 juin 2013 ou aux alentours de cette date. La publication des résultats de l'Offre aura lieu dans la presse financière le 25 juin 2013 ou aux alentours de cette date. Les mêmes délais de dix jours ouvrables après la publication des résultats et de cinq jours ouvrables après l'expiration de la Période d'Acceptation sont d'application dans le cas d'une éventuelle réouverture de l'Offre et dans le cas d'une Offre de Reprise. En Belgique, les frais relatifs à l'Offre seront payés par Cyber Media Group. Les Détenteurs d'Actions devront toutefois payer tous les frais éventuellement réclamés par des intermédiaires financiers autres que la Banque Guichet.

TABLE DES MATIERES

1. GÉNÉRALITÉS 1
1.1 Définitions 1
1.2 Informations contenues dans le Prospectus 3
1.3 Approbation du Prospectus par la FSMA 4
1.4 Personnes responsables du Prospectus 4
1.5 Limitations 4
1.6 Disponibilité et langues du présent Prospectus 5
1.7 Mémoire en réponse 5
1.8 Rapport de l'Expert Indépendant 5
1.9 Déclarations prévisionnelles 5
1.10 Conseiller financier 6
1.11 Conseiller juridique 6
2. L'OFFRANT 7
2.1 Présentation de l'Offrant 7
2.1.1 *Profil de l'Offrant* 7
2.1.2 *Identité de l'Offrant* 7
2.1.3 *Objet social de l'Offrant* 7
2.1.4 *Conseil d'administration de l'Offrant* 8
2.1.5 *Commissaire et réviseur d'entreprises de l'Offrant* 8
2.1.6 *Capital social de l'Offrant* 8
2.1.7 *Structure et répartition de l'actionnariat de l'Offrant* 8
2.2 Structure du groupe de l'Offrant 9
2.3 Activités de l'Offrant 9
2.4 Information financière 9
2.5 Evolutions récentes 10
2.6 Les Actions détenues par l'Offrant 10
2.7 Offrant unique 10
3. LA SOCIETE VISEE 11
3.1 Présentation de la Société Visée 11
3.1.1 *Identité de la Société Visée* 11
3.1.2 *Profil de la Société Visée* 11
3.1.3 *Historique de la Société Visée* 11
3.1.4 *Objet social de la Société Visée* 13
3.1.5 *Conseil d'administration de la Société Visée* 13
3.1.6 *Comité d'audit de la Société Visée* 14
3.1.7 *Comité des rémunérations de la Société Visée* 14
3.1.8 *Comité stratégique de la Société Visée* 14
3.1.9 *Comité exécutif de la Société Visée* 14

3.1.10 *Charte de Gouvernance de la Société Visée* 14
3.1.11 *Commissaire de la Société Visée:* 14
3.2 Structure et répartition de l'actionnariat de la Société Visée 14
3.3 Capital social de la Société Visée 15
3.3.1 *Situation détaillée* 15
3.3.2 *Historique du capital* 15
3.3.3 *Décisions concernant le capital* 16
3.3.4 *Plans d'options* 16
3.3.5 *Actions propres* 16
3.3.6 *Evolution du cours des Actions au cours des douze derniers mois* 16
3.4 Structure du groupe de la Société Visée 17
3.5 Activités de la Société Visée 17
3.6 Evolutions récentes 18
3.7 Liens de collaboration 18
3.8 Information financière 18
4. L'OFFRE 20
4.1 Contexte de l'Offre 20
4.1.1 *Convention avec certains actionnaires de Proximedia* 20
4.1.2 *Engagement de Proximedia* 20
4.2 Caractéristiques de l'Offre 21
4.2.1 *Contenu de l'Offre et Actions visées par l'Offre* 21
4.2.2 *Prix de l'Offre* 21
4.2.3 *Justification du Prix de l'Offre sur les Actions* 21
4.2.4 *Conditions de l'Offre* 29
4.2.5 *Nombre d'Actions à acquérir* 30
4.2.6 *Droit de vente des Actions à l'Offrant* 31
4.2.7 *Objectifs de l'Offrant* 31
4.2.8 *Intentions de l'Offrant concernant la continuation des activités de Proximedia et/ou l'exécution d'une restructuration* 33
4.2.9 *Avantages de l'Offre pour Proximedia et les Détenteurs d'Actions* 34
4.3 Régularité de l'Offre 34
4.3.1 *Décision de procéder à l'Offre* 34
4.3.2 *Respect des conditions prévues à l'article 3 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007* 34
4.3.3 *Mention des autorisations éventuellement requises pour pouvoir procéder à l'Offre* 35
4.4 Acceptation de l'Offre et paiement 35
4.4.1 *Période d'Acceptation et prolongation éventuelle ou réouverture de la Période d'Acceptation* 35
4.4.2 *Acceptations* 36
4.4.3 *Publication des résultats de l'Offre* 37
4.4.4 *Décision de l'Offrant d'acquérir des Actions* 37

4.4.5 *Contre-offre plus favorable* 37
4.4.6 *Modalités de paiement – taxes et frais* 37
4.5 Autres aspects de l'Offre 38
4.5.1 *Examen de l'Offre par l'Expert Indépendant* 38
4.5.2 *Conseil d'entreprise* 38
4.5.3 *Conditions de financement de l'Offre* 38
4.5.4 *Droit applicable* 39
4.6 Conventions susceptibles d'avoir une incidence substantielle sur l'évaluation de l'Offre, son déroulement ou son issue 39
5. RÉGIME FISCAL DE L'OFFRE 40
5.1 Plus-values et moins-values suite à la cession d'Actions 40
5.1.1 *Personnes physiques belges* 40
5.1.2 *Sociétés belges* 41
5.1.3 *Personnes morales belges* 41
5.1.4 *Personnes physiques ou sociétés non résidentes* 41
5.2 Dividendes 42
5.2.1 *Personnes physiques belges* 42
5.2.2 *Sociétés belges* 42
5.2.3 *Personnes morales belges* 43
5.2.4 *Personnes physiques ou sociétés non résidentes* 43
5.3 Taxe sur les opérations de bourse 44

ANNEXES

ANNEXE 1 : FORMULAIRES D'ACCEPTATION POUR LES ACTIONS.

ANNEXE 2 : MÉMOIRE EN RÉPONSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROXIMEDIA.

ANNEXE 3 : RAPPORT DE L'EXPERT INDÉPENDANT.

ANNEXE 4 : COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDÉS DE CYBER MEDIA GROUP AU 31 DÉCEMBRE 2011, TELS QU'APPROUVÉS PAR SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 2 AVRIL 2013.

ANNEXE 5 : COMPTES SOCIAUX DE CYBER MEDIA GROUP AU 31 DÉCEMBRE 2012, TELS QU'ARRÊTÉS PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU LE 12 MARS 2013.

ANNEXE 6 : DÉTAILS DES ACTIONS ACQUISES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.

ANNEXE 7 : COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDÉS DE PROXIMEDIA AU 31 DÉCEMBRE 2011, TELS QU'APPROUVÉS PAR SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 25 MAI 2012.

ANNEXE 8 : COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDÉS DE PROXIMEDIA AU 31 DÉCEMBRE 2012, TELS QU'ARRÊTÉS PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU LE 14 MARS 2013.

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Définitions

"**Actions**" : signifie les deux millions seize mille sept cent vingt-deux (2.016.722) actions qui représentent le capital social de Proximedia et qui sont admises à la cote sur le Marché Libre de NYSE Euronext Brussels sous le code ISIN BE0003824415.

"**AFE Benelux**" : signifie Access From Everywhere Benelux, en abrégé « AFE Benelux », une société privée à responsabilité limitée de droit belge ayant son siège social 11A boulevard Paepsem, à 1070 Bruxelles et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0809.981.276.

"**Annexe**": signifie une annexe à ce Prospectus.

"**Arrêté Royal du 27 avril 2007**" : signifie l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.

"**Banque Degroof**" : signifie Banque Degroof, une société anonyme de droit belge ayant son siège social à 44 rue de l'Industrie, à 1040 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0403.212.172.

"**Banque Guichet**" : signifie Banque Degroof.

"**BeUP France**" signifie BeUP France, une société par actions simplifiée de droit français ayant son siège social rue de la Villette, 93 à 69003 Lyon et inscrite au Registre du commerce de Lyon sous le numéro 522 800 994.

"**Bezoom**" : signifie Bezoom, une société anonyme de droit belge ayant son siège social 116 boulevard de l'Humanité, à 1070 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0887.825.459.

"**Bezoom USA**" : signifie Bezoom USA LLC, une société de droit de l'Etat de Virginie ayant son siège social P.O. Box ARLINGTON, VA 22216, Etats-Unis d'Amérique.

"**Cyber Media Group**" : signifie Cyber Media Group, une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 127 rue de Mühlenbach, à L-2168 Luxembourg, Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.501.

"**Degroof Corporate Finance**" : signifie Degroof Corporate Finance, une société anonyme de droit belge ayant son siège social 18 rue Guimard, à 1040 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0864.424.606.

"**Détenteur d'Actions**" : signifie un détenteur d'Actions.

"**Expert Indépendant**" : signifie GONEXT, une société anonyme de droit belge ayant son siège social 40 rue Joseph Wybran, à 1070 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0889.053.005.

"**Formulaire d'Acceptation**" : signifie les formulaires joint en Annexe 1 permettant aux Détenteurs d'Actions d'accepter l'Offre**.**

"**FSMA**" : signifie « *Financial Services and Markets Authority* », Autorité des services et marchés financiers.

"**Globule Bleu**" : signifie Globule Bleu, une société privée à responsabilité limitée de droit belge ayant son siège social 75 rue Joseph Dupont, à 4053 Embourg, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Liège) sous le numéro 0475.155.191.

"**IFRS**" : signifie les *International Financial Reporting Standards*, tels que publiés par l'*International Accounting Standards Board* et approuvés par l'Union européenne.

"**Loi du 1er avril 2007**" : signifie la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

"**Material Adverse Change**" : signifie tout fait, circonstance ou omission, hors du contrôle de l'Offrant, à la fin de la Période d'Acceptation entraînant, ou raisonnablement susceptible d'entraîner (dans ce dernier cas, pour autant que cette probabilité soit confirmée par un expert indépendant), seul ou collectivement avec tout autre fait, circonstance ou omission un impact négatif de plus de 3.000.000 (trois millions) d'euros (après impôts) sur les actifs nets consolidés de Proximedia ou de plus de 2.000.000 (deux millions) d'euros sur le résultat opérationnel (EBIT) consolidé de Proximedia, indépendamment du fait que ce fait, cette circonstance ou cette omission a eu un impact sur la valeur boursière de Proximedia.

"**Offrant**": signifie Cyber Media Group.

"**Offre**" : signifie l'offre d'acquisition conditionnelle et volontaire portant sur les Actions, faite par l'Offrant selon les modalités définies dans le présent Prospectus, ainsi que l'éventuelle réouverture de l'Offre.

"**Offre de Reprise**" : signifie l'offre publique de reprise que l'Offrant se réserve de lancer, conformément aux articles 42 et 43 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 et 513 du Code des sociétés, et portant sur les Actions aux mêmes conditions que l'Offre, si la participation de l'Offrant atteint 95 % ou plus des Actions à la clôture de l'Offre ou lors de son éventuelle réouverture, et si l'Offrant, par acceptation de l'Offre, a acquis des Actions représentant au moins 90% des Actions visées par l'Offre.

"**Online Internet**" : signifie Online Internet, une société anonyme de droit belge ayant son siège social 116 boulevard de l'Humanité, à 1070 Bruxelles et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0471.457.216.

"**Paragraphe**" : signifie un paragraphe du présent Prospectus.

"**Période d'Acceptation**" : signifie la période durant laquelle les Détenteurs d'Actions peuvent accepter l'Offre. Cette période débutera le 10 juin 2013 et prendra fin le 21 juin 2013.

"**Proximedia**" : signifie Proximedia, une société anonyme de droit belge ayant son siège social 116 boulevard de l'Humanité, à 1070 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0468.561.072.

"**Proximedia Belgium**" : signifie Proximedia Belgium, une société anonyme de droit belge ayant son siège social 116 boulevard de l'Humanité, à 1070 Bruxelles et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0463.876.071.

"**Proximedia France**" : signifie Proximedia France, une société anonyme de droit français ayant son siège social 44 rue Monge, à 75005 Paris, France et inscrite au Registre du commerce de Paris sous le numéro 429 351 570.

"**Proximedia Nederland**" : signifie Proximedia Nederland, une « besloten vennootschap » de droit néerlandais ayant son siège social 23 Middenweg, NL-3401 MB Ijsselstein, Pays-Bas et inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 30163958.

"**Proxirent**" : signifie Proxirent, une société anonyme de droit belge qui avait son siège social 40 rue des Anciens Etangs, à 1190 Bruxelles et qui était inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0464.076.308, ayant été absorbée par Proximedia Belgium le 29 juillet 2008.

"**Prix de l'Offre**" : a la signification qui lui est attribuée au Paragraphe 4.2.2.

"**Prospectus**" : signifie le présent document et ses Annexes, qui en font partie intégrante.

"**Société Visée**" : signifie Proximedia.

"**Tetra Law**" : signifie la société civile de droit belge à forme de société coopérative à responsabilité limitée Tetra Law ayant son siège social 350/2 avenue Louise, à 1050 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0841.890.120.

Tous les montants exprimés en "euro", "€" ou "EUR" dans le présent Prospectus renvoient à la monnaie unique des Etats membres de l'Union européenne participants à l'Union économique et monétaire.

1.2 Informations contenues dans le Prospectus

Les Détenteurs d'Actions se baseront exclusivement sur les informations contenues dans le présent Prospectus. L'Offrant n'a habilité personne à fournir d'autres informations aux Détenteurs d'Actions. Le présent Prospectus ne peut être distribué que dans les lieux où la loi permet d'acheter ou de vendre des instruments financiers. Il est possible que les informations contenues dans le présent Prospectus ne soient exactes qu'à la date dudit Prospectus. En Belgique, tout fait nouveau significatif ou toute erreur ou inexactitude substantielle concernant les informations contenues dans le Prospectus qui est de nature à influencer l'évaluation de l'Offre et survient ou est constaté entre le 31 mai 2013 et la clôture définitive de la Période d'Acceptation de l'Offre sera rendu public par la voie d'un supplément au Prospectus, conformément à l'article 17 de la Loi du 1er avril 2007.

Les Détenteurs d'Actions fonderont leur décision sur leur analyse personnelle des conditions de l'Offre, en tenant compte des avantages et inconvénients qu'elle comporte. Toute synthèse ou description dans le Prospectus concernant des dispositions légales, de transactions de sociétés, de restructurations ou de relations contractuelles est donnée à titre purement informatif, et ne doit pas être considérée comme un conseil juridique ou fiscal quant à l'interprétation ou le caractère contraignant de telles dispositions. En cas de doute concernant le contenu ou la signification des informations contenues dans le Prospectus, les Détenteurs d'Actions consulteront un conseiller agréé ou professionnel spécialisé dans les conseils en matière d'achat et de vente d'instruments financiers.

1.3 Approbation du Prospectus par la FSMA

Le présent Prospectus a été approuvé par la FSMA le 31 mai 2013, conformément à l'article 19, § 3 de la Loi du 1er avril 2007. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'Offre et de l'éventuelle Offre de Reprise, ni de la situation de celui qui la réalise. L'avis prescrit par l'article 5 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 a été publié le 26 avril 2013. A l'exception de la FSMA, aucune autre autorité d'une autre juridiction n'a approuvé le Prospectus, l'Offre et l'éventuelle Offre de Reprise. L'Offre n'est faite qu'en Belgique, et aucune démarche n'a été ni ne sera entreprise en vue d'obtenir l'autorisation de distribuer le Prospectus dans des Etats autres que la Belgique.

1.4 Personnes responsables du Prospectus

L'Offrant, représenté par son conseil d'administration, est responsable des informations contenues dans le présent Prospectus, à l'exception (a) du mémoire en réponse établi en vertu de l'article 22 de la Loi du 1er avril 2007 et qui est joint au présent Prospectus en Annexe 2 et (b) du rapport d'évaluation élaboré par l'Expert Indépendant conformément à l'article 21 de la Loi du 1er avril 2007, lequel est joint au présent Prospectus en Annexe 3. Les informations contenues dans le présent Prospectus et qui concernent Proximedia et les sociétés qui lui sont liées ont été compilées sur la base d'informations publiquement disponibles et de certaines informations confidentielles communiquées par Proximedia à l'Offrant lors de concertations informelles préalables, mais qui ne constituent pas, selon Proximedia, des informations privilégiées devant être rendues publiques en vertu de l'article 10 de la loi du 2 août 2002 "*relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers*". Sous réserve de ce qui précède, le conseil d'administration de l'Offrant confirme qu'à sa connaissance, les données du Prospectus sont conformes à la réalité, et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le conseil d'administration de l'Offrant est à ce jour composé de Messieurs Fabrice Wuyts, Christian Bühlmann, Alexandre Taskiran, Eric Glachant, Daniel De Meur et de Madame Noeleen Goes-Farrell (voir le Paragraphe 2.1.4).

1.5 Limitations

Il est interdit de copier ou de diffuser en tout ou en partie le présent Prospectus et d'en divulguer le contenu ou d'utiliser les informations qu'il contient dans un but autre que l'examen de l'Offre, sauf si cette information est déjà accessible au public sous une autre forme. Chaque Détenteur d'Actions marque son accord avec ce qui précède et ce qui suit par simple réception du présent Prospectus.

Le présent Prospectus ne constitue ni une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation par une personne se trouvant dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou à toute personne à qui il est illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Aucune démarche n'a été (ni ne sera) entreprise ailleurs qu'en Belgique pour permettre une offre publique dans une juridiction où des démarches seraient requises à cet effet. Ni le présent Prospectus, ni aucune annonce ou autre information ne peut être diffusée au public dans une juridiction autre que la Belgique dans laquelle une offre d'achat ou de vente est ou serait soumise à des procédures d'enregistrement, d'approbation ou d'autres obligations. L'Offrant décline expressément toute responsabilité en cas de violation par quiconque de ces restrictions.

1.6 Disponibilité et langues du présent Prospectus

Le présent Prospectus sera tenu gratuitement à la disposition du public sous la forme d'un document imprimé disponible aux guichets de Banque Degroof, situés 44 rue de l'Industrie à 1040 Bruxelles, Belgique.

Une version électronique du Prospectus pourra être consultée sur le site Internet de la Banque Guichet (www.degroof.be) et, à titre purement informatif, sur le site de Proximedia dédié aux investisseurs (www.proximediagroup.com).

Le Prospectus est rédigé en néerlandais et en français. Seule la version française du Prospectus a force probante dans le cadre de l'Offre et de l'Offre de Reprise. En cas de divergences d'interprétation entre la version néerlandaise et la version française, la version française primera. L'Offrant a vérifié la concordance entre les versions française et néerlandaise et en porte la responsabilité.

Le texte du Prospectus tel qu'il est disponible sur Internet, ne constitue pas une offre dans les juridictions où une telle offre est illégale. Il est expressément interdit de reproduire la version électronique sur un autre site ou en tout autre endroit, ainsi que de la reproduire sous forme imprimée en vue de sa diffusion.

1.7 Mémoire en réponse

Une copie du mémoire en réponse adopté par le conseil d'administration de Proximedia le 24 mai 2013 et approuvé par la FSMA le 31 mai 2013, conformément à l'article 22 de la Loi du 1er avril 2007, est jointe au Prospectus en Annexe 2.

1.8 Rapport de l'Expert Indépendant

Conformément aux articles 20 et suivants de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, le conseil d'administration de Proximedia a désigné la société anonyme GONEXT comme Expert Indépendant. L'Expert Indépendant a établi un rapport conformément à l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, lequel est joint au présent Prospectus en Annexe 3.

1.9 Déclarations prévisionnelles

Le présent Prospectus contient des déclarations à caractère prévisionnel, dont les déclarations dans les termes suivants : "croire", "anticiper", "s'attendre à", "intention", "planifier", "tendre à", "estimer", "pouvoir", "poursuivre", tout verbe conjugué au futur et expressions similaires. De telles déclarations prévisionnelles, quoique raisonnables, comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui peuvent être à l'origine du fait que les résultats réels, la situation financière, les prestations ou réalisations de Proximedia ou Cyber Media Group, de leurs filiales et/ou entités liées, ou les résultats du secteur, diffèrent fortement des résultats futurs, de la situation financière, des prestations ou des réalisations qui sont exprimés ou contenus dans lesdites déclarations prévisionnelles. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux Détenteurs d'Actions de ne pas se baser uniquement sur de telles déclarations prévisionnelles. Ces déclarations prévisionnelles sont valables uniquement à la date du Prospectus. L'Offrant décline explicitement toute obligation d'adapter les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent Prospectus lorsque les expectatives à ce sujet ou les faits ou conditions sur lesquels se basent ces déclarations changent, à moins qu'une telle adaptation ne soit requise en vertu de l'article 17 de la Loi du 1er avril 2007.

1.10 Conseiller financier

Degroof Corporate Finance, filiale de Banque Degroof, a conseillé l'Offrant à propos de certaines questions financières relatives à l'Offre. Ces services ont été fournis exclusivement à l'intention de l'Offrant sans qu'aucun tiers ne puisse y faire appel. Degroof Corporate Finance décline toute responsabilité concernant les informations contenues dans le présent Prospectus, et aucun élément du présent Prospectus n'est ou ne peut être considéré comme un conseil, une promesse ou une déclaration émanant de Degroof Corporate Finance.

1.11 Conseiller juridique

Le cabinet d'avocats Tetra Law a conseillé l'Offrant à propos de certaines questions juridiques relatives à l'Offre. Ces services ont été fournis exclusivement à l'intention de l'Offrant sans qu'aucun tiers ne puisse y faire appel. Tetra Law décline toute responsabilité concernant les informations contenues dans le présent Prospectus, et aucun élément du présent Prospectus n'est ou ne peut être considéré comme un conseil, une promesse ou une déclaration émanant de Tetra Law.

2. L'OFFRANT

2.1 Présentation de l'Offrant

2.1.1 *Profil de l'Offrant*

L'Offrant, Cyber Media Group, a pour mission principale la coordination d'activités à travers de Proximedia et de ses différentes filiales établies dans le Benelux, en France et aux Etats-Unis, dans le domaine informatique et plus précisément Internet.

2.1.2 *Identité de l'Offrant*

Cyber Media Group a été constituée en date du 10 juillet 1998 pour une durée indéterminée, sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Cyber Media Group est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.501. Le siège social de Cyber Media Group est situé 127, rue de Mühlenbach à L-2168 Luxembourg.

2.1.3 *Objet social de l'Offrant*

L'objet social de Cyber Media Group est rédigé comme suit à la date du présent Prospectus :

« *La société a pour objet la prestation de services informatiques.*

Elle a en outre pour objet la commercialisation, la vente, la location et la maintenance de matériels et logiciels informatiques, le développement de sites Internet, la vente d'abonnements Internet, et plus généralement, toute prestation de services se rapportant à l'informatique et aux technologies de l'information.

Cette société [est] propriétaire de la marque CYBER MEDIA, du concept et du savoir-faire, ce qui lui [permet] de facturer à ses filiales, licence de marque, de savoir-faire, d'assistance technique et de gestion.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social. »

2.1.4 *Conseil d'administration de l'Offrant*

Conformément à l'article 6 de ses statuts, le conseil d'administration de Cyber Media Group dispose des compétences les plus étendues pour poser les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Les membres du conseil d'administration de Cyber Media Group sont désignés par l'assemblée générale d'actionnaires de Cyber Media Group pour une durée de six ans maximum, et peuvent être à tout moment révoqués de leurs fonctions par l'assemblée générale. Aucun comité de direction n'a été constitué à ce jour.

A la date du présent Prospectus, le conseil d'administration de Cyber Media Group est composé de six membres étant : Messieurs Fabrice Wuyts, Christian Bühlmann, Alexandre Taskiran, Eric Glachant, Daniel De Meur et Madame Noeleen Goes-Farrell.

2.1.5 *Commissaire et réviseur d'entreprises de l'Offrant*

L'Offrant a nommé Trustconsult Luxembourg SA, ayant son siège 127 rue de Mühlenbach, à L - 2168 Luxembourg, Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.995, comme commissaire de ses comptes sociaux.

Grant Thornton Lux Audit SA ayant son siège social 89A Pafebruch, à L-8308 Capellen, Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-43298, représentée par Monsieur Thierry Remacle, a par ailleurs été nommée comme réviseur d'entreprise agréé pour les comptes consolidés de l'Offrant.

2.1.6 *Capital social de l'Offrant*

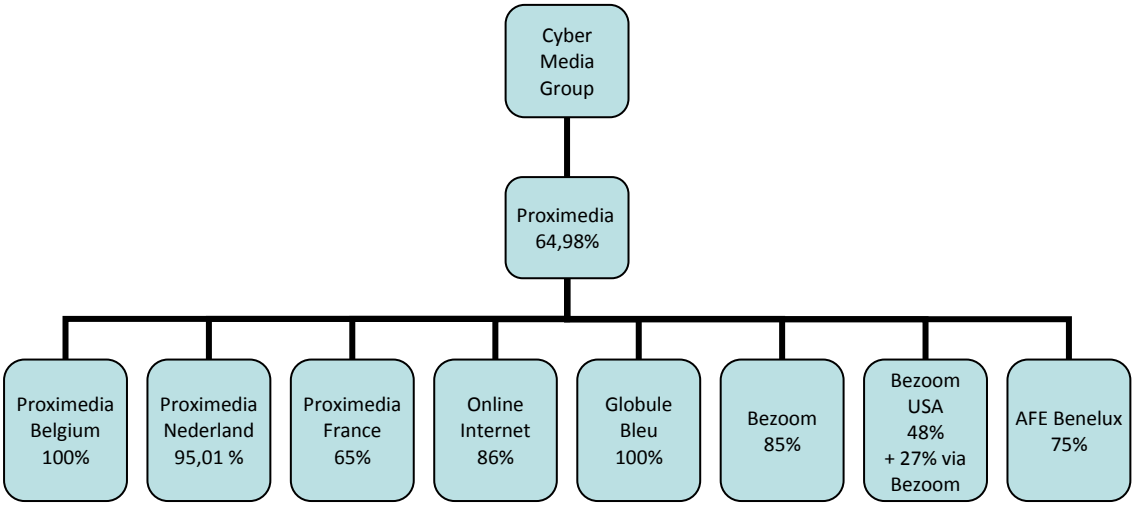
Le capital social de Cyber Media Group s'élève, à la date du présent Prospectus, à la somme de trente et un mille (31.000) euros. Il est représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (100) euros chacune.

2.1.7 *Structure et répartition de l'actionnariat de l'Offrant*

A la date du présent Prospectus, l'actionnariat de Cyber Media Group se présente comme suit :

Actionnaire	**Nombre d'actions**	**Pourcentage du capital**
Fabrice WUYTS :	155	50%
Eric GLACHANT :	155	50%
TOTAL :	**310**	**100%**

2.2 Structure du groupe de l'Offrant



2.3 Activités de l'Offrant

Au travers de ses différentes filiales, Cyber Media Group commercialise des services informatiques et internet à destination des indépendants et des petites, moyennes et grandes entreprises, étant essentiellement :

- la création, les mises à jour et l'hébergement de sites Internet (Proximedia Belgium, AFE Benelux et Globule Bleu) ;
- les services de marketing offline et online (Globule Bleu et BeUP) ;
- la réalisation et la diffusion de films professionnels sur Internet, la création de vidéo-mail, le développement de Web-TV (Bezoom et AFE Benelux) ;
- la fourniture de services Internet tels que la connectivité, la gestion des noms de domaine, la gestion sécurisée des adresses e-mail, la protection des données, les connections ADSL ou SDL, l'hébergement de serveurs … (Online Internet) ;
- la location et la maintenance de matériel informatique (Proximedia).

Cyber Media Group est à l'origine du savoir-faire commercial et technique et est également propriétaire des marques utilisées au sein du groupe ce qui lui permet de facturer à Proximedia une assistance technique et de gestion ainsi que des licences de marques. Pour l'année 2012, ces prestations se sont élevées à 236.950 euros.

Cyber Media Group est présente sur les marchés belge, néerlandais, français et américain.

2.4 Information financière

Comptes sociaux luxembourgeois	2010	2011	2012	% 2011
Total Produits	630.389	698.607	762.551	9,15%
Dont produits de participations	405.446	453.242	504.834	11,38%
Bénéfice avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA)	445.143	517.592	544.297	1,30%
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	444.965	515.739	540.947	1,01%

Bénéfice courant avant impôts	444.416	512.800	529.984	-0,55%
Bénéfice net	431.091	490.650	508.571	3,54%
Fonds propres	1.299.390	1.790.041	2.298.612	28,38%
Total du bilan	1.334.020	1.794.733	2.337.175	29,11%

Les derniers comptes annuels, ainsi que les derniers comptes consolidés, de Cyber Media Group pour l'année clôturée le 31 décembre 2011, tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle de Cyber Media Group tenue le 2 avril 2012, sont joints en Annexe 4. Ces comptes annuels et comptes consolidés de Cyber Media Group au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le conseil d'administration.

2.5 Evolutions récentes

Les comptes sociaux de Cyber Media Group au 31 décembre 2012, tels qu'arrêtés par le conseil d'administration de Cyber Media Group tenu le 12 mars 2013, sont joints en Annexe 5 au présent Prospectus.

Ainsi qu'il résulte de ces comptes sociaux au 31 décembre 2012, qui restent à approuver par l'assemblée générale de Cyber Media Group qui se tiendra le 15 mai 2013, il n'y a pas eu d'évolution notoire de la situation financière de Cyber Media Group au cours de l'exercice social 2012. Il n'y a pas eu davantage d'évolution notoire depuis le 31 décembre 2012.

2.6 Les Actions détenues par l'Offrant

A la date du présent Prospectus, l'Offrant détient une participation majoritaire dans Proximedia, à savoir un million trois cent dix mille trois cent nonante (1.310.390) Actions, représentant 64,98% du capital social de Proximedia.

L'Annexe 6 au présent Prospectus détaille le nombre d'Actions que l'Offrant a acquis au cours des douze (12) mois précédant la date du présent Prospectus, ainsi que l'indication du marché sur lequel ces acquisitions ont été opérées ou la mention du fait que ces acquisitions ont été opérées hors marché, la date de ces acquisitions et le(s) prix payé(s), ainsi que ces mêmes indications en ce qui concerne les Actions de Proximedia possédées et acquises par des personnes liées à l'Offrant, par des personnes agissant de concert avec lui, par des personnes servant d'intermédiaires au sens de l'article 7, § 2 du Code des Sociétés et par Proximedia elle-même.

2.7 Offrant unique

L'Offre (et, le cas échéant, l'Offre de Reprise) émane uniquement de l'Offrant, qui lance cette Offre (et, le cas échéant, l'Offre de Reprise) entièrement pour son propre compte et sans agir de concert avec personne au sens de l'article 3, §1, 5° de la Loi du 1er avril 2007, de l'article 1, §2, 5° de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 et de l'article 513 du Code des sociétés. L'Offrant ne s'est pas engagé à transférer les Actions qu'il possèderait après l'Offre (et, le cas échéant, l'Offre de Reprise) à un tiers.

3. LA SOCIETE VISEE

3.1 Présentation de la Société Visée

3.1.1 *Identité de la Société Visée*

Proximedia a été constituée en date du 9 décembre 1999 pour une durée indéterminée, sous la forme d'une société anonyme de droit belge. Proximedia est inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0468.561.072. Le siège social de Proximedia est situé 116 boulevard de l'Humanité à 1070 Bruxelles, Belgique et son siège d'exploitation est situé 237 boulevard de l'Humanité, à 1620 Drogenbos, Belgique.

3.1.2 *Profil de la Société Visée*

Proximedia a pour mission principale la coordination des activités à travers ses différentes filiales au Benelux, en France et aux Etats-Unis, dans le domaine informatique et plus précisément Internet.

3.1.3 *Historique de la Société Visée*

Proximedia a été créée en décembre 1999 par l'apport en nature, par Cyber Media Group, des actions de deux ses deux filiales de l'époque, respectivement Proximedia Belgium et Proxirent.

Proximedia Belgium et Proxirent avaient été créées par Cyber Media Group en juillet et septembre 1998, Eric Glachant et Fabrice Wuyts étant les deux actionnaires fondateurs de Cyber Media Group et disposant chacun de 50% du capital.

Le concept imaginé par Cyber Media Group consistait à proposer des services internet, création, hébergement et maintenance d'un site web, connexion internet, gestion des adresses e-mails et location du matériel pour se connecter à internet aux petites et moyennes entreprises qui étaient généralement délaissées par les grands acteurs du marché.

La filiale Proximedia Belgium se chargeait de la commercialisation et de la production en Belgique tandis que la filiale Proxirent assumait la location et le financement.

Dans la foulée de la création de Proximedia, Banque Degroof a rejoint l'actionnariat en souscrivant à une augmentation de capital avec pour objectif d'accompagner le développement européen.

Dès janvier 2000, le groupe s'implantait en France et en Allemagne en créant les filiales Proximedia France et Proximedia Deutschland Gmbh.

Ensuite, en avril 2000, une nouvelle filiale, Proximedia Nederland voit le jour aux Pays-Bas.

En 2001, suite à la crise liée à l'éclatement de la bulle internet et à la raréfaction du crédit, la filiale allemande, Proximedia Deutschland Gmbh, a dû être cédée et l'activité en France a été temporisée.

Le groupe Proximedia reprend sa croissance sur le Benelux et acquiert en avril 2004 la société privée à responsabilité limitée Horus (dont le siège social était établi 40 rue

Jean Poty, à 6238 Luttre, Belgique et qui était inscrite au Registre des Personnes Morales (Charleroi) sous le numéro 0467.065.094), également spécialisée dans le développement d'applications internet pour les petites et moyennes entreprises.

Début 2005, Proximedia reprend 80% des actions d'Online Internet qui est un « Internet Service Provider », fournisseur d'accès et d'hébergement internet.

Le 22 juillet 2005, dans l'optique de renforcer les moyens financiers pour assurer sa croissance, Proximedia fait son entrée sur le Marché Libre de NYSE Euronext Brussels via une augmentation de son capital à hauteur de 5% et d'une cession de 5% d'Actions existantes.

Quelques mois plus tard, début 2006, la décision est prise de relancer l'activité de Proximedia France sur le marché français.

En juin 2006, le groupe acquiert 80% de la société anonyme belge Devstage (dont le siège social était établi 242 chaussée d'Ath, à 7850 Enghien et qui était inscrite au Registre des Personnes Morales (Mons) sous le numéro 0478.200.595), elle aussi active sur le marché du développement d'applications internet pour les PME.

En mars 2007, en s'associant avec le journaliste Thierry De Bock, le groupe crée une nouvelle filiale belge, Bezoom, spécialisée dans la production de vidéos d'entreprises à destination d'une diffusion sur Internet.

Globule Bleu rejoint le groupe en janvier 2008.

Le 31 juillet 2008, dans le cadre d'une fusion visant à rationaliser le financement et la gestion des contrats, Proximedia Belgium a absorbé Proxirent, tandis que, parallèlement, Globule Bleu fusionnait par absorption avec la société anonyme Devstage et la société privée à responsabilité limitée Horus.

En mai 2009, la filiale Online Internet lançait un nouveau concept baptisé BeUP, consistant à commercialiser la gestion de campagnes de référencement payantes (SEA) principalement sur le moteur de recherche Google.

En juillet 2009, le groupe crée une filiale, Bezoom USA, aux Etats-Unis.

En octobre 2009, Proximedia est élu « Entreprise de l'année 2009 ».

Courant 2010, suite au manque de résultats et afin de diminuer les risques, la décision est prise de réduire l'activité de Bezoom USA.

Le 19 mai 2010, le groupe tente de lancer le concept BeUP en France, à Lyon, par la création d'une filiale nommée BeUP France. Le projet sera abandonné courant 2011 suite au manque de résultat.

Début 2012, le groupe décide d'arrêter le développement des activités en France qui ont presque toujours été déficitaires et de gérer uniquement le portefeuille de contrats existants.

En septembre 2012, Proximedia a acquis 75% des parts sociales d'AFE Benelux, active sur le même marché en Belgique.

Le 31 janvier 2013, la liquidation de BeUP France a été définitivement clôturée.

3.1.4 *Objet social de la Société Visée*

L'objet social de Proximedia est rédigé comme suit à la date du présent Prospectus :

« *La société a pour objet la coordination des activités des différentes filiales dans le domaine de la prestation de services informatiques et plus précisément Internet.*

Elle a notamment pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers, la commercialisation, la vente, la location et la maintenance de matériels et logiciels informatiques, le développement de sites Internet, la vente d'abonnements Internet.

Et plus généralement, toute prestation de services se rapportant à l'informatique et aux technologies de l'information intégrant notamment :

- *une assistance téléphonique afin de dépanner le client dans l'utilisation de système informatique au niveau hardware et software,*
- *la location et la maintenance d'un site Internet standard qui sera hébergé sur un serveur qui lui est propre.*

Elle peut réaliser toutes opérations généralement quelconques, mobilières, immobilières, financières, commerciales et industrielles ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou de nature à en favoriser la réalisation et le développement.

La société peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription d'actions, de commandite ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou opérations belges ou étrangères dont le but se rattacherait à son objet social, ou qui serait utile au développement ou à l'amélioration de ses affaires et elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits. »

3.1.5 *Conseil d'administration de la Société Visée*

Le conseil d'administration de Proximedia a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de Proximedia, à l'exception de ceux que la loi réserve à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration de Proximedia est actuellement composé comme suit :

Administrateur	**Représentant permanent**	**Date de fin du mandat**
Fabrice Wuyts	/	25/05/2018
Eric Glachant	/	25/05/2018
Lionel Giot	/	25/05/2018
Cyber Media Group	Daniel De Meur	25/05/2018
Pascal Musch	/	27/05/2016
Dominique Mangiatordi	/	30/05/2014

Le Président du conseil d'administration de Proximedia est Fabrice Wuyts.

3.1.6 ***Comité d'audit de la Société Visée***

Néant

3.1.7 ***Comité des rémunérations de la Société Visée***

Néant

3.1.8 ***Comité stratégique de la Société Visée***

Néant

3.1.9 ***Comité exécutif de la Société Visée***

Néant

3.1.10 ***Charte de Gouvernance de la Société Visée***

Néant

3.1.11 ***Commissaire de la Société Visée:***

La SC SCRL RSM REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN, ayant son siège social 1151 chaussée de Waterloo, à 1180 Bruxelles et inscrite au Registres des Personnes Morales sous le numéro 0429.471.656, représentée par Monsieur Thierry Dupont, dont le mandat a été renouvelé pour une période de trois (3) ans (qui expirera le 30 mai 2014) par l'assemblée générale ordinaire de Proximedia tenue le 27 mai 2011.

3.2 **Structure et répartition de l'actionnariat de la Société Visée**

Actionnaires	**Actions nominatives**	**Actions dématérialisées**	**Total**	**%**
Cyber Media Group:	1.252.850	57.540	1.310.390	64,98%
Fabrice Wuyts:	0	321.549	321.549	15,94%
Banque Degroof:	190.000	2.223	192.223	9,53%
Eric Glachant:	4.000	0	4.000	0,20%
Lionel Giot :	0	3.500	3.500	0,17%
Pascal Musch :	0	13.650	13.650	0,68 %
Dominique Mangiatordi :	0	1	1	0,00%
Proximedia (Actions propres):	0	800	800	0,04%
Public:	0	170.609	170.609	8,45%
Total:	**1.446.850**	**569.872**	**2.016.722**	**100,00%**

3.3 Capital social de la Société Visée

3.3.1 *Situation détaillée*

Le capital social de Proximedia est représenté par deux millions seize mille sept cent vingt-deux (2.016.722) Actions, sans désignation de valeur nominale, qui furent intégralement souscrites et entièrement libérées.

Ces Actions se répartissent en un million quatre cent quarante-six mille huit cent cinquante (1.446.850) Actions nominatives et cinq cent soixante-neuf mille huit cent septante-deux (569.872) Actions dématérialisées.

3.3.2 *Historique du capital*

09/12/1999 : Constitution de Proximedia par un apport en nature, par l'Offrant, des Actions de ses filiales Proximedia Belgium et Proxirent, évaluées par un réviseur d'entreprise à un montant global de trois cent quarante-deux mille (342.000) euros, en contrepartie de trente-quatre mille deux cent (34.200) Actions sans valeur nominale de Proximedia.

09/12/1999 : Augmentation de capital de Proximedia pour le porter de trois cent quarante-deux mille (342.000) euros à trois cent quatre-vingt mille (380.000) euros avec émission de trois mille huit cent (3.800) Actions nouvelles, toutes souscrites par Degroof Structured Finance. Ces Actions ont été émises au pair comptable de € 10,00 chacune, majoré d'une prime d'émission de € 169,3966, de sorte que le prix de souscription était de € 179,3966.

17/01/2001 : Division du nombre d'Actions par dix (10) de sorte que le nombre d'Actions est dès lors de trois cent quatre-vingt mille (380.000) et émission de quinze mille deux cent (15.200) droits de souscription (warrants) permettant chacun à son détenteur de souscrire à une (1) Action de Proximedia.

16/06/2005 : Division du nombre d'Actions par cinq (5) de sorte que le nombre d'Action est dès lors de un million neuf cent mille (1.900.000). Augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission d'un montant de € 643.707,08 pour le porter à un million vingt-trois mille sept cent sept euros et huit cents (€ 1.023.707,08). Proposition d'offrir en souscription publique nonante cinq mille (95.000) Actions nouvelles au pair comptable de cinquante-quatre cents (€ 0,54) chacune majoré d'une prime d'émission de sept euros et quarante-six cents (€ 7,46) par Action.

17/11/2005 : Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital suite à l'offre publique, en conséquence de quoi le capital social est effectivement porté de un million vingt-trois mille sept cent sept euros et huit cents (€ 1.023.707,08) à un million septante-cinq mille sept euros et huit cents (€ 1.075.007,08) représenté par un million neuf cent nonante cinq mille (1.995.000) Actions.

06/01/2006 : Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital suite à l'exercice partiel du plan de warrants du 17 janvier 2001[2] à concurrence de quatre mille trois cent quarante-quatre euros et quarante cents (€ 4.344,40) représentés par vingt et un mille sept cent vingt-deux (21.722) Actions sur les septante-six mille

[2] Les warrants n'ayant pas été exercés à l'occasion de l'augmentation de capital réalisée le 6 janvier 206 ayant expiré depuis lors et n'étant plus exerçables à ce jour.

(76.000) droits de souscription initiaux (15.200 x 5), en conséquence de quoi le capital social est porté à un million septante-neuf mille trois cent cinquante et un euros et quarante-huit cents (€ 1.079.351,48), représenté par deux millions seize mille sept cent vingt-deux (2.016.722) Actions.

3.3.3 *Décisions concernant le capital*

L'assemblée générale ordinaire de Proximedia tenue le 25 mai 2012 a renouvelé l'autorisation conférée au conseil d'administration de Proximedia, pour une période de dix-huit mois (18) prenant cours à la date de l'assemblée, d'acquérir et d'aliéner des Actions de Proximedia à concurrence d'un nombre maximum de deux cent et un mille six cent septante-deux (201.672) Actions, soit dix (10) pourcent du nombre d'Actions représentant le capital, moyennant une contre-valeur qui ne pourra être inférieure de plus de dix (10) pourcent au cours le plus bas des douze derniers mois précédant l'opération, et qui ne pourra être supérieur de plus de dix (10) pourcent au cours le plus haut des vingt (20) dernières cotations précédant l'opération, dans le respect des conditions prévues à l'article 620 du code des sociétés.

Cette autorisation est également valable pour les sociétés filiales de Proximedia contrôlées directement au sens de l'article 627 du code des sociétés.

3.3.4 *Plans d'options*

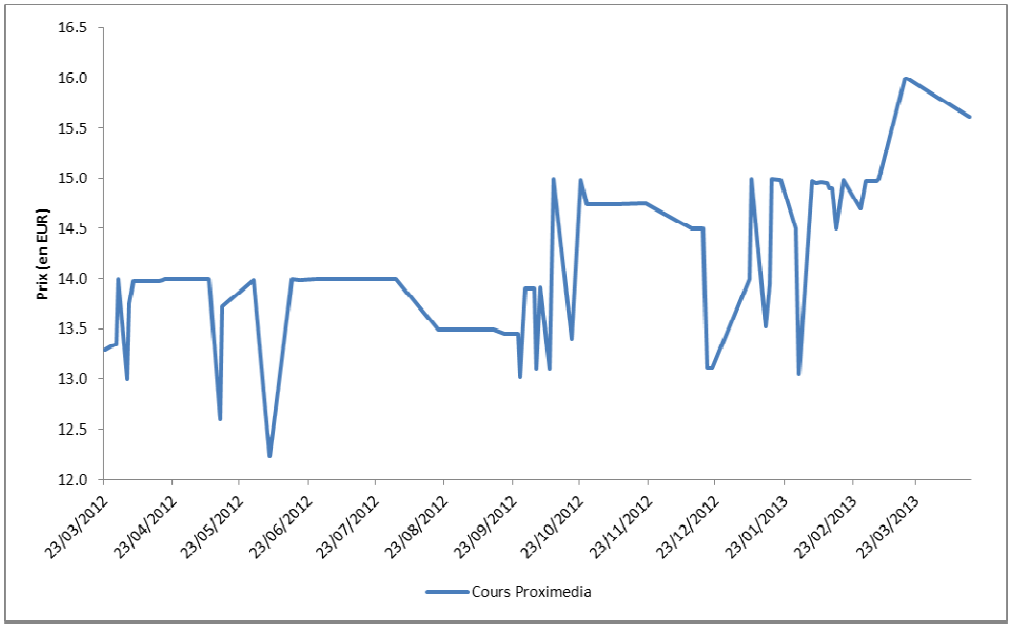
Il n'y a plus actuellement de plans d'options en cours.

3.3.5 *Actions propres*

Le 21 juin 2012, Proximedia a acquis huit cent (800) Actions propres à un prix de € 13,573 par Action (soit à un prix global de € 10.858,40), correspondant à la moyenne de cotation en Bourse des deux derniers mois précédant l'achat. A la date du présent Prospectus, Proximedia détient toujours ces huit cent (800) Actions propres.

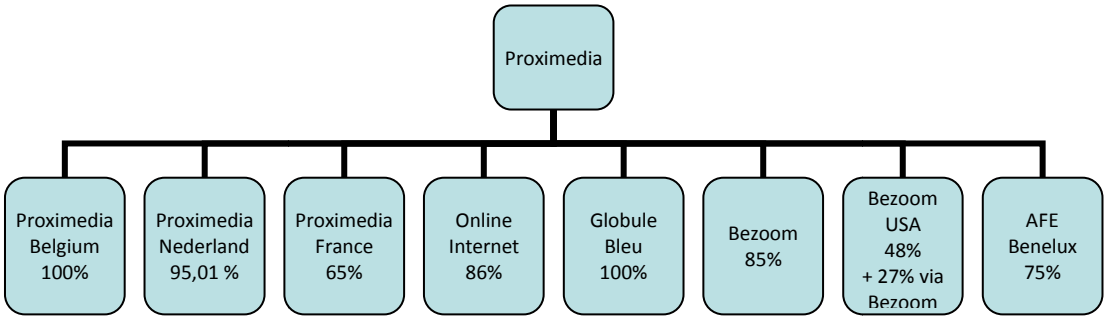
3.3.6 *Evolution du cours des Actions au cours des douze derniers mois*

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du cours de l'Action Proximedia dans les douze mois précédant la publication de la communication dans le cadre de l'article 8, §1 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 effectuée par Cyber Media Group le 14 mars 2013, ainsi que les quatre cotations après cette communication (les 18 et 19 mars 2013 et les 15 et 16 avril 2013).



Source : Bloomberg, 16 avril 2013

3.4 Structure du groupe de la Société Visée



3.5 Activités de la Société Visée

Proximedia et ses différentes filiales (le « **Groupe Proximedia** ») commercialisent des services informatiques et internet à destination des indépendant et des petites, moyennes et grandes entreprises.

- la création, les mises à jour et l'hébergement de sites Internet (Proximedia Belgium, AFE Benelux et Globule Bleu) ;
- les services de marketing offline et online (Globule Bleu et BeUP) ;
- la réalisation et la diffusion de films professionnels sur Internet, la création de vidéo-mail, le développement de Web-TV (Bezoom et AFE Benelux) ;
- la fourniture de services Internet tels que la connectivité, la gestion des noms de domaine, la gestion sécurisée des adresses e-mail, la protection des données, les connections ADSL ou SDL, l'hébergement de serveurs, etc. (Online Internet) ;
- la location et la maintenance de matériel informatique (Proximedia).

Le Groupe Proximedia est présent sur les marchés belge, néerlandais, français et américain.

3.6 Evolutions récentes

Début 2012, le Groupe Proximedia a décidé d'arrêter le développement des activités en France, qui ont presque toujours été déficitaires et de gérer uniquement le portefeuille de contrats existants de Proximedia France.

En septembre 2012, Proximedia a acquis 75% des parts sociales d'AFE Benelux, active sur le même marché en Belgique.

Le 31 janvier 2013, la liquidation de BeUP France a été définitivement clôturée.

3.7 Liens de collaboration

A la connaissance de l'Offrant, Proximedia n'agit de concert avec personne.

3.8 Information financière

(Consolidé - Belgian GAAP)	2010	2011	2012	% 2011
Ventes et Prestations	48.784.210	51.517.407	55.302.968	7,35%
Chiffre d'affaires	37.476.159	39.117.987	39.826.975	1,81%
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	5.869.439	6.388.354	7.100.073	11,14%
Bénéfice courant avant impôts	4.866.261	5.344.239	6.262.678	17,19%
Bénéfice net avant amortissement du goodwill	3.225.201	3.558.763	4.148.415	16,57%
Bénéficie net	3.088.188	3.320.443	3.845.991	15,83%
Bénéfice net part du groupe	2.678.597	3.060.717	3.573.452	16,75%
Fonds propres	11.378.726	12.906.734	16.480.186*	27,69%
Endettement net	21.204.739	19.213.439	17.250.494*	-10,22%
Total du bilan	38.084.263	40.317.110	41.162.610	+2,10%

** Avant affectation du résultat et distribution d'un dividende*

Avec un bénéfice d'exploitation (EBIT) en progression de 11,1 % à 7,1 millions d'euros, le groupe Proximedia réalise un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 3,6 millions d'euros, en croissance de 16,8% par rapport à l'année précédente.

L'évolution positive du cashflow opérationnel permet de continuer la politique d'autofinancement suivie par Proximedia depuis quelques années et permet ainsi une nouvelle diminution de l'endettement net à concurrence de deux millions d'euros (avant affectation du résultat et distribution d'un éventuel dividende).

La production immobilisée augmente de 23,6% et atteint ainsi 13,7 millions d'euros. La production immobilisée représente l'activation au bilan du coût de revient complet des contrats d'abonnement mis en service. Cette production immobilisée est ensuite amortie sur la même durée que celle des contrats d'abonnements.

Le bilan avant répartition fait apparaître des fonds propres en augmentation de 27,7 % à 16,5 millions d'euros.

La plupart des clients de Proximedia ayant souscrit à des contrats d'abonnement, le montant total des loyers encore à facturer dans les 4 années à venir, acquis au 31/12/2012, approche les 76,9 millions d'euros.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de Proximedia pour l'année clôturée le 31 décembre 2011, qui sont joints en Annexe 7 au présent Prospectus, ont été établis conformément aux normes comptables belges. Ils ont été audités et approuvés sans réserve par le commissaire de Proximedia, la SC SCRL RSM REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN, représentée par Monsieur Thierry Dupont.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'année clôturée le 31 décembre 2012 de Proximedia, tels qu'ils ont été approuvés lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 31 mai 2013, sont repris en Annexe 8 du présent Prospectus.

Cette assemblée générale a décidé, ainsi que plus amplement exposé au Paragraphe 4.2.7(g), d'attribuer un dividende d'un euro cinquante (1,50 EUR) par Action.

4. L'OFFRE

4.1 Contexte de l'Offre

4.1.1 *Convention avec certains actionnaires de Proximedia*

L'Offrant a conclu, le 22 avril 2013, avec Monsieur Fabrice Wuyts et Banque Degroof une convention aux termes de laquelle ces derniers se sont irrévocablement engagés à:

a) apporter à l'Offre les 513.772 Actions dont ils sont propriétaires (ainsi que toutes les autres Actions supplémentaires dont ils auraient fait l'acquisition entre la date de cette convention et l'expiration de la Période d'Acceptation) au Prix de l'Offre (soit seize euros (€ 16,00)) ;

b) ne pas aliéner leurs Actions (ainsi que toutes les autres Actions supplémentaires dont ils auraient fait l'acquisition entre la date de cette convention et l'expiration de la Période d'Acceptation) à un tiers quelconque ; et

c) ne pas apporter leurs Actions (ainsi que toutes les autres Actions supplémentaires dont ils auraient fait l'acquisition entre la date de cette convention et l'expiration de la Période d'Acceptation) à une quelconque contre-offre ou à une quelconque offre supérieure émanant d'un tiers, sauf au cas où l'Offrant accepterait une telle contre-offre ou offre supérieure émanant d'un tiers et déciderait d'apporter à celle-ci tout ou partie de ses Actions, auquel cas Fabrice Wuyts et Banque Degroof auront le droit de suivre et par conséquent d'apporter également leurs Actions à cette contre-offre ou offre supérieure émanant d'un tiers.

4.1.2 *Engagement de Proximedia*

Lors de sa réunion du 14 mars 2013, le conseil d'administration de Proximedia a confirmé qu'il considérait l'Offre comme amicale, et a adopté une position détaillée concernant l'Offre dans le mémoire en réponse qu'il était tenu d'établir en vertu de l'article 22 de la Loi du 1er avril 2007 (joint au présent Prospectus en Annexe 2).

Le conseil d'administration de Proximedia a également confirmé, lors de sa réunion du 14 mars 2013, que :

a) il ne prendrait aucune décision, ni ne poserait aucun acte qui viserait à empêcher, à déstabiliser ou à retarder le bon déroulement de l'Offre ; et

b) Proximedia poursuivrait ses activités sur une base d'exploitation normale (*in the ordinary course*) et dans une perspective de continuité (*as a going concern*) jusqu'à la date de clôture de l'Offre ou de la période de réouverture de l'Offre ;

étant entendu que ces engagements ne seraient plus valables, sous réserve des obligations légales dans le chef du conseil d'administration de Proximedia, dans le cas d'une contre-offre publique valable ou d'une surenchère émanant d'un tiers.

Le conseil d'administration de Proximedia s'est réservé expressément le droit, dans son appréciation d'une telle contre-offre ou offre supérieure, de faire connaître sa préférence pour cette dernière offre

Les engagements ci-dessus, tels que pris lors du conseil d'administration de Proximedia du 14 mars 2013, ont été confirmés dans une lettre adressée par Proximedia à l'Offrant le 3 mai 2013, ainsi que le fait que ceux-ci deviendraient caduques de plein droit si :

(a) la Période d'Acceptation n'avait pas débuté avant le 15 juin 2013 ; ou

(b) l'Offre est retirée.

4.2 Caractéristiques de l'Offre

4.2.1 *Contenu de l'Offre et Actions visées par l'Offre*

L'Offre se fait en espèces. L'Offrant détenant déjà un million trois cent dix mille trois cent nonante (1.310.390) Actions dont un million deux cent cinquante-deux mille huit cent cinquante (1.252.850) Actions nominatives et cinquante-sept mille cinq cent quarante (57.540) Actions dématérialisées, l'Offre concerne le solde des Actions, c'est-à-dire cent nonante-quatre (194.000) Actions nominatives et cinq cent douze mille trois cent trente-deux (512.332) Actions dématérialisées, soit sept cent six mille six trois cent trente-deux (706.332) Actions[3]. Toutes les Actions sont admises à la cote sur le Marché Libre de NYSE Euronext Brussels.

Fabrice Wuyts et Banque Degroof se sont notamment engagés par une convention du 22 avril 2013 à apporter leurs Actions respectives à l'Offre (représentant 25,48 % des Actions), le premier jour de la Période d'Acceptation (voir Paragraphe 4.1.1).

4.2.2 *Prix de l'Offre*

Conformément aux modalités décrites ou auxquelles il est fait référence dans ce Prospectus, l'Offrant lance l'Offre au prix suivant : pour chaque Action, seize euros (€ 16,00) en espèces, selon les dispositions du Paragraphe 4.2.3.

4.2.3 *Justification du Prix de l'Offre sur les Actions*

L'Offrant a employé les méthodes d'évaluation ci-dessous pour déterminer le Prix de l'Offre :

- Cours de l'Action par le passé ;
- Actualisation des flux de trésorerie opérationnels disponibles futurs ;
- Primes offertes dans le passé lors d'offres publiques d'acquisition de sociétés belges

Chacune des méthodes d'évaluation employées et les conclusions en découlant sont exposées plus en détail ci-dessous.

2 Dont huit cent (800) Actions propres détenues par Proximedia.

La justification du Prix de l'Offre est basée sur les prévisions de l'Offrant relatives aux paramètres financiers de Proximedia, lesquelles ont également été transmises à l'Expert Indépendant.

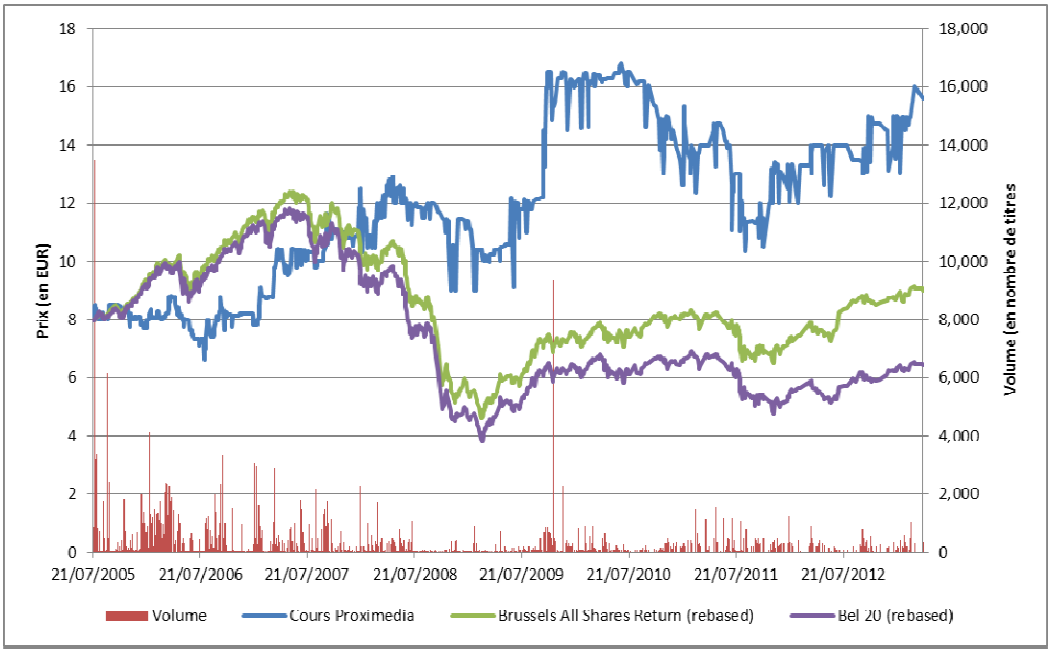
Les prévisions contenues dans le présent chapitre ont été établies par l'Offrant.

(a) Cours de l'Action par le passé

L'Action Proximedia a fait son entrée sur le Marché Libre de NYSE Euronext Brussels en juillet 2005 au prix de € 8,00.

L'évolution du cours de l'Action Proximedia avant la publication de la communication dans le cadre de l'article 8, §1 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 effectuée par Cyber Media Group le 14 mars 2013 donne une indication de la valorisation actuelle de l'entreprise par les marchés financiers. Toutefois, comme les volumes traités sont faibles, il y a lieu de prendre en considération des moyennes de cours sur une certaine période plutôt que le cours instantané.

Le graphique ci-dessous donne l'évolution du cours depuis l'IPO ainsi qu'une comparaison avec l'évolution du "Brussels All Shares Index[4]" et du "Bel 20" pour la période de l'IPO jusqu'au 16 avril 2013, ainsi que les volumes des transactions.



Source : Bloomberg, 16 avril 2013

Le cours de l'Action Proximedia a suivi avec un léger retard la forte hausse des actions belges jusqu'à l'été 2007. Quand les marchés ont commencé à baisser en août 2007, le cours de l'Action Proximedia n'a pas suivi : le cours a atteint un sommet en été 2008, après quoi le cours de l'Action a baissé, mais cette baisse n'était pas du même ordre de grandeur que celle de l'ensemble du marché.

[4] Le « Brussels All Shares Index » est un index « return », et comprend donc également le réinvestissement des dividendes (nets) perçus.

Entre mars et octobre 2009, le cours a monté fortement alors que les indices boursiers récupéraient une partie de leurs pertes. Depuis lors, le cours de l'Action Proximedia évolue en ligne avec le marché des actions.

Proximedia a réalisé une création de valeur significative pour ses actionnaires depuis son introduction en bourse en 2005. Sur la base du cours de clôture du 6 mars 2013 – le dernier jour (où il y avait une transaction sur le Marché Libre en Actions Proximedia) avant l'annonce de l'intention de Cyber Media Group de procéder à l'Offre – ceci se traduit par un taux de croissance annuel composé de 8,6 % (un taux de 10,0 % en tenant compte des dividendes distribués). Cette performance est impressionnante compte tenu du fait qu'elle dépasse largement l'évolution de l'indice Bel 20 – qui a atteint un taux de croissance annuel composé négatif de - 2,7 % sur la même période –, et compte tenu du fait qu'elle dépasse largement l'évolution de l'indice Brussels All Shares – un taux de croissance annuel composé de 1,7 % sur la même période.

Le tableau suivant donne un aperçu des cours les plus élevés, les plus bas et des cours moyens de l'Action Proximedia au cours de différentes périodes de négociation (finissant toutes le 6 mars 2013), ainsi que les primes du Prix de l'Offre par rapport à ces cours.

Période	**Cours**			**Prime**		
	Inférieur	**Supérieur**	**Moyen**	**Inférieur**	**Supérieur**	**Moyen**
12 derniers mois	12,24	14,99	14,03	30,7%	6,7%	14,0%
6 derniers mois	13,02	14,99	14,26	22,9%	6,7%	12,2%
3 derniers mois	13,05	14,99	14,50	22,6%	6,7%	10,4%
Dernier mois	14,50	14,99	14,86	10,3%	6,7%	7,7%
Cours de clôture du 6 mars 2013:		14,99			6,7%	

Source : Bloomberg, 6 mars 2013

Les chiffres du tableau ci-dessus indiquent que le Prix de l'Offre comprend une prime comprise entre 7% à 14% par rapport aux cours de clôture et aux cours moyens.

(b) Actualisation des flux de trésorerie opérationnels disponibles futurs

L'actualisation des flux de trésorerie futurs (« DCF ») a pour objectif de déterminer la valeur d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie opérationnels disponibles futurs. La valeur des fonds propres est obtenue en déduisant de cette valeur d'entreprise le montant des dettes financières nettes (y compris les provisions).

L'estimation des flux de trésorerie disponibles de Proximedia repose sur les prévisions des résultats de Proximedia effectuées par l'Offrant. Il convient en outre de souligner le fait que ces prévisions s'appuient sur une estimation pour la période 2013-2015 et sur des attentes quant à l'évolution du chiffre d'affaires, de l'EBIT et des besoins d'investissement (Capex). Cette méthode permet d'estimer la valeur de l'entreprise en actualisant ces flux de trésorerie futurs disponibles à l'aide d'un taux d'actualisation ajusté au risque de façon à intégrer davantage réalités économiques, décisions stratégiques et modes de financement. De cette valeur d'entreprise, il faut déduire la dette nette afin de calculer la valeur de marché des fonds propres. La dette nette de Proximedia (au 31/12/12) est calculée comme suit : la somme des dettes

financières à plus d'un an (EUR 5,3m), les dettes long terme échéant dans l'année (EUR 6,1m), les dettes financières à un an au plus (EUR 1,1m) et les provisions[5] (EUR 3,5m) diminuée des valeurs disponibles et placements de trésorerie (EUR 3,2m), ce qui représente un montant de EUR 12,8m. Les intérêts des tiers ne sont pas pris en compte pour le calcul de la dette nette.

Le business plan est établi sur une période de 2013 à 2015. Il retient les hypothèses suivantes :

- Une évolution des revenus de EUR 55,3 millions en 2012 à EUR 66,1 millions en 2015 (un taux de croissance annualisée de 6,1% par an) ;
- Des marges EBIT de 12,4% en 2013, 12,9% en 2014 et 12,4% en 2015 (comparé avec une moyenne de 12,2% pour les années 2007-2012) ;
- Un taux de croissance à l'infini de 1% ;
- La marge EBIT normative (après 2015) égale à la moyenne de la période 2012-2015, c.-à-d. 12,6% ;
- Des besoins en fonds de roulement équivalent à -3,2% des revenus (comparé avec une moyenne de -1,8% pour les années 2007-2012) ;
- Des besoins d'investissement de EUR 150.000 par an (en ligne avec les besoins réels des dernières années) ; et
- Des rachats des intérêts minoritaires comme prévus dans les conventions avec les actionnaires minoritaires.

Les flux de trésorerie disponibles et la valeur finale sont actualisés au 28 février 2013 à un taux d'actualisation compris entre 10,4% et 11,0%. Les hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le taux d'actualisation s'appuient sur :

- Un facteur beta de 1,2 ;
- Une prime de risque de 8,6% (sur base des estimations de Banque Degroof) ;
- Un « Risk Free Rate » (égal au taux d'emprunt de l'état belge à 20 ans au 28 février 2013) de 3,0% ;
- Un ratio de financement (dette / valeur d'entreprise) de 25%[6] ;
- Un coût de l'endettement (avant taxation) de 4,4% ; et
- Un taux de taxation normative de 36,4%[7].

---

[5] Les provisions consistent pour l'essentiel en provisions pour le risque de non-paiement de solde des contrats. Proximedia constitue ces provisions dès qu'un client est en défaut de paiement. Proximedia modèle et calcule la probabilité de défaut avec un grand degré de précision. Ces prévisions sont également de qualité suite à des années d'expérience.

[6] Notre valeur médiane de € 14,6 par Action mène à une valeur des fonds propres de Proximedia (avant décote d'illiquidité de 20%) de EUR 36,8m et donc (tenant compte de la dette nette de EUR 12,8m) à une valeur d'entreprise de EUR 49,6m. Le ratio de financement est donc de EUR 12,8m / EUR 49,6m = 25,8%.

Il y a lieu d'appliquer également une décote d'illiquidité, pour refléter la faible liquidité de l'Action Proximedia. La décote d'illiquidité est estimé à 20%[8].

Comparé aux hypothèses de détermination du taux d'actualisation lors de l'IPO de Proximedia en juillet 2005, les hypothèses actuelles sont plus avantageuses : le beta à 1,2 est plus faible que le beta de 1,5 à l'époque. Ceci reflète la diminution du risque de Proximedia, qui s'est replié sur ses marchés « core » (en Belgique et Pays-Bas) où elle est leader. L'application du beta historique de 1,5 (et de la croissance à long terme de 0,5% appliqué dans le prospectus de l'IPO) mènerait à une valorisation de € 10,5 par Action Proximedia.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité du prix à deux paramètres du modèle, c.-à-d. la croissance à long terme et le taux de WACC[9]. La valeur terminale par rapport au valeur d'entreprise se situe entre 80,4% et 83,2%.

		Croissance à long terme				
		0.50%	0.75%	1.00%	1.25%	1.50%
WACC	10.4%	14.3	14.8	15.3	15.8	16.4
	10.5%	14.0	14.5	14.9	15.4	16.0
	10.7%	13.7	14.1	**14.6**	15.1	15.6
	10.9%	13.4	13.8	14.2	14.7	15.2
	11.0%	13.1	13.5	13.9	14.4	14.8

Sur la base de ces hypothèses, l'actualisation des flux de trésorerie futurs indiquent une valeur de marché par Action entre € 13,1 et € 16,4 au 28 février 2013.

Le Prix de l'Offre de € 16,0 se situe dans la partie haute de la fourchette résultant de l'actualisation des flux de trésorerie opérationnels futurs et représente une prime de 22,3% par rapport à la limite inférieure de la fourchette, de 9,7% par rapport au milieu de la fourchette de prix, et une décote de 2,3% par rapport à la partie supérieure de la fourchette de prix.

(c) Primes offertes dans le passé lors d'offres publiques d'acquisition de sociétés belges

Le tableau suivant montre un aperçu des primes payées lors d'offres publiques d'acquisition volontaires en Belgique depuis 2005 par un offrant qui était déjà actionnaire majoritaire de la société visée avant l'opération. Les offres publiques d'acquisition volontaires lancées par un actionnaire qui n'a pas encore le contrôle n'ont pas été prises en compte afin de garantir une certaine base de comparaison : un

---

7 Ce taux d'impôt est plus élevé que le taux d'impôt en vigueur de 33,99%, mais est néanmoins en ligne avec le taux d'impôt payé par Proximedia, notamment en raison d'importantes dépenses non admises, mais toutefois nécessaires pour le fonctionnement de Proximedia (mise à disposition d'un véhicule et de la prise en charge de frais de carburant, soit d'un système de remboursements de frais). Cette fiscalité s'apparente dès lors à une charge opérationnelle.

8 De nombreuses études abordent la problématique de l'illiquidité dans la perspective d'évaluation de sociétés. Les études empiriques montrent que la décote d'illiquidité observée est de l'ordre de 30% voire davantage. Cela correspond également à l'usage dans le monde des affaires, où des décotes d'illiquidité de 20% à 40% sont généralement appliquées pour des transactions privées. Vu la très faible liquidité de l'Action Proximedia (17.552 titres échangés dans le 12 mois avant l'annonce de l'intention de Cyber Media Group de procéder à l'Offre, c.-à-d. 2,5% des Actions non détenus par Cyber Media Group), on peut estimer une décote d'illiquidité de 20% (dans la fourchette basse de 20% à 40%) comme étant correcte.

9 Un WACC de 10,4% correspond à l'application d'un beta de 1,15 à une prime de risque de 8,6% et risk free rate de 3,0%, ce qui mène à un coût des fonds propres de 12,9% (1,15 * 8,6% + 3,0%) qu'on pondère à 75% auquel on ajoute le coût de la dette après impôt (4,4% * (1 – 36,4%) = 2,8%) pondéré à 25%. Un WACC de 11,0% correspond à l'application d'un beta de 1,25 aux mêmes paramètres.

offrant qui n'a pas encore le contrôle de la société cible pourrait notamment offrir une « prime de contrôle », par exemple parce qu'il bénéficie d'importantes synergies s'il obtient le contrôle de la cible.

Pour chacune de ces transactions, les primes ont été calculées sur la base du prix offert pour la société visée comparé respectivement, (i) au cours de clôture des actions de la société visée au jour de bourse précédant l'annonce de l'offre, (ii) au cours de clôture des actions de la société visée un mois avant l'annonce de l'offre, (iii) au cours moyen des actions au cours du mois précédant l'annonce de l'offre et (iv) au cours moyen des actions au cours des trois (3) mois précédant l'annonce de l'offre.

Date	Société visée	Offrants	Prix	Prime sur le prix par action		Prime sur le prix moyen par action	
				1 jour avant	1 mois avant	1 mois	3 mois
12/10/2012	Duvel Moortgat	Fibemi NV and Veerle Baert	95.00	2%	17%	12%	19%
31/08/2012	VPK Packaging	STAK PI & Auriga Finances	33.00	17%	18%	18%	17%
02/09/2011	Omega Pharma	Couckinvest	36.00	6%	13%	12%	6%
04/03/2011	Compagnie Nationale à Portefeuille	ERBE	48.64	22%	19%	19%	24%
08/09/2010	Unibra	Red House	182.50	21%	21%	19%	20%
27/03/2009	Mitiska	Boston	13.8	13%	21%	18%	14%
30/08/2007	Nord-Sumatra Investissements	Bolloré	545.0	14%	7%	12%	6%
09/08/2005	Electrabel	Suez	410.0	5%	14%	11%	12%
Moyenne				**12%**	**16%**	**15%**	**15%**
Médiane				**13%**	**18%**	**15%**	**15%**

Source : Datastream, Mergermarket, prospectus

Le tableau ci-dessus montre que la prime payée (10,5% par rapport au prix moyen des derniers 3 mois et 7,7% par rapport au prix moyen du dernier mois et 6,7% par rapport au cours de clôture) est inférieure à la prime moyenne payée pour des offres publiques d'acquisition en Belgique depuis 2005.

(d) Méthodes d'évaluation non retenues

(i) Valeur comptable des fonds propres

La valeur comptable des fonds propres ne comprend que les contributions des actionnaires et les bénéfices cumulés des exercices antérieurs qui ont été réservés, ainsi que le goodwill révélé lors d'acquisition des parts minoritaires. Cette valeur repose de ce fait sur les valeurs historiques de l'actif et du passif. Elle n'est pas pertinente puisque les résultats prévisionnels futurs de Proximedia ne sont pas pris en compte. Au 31 décembre 2012, les fonds propres consolidés de Proximedia s'élevaient à € 16,5 millions, soit € 8,2 par Action.

Bien que cette valeur ne soit pas prise en compte par l'Offrant parmi les critères d'évaluation distincts, il convient de souligner le fait que le Prix de l'Offre représente une prime substantielle de 96% par rapport aux fonds propres consolidés de Proximedia.

(ii) Actif net réévalué

L'actif net réévalué correspond à la valeur de l'ensemble de l'actif et du passif recalculés à leur valeur de marché. Cette analyse est généralement appliquée à l'évaluation de holdings détenant des participations minoritaires,

ainsi qu'aux entreprises qui détiennent plusieurs catégories d'actifs ou en cas de liquidation d'une société.

Cette méthode n'a dès lors pas été retenue, puisque l'actif de Proximedia comprend principalement des actifs opérationnels et que Proximedia ne se trouve pas en situation de liquidation.

(iii) Prix indicatifs des analystes

Cette méthode n'a pas été retenue puisqu'aucun analyste n'a émis un objectif récent sur le cours de l'Action Proximedia.

Mr Gert de Mesure est le seul analyste à avoir établi un objectif de cours au cours des trois dernières années. La dernière fois, en septembre 2012, il renvoyait à son objectif de mars 2012 qu'il avait fixé dans une fourchette allant de 17,2 à 20 euros en fonction du taux d'actualisation choisi.

(iv) Multiples des sociétés comparables cotées en bourse

La valorisation relative de Proximedia par rapport à ses résultats passés et à venir comparée au moyen d'une analyse de ratios avec celle d'entreprises ayant des activités comparables. Cette méthode n'a pas été retenue, à cause du fait que Proximedia a un positionnement unique sur le marché, qui la rend difficilement comparable à d'autres sociétés cotées en bourse. Proximedia se focalise principalement sur des services aux plus petites entreprises, auxquelles Proximedia charge une rémunération mensuelle pendant 48 mois, plutôt que de charger une rémunération immédiate. Cela a comme conséquence qu'un nouveau contrat est générateur de cash sur une période étalée de 4 ans, tandis que la plupart des coûts sont supportés à l'avance et activés au bilan. En termes de profitabilité, le contrat est immédiatement profitable (à cause de cette activation des coûts), mais initialement déficitaire en termes de cash. Cette différence entre timing de profitabilité et génération de cash rend une comparaison sur base de simples ratios difficile.

En outre, les multiples des sociétés plus ou moins comparables ne sont pas uniformes : il y a de grandes différences entre les multiples des différentes sociétés.

Les résultats de Proximedia ont toutefois été comparés aux ratios d'un échantillon de sociétés détaillé ci-après.

Les ratios de valorisation (qui comparent la valeur marchande de l'entreprise, basée sur le cours de bourse actuel, avec les résultats financiers passés et attendus) ont été calculés pour ces entreprises sur la base d'informations publiquement disponibles et sur la base d'estimations de sociétés de bourse à propos de l'évolution future des résultats, des investissements et du niveau d'endettement net (au jour précédant l'annonce de l'Offre).

L'EV ("enterprise value") est la valeur de l'entreprise définie comme étant la somme de la valeur boursière des fonds propres et de la situation financière d'endettement net attendue dans les années à venir.

Le tableau ci-dessous présente (i) les prévisions de l'Offrant relatives aux principaux paramètres financiers de Proximedia en matière de chiffre d'affaires et d'EBIT pour les exercices 2012 et 2013[10] ; (ii) les informations disponibles les plus récentes concernant l'endettement (financier et non-financier) de Proximedia, lequel est déduit de la valeur d'entreprise afin de déterminer la valeur des Actions de Proximedia.

Le tableau ci-dessous présente les ratios de valorisation implicites sur la base du Prix de l'Offre.

(en EURm)	**2012**	**2013**
Chiffre d'affaires[11]	41.6	45.8
Résultat d'exploitation (EBIT)	7.1	7.6
Dette financière nette	9.3	
Provisions	3.5	
Valeur actuelle des intérêt minoritaires	1.6	
Dette nette	**14.4**	
Capitalisation boursière au Prix de l'Offre	32.3	
"Enterprise value"	**46.7**	
EV/Chiffre d'affaires implicite	**1.12x**	**1.02x**
EV/EBIT implicite	**6.6x**	**6.2x**

On compare ces multiples avec les multiples de 4 sociétés européennes cotées : DNXcorp, Goldbach Group, Primi Sui Motori et United Internet.

DNXcorp est spécialisé dans le développement et la valorisation d'audience sur Internet dans les domaines suivants: génération de trafic, développement de sites et services, solutions de paiement, technologies de pointe (solutions de streaming vidéo différé ou en direct, gestion de méga-bases de données utilisateurs), analyses et actions CRM. Ce groupe français générait un chiffre d'affaires de EUR 56m en 2012 et un résultat opérationnel courant de EUR 10,3m. DNXcorp offre d'autre sortes de services que Proximedia à une clientèle qui est également assez différente que celui de Proximedia (c.-à-d. des acteurs actifs dans le « divertissement en ligne »).

Goldbach Group est un des premiers réseaux de solutions de communications électroniques en Europe. Le groupe, basé en Suisse, offre des solutions pour la représentation et la vente de publicité dans les médias électroniques, mobiles et interactifs. L'activité principale du groupe comprend le conseil, la production créative, le média planning et l'achat ainsi que le trafic et l'optimisation des campagnes publicitaires en électronique et hors-médias en ligne. Goldbach faisait un chiffre d'affaires de 445 millions de francs suisses et un EBIT de 32 millions de francs suisses en 2012. Ces

[10] Dû au fait qu'une partie non-négligeable des revenus provient de production immobilisée, l'EBITDA ne reflète pas la génération de cash au sein de Proximedia. Pour cette raison, on compare uniquement les multiples EV/Chiffre d'affaires (sans tenir compte de la production immobilisée) et EV/EBIT.

[11] Ce chiffre comprend le chiffre d'affaires, ainsi que les autres produits d'exploitation, mais ne comprend donc pas la production immobilisée.

services sont plus comparables à celui d'un « digital media agency » qu'à ceux de Proximedia.

Primi Sui Motori est un acteur important dans le « Search Engine Optimization » (SEO) en Italie : le groupe offre à ces clients un service de positionnement sur les moteurs de recherche qui contribue à optimiser la visibilité de leurs sites. Son activité est donc assez similaire à celle de BeUP. Primi Sui Motori offre de façon accesssoire des services de création de sites web comme Proximedia Belgium. Primi Sui Motori est de plus petite taille que Proximedia, générant un chiffre d'affaires de EUR 10,5m et un EBITDA de EUR 1,9m en 2012.

United Internet une société allemande qui offre des produits et des applications d'accès à l'Internet. Elle offre des produits basés sur les connexions de téléphonie fixe ou mobile, ainsi que des applications telles que la vidéo-sur-demande, la téléphonie sur Internet ou un réseau domestique pour les clients privés et commerciaux. Elle offre également une large gamme d'applications pour les utilisateurs à domicile, les PMEs et professions libérales financé par de la publicité ou par des abonnements. Seule une partie faible de l'offre de United Internet – notamment l'offre destiné aux PMEs et professions libérales – est raisonnablement comparable à celle de Proximedia. Le groupe est bien plus important que Proximedia, avec un chiffre d'affaires de EUR 2.397m et un EBIT de EUR 232m en 2012.

Ces multiples implicites sont plus élevés que les multiples de DNXcorp et Goldbach Group, mais inférieurs aux multiples de Primi Sui Motori et United Internet.

	Cap boursière (EURm)	EV/chiffre d'affaires 2012	EV/chiffre d'affaires 2013	EV/EBIT 2012	EV/EBIT 2013
DNXcorp	56.2	0.79x	0.73x	4.3x	3.9x
Goldbach Group	98.6	0.14x	0.13x	1.9x	1.8x
Primi Sui Motori	24.6	1.86x	1.33x	18.6x	6.2x
United Internet	3,571.3	1.63x	1.43x	19.1x	11.9x
	Médiane	**1.21x**	**1.03x**	**11.4x**	**5.0x**

Source : FactSet, 6 mars 2013

(v) Multiples d'opération similaires

Cette méthode vise la comparaison des multiples implicites au Prix de l'Offre avec les multiples d'opérations similaires. Elle n'a pas été retenue, à cause de la spécificité de cette opération, notamment en termes de type d'opération (offre publique lancée par un actionnaire de contrôle) et du « business model » de la société visée.

4.2.4 *Conditions de l'Offre*

L'avis annonçant l'Offre, qui a été publié le 26 avril 2013 conformément à l'article 7 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, soumet l'Offre aux conditions suivantes :

(a) suite à l'Offre, l'Offrant détiendra au moins 95% des Actions ;

(b) l'absence, au cours de la période préalable à la date d'annonce des résultats de la Période d'Acceptation, de survenance d'un Material Adverse Change.

Ces conditions sont stipulées exclusivement en faveur de l'Offrant, lequel se réserve le droit d'y renoncer en tout ou en partie.

S'il n'est pas satisfait à une quelconque des conditions précitées, l'Offrant communiquera sa décision de renoncer ou non à la condition concernée au plus tard au moment de la publication des résultats de la Période d'Acceptation initiale.

4.2.5 ***Nombre d'Actions à acquérir***

Le but de l'Offrant est que l'Offre résulte en l'acquisition de toutes les Actions que l'Offrant ne détient pas encore.

(a) Réouverture

Si l'Offrant possède à la clôture de la Période d'Acceptation 90% ou plus des Actions et si les conditions mentionnées au Paragraphe 4.2.4 sont remplies ou si l'Offrant y a renoncé, l'Offre sera automatiquement rouverte conformément à l'article 35, 1° de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007. L'Offre sera rouverte dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la publication des résultats de l'Offre, pour une période de minimum cinq (5) et maximum quinze (15) jours ouvrables.

Si l'Offre réussit, l'Offrant se réserve le droit d'entreprendre toutes les démarches, conformément à la législation en vigueur, pour demander la radiation des Actions de la cote du Marché Libre de NYSE Euronext Brussels. Le Marché Libre de NYSE Euronext Brussels peut accepter ou refuser une telle demande de radiation (ainsi que plus amplement exposé au Paragraphe 4.2.7(f)).

Si l'Offrant introduit une demande de la radiation des Actions de la cote du Marché Libre de NYSE Euronext Brussels dans les trois (3) mois qui suivent la clôture de l'Offre, il rouvrira l'Offre, conformément à l'article 35, 2° de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, quel que soit le résultat de l'Offre, dans les dix (10) jours qui suivent sa demande de radiation, pour une période de minimum cinq (5) et maximum quinze (15) jours ouvrables.

(b) Offre de Reprise

Si l'Offrant possède plus de 95% des Actions après la Période d'Acceptation ou après les hypothèses de réouverture de l'Offre décrites ci-dessus, et à condition que l'Offrant, par l'acceptation de l'Offre, ait acquis des Actions qui représentent au moins 90% des Actions visées par l'Offre, l'Offrant se réserve le droit de lancer une Offre de Reprise aux mêmes conditions que celles qui sont applicables à la première Offre, conformément à l'article 513, §1, premier alinéa du Code des sociétés et à l'article 42 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, portant sur les Actions que l'Offrant (ou une personne agissant de concert avec lui) ne détient pas encore. Dans ce cas, l'Offrant rouvrira l'Offre dans un délai de trois (3) mois suivant la clôture de la Période d'Acceptation de l'Offre ou suivant la clôture de la période d'acceptation d'une offre rouverte, pour une période de quinze (15) jours ouvrables minimum. Dans ce cas, les Actions non présentées à la clôture de l'Offre de Reprise seront considérées comme étant transmises de plein droit à l'Offrant. Les sommes

nécessaires au paiement de ces Actions seront déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations à la clôture de l'Offre de Reprise.

Si une Offre de Reprise était lancée, les Actions seront radiées de la cote du Marché Libre de NYSE Euronext Brussels à la clôture de l'Offre de Reprise.

(c) Offre de reprise indépendante

S'il n'y a pas d'Offre de Reprise et si l'Offrant possède plus de 95% des Actions, l'Offrant se réserve le droit de lancer une Offre Publique de Reprise à une date ultérieure, conformément à l'Arrêté Royal du 27 avril 2007.

4.2.6 ***Droit de vente des Actions à l'Offrant***

Si à la suite de l'Offre ou de son éventuelle réouverture, l'Offrant possède 95% ou plus des Actions, tout Détenteur d'Action aura droit, conformément à l'article 44 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, à ce que l'Offrant reprenne ses Actions aux mêmes conditions que l'Offre, à condition que l'Offrant ait acquis au moins 90% des Actions visées par l'Offre. Le cas échéant, les Détenteurs d'Actions concernés transmettront leur demande à l'Offrant dans un délai de trois (3) mois à dater de l'expiration de la Période d'Acceptation, par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception.

4.2.7 ***Objectifs de l'Offrant***

(a) Stratégie générale de l'Offrant

L'Offre poursuit un objectif double étant:

- d'une part, renforcer le contrôle que l'Offrant détient actuellement dans Proximedia, et

- d'autre part, obtenir la radiation de la cotation de Proximedia.

(b) Considérations principales d'acquisition

Les motifs pour lesquels l'Offrant émet son Offre sont les suivants :

* *Supprimer les attentes externes de croissance du développement, notamment à l'international afin de privilégier la rentabilité à long terme sur le marché du Benelux*

Devant l'incertitude du contexte économique général et les difficultés rencontrées par les filiales de l'Offrant et les concurrents de l'Offrant à l'étranger, le groupe a récemment décidé de recentrer son développement sur le marché du Benelux.

La cotation de la société Proximedia a très certainement contribué à sa croissance, notamment en favorisant l'augmentation de la capacité de financement du développement, mais l'Offrant est convaincu que le futur passe par un actionnariat stable à long terme.

* *Obtenir la radiation de la cotation de Proximedia*

L'augmentation des résultats futurs sera principalement le fruit d'une croissance interne plutôt externe. Le Groupe Proximedia dispose de suffisamment de lignes de crédit pour financer cette croissance interne.

Bien que la réglementation applicable au Marché Libre de NYSE Euronext Brussels soit nettement moins contraignante que celle applicable aux autres marchés réglementés, Proximedia a toujours veillé à faire plus que ce qui était exigé, notamment au niveau de sa communication financière. Malgré cela et la continuité dans la croissance de ses résultats, force est de constater le manque de liquidité sur le titre ces dernières années.

Le Marché Libre n'a pas tenu ses promesses en termes de visibilité, de notoriété et de liquidité.

A l'heure actuelle, la cotation de Proximedia ne semble plus être un instrument utile pour augmenter le capital, financer des acquisitions ou intéresser des collaborateurs au moyen de plans d'options sur Actions.

(c) Position de Proximedia dans le Groupe de l'Offrant

La participation dans Proximedia demeurera l'élément d'actif le plus important de l'Offrant.

(d) Modifications de statuts prévues

En cas de radiation de la cotation des Actions, l'Offrant modifiera les statuts de Proximedia afin que toutes les Actions deviennent exclusivement nominatives. Le cas échéant, toutes les références actuelles au fait que Proximedia a fait appel public à l'épargne disparaîtront.

(e) Administration de Proximedia

L'Offrant détenant déjà actuellement le contrôle de Proximedia, il n'est pas prévu de changement dans l'administration de Proximedia.

(f) Intentions concernant la cotation en bourse des Actions

L'Offrant a l'intention d'obtenir la radiation de la cotation des Actions, qui peut notamment être demandée, selon la Note d'Organisation du Marché Libre de NYSE Euronext Brussels, par toute personne (ou conjointement groupe de personne) détenant 90% du nombre des titres de capital négociable d'un émetteur.

NYSE Euronext Brussels peut accepter ou refuser une telle demande de radiation. Dans l'intérêt du marché et/ou la protection des Détenteurs d'Actions, NYSE Euronext Brussels peut également conditionner une décision de radiation au respect par l'émetteur de certaines mesures d'accompagnement, telles que la rédaction d'un rapport justificatif par l'organe de gestion de l'émetteur, la mise en œuvre d'une procédure d'offre publique de reprise, la publication de la décision de radiation ou du rapport de l'organe de gestion sur le site web de l'émetteur, une période de trois (3) mois entre la publication de la décision et son exécution effective.

Les formalités de radiation de la cotation des Actions sont les suivantes : (i) l'introduction par l'émetteur d'une demande de radiation auprès de NYSE Euronext Brussels en indiquant les raisons de cette radiation, (ii) l'absence de toute opposition à cette demande de la part de NYSE Euronext Brussels, (iii) la détermination de la date effective de la radiation par NYSE Euronext Brussels et (iv) la publication par NYSE Euronext Brussels de la date à laquelle la radiation est réalisée, ainsi que les conditions de cette dernière et toute information pouvant être pertinente à l'égard de la radiation.

Si Proximedia introduit une demande de radiation des Actions de la cote du Marché Libre de NYSE Euronext Brussels (sur indication de l'Offrant) dans les trois (3) mois qui suivent la clôture de l'Offre et pour autant qu'à ce moment une Offre de Reprise n'est pas émise par l'Offrant, ce dernier sera tenu de rouvrir l'Offre, conformément à l'article 35, 2° de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, quel que soit le résultat de l'Offre, dans les dix (10) jours qui suivent sa demande de radiation, pour une période de minimum cinq (5) et maximum quinze (15) jours ouvrables.

Si une Offre de Reprise est émise, la radiation suit automatiquement la clôture de l'offre de reprise.

(g) Politique en matière de dividendes

La politique de distribution de dividendes de Proximedia a débuté prudemment à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de Proximedia du 29 mai 2009, qui décida de l'attribution d'un dividende de vingt-deux cents (0,22 EUR) par Action. Depuis cette date, des dividendes croissants ont été distribués chaque année par Proximedia à ses actionnaires, à raison de trente-deux cents (0,32 EUR) par Action en 2010, trente-six (0,36) cents en 2011 et quarante cents (0,40 EUR) en 2012.

Fin 2012, Proximedia a renoncé à ses souhaits d'expansion vers l'étranger. Cette décision stratégique a notamment eu pour effet de réduire les besoins de trésorerie de Proximedia, et de faire apparaître des liquidités excédentaires.

L'intérêt social de Proximedia, qui inclut notamment celui de ses actionnaires, recommande, dans le contexte économique global actuel, à Proximedia de ne pas conserver, de manière durable, une telle trésorerie excédentaire. L'Offrant a dès lors comme objectif de continuer à augmenter le montant des dividendes des prochains exercices, ce qui lui permettra également de rembourser le financement contracté dans le cadre l'Offre, dont la réalisation relève de l'intérêt social de Proximedia pour les raisons exposées de manière plus détaillée au Paragraphe 4.2.9.

Pour le dividende à charge de l'exercice 2012, l'assemblée générale ordinaire de Proximedia qui s'est tenue le 31 mai 2013 a décidé d'affecter une partie du bénéfice distribuable à l'attribution d'un dividende d'un euro cinquante (1,50 EUR) par Action et de ne mettre celui-ci en paiement qu'après la clôture de l'Offre ou de la réouverture de l'Offre s'il y en a une. Les Actions apportées à l'Offre seront donc cédées à l'Offrant avec tous leurs accessoires, y compris le droit aux dividendes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012.

4.2.8 ***Intentions de l'Offrant concernant la continuation des activités de Proximedia et/ou l'exécution d'une restructuration***

L'Offrant n'a pas l'intention à l'heure actuelle de modifier ou de restructurer les activités de Proximedia. Plus particulièrement, l'Offrant n'a pas l'intention concrète de vendre ou de restructurer les filiales actuelles de Proximedia, en dehors des décisions qui pourraient être prises au niveau des filiales françaises et américaines dont l'arrêt du développement des activités a été décidé en 2012.

A cet égard et vu que les filiales françaises et américaines n'occupent plus de salariés, l'Offre n'aura aucune influence sur les intérêts des travailleurs, les conditions de travail ou l'emploi en tant que tel.

4.2.9 ***Avantages de l'Offre pour Proximedia et les Détenteurs d'Actions***

L'avantage principal de l'Offre pour les Détenteurs d'Actions est le Prix de l'Offre. A cet égard il est fait référence au Paragraphe 4.2.2 intitulé « Prix de l'Offre ».

L'Offre représente également une opportunité de liquidité immédiate pour les Détenteurs d'Actions, ce qui répond actuellement à une faiblesse du Marché Libre de NYSE Euronext Brussels.

L'Offrant estime en outre que la radiation de la cotation et un actionnariat stable offriront à Proximedia les meilleures opportunités de poursuite de son développement (voir le Paragraphe 4.2.7(b)).

L'Offre permet à l'Offrant de consolider le contrôle de Proximedia et correspond à l'intention d'obtenir la radiation de la cotation conformément à ce qui a été décrit ci-dessus. Puisque la principale activité de l'Offrant est la gestion de sa participation dans Proximedia, l'Offrant ne s'attend pas à développer des synergies avec Proximedia.

Comme expliqué au Paragraphe 4.2.3 dans la justification du Prix de l'Offre, le Prix de l'Offre, soit seize euros (€ 16,00) par Action, reflète un important potentiel de croissance de Proximedia. Même en dehors du coût de financement de l'Offre, l'Offrant ne fera un bénéfice sur son investissement que si le plan financier de Proximedia se réalise.

Inversement, l'Offrant pourrait subir des pertes sur son investissement si le plan d'affaires, tel qu'il est expliqué dans la justification du Prix de l'Offre, ne peut pas être (complètement) réalisé.

4.3 Régularité de l'Offre

4.3.1 *Décision de procéder à l'Offre*

L'Offre (et l'éventuelle Offre de Reprise) a été approuvée par le conseil d'administration de l'Offrant le 12 mars 2013, conformément à l'article 6 des statuts de l'Offrant.

4.3.2 *Respect des conditions prévues à l'article 3 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007*

L'Offre répond à toutes les exigences de l'article 3 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 :

(a) l'Offre porte sur la totalité des Actions (et plus généralement des titres avec droit de vote ou donnant accès au droit de vote émis par Proximedia), non encore détenues par l'Offrant ;

(b) les fonds nécessaires à la réalisation de l'Offre sont disponibles sous la forme d'un compte spécial bloqué et d'un crédit irrévocable et inconditionnel que Banque Degroof a ouvert à Cyber Media Group et ces fonds sont bloqués pour assurer le paiement du prix d'achat des Actions acquises dans le cadre de l'Offre ;

(c) les conditions de l'Offre sont telles, notamment en ce qui concerne le prix, qu'elles permettent normalement à l'Offrant d'obtenir le résultat recherché ;

(d) le Prix de l'Offre est identique pour toutes les Actions ;

(e) l'Offrant s'engage, en ce qui le concerne et sans préjudice aux conditions mentionnées au Paragraphe 4.2.4, à mener l'Offre à son terme ;

(f) Banque Degroof assure la réception des Formulaires d'Acceptation et le paiement du prix.

Ces conditions sont également remplies pour l'Offre de Reprise.

4.3.3 ***Mention des autorisations éventuellement requises pour pouvoir procéder à l'Offre***

Comme il a été exposé au Paragraphe 4.3.1, l'Offrant a obtenu toutes les autorisations exigées par ses statuts et par la législation en vigueur afin de procéder à l'Offre.

4.4 Acceptation de l'Offre et paiement

4.4.1 ***Période d'Acceptation et prolongation éventuelle ou réouverture de la Période d'Acceptation***

La Période d'Acceptation commence le 10 juin 2013 et se termine le 21 juin 2013. Si, après l'annonce de l'Offre mais avant la publication de ses résultats, l'Offrant acquiert ou s'engage à acquérir des Actions, en dehors du cadre de l'Offre, à un prix supérieur au Prix de l'Offre, le Prix de l'Offre sera aligné sur ce prix supérieur et la Période d'Acceptation sera prolongée de façon à ce que les Détenteurs d'Actions disposent de cinq (5) jours ouvrables après la publication de l'augmentation du Prix de l'Offre, pour pouvoir accepter l'Offre au prix supérieur.

L'Offre peut être rouverte dans les circonstances décrites à l'article 35 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007. L'Offre doit notamment être rouverte après la clôture de la Période d'Acceptation, si l'Offrant et les personnes qui sont liées avec lui détiennent à ce moment-là 90% ou plus des Actions. En outre, l'Offre doit être rouverte si l'Offrant demande, dans les trois (3) mois de la clôture de la Période d'Acceptation, la radiation des Actions admises sur le Marché Libre de NYSE Euronext Brussels, ce que l'Offrant se réserve explicitement le droit de faire. Enfin, l'Offre doit également être rouverte si l'Offrant s'est engagé, après l'annonce de l'Offre mais avant la publication de ses résultats, à acquérir des Actions à un prix supérieur à celui de l'Offre.

Conformément à l'article 36 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, une réouverture doit avoir lieu dans les dix (10) jours ouvrables suivant la publication des résultats ou suivant la constatation du fait donnant lieu à la réouverture. La Période d'Acceptation

rouverte a une durée de minimum cinq (5) et de maximum quinze (15) jours ouvrables.

4.4.2 ***Acceptations***

(a) Retrait de l'acceptation

Un Détenteur d'Actions qui a apporté ses Actions dans le cadre de l'Offre peut toujours retirer son acceptation pendant la Période d'Acceptation, mais Fabrice Wuyts et Banque Degroof ont renoncé à ce droit dans la convention du 22 avril 2013 dont il est question au Paragraphe 4.1.1. Si l'Offrant augmente le prix de l'Offre, cela profitera à tous les Détenteurs d'Actions qui ont accepté l'Offre avant l'augmentation (y compris Fabrice Wuyts et Banque Degroof).

Pour que le retrait d'une acceptation soit valable, il doit être directement notifié par écrit à la à l'institution financière du Détenteur, tout en précisant le nombre d'Actions pour lequel l'acceptation est retirée. Les Détenteurs d'Actions détenant des Actions nominatives sont informés par Proximedia de la procédure à suivre pour procéder au retrait de leur acceptation. Cette notification à la Banque Guichet doit être faite au plus tard 21 juin 2013 à 15h30 (pour la Période d'Acceptation initiale) ou, le cas échéant, à la date qui sera déterminée dans la notification et/ou le communiqué de presse concerné(e).

(b) Formulaires d'acceptation

L'Acceptation de l'Offre doit se faire via les Formulaires d'Acceptation en Annexe 1. Ces formulaires doivent être remplis correctement, signés en double exemplaire, et doivent être déposés, accompagnés des documents suivants, un jour ouvrable et au plus tard le 21 juin 2013 à 15h30, pendant les heures d'ouverture, à un guichet accessible au public, soit personnellement (si le Détenteur d'Actions possède un compte titres auprès de la Banque Guichet ou s'il s'agit d'actions nominatives), soit via l'institution financière du Détenteur d'Actions ou de son courtier (pour toutes les Actions quelle que soit leur forme à l'exception des Actions nominatives qui ne peuvent être apportées qu'auprès de la Banque Guichet), auprès de la Banque Guichet, où le Prospectus et les Formulaires d'Acceptation seront disponibles gratuitement à la demande :

- pour les Actions sous forme dématérialisée : la preuve de l'inscription sur un compte-titres, et les procurations ou autres documents requis ;

- pour les Actions nominatives (pour lesquelles le Formulaire d'Acceptation ne peut être déposé qu'auprès de la Banque Guichet) : les procurations ou autres documents requis.

Les Formulaires d'Acceptation concernant des Actions dont deux ou plusieurs personnes détiennent le droit de propriété, doivent être cosignés par tous les propriétaires. Les Formulaires d'Acceptation concernant des Actions faisant l'objet d'un usufruit, doivent être cosignés par le nu-propriétaire et par l'usufruitier. Les Formulaires d'Acceptation concernant des Actions qui sont donnés en gage doivent être cosignés par le propriétaire et par le gagiste, et le gagiste doit explicitement lever le gage.

Les Détenteurs d'Actions qui ont valablement accepté l'Offre pendant la Période d'Acceptation, seront payés dans les dix (10) jours ouvrables suivant la publication des résultats de l'Offre, par virement sur le compte en banque indiqué par le Détenteur d'Actions sur le Formulaire d'Acceptation. Le risque lié à la propriété des Actions qui ont été valablement présentées pendant la Période d'Acceptation et la propriété de ces Actions seront transférés à l'Offrant à la date du paiement.

4.4.3 ***Publication des résultats de l'Offre***

Conformément aux articles 32 et 33 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, l'Offrant fera savoir, dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent l'expiration de la Période d'Acceptation (i) si les conditions de l'Offre sont remplies, et dans le cas contraire, si l'Offrant y renonce, et (ii) quels sont les résultats de l'Offre, en indiquant le nombre d'Actions en possession de l'Offrant après l'Offre. Les résultats de l'Offre de Reprise seront aussi rendus publics au plus tard cinq (5) jours ouvrables après l'expiration de la période d'acceptation de l'Offre de Reprise.

4.4.4 ***Décision de l'Offrant d'acquérir des Actions***

L'Offrant se réserve la possibilité d'acquérir les Actions apportées à l'Offre, même si le nombre d'Actions apportées est inférieur au minimum annoncé au Paragraphe 4.2.4. La décision de l'Offrant de quand même acquérir les Actions apportées sera rendue publique au même moment que la publication des résultats de l'Offre.

4.4.5 ***Contre-offre plus favorable***

Les Détenteurs d'Actions qui acceptent l'Offre peuvent toujours retirer leur acceptation pendant la Période d'Acceptation, qui en cas de contre-offre régulière et plus favorable sera prolongée jusqu'à l'expiration de la période d'acceptation de la contre-offre (sauf si l'Offrant retire son Offre). Fabrice Wuyts et Banque Degroof ont renoncé à leur droit, prévu à l'article 25, 1° de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, de retirer leurs acceptations respectives de l'Offre, ainsi qu'à leur droit d'accepter une contre-offre plus favorable sauf au cas où l'Offrant accepterait telle contre-offre et déciderait d'apporter à cette contre-offre tout ou partie de ses Actions, auquel cas Fabrice Wuyts et Banque Degroof auront le droit de suivre et par conséquent d'apporter également leurs Actions à cette contre-offre (voir le Paragraphe 4.1.1).

L'Offrant a le droit de retirer son offre en cas de contre-offre.

En cas de contre-offre valable et plus avantageuse, les Détenteurs d'Actions ayant accepté l'Offre ne seront plus tenus par leur engagement. En cas d'offre supérieure par l'Offrant, l'augmentation de l'Offre vaut pour tous les Détenteurs d'Actions qui ont accepté l'Offre (y compris Fabrice Wuyts et Banque Degroof).

4.4.6 ***Modalités de paiement – taxes et frais***

En cas de la réussite de l'Offre, l'Offrant en payera le prix le 28 juin 2013 ou aux alentours de cette date. La publication des résultats de l'Offre aura lieu le 25 juin 2013 ou aux alentours de cette date, dans la presse financière. Les mêmes délais de dix (10) jours ouvrables après la publication des résultats et de cinq (5) jours ouvrables après l'expiration de la Période d'Acceptation sont valables dans le cas d'une éventuelle réouverture de l'Offre et dans le cas d'une Offre de Reprise.

La taxe sur les opérations de bourse liée à l'apport des Actions à l'Offre (voir le Paragraphe 5.3) sera payée par l'Offrant. Tous les frais éventuellement réclamés par des intermédiaires financiers autres que la Banque Guichet seront payés par le Détenteur d'Actions.

4.5 Autres aspects de l'Offre

4.5.1 *Examen de l'Offre par l'Expert Indépendant*

Conformément à l'article 21 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, l'Expert Indépendant a été désigné par le conseil d'administration de Proximedia, moyennant l'accord de la FSMA.

Conformément à l'article 23 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, l'Expert Indépendant a dressé un rapport joint au présent Prospectus en Annexe 3.

4.5.2 *Conseil d'entreprise*

Ni Proximedia, ni l'Offrant ne sont dans l'obligation d'instituer un conseil d'entreprise. Conformément aux articles 42 et suivants de la Loi du 1er avril 2007, les membres du personnel de Proximedia et de l'Offrant ont été informés de l'Offre et de ses conditions, ainsi que du Mémoire en Réponse.

4.5.3 *Conditions de financement de l'Offre*

(a) Disponibilité des fonds nécessaires

Conformément à l'article 3 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, les fonds requis pour le paiement de toutes les Actions dans le cadre de l'Offre sont disponibles de manière irrévocable et inconditionnelle sous la forme d'un compte spécial bloqué au nom de l'Offrant et d'une lettre de crédit de Banque Degroof en date du 24 avril 2013.

(b) Détails du financement

Afin de financer l'Offre, l'Offrant a d'une part ouvert un compte spécial bloqué à son nom auprès de Banque Degroof pour un montant d'un million euros (€ 1.000.000,00).

D'autre part, l'Offrant a conclu un contrat de crédit avec Banque Degroof, dans le cadre duquel Banque Degroof mettra à la disposition de l'Offrant un crédit-pont de deux millions cinq cent mille euros (€ 2.500.000,00) et un crédit à terme de sept millions huit cent et cinq mille euros (€ 7.805.000,00).

L'Offrant peut utiliser ces crédits, en une ou plusieurs fois, à la date à laquelle le prix des Actions proposées doit être payé.

Afin de garantir les obligations qui lui incombent dans le cadre de ces crédits, l'Offrant constituera un gage sur les Actions qu'il détient et détiendra dans Proximedia. Proximedia n'a pas octroyé de garantie ou de sûreté pour ces crédits.

L'Offrant devra rembourser le financement par remontées de dividendes de Proximedia. Le crédit-pont sera notamment remboursé par l'Offrant au moyen du dividende de EUR 1,50, qui sera mis en paiement après la clôture de l'Offre.

L'Offrant croit qu'une telle distribution de bénéfices ne fait pas obstacle à la politique d'investissement normale de Proximedia.

4.5.4 ***Droit applicable***

La présente Offre est régie par le droit belge et plus particulièrement par la Loi du 1er avril 2007 et par l'Arrêté Royal du 27 avril 2007. Tout litige relatif à la présente Offre relève de la compétence exclusive de la Cour d'appel de Bruxelles

4.6 **Conventions susceptibles d'avoir une incidence substantielle sur l'évaluation de l'Offre, son déroulement ou son issue**

Il est renvoyé au Paragraphe 4.1.1.

5. RÉGIME FISCAL DE L'OFFRE

Ce chapitre contient un résumé de certaines considérations fiscales qui, à la date du présent Prospectus, sont applicables en vertu du droit belge au transfert des Actions et qui n'a pas pour objectif de constituer une description exhaustive de toutes les considérations fiscales qui pourraient s'avérer importantes dans le cadre d'une décision de proposer des Actions dans le cadre de l'Offre. Ce chapitre ne traite pas des règles particulières, telles que les considérations relatives aux droits patrimoniaux et aux droits de successions au niveau fédéral ou régional belge ou des règles fiscales pouvant être applicables à des catégories particulières de détenteurs d'instruments financiers. Ce chapitre ne peut dès lors s'appliquer à des questions qui ne sont pas traitées ici. Pour les conséquences personnelles, y compris des conséquences transfrontalières, chaque Détenteur d'Actions doit consulter son propre conseiller fiscal. Ce résumé se fonde sur les lois, la réglementation et les conventions fiscales en vigueur en Belgique à la date du présent Prospectus et qui peuvent toutes être modifiées, avec ou sans effet rétroactif. Les lois fiscales issues d'autres juridictions que celle de la Belgique ne sont pas traitées ni prises en compte dans le présent résumé, en ce compris les circonstances individuelles d'un Détenteur d'Actions. Le résumé ci-dessous n'est pas destiné et ne peut être interprété comme un avis fiscal.
Aux fins de ce résumé, (i) « personne physique belge » signifie toute personne physique sujette à l'impôt belge des personnes physiques (à savoir une personne physique qui a établi son domicile ou le siège de sa fortune en Belgique ou les personnes physiques assimilées aux fins du droit fiscal belge) ; (ii) « société belge » signifie toute société sujette à l'impôt sur les sociétés belge (à savoir une société dont le siège social, le principal établissement ou le siège de direction effective se situe en Belgique) ; et (iii) « personne morale belge » signifie toute personne morale sujette à l'impôt belge des personnes morales (à savoir une personne morale autre qu'une société sujette à l'impôt des sociétés, dont le siège social, le principal établissement ou le siège de direction effectif se trouve en Belgique) ; (iv) « personnes physiques ou sociétés non résidentes » désigne toute personne physique société ou personne morale qui n'est pas soumise à l'impôt belge des personnes physiques ou à l'impôt belge des sociétés.

5.1 Plus-values et moins-values suite à la cession d'Actions

5.1.1 *Personnes physiques belges*

Les plus-values d'opérations sur valeurs mobilières qui s'inscrivent dans le cadre de la gestion normale du patrimoine privé, ne sont en principe pas imposables dans le chef d'une personne physique qui n'a pas investi dans ces valeurs mobilières à titre professionnel.

Les plus-values sur Actions qui font partie d'une participation importante (plus de 25 % des droits dans la Société, détenues à un moment quelconque durant les cinq dernières années directement ou indirectement par le cédant ou un membre de sa famille) réalisées à l'occasion d'une cession à titre onéreux à une personne morale résidente hors de l'Espace Economique Européen, sont en principe soumises à un impôt de 16,5 % (à augmenter des impôts locaux complémentaires en faveur des agglomérations et des communes qui varient généralement entre 6 et 9 % de l'impôt dû). Dans ce cas, ces plus-values doivent être déclarées dans la déclaration fiscale annuelle.

Si les plus-values sont le résultat d'opérations spéculatives ou qui ne relèvent pas de la gestion normale d'un patrimoine privé, elles sont imposées distinctement au taux de 33 % (à augmenter des impôts locaux complémentaires en faveur des

agglomérations et des communes, qui varient généralement entre 6 et 9 % de l'impôt dû).

Les moins-values sur Actions ne sont pas déductibles fiscalement, à moins qu'elles ne découlent d'opérations spéculatives et anormales, auquel cas elles peuvent être déduites des revenus réalisés à l'occasion de transactions spéculatives.

Ces personnes physiques belges sont invitées à consulter leurs conseillers fiscaux belges au sujet des conséquences de l'Offre.

5.1.2 ***Sociétés belges***

Les plus-values sur actions réalisées lors de la cession d'Actions de Proximedia sont en principe exonérées d'impôts, à condition que les Actions, au moment de leur cession, aient été détenues en pleine propriété pendant une période ininterrompue d'au moins un an, et que la société concernée soit une « petite société » au sens de l'article 15 du Code des sociétés. Les moins-values sur actions ne sont pas fiscalement déductibles.

Lorsque les actions n'ont pas été détenues en pleine propriété pendant une période ininterrompue d'au moins un an, les plus-values seront imposées à l'impôt des sociétés à un taux distinct de 25,75% (25%, majorée d'une surtaxe de 3 %).

Si cette période de détention est atteinte mais que la société n'est pas une « petite société » telle que définie ci-dessus, la plus-value réalisée sera taxée à 0,412% (0,4% majorée d'une taxation de 3%).

Lorsque les actions font partie d'un portefeuille commercial de sociétés soumises à l'Arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes annuels des établissements de crédit, des entreprises d'investissement et des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif, les plus-values sur actions sont assujetties au taux ordinaire de l'impôt des sociétés de 33,99%. Les moins-values sur actions sont dans ce cas fiscalement déductibles.

5.1.3 ***Personnes morales belges***

Les plus-values réalisées lors de la cession des Actions par des personnes morales belges sont généralement exonérées d'impôts et les moins-values ne sont pas fiscalement déductibles.

5.1.4 ***Personnes physiques ou sociétés non résidentes***

Les personnes physiques ou sociétés non résidentes ne sont, en principe, pas assujetties à l'impôt belge sur les revenus pour les plus-values réalisées lors de la cession des Actions, à moins que les Actions ne soient détenues dans le cadre d'une activité professionnelle exercée en Belgique par l'intermédiaire d'un établissement belge. Dans ce cas, les mêmes principes que ceux décrits pour les personnes physiques belges (qui possèdent des Actions à des fins professionnelles) ou les sociétés belges s'appliquent. Les personnes physiques non résidentes qui détiennent des Actions à des fins autres que professionnelles et qui ont établi leur résidence fiscale dans un pays avec lequel la Belgique n'a pas conclu de convention préventive de double imposition ou avec lequel la Belgique a conclu une convention préventive

de double imposition attribuant à la Belgique le droit d'imposer les plus-values sur les Actions, peuvent être assujetties à l'impôt en Belgique et ce, pour autant que les plus-values résultent de transactions considérées comme étant spéculatives ou ne relevant pas de la gestion normale de leur patrimoine privé, ou en cas de cession d'une participation importante dans une société belge telle que visée ci-dessus concernant le traitement fiscal de la cession des Actions par des personnes physiques belges. Ces personnes physiques non résidentes peuvent par conséquent être tenues d'introduire une déclaration d'impôts et doivent donc consulter leurs conseillers fiscaux belges au sujet des conséquences fiscales de l'Offre.

5.2 **Dividendes**

5.2.1 ***Personnes physiques belges***

Pour les résidents n'ayant pas investi dans les Actions à titre professionnel, un précompte mobilier de 25% est retenu sur le montant brut des dividendes. Ce précompte est dit "libératoire" et ce revenu ne doit pas être déclaré.

Toutefois, lorsque la globalisation s'avère plus avantageuse, ces résidents peuvent choisir de reprendre ces dividendes dans leur déclaration à l'impôt des personnes physiques. Ils seront alors en principe taxés à des taux distincts équivalents aux taux de précompte mobilier sauf, si cet impôt est supérieur, à l'impôt qui résulterait d'une taxation globalisée avec les autres revenus aux taux progressifs habituels. Dans l'un et l'autre cas, le précompte mobilier est en principe imputable sur l'impôt et, le cas échéant, remboursable.

Pour les résidents ayant investi dans les Actions à titre professionnel, les dividendes perçus seront taxés au taux progressif de l'impôt sur les revenus (y compris les impôts locaux complémentaires en faveur des agglomérations et des communes (qui varient généralement entre 6 et 9 % de l'impôt dû)). Le précompte mobilier est en principe imputable sur l'impôt et, le cas échéant, remboursable, si (i) le contribuable détient, au moment du paiement ou d'attribution des dividendes, les Actions en pleine propriété et (ii) la distribution des dividendes ne donne pas lieu à une diminution de valeur, une moins-value ou une réduction de valeur sur les Actions. Cette dernière condition ne s'applique pas si l'investisseur prouve avoir détenu les Actions en pleine propriété pendant une période ininterrompue de douze mois avant l'attribution des dividendes.

5.2.2 ***Sociétés belges***

Pour les sociétés résidentes, les dividendes seront en principe taxés au taux de l'impôt des sociétés résidentes de 33,99 %, en ce compris la cotisation complémentaire de crise de 3 %, à moins que la Société ne soit soumise aux taux réduits à l'impôt des sociétés.

Le précompte mobilier est en principe imputable sur l'impôt et, le cas échéant, remboursable, si (i) le contribuable détient, au moment du paiement ou d'attribution des dividendes, les Actions en pleine propriété et (ii) la distribution des dividendes ne donne pas lieu à une diminution de valeur, une moins-value ou une réduction de valeur sur les Actions. Cette dernière condition ne s'applique pas si l'investisseur prouve avoir détenu les Actions en pleine propriété pendant une période ininterrompue de douze mois avant l'attribution des dividendes.

Les dividendes payés ou attribués à une société résidente seront exonérés du précompte mobilier, à la condition que celle-ci détienne, au moment de la distribution des dividendes, au moins 10 % du capital social de la Société pour une période ininterrompue d'au moins un an et, en outre, que la société résidente fournisse à la Société ou à son agent payeur un certificat relatif à son statut de société résidente et au fait qu'elle a détenu 10 % du capital pour une période ininterrompue d'un an. La société résidente détenant une participation d'au moins 10 % dans le capital de la Société pendant moins d'un an, peut obtenir que la Société retienne le précompte à titre temporaire sans le verser au Trésor à condition de prouver son statut de résident et la date d'acquisition de la participation. Dès que la période de un an sera atteinte, la société résidente recevra le montant du précompte mobilier retenu temporairement.

Les dividendes payés ou attribués par Proximedia à une société résidente sont en principe déductibles de la base imposable de l'impôt des sociétés à raison de 95 % du montant reçu, à condition que la société bénéficiaire détienne dans le capital de la société distributrice une participation, au moment de l'attribution ou de la mise en paiement du dividende, de 10 % au moins, ou dont la valeur d'investissement atteigne au moins deux millions cinq cent mille euros (€ 2.500.000). En outre, les Actions doivent avoir été détenues en pleine propriété pendant une période ininterrompue d'au moins un an. Ces conditions ne s'appliquent pas aux dividendes perçus par des sociétés d'investissement remplissant certaines conditions.

5.2.3 ***Personnes morales belges***

Les dividendes sont, en principe, soumis au prélèvement d'un précompte mobilier belge de 25%. Cette retenue constitue l'imposition définitive pour le contribuable.

5.2.4 ***Personnes physiques ou sociétés non résidentes***

Sauf exonération particulière, le précompte mobilier sera en règle retenu sur le montant des dividendes payés ou attribués à des personnes physiques et sociétés non-résidentes. Ce précompte mobilier sera en principe l'unique impôt payé en Belgique sur les dividendes par les contribuables non-résidents qui n'ont pas acquis les Actions par le biais d'une base fixe ou d'un établissement stable en Belgique.

Si les Actions sont acquises par un non-résident pour les besoins d'une activité professionnelle exercée en Belgique, le bénéficiaire doit déclarer tous les dividendes perçus, lesquels seront assujettis à l'impôt des non-résidents personnes physiques ou sociétés. Le précompte mobilier retenu à la source peut, en principe, être imputé sur l'impôt des non-résidents personnes physiques ou sociétés, et pourra être remboursé, dans la mesure où le montant du précompte excède celui de l'impôt effectivement dû et à la condition que la distribution du dividende n'entraîne pas une diminution de valeur, une moins-value ou une réduction de valeur sur les Actions. Cette condition n'est pas applicable si : (i) la personne physique ou la société non résidente peut démontrer qu'elle a eu la pleine propriété des Actions pendant une période ininterrompue de douze mois précédents la date de la distribution des dividendes ou (ii) en ce qui concerne uniquement les sociétés non résidentes, si pendant cette période, les actions n'ont à aucun moment appartenu à un contribuable autre qu'une société résidente ou une société non résidente ayant investi ses Actions de manière ininterrompue dans un établissement belge. Les sociétés non résidentes peuvent bénéficier du régime des RDT sous les mêmes conditions que les sociétés résidentes

belge et ainsi déduire jusqu'à 95 % des dividendes de leurs bénéfices imposables à l'impôt des non-résidents.

Les non-résidents peuvent, en vertu de conventions fiscales bilatérales conclues entre le Royaume de Belgique et leur Etat de résidence, et si certaines conditions et formalités sont remplies, bénéficier d'une exonération, d'un remboursement ou d'une réduction de l'impôt perçu en Belgique (généralement une diminution du précompte mobilier à 15 %, 10 % ou 5 %, selon la convention fiscale).

En outre, conformément à la législation de l'Union Européenne, une société résidente de l'Union Européenne qui satisfait aux conditions posées par la directive mère filiale n° 90/435/CEE du 23 juillet 1990 telle que modifiée par la directive 2003/1123/CEE du 22 décembre 2003, est exonérée du précompte mobilier, à la condition que celle-ci détienne, au moment de la distribution des dividendes, au moins 10 % du capital social de la Société pour une période ininterrompue d'au moins un an et, en outre, que la société résidente de l'Union Européenne fournisse à la Société ou à son agent payeur un certificat relatif à son statut de société résidente de l'Union Européenne au sens de la directive précitée et au fait qu'elle a détenu 10 % du capital pour une période ininterrompue d'un an. La société résidente de l'Union Européenne détenant une participation d'au moins 10 % dans le capital de la Société pendant moins d'un an, peut obtenir que la Société retienne le précompte à titre temporaire sans le verser au Trésor à condition de prouver son statut de résident de l'Union Européenne au sens de la directive précitée et la date d'acquisition de la participation. Dès que la période de un an sera atteinte, la société résidente recevra le montant du précompte mobilier retenu temporairement

5.3 **Taxe sur les opérations de bourse**

Une taxe est prélevée sur les opérations boursières au taux de 0,25 % du prix d'achat sur toute rémunération en numéraire payée pour les Actions proposées dans le cadre de l'Offre par un intermédiaire professionnel. Cette taxe est cependant limitée à maximum sept cent quarante euros (€ 740) par transaction imposable et par partie. La taxe est due distinctement par chaque partie dans le cas d'une transaction de ce type, à savoir le vendeur (cédant) et l'acheteur (acquéreur) et sont chacune perçue par l'intermédiaire professionnel.

Cette taxe n'est pas due par :

a. les intermédiaires professionnels, tels que visés à l'article 2, 9° et 10° de la loi du 2 août 2002, agissant pour leur propre compte ;
b. les compagnies d'assurances, telles que visées à l'article 2, §1er de la loi du 9 juillet 1975 relative au contrôle des entreprises d'assurances, agissant pour leur propre compte ;
c. les institutions de retraite professionnelle, telles que visées à l'article 2, 1° de la loi du 27 octobre 2006 relative au contrôle des institutions de retraite professionnelle, agissant pour leur propre compte ;
d. les organismes de placement collectif, agissant pour leur propre compte ; et
e. les non-résidents, agissant pour leur propre compte.

L'Offrant assume la taxe sur les transactions boursières, due par les Détenteurs d'Actions.

ANNEXES

ANNEXE 1

FORMULAIRES D'ACCEPTATION POUR LES ACTIONS

Exemplaire destiné à l'établissement financier

FORMULAIRE D'ACCEPTATION DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION CONDITIONNELLE ET VOLONTAIRE EN ESPÈCES DES ACTIONS DE PROXIMEDIA PAR CYBER MEDIA GROUP

À REMETTRE AU PLUS TARD LE 21 juin 2013

Je soussigné(e) *(nom, prénom)*:

Domicilié(e) à (*adresse complète*) :

Déclare après avoir eu la possibilité de prendre connaissance de ce prospectus (le "Prospectus") qui a été publié par Cyber Media Group dans le cadre de son offre publique d'acquisition conditionnelle et volontaire en espèces des Actions de Proximedia (l'"Offre"), que :

(i) je cède à Cyber Media Group les actions suivantes que je détiens en pleine et libre propriété, contre paiement, selon les modalités et aux conditions du Prospectus : _____ (ou en toutes lettres: _____) Actions;

(ii) je désire que mon compte en banque portant le numéro ____-_____-____ ouvert auprès de la banque _____ soit crédité du prix correspondant pour les Actions mentionnées ci-dessus à la date de paiement mentionnée au Paragraphe 4.4.6 du Prospectus ;

(iii) si les Actions mentionnées ci-dessus sont nominatives, j'introduis auprès de la Banque Guichet une demande pour une déclaration de cession dans le registre des actions nominatives de Proximedia et donne l'autorisation à tout administrateur (mandaté) de Proximedia de signer cette déclaration en mon nom et pour mon compte ;

(iv) je sais que, pour être valable, ce Formulaire d'Acceptation doit être remis au plus tard le 21 juin 2013 avant 15h30 (heure de Bruxelles) auprès de la Banque Guichet, soit en personne soit via un autre établissement financier (conformément à ce qui a été établi au (iii)) ;

(v) je sais également que cette acceptation est sans frais pour les Détenteurs d'Actions qui déposent leurs Actions auprès de la Banque Guichet, que la taxe éventuelle sur les opérations de bourse liée à l'apport des Actions à l'Offre sera à charge de Cyber Media Group et que les frais dues à d'autres intermédiaires financiers auxquels j'ai fait appel sont à ma propre charge ; et

(vi) j'ai reçu toutes les informations nécessaire, pour pouvoir en connaissance de cause prendre une décision au sujet de l'Offre, que je suis pleinement conscient(e) de la légitimité de cette Offre et des risques qui y sont liés ,que je me suis informé sur les impôts que je pourrais devoir payer dans le cadre de la cession de mes Actions à Cyber Media Group et que, le cas échéant, je les supporterai entièrement.

Sauf indication contraire, les termes de ce Formulaire d'Acceptation ont la même signification que dans le Prospectus.

Fait en double exemplaire à (*lieu*) :

Le (*date*) :

Signature du vendeur Signature de l'établissement financier

Exemplaire destiné à l'actionnaire

FORMULAIRE D'ACCEPTATION DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION CONDITIONNELLE ET VOLONTAIRE EN ESPÈCES DES ACTIONS DE PROXIMEDIA SA PAR CYBER MEDIA GROUP SA

À REMETTRE AU PLUS TARD LE 21 juin 2013

Je soussigné(e) *(nom, prénom)*:

Domicilié(e) à (*adresse complète*) :

Déclare après avoir eu la possibilité de prendre connaissance de ce prospectus (le "Prospectus") qui a été publié par Cyber Media Group SA dans le cadre de son offre publique d'acquisition conditionnelle et volontaire en espèces des Actions de Proximedia SA (l'"Offre"), que :

(i) je cède à Cyber Media Group SA les actions suivantes que je détiens en pleine et libre propriété, contre paiement, selon les modalités et aux conditions du Prospectus :_____ (ou en toutes lettres: _____) Actions;

(ii) je désire que mon compte en banque portant le numéro ____-_____-____ ouvert auprès de la banque _____ soit crédité du prix correspondant pour les Actions mentionnées ci-dessus à la date de paiement mentionnée au Paragraphe 4.4.6 du Prospectus ;

(iii) si les Actions mentionnées ci-dessus sont nominatives, j'introduis auprès de la Banque Guichet une demande pour une déclaration de cession dans le registre des actions nominatives de Proximedia SA et donne l'autorisation à tout administrateur (mandaté) de Proximedia SA de signer cette déclaration en mon nom et pour mon compte ;

(iv) je sais que, pour être valable, ce Formulaire d'Acceptation doit être remis au plus tard le 21 juin 2013 avant 15h30 (heure de Bruxelles) auprès de la Banque Guichet, soit en personne soit via un autre établissement financier (conformément à ce qui a été établi au (iii)) ;

(v) je sais également que cette acceptation est sans frais pour les Détenteurs d'Actions qui déposent leurs Actions auprès de la Banque Guichet, que la taxe éventuelle sur les opérations de bourse liée à l'apport des Actions à l'Offre sera à charge de Cyber Media Group SA et que les frais dues à d'autres intermédiaires financiers auxquels j'ai fait appel sont à ma propre charge ; et

(vi) j'ai reçu toutes les informations nécessaire, pour pouvoir en connaissance de cause prendre une décision au sujet de l'Offre , que je suis pleinement conscient(e) de la légitimité de cette Offre et des risques qui y sont liés, que je me suis informé sur les impôts que je pourrais devoir payer dans le cadre de la cession de mes Actions à Cyber Media Group SA et que, le cas échéant, je les supporterai entièrement.

Sauf indication contraire, les termes de ce Formulaire d'Acceptation ont la même signification que dans le Prospectus.

Fait en double exemplaire à (*lieu*) :

Le (*date*) :

Signature du vendeur Signature de l'établissement financier

ANNEXE 2

MÉMOIRE EN RÉPONSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROXIMEDIA

MÉMOIRE EN RÉPONSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROXIMEDIA

concernant

L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION VOLONTAIRE ET CONDITIONNELLE

CONTRE ESPÈCES

EVENTUELLEMENT SUIVIE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE REPRISE

par

CYBER MEDIA GROUP

portant sur l'intégralité des Actions, non encore détenues par l'Offrant, émises par

PROXIMEDIA

24/05/2013

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le 25 avril 2013, CYBER MEDIA GROUP, société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 127 rue de Mühlenbach, à L-2168 Luxembourg (ci-après indifféremment « **CYBER MEDIA GROUP** » ou l' « **Offrant** »), a informé l'Autorité des services et marchés financiers (ci-après la « **FSMA** ») qu'elle se proposait d'effectuer une offre publique d'acquisition volontaire et conditionnelle en espèces (ci-après l' « **Offre** ») portant sur l'intégralité des Actions, non encore détenues par CYBER MEDIA GROUP, de PROXIMEDIA, société anonyme de droit belge ayant son siège social 116 boulevard de l'Humanité, à 1070 Bruxelles, Belgique, inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0468.561.072 (ci-après « **PROXIMEDIA** ») et que cette Offre pourrait éventuellement être suivie d'une offre de reprise.

Conformément aux articles 20 et suivants de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, le conseil d'administration de PROXIMEDIA a désigné GONEXT, société anonyme de droit belge ayant son siège social 40 rue Joseph Wybran, à 1070 Bruxelles, Belgique et inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0889.053.005, comme expert indépendant moyennant l'accord de la FSMA. Le 23 mai 2013, GONEXT (ci-après l' « **Expert Indépendant** ») a remis son rapport à CYBER MEDIA GROUP et au conseil d'administration de PROXIMEDIA (ci-après le « **Rapport de l'Expert Indépendant** »).

Le 26 avril 2013, la FSMA a publié un avis concernant l'Offre conformément à l'article 7 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition (ci-après l' « **Arrêté Royal du 27 avril 2007** »).

Le 26 avril 2013, la FSMA a transmis au conseil d'administration de PROXIMEDIA le projet de prospectus établi par CYBER MEDIA GROUP (ci-après le « **Projet de Prospectus** »). Le 3 mai 2013, le conseil d'administration de PROXIMEDIA a informé la FSMA qu'il était d'avis que le Projet de Prospectus ne contenait pas de lacunes, ni ne contenait d'informations susceptibles d'induire en erreur les Détenteurs d'Actions.

Le conseil d'administration de PROXIMEDIA s'est ensuite réuni le 24 mai 2013 en vue d'établir le présent mémoire en réponse (ci-après le « **Mémoire en Réponse** ») conformément aux articles 22 à 30 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (ci-après la « **Loi du 1er Avril 2007** ») et aux articles 26 à 29 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007. Ce Mémoire en réponse a été établi sur la base de la dernière version du projet de Prospectus datée du 26 avril 2013 telle que jointe en annexe au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de PROXIMEDIA du 24 mai 2013 (ci-après le « **Prospectus** »), sans préjudice de tout complément que le texte du Prospectus, une fois approuvé par la FSMA, justifierait le cas échéant.

Tous les membres du conseil d'administration de PROXIMEDIA étaient présents ou représentés lors de cette réunion.

1.2. Définitions

Sauf disposition contraire dans ce Mémoire en Réponse, les mots et expressions utilisés avec une première lettre en majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus.

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROXIMEDIA

A la date de ce Mémoire en Réponse, le conseil d'administration de PROXIMEDIA se compose comme suit :

Administrateurs	Représentant permanent	Date de fin du mandat
Fabrice WUYTS	/	25/05/2018
Eric GLACHANT	/	25/05/2018
Lionel GIOT	/	25/05/2018
CYBER MEDIA GROUP	Daniel DE MEUR	25/05/2018
Pascal MUSCH	/	27/05/2016
Dominique MANGIATORDI	/	30/05/2014

Sa présidence est assurée par Monsieur Fabrice WUYTS.

3. DESCRIPTION DE L'OFFRE

L'Offre porte sur l'ensemble des 706.332 actions de PROXIMEDIA (dont 800 actions propres) qui ne sont pas encore en la possession de CYBER MEDIA GROUP.

CYBER MEDIA GROUP détient actuellement 64,98 % des actions émises par PROXIMEDIA. L'offre portera donc sur 35,02 % des actions de PROXIMEDIA. Fabrice WUYTS et Banque DEGROOF, qui détiennent respectivement 15,94% et 9,53% des actions de PROXIMEDIA, ont chacun(e) confirmé leur intention d'apporter leurs actions de PROXIMEDIA à l'Offre.

L'Offre prévoit un prix en espèces de 16,00 EUR par action, étant entendu qu'il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de PROXIMEDIA qui se tiendra le 31 mai 2013 d'affecter une partie du bénéfice distribuable à l'attribution d'un dividende d'un euro cinquante (1,50 EUR) par action et de ne mettre celui-ci en paiement qu'après la clôture de l'Offre ou de réouverture de l'Offre s'il y en a une. Les Actions seront cédées avec tous leurs accessoires, y compris le droit aux dividendes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012.

L'Offre est soumise aux conditions suspensives suivantes, acceptées par la FSMA:

(i) suite à l'Offre, CYBER MEDIA GROUP détiendra au moins 95% des actions qui représentent le capital social de PROXIMEDIA; et

(ii) l'absence de survenance, à tout moment après la date d'annonce de l'Offre et avant la date de

l'annonce des résultats de la période d'acceptation initiale (les deux dates comprises), de tout fait, circonstance ou omission, hors du contrôle de l'Offrant, à la fin de la période d'acceptation initiale entraînant, ou raisonnablement susceptible d'entraîner (dans ce dernier cas, pour autant que cette probabilité soit confirmée par un expert indépendant), seul ou collectivement avec tout autre fait, circonstance ou omission un impact négatif de plus de 3.000.000,00 (trois millions) d'euros (après impôts) sur les actifs nets consolidés de PROXIMEDIA ou de plus de 2.000.000,00 (deux millions) d'euros sur le résultat opérationnel (EBIT) consolidé PROXIMEDIA, indépendamment du fait que ce fait, cette circonstance ou cette omission a eu un impact sur la valeur boursière de PROXIMEDIA.

Les conditions suspensives mentionnées ci-dessus, sont au bénéfice exclusif de CYBER MEDIA GROUP, qui peut y renoncer complètement ou partiellement.

CYBER MEDIA GROUP s'est par ailleurs réservé le droit, pour autant que toutes les conditions requises soient remplies, de procéder à une offre de reprise au sens des articles 42 et suivants de l'arrêté royal précité et de l'article 513 du Code des sociétés.

4. ANALYSE DU PROSPECTUS ET EVALUATION DE L'OFFRE

Sur la base du Prospectus et du Rapport de l'Expert Indépendant, le conseil d'administration de PROXIMEDIA a, conformément à l'article 28, §1er,1° et 2° de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, examiné :

- les répercussions de la mise en œuvre de l'Offre sur l'ensemble des intérêts de PROXIMEDIA, des Détenteurs d'Actions, des créanciers et du personnel, en ce compris l'emploi ; et
- les plans stratégiques de CYBER MEDIA GROUP pour PROXIMEDIA et ses répercussions probables sur les résultats de celle-ci, ainsi que sur l'emploi et les sites d'activité de PROXIMEDIA, tels que mentionnés dans le Prospectus.

L'avis du conseil d'administration sur ces points est repris ci-après.

4.1. Répercussion de la mise en œuvre de l'Offre sur les intérêts des Détenteurs d'Actions

CYBER MEDIA GROUP propose un prix de seize euros (€ 16,00) en espèces par Action, étant expressément entendu qu'il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de PROXIMEDIA qui se tiendra le 31 mai 2013 d'affecter une partie du bénéfice distribuable à l'attribution d'un dividende d'un euro cinquante (1,50 EUR) par Action et de ne mettre celui-ci en paiement qu'après la clôture de l'Offre ou de réouverture de l'Offre s'il y en a une.

Les Actions apportées à l'Offre seront donc cédées par les Détenteurs d'Actions à CYBER MEDIA GROUP avec tous leurs accessoires, y compris le droit aux dividendes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012.

Le conseil d'administration a pris connaissance de la justification du Prix de l'Offre, telle qu'exposée en détails au Paragraphe 4.2.3 du Prospectus, qui a été fixé par CYBER MEDIA GROUP sur la base des trois méthodes d'évaluation suivantes :

- Cours de l'action par le passé ;

- Actualisation des flux de trésorerie opérationnels disponibles futurs ;

- Primes offertes dans le passé lors d'offres publiques d'acquisition de sociétés belges.

Le conseil d'administration a par ailleurs pris connaissance de l'évaluation de l'Expert Indépendant, telle que reprise dans le Rapport de l'Expert Indépendant, dont la conclusion est la suivante :

« En conclusion, l'application de la méthode d'évaluation basée sur les cash flows libres futurs dans le cadre de l'offre publique d'acquisition actuellement envisagée nous amène à une évaluation par action Proximedia se situant dans une fourchette entre 15,3 et 18,4 euros, avec un point d'équilibre à 16,77 euros.
L'évaluation sur base de multiples d'EBITDA des sociétés cotées faisant partie de l'indice BEL SMALL CAP donne un résultat de 17,2 eur par action.
Au vu des remarques préalablement exprimées concernant le manque de liquidité des actions Proximedia cotées sur le Marché Libre d'Euronext, nous ne privilégions pas les méthodes basées sur les cours boursiers et primes d'OPA historiques.

Notre avis privilégie l'analyse basée sur l'actualisation des cash flows libres par rapport à celle des multiples dont les résultats, certes intéressants, sont à prendre avec certaines réserves vu qu'ils prennent en considération des données de sociétés de l'indice BEL SMALL CAP qui rassemble un ensemble de sociétés de secteurs différents. En conclusion, le prix proposé par l'Offrant de 16 euros par action Proximedia ne nous paraît pas déraisonnable puisqu'il se situe dans la fourchette de nos estimations basées sur la méthode d'actualisation des cash flows libres. Il est cependant inférieur au point d'équilibre de 16,77 eur par action obtenu par la méthode des cash flows libres.

Il représente une prime de 4,6 % par rapport à la valeur <u>minimum</u> de notre fourchette d'évaluation, des décotes de 4,6 % par rapport au point d'équilibre de notre fourchette et de 13,0 % par rapport à la valeur <u>maximum</u> de notre fourchette d'évaluation. »

Sur la base des éléments qui précèdent, et tout particulièrement du fait que le Prix de l'Offre se situe dans la fourchette d'évaluation telle que définie par l'Expert Indépendant, le conseil d'administration est d'avis que le Prix de l'Offre est acceptable et que l'Offre est conforme à l'intérêt des Détenteurs d'Actions. Il parait opportun d'ajouter que le peu d'intérêt manifesté sur le Marché libre à l'égard de l'action PROXIMEDIA et l'importance que présente le contrat de liquidité dans l'évolution du cours de bourse ces dernières années indiquent qu'il serait probablement difficile pour les détenteurs d'actions de trouver acquéreur pour l'ensemble de leurs actions à un meilleur prix sur le marché.

4.2. <u>Répercussion de la mise en œuvre de l'Offre sur les intérêts des créanciers de PROXIMEDIA</u>

Le conseil d'administration estime qu'il n'y a pas de raison de croire que l'Offre pourrait compromettre les intérêts des créanciers de PROXIMEDIA.

4.3. <u>Répercussion de la mise en œuvre de l'Offre sur les intérêts du personnel de PROXIMEDIA et de l'emploi</u>

Le conseil d'administration note qu'il est confirmé par CYBER MEDIA GROUP, au Paragraphe 4.2.8 du Prospectus, que :

« L'Offrant n'a pas l'intention à l'heure actuelle de modifier ou de restructurer les activités de PROXIMEDIA. Plus particulièrement, l'Offrant n'a pas l'intention concrète de vendre ou de restructurer les filiales actuelles de PROXIMEDIA, en dehors des décisions qui pourraient être prises au niveau des filiales françaises et américaines dont l'arrêt du développement des activités a été décidé en 2012.

A cet égard et vu que les filiales françaises et américaines n'occupent plus de salariés, l'Offre n'aura aucune influence sur les intérêts des travailleurs, les conditions de travail ou l'emploi en tant que tel »

Par conséquent, le conseil d'administration de PROXIMEDIA n'a pas de raison de croire que l'Offre est contraire aux intérêts des travailleurs de PROXIMEDIA ou de l'emploi.

4.4. Projets stratégiques de CYBER MEDIA GROUP – Intérêts de PROXIMEDIA

Il résulte notamment du Paragraphe 4.2.7 du Prospectus que l'objectif de l'Offre lancée par CYBER MEDIA GROUP est double :

- d'une part, renforcer le contrôle que l'Offrant détient actuellement dans PROXIMEDIA ; et
- d'autre part, obtenir la radiation de la cotation de PROXIMEDIA.

CYBER MEDIA GROUP indique en effet être convaincue que le futur de PROXIMEDIA passe par un actionnariat stable à long terme et considère que la cotation de PROXIMEDIA ne serait plus un instrument utile pour augmenter le capital, financer des acquisitions ou intéresser des collaborateurs au moyen de plans d'options sur actions.

Il résulte, toujours du Paragraphe 4.2.7 du Prospectus, que :

- la participation détenue par CYBER MEDIA GROUP dans PROXIMEDIA demeurera l'élément d'actif le plus important de CYBER MEDIA GROUP ; et
- CYBER MEDIA GROUP n'a pas l'intention de modifier ou de restructurer les activités de PROXIMEDIA ou, plus particulièrement, d'intention concrète de vendre ou de restructurer les filiales actuelles de PROXIMEDIA (en dehors des décisions qui pourraient être prises au niveau des filiales françaises et américaines dont l'arrêt du développement des activités a été décidé en 2012).

Il résulte par ailleurs du Paragraphe 4.5.3 du Prospectus que le financement de l'Offre sera assuré par CYBER MEDIA GROUP sans que PROXIMEDIA ne soit tenue de conférer des garanties ou sûretés pour les crédits contractés à cette fin par CYBER MEDIA GROUP. Il en résulte également que même si ces crédits seront remboursés par des remontées de dividendes de PROXIMEDIA, CYBER MEDIA GROUP juge qu'une telle distribution de bénéfices ne fera cependant pas obstacle à la politique d'investissement normale de PROXIMEDIA.

Compte tenu de ce qui précède, le conseil d'administration estime que l'Offre n'est pas contraire aux intérêts de PROXIMEDIA et, plus généralement, de toutes ses parties prenantes.

5. DECLARATIONS D'INTENTION

A la date de ce Mémoire en Réponse, les Actions suivantes sont détenues par les membres du conseil d'administration de PROXIMEDIA ou des personnes qu'ils représentent en fait :

Administrateurs	**Nombre d'Actions**	**Pourcentage**
Fabrice WUYTS :	321.549	15,94%
Eric GLACHANT :	4.000	0,20%
Lionel GIOT :	3.500	0,17%
CYBER MEDIA GROUP :	1.310.390	64,98%
Pascal MUSCH :	13.650	0,68 %
Dominique MANGIATORDI :	1	0,0000005%

Fabrice WUYTS détient à ce jour 321.549 Actions, qui représentent 15,94% du capital social de PROXIMEDIA. Ainsi que plus amplement exposé au Paragraphe 4.1.1 du Prospectus, Fabrice WUYTS s'est engagé par une convention conclue le 22 avril 2013 à apporter ses 321.549 Actions à l'Offre.

Eric GLACHANT détient à ce jour 4.000 Actions, qui représentent 0,2% du capital social de PROXIMEDIA. Eric GLACHANT a déclaré au conseil d'administration qu'il apporterait ses actions à l'Offre.

Lionel GIOT détient à ce jour 3.500 Actions, qui représentent 0,17% du capital social de PROXIMEDIA. Lionel GIOT a déclaré au conseil d'administration qu'il apporterait ses actions à l'Offre.

CYBER MEDIA GROUP contrôle PROXIMEDIA dont elle détient à ce jour 1.310.390 Actions, qui représentent 64,98% du capital social de PROXIMEDIA. Comme exposé au point 3 de ce Mémoire en Réponse, les Actions détenues par CYBER MEDIA GROUP ne font pas l'objet de l'Offre et ne seront donc pas cédées dans le cadre de celle-ci.

Pascal MUSCH détient à ce jour 13.650 Actions, qui représentent 0,68 % du capital social de PROXIMEDIA. Pascal MUSCH a déclaré au conseil d'administration qu'il n'apporterait en principe pas ses actions à l'Offre. Toutefois, Monsieur Musch a indiqué qu'il s'engagerait à présenter les Actions qu'il détient si cette présentation était nécessaire à la réalisation de la condition visée à l'article 4.2.4. du prospectus. Monsieur Musch est administrateur exécutif. Il considère que l'offre est conforme à l'intérêt de PROXIMEDIA et de ses actionnaires mais, en raison de sa fonction exécutive, souhaite rester associé à PROXIMEDIA et à ses résultats. Il ne souhaite toutefois pas que cette prise de position puisse entraver le bon déroulement de l'offre et s'est engagé à céder ses Actions dans le cadre de l'offre si cette cession est nécessaire à la réalisation du seuil (visé à l'article 4.2.4 du prospectus) qui conditionne la bonne fin de l'offre[1].

[1] Le Prospectus (article 4.2.4) soumet l'Offre aux conditions suivantes :

(a) suite à l'Offre, l'Offrant détiendra au moins 95% des Actions ;

(b) l'absence, au cours de la période préalable à la date d'annonce des résultats de la Période d'Acceptation, de survenance d'un Material Adverse Change.

Dominique MANGIATORDI détient une (1) Action de PROXIMEDIA. Dominique MANGIATORDI a déclaré au conseil d'administration qu'il apporterait son action à l'Offre.

Le conseil d'administration déclare enfin que PROXIMEDIA détient, à la date de ce Mémoire en Réponse, 800 actions propres représentant 0,04% du capital social de PROXIMEDIA. Ces actions font l'objet de l'Offre et seront apportées dans le cadre de l'Offre.

6. APPLICATION DES CLAUSES D'AGREMENT ET DE PREEMPTION

Les statuts de PROXIMEDIA ne contiennent aucune clause d'agrément, ni de clause de préemption, susceptibles de s'appliquer à la cession des Actions visées par l'Offre.

7. INFORMATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE

PROXIMEDIA n'a pas l'obligation de constituer un conseil d'entreprise. Conformément aux articles 42 et suivants de la Loi du 1er avril 2007, le conseil d'administration de PROXIMEDIA a informé les membres du personnel de PROXIMEDIA de l'annonce de l'Offre et de ses conditions.

8. DISPOSITIONS GENERALES

8.1. Personnes responsables

PROXIMEDIA, représenté par son conseil d'administration dont la composition est décrite au point 2 de ce Mémoire en Réponse, est responsable des informations contenues dans ce Mémoire en Réponse.

Les personnes responsables des informations contenues dans ce Mémoire en Réponse, telles qu'identifiées ci-dessus, déclarent qu'à leur connaissance, les informations contenues dans ce Mémoire en Réponse sont conformes à la réalité, et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. PROXIMEDIA et son conseil d'administration n'acceptent aucune autre responsabilité en rapport avec ce Mémoire en Réponse et/ou le Prospectus.

8.2. Approbation du Mémoire en Réponse par la FSMA

Conformément à l'article 28, § 3 de la Loi du 1er avril 2007, la version officielle établie en langue française de ce Mémoire en Réponse a été approuvée par la FSMA le 31 mai 2013. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité ou de la qualité de l'Offre.

8.3. Langues

Une traduction en néerlandais de ce Mémoire en Réponse est disponible. En cas de divergence entre la traduction en néerlandais de ce Mémoire en Réponse et de sa version officielle établie en français, la version officielle établie en français primera.

PROXIMEDIA est responsable de la concordance des différentes versions de ce Mémoire en Réponse, laquelle a été vérifiée.

Ces conditions sont stipulées exclusivement en faveur de l'Offrant, lequel se réserve le droit d'y renoncer en tout ou en partie.S'il n'est pas satisfait à une quelconque des conditions précitées, l'Offrant communiquera sa décision de renoncer ou non à la condition concernée au plus tard au moment de la publication des résultats de la Période d'Acceptation initiale

8.4. Disponibilité du Mémoire en Réponse

Ce Mémoire en Réponse est joint en Annexe 2 au Prospectus qui (a) est tenu gratuitement à la disposition du public sous la forme d'un document imprimé disponible aux guichets de Banque Degroof, situés 44 rue de l'Industrie à 1040 Bruxelles, Belgique et (b) pourra être consulté sur le site Internet de Banque Degroof (www.degroof.be) et, à titre purement informatif, sur le site de PROXIMEDIA dédié aux investisseurs (www.PROXIMEDIAgroup.com).

Les Détenteurs d'Actions peuvent enfin obtenir sans frais une copie imprimée de ce Mémoire en Réponse en adressant une simple demande écrite en ce sens par courrier ordinaire à PROXIMEDIA, à l'adresse de son siège administratif sis à 1620 Drogenbos, Boulevard de l'Humanité, 237.

Fait le 24 mai 2013.

ANNEXE 3

RAPPORT DE L'EXPERT INDÉPENDANT

GO›NEXT

23/05/2013



Rapport de l'expert indépendant

© GoNext SA

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Déclaration d'indépendance de GoNext SA	6
3.	Description des travaux effectués, délimitation du périmètre de la mission, rémunération perçue	8
4.	Méthodes de valorisation étudiées par GoNext	12
5.	Détail de la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres	14
6.	Autres éléments à prendre en considération	23
7.	Synthèse des résultats des différentes méthodes d'évaluation	32
8.	Analyse du Prix proposé par l'Offrant	35

© GoNext SA

1. Introduction

© GoNext SA

1. Introduction

- En date du 14/03/2013, la société anonyme de droit Luxembourgeois Cyber Media Group (ci-après « l'Offrant ») a annoncé sa décision de principe de lancer une Offre Publique d'Acquisition volontaire et conditionnelle (ci-après « **l'Offre** ») portant sur l'intégralité des actions de Proximedia, une société anonyme de droit belge ayant son siège social Boulevard de l'Humanité 116 à 1070 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 468.561.072 (ci-après la **« Société »**), qu'elle ne détient pas encore (ci-après « **l'Opération** »).
  Les actions Proximedia sont cotées sur le Marché Libre de Nyse Euronext Brussels sous le code ISIN BE0003824415 (ci-après les « **Actions** »).

- L'Offre émanant d'un offrant exerçant déjà le contrôle sur la société cible, les articles 20 à 23 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 sont d'application. Ceux-ci prévoient la rédaction d'un rapport par un expert indépendant désigné par les administrateurs indépendants de la société cible. Dans le cas présent et en l'absence d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration de la Société, la désignation de GoNext en tant qu'expert indépendant a fait l'objet d'une approbation préalable par l'Autorité des Services et Marches Financiers (la FSMA).

- Dans ce cadre, GoNext a procédé à la rédaction du présent rapport comprenant les éléments prévus à l'Article 23 §1 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, à savoir :
  - Une déclaration d'indépendance de GoNext en tant qu'expert indépendant vis-à-vis de l'Offrant, de la Société cible et des autres parties liées
  - Une description des travaux effectués par GoNext, des moyens mis en œuvre et des contacts pris avec la Société, l'Offrant et ses conseillers
  - Une analyse de valorisation détaillée de la Société incluant un descriptif des méthodes de valorisation utilisées, les hypothèses sous-jacentes, les sources utilisées et les résultats obtenus des diverses méthodes de valorisation utilisées.
  - Une analyse de l'Offre proposée par l'Offrant

© GoNext SA

1. Introduction (suite)

- Aux fins de réaliser sa mission, GoNext a reçu le projet de prospectus rédigé par l'Offrant en date du 3 avril 2013

- L'évaluation de Proximedia par GoNext est réalisée à la date du 14 mars 2013.

- Le présent rapport de GoNext sera repris intégralement dans le projet de prospectus définitif qui sera soumis à la FSMA.

© GoNext SA

2. Déclaration d'indépendance de GoNext SA

© GoNext SA

2. Déclaration d'indépendance de GoNext

Dans le cadre de sa mission d'expert indépendant, GoNext déclare :

- avoir agit en toute indépendance de l'Offrant, de la Société et/ou des sociétés qui leur sont liées ;
- avoir respecté les dispositions de l'article 22 de l'Arrêté Royal ;
- ne pas se trouver dans une situation telle que décrite aux paragraphes 1 et 2 du même article.

Nous déclarons par ailleurs que GoNext :

- n'est ni commissaire ou expert comptable des offrants, de la société visée ou des sociétés qui leur sont liées ;
- n'a pas de lien avec les commissaires ou les experts comptables susvisés au sens de l'article 133, § 4, du Code des Sociétés ;
- n'est pas rémunérée par les offrants, la société visée ou les sociétés qui leur sont liées pour une autre mission effectuée dans la cadre de l'opération ;
- n'est ni dans une situation de dépendance, ni de conflit d'intérêts ;
- n'a pas de lien juridique ou capitalistique avec les offrants, la société visée, les sociétés qui leur sont liées ou leurs conseils ;
- ne percevra pas un intérêt pécuniaire, autre que celui résultant de sa mission, dans le succès de l'opération ;
- n'a pas accompli, au cours des deux années précédant le dépôt de l'avis annonçant l'offre, une autre mission pour le compte des offrants, de la société visée ou des sociétés qui leur sont liées ;
- ne présente aucune créance ou dette envers les offrants, la société visée ou les sociétés qui leur sont liées.

© GoNext SA

3. Description des travaux effectués, limitation du périmètre de la mission, rémunération perçue

© GoNext SA

Les 3 associés actifs de GoNext mais également la société Eebic, partenaire de GoNext, par le biais de certains de ses consultants spécialisés, ont contribué à la rédaction du présent rapport.

Entre le 13 mars 2013 et le 22 avril 2013, les tâches suivantes ont été effectuées :

- Réunions, entretiens et échanges de mails concernant les aspects opérationnels, commerciaux et financiers avec le management de la Société et les conseillers de l'Offrant :
  - M. Fabrice Wuyts, CEO
  - M. Eric Glachant, Administrateur délégué
  - M. Pascal Musch, CFO
  - M. Bart Collier, Banque Degroof, en tant que conseiller de l'Offrant
- Analyse des documents suivants reçus de la Société, de l'Offrant et de ses conseillers
  - Projet du 03/04/2013 de prospectus intégrant une justification du Prix de l'Offre;
  - Données financières historiques de la Société;
  - Présentation du 28/03/2013 par la Société de ses résultats 2012 ;
  - Plan financier détaillé de la Société pour la période 2013-2015, reposant sur les budgets prévisionnels du management.
- Analyse des données financières et boursières de la Société disponibles sur FactSet, Euronext, les sites web et comptes annuels de sociétés actives dans le domaine internet.
- Analyse de diverses études sectorielles « Internet Softwares & Services » permettant de se forger une opinion sur le contexte économique de la Société.

Une réunion de synthèse avec Proximedia a eu lieu en date du 18 avril 2013.

3. Description des travaux effectués, limitation du périmètre de la mission, rémunération perçue (suite)

- Le rapport est exclusivement destiné à satisfaire au contenu des articles 20 et 23 de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 dans le cadre de l'Opération et ne peut être utilisé à aucune autre fin. En aucun cas, GoNext ne pourra être tenu responsable en cas d'utilisation du présent rapport à d'autres fins que celle pour laquelle il a été rédigé.

- Le rapport ne consiste pas en un rapport d'audit tel que pourrait le réaliser un auditeur agréé selon les prescription du Code des sociétés et ne peut donc être considéré comme tel. Notre rapport ne consiste pas davantage en une opinion quant à la structure, la stratégie ou les aspects juridiques de l'Opération.

- Les Actionnaires sont invités à prendre en considération le contenu du présent rapport tout en forgeant leur propre décision de participer ou non à l'Offre et en tenant compte de leur situation personnelle.

- Lors de la rédaction du présent rapport, GoNext s'est basé sur des données financières, comptables, fiscales et juridiques historiques qui ont été demandées par GoNext à la Société ou à l'Offrant, en partant de la présomption de leur caractère exacts et complets. En aucun cas GoNext n'a cherché à vérifier ce caractère exact et complet de ces informations historiques et n'accepte aucune responsabilité au cas où il s'avèrerait que ces données se révèleraient inexactes ou incomplètes.

- Le management de la Société a confirmé le caractère complet des chiffres à fin 2012 ainsi que le soin apporté à l'établissement du plan financier pour la période 2013-2014, et étendu par l'Offrant à 2015. Ce plan financier 2013-2015 inclut des déclarations prospectives qui, par nature, incluent des risques et incertitudes connus et inconnus au moment où elles sont formulées. Bien que GoNext n'émette aucune déclaration ou garantie quant à la réalisation de ces prévisions, GoNext est néanmoins d'avis que les hypothèses sous-jacentes à ces perspectives 2013-2015 ne sont pas irraisonnables.

© GoNext SA

3. Description des travaux effectués, limitation du périmètre de la mission, rémunération perçue (suite)

- GoNext s'est par ailleurs appuyé sur des informations issues de sources externes de qualité et indépendantes que nous avons jugées pertinentes pour l'exercice de valorisation de la Société. Pour ce qui concerne les études, informations relatives aux sociétés comparables, multiples de sociétés cotées ou d'opérations comparables, GoNext se base sur le caractère exact et complet de ces sources externes de qualité et indépendantes, qui sont généralement considérées comme des standards de marché. GoNext n'a pas vérifié l'exactitude de ces informations et ne pourra être tenu responsable d'inexactitudes éventuelles issues de ces sources d'informations.

- Le présent rapport est basé sur les conditions économiques, monétaires et de marchés en vigueur au moment de sa finalisation en date du 22 avril 2013. Des changements de circonstances ou des événements affectant la Société ou les marchés postérieurement à cette date peuvent affecter l'exercice de valorisation de la Société effectué par GoNext. GoNext ne prend pas d'engagement quant à une actualisation, une révision ou une confirmation ultérieure du présent rapport.

- Ce rapport final remplace et annule toutes ses versions antérieures.

- Ce rapport ne constitue pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre des instruments financiers, des activités ou des actifs décrits dans le rapport.

- Conformément au mandat signé en date du 14 mars 2013 et aux dispositions de l'Arrêté Royal du 27 avril 2007, GoNext percevra de l'Offrant une rémunération de EUR 35.000 (HTVA) pour le travail d'analyse et la rédaction du présent rapport.

© GoNext SA

4. Méthodes de valorisation étudiées par GoNext

© GoNext SA

4. Méthodes d'évaluation étudiées

Afin d'apprécier la valeur de l'ensemble des actions de la société Proximedia, GoNext s'est appuyé tant sur des informations internes à l'entreprise que sur des informations à caractère public.

A. Méthode d'évaluation sur base d'informations internes à Proximedia :

GoNext a réalisé un exercice d'évaluation sur base de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode d'actualisation des cash flows libres) sur base de perspectives financières élaborées par le management de Proximedia.
Cette méthode d'évaluation est généralement considérée comme la plus valable sur le plan théorique. Elle repose sur l'hypothèse que l'actionnaire (majoritaire) a le pouvoir de prélever la totalité de la trésorerie excédentaire générée par l'entreprise, c'est-à-dire le cash-flow libre. Elle s'apparente aux méthodes de "Capital budgeting", qui pour un projet d'investissement donné, mettent en balance les cash-outflows du projet (les investissements principalement) et les cash-inflows générés par celui-ci afin d'en calculer la valeur actuelle nette.
Les perspectives financières nécessaires à l'application de cette méthode sont synthétisées dans un business plan développé par Proximedia. Ce business plan est ainsi le principal instrument de gestion du Groupe.

GoNext a également mené des analyses de sensibilité sur base de différents niveaux de WACC (taux d'actualisation des cash flows), du taux de croissance perpétuel et d'autres paramètres.

B. Méthode d'évaluation sur base d'informations publiques :

- **Evolution du cours de bourse** de Proximedia, en ce compris analyse de la liquidité, des niveaux min, moyens et max ainsi que des primes d'OPA traditionnellement payées dans le cadre de ce genre d'opérations de reprise.
- **Evaluation sur base de multiples pertinents** d'entreprises comparables. Cette méthode consiste à appliquer à des données issues du compte de résultats et du bilan des facteurs de capitalisation déduits de l'observation d'un échantillon de valeurs cotées actives dans un secteur d'activité identique ou proche et /ou dans un même marché boursier.
- **Evaluation basée sur des transactions comparables**. Cette méthode consiste à appliquer à des données issues du compte de résultats et du bilan des facteurs de capitalisation déduits de l'observation d'un échantillon de sociétés cotées ayant fait l'objet de transactions de rachat et actives dans un secteur d'activité identique ou proche. Elle a été écartée en raison de l'impossibilité d'identifier des transactions impliquant des sociétés aux business, présence géographique, taille, marché de cotation,… identiques à ceux de la société Proximedia.

© GoNext SA

5. Détail de la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

Evaluation sur base de l'actualisation des cash flows libres :

GoNext s'est appuyé sur le business plan développé par Proximedia et qui est le principal outil de gestion du Groupe. Il est développé sur une période de 2 ans (2013 à 2014).
Il est très régulièrement mis à jour, au moins une fois par mois, et est transmis 4 fois par an au Conseil d'Administration de Proximedia. Cet exercice est géré par une équipe de 3 personnes sous l'autorité du CFO de Proximedia.
Ce business plan a été étendu à l'année 2015 par l'Offrant, sur bases d'hypothèses discutées et validées par le management de Proximedia.

Les hypothèses de ce business plan ont été discutées entre GoNext et le management de Proximedia. Elles concernent essentiellement des estimations en termes de volumes de nouveaux contrats annuels, de taux de renouvellement, de traitements comptables de l'enregistrement des revenus (production immobilisée versus leasing), de l'impact de nouveaux produits et services sur le taux de croissance attendu, d'évolution des frais généraux et des frais de personnel, des rachats futurs des parts de tiers minoritaires du groupe, les besoins d'investissements futurs, …

Sur ces bases, nous avons estimé les évolutions probables en termes de chiffre d'affaires, d'EBIT et de résultat net pour les années 2013 à 2015 et suivantes.

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

- Le business plan du Groupe reprend les principales hypothèses suivantes pour la période 2013 à 2015 :
  - Recentrage du Groupe sur ses activités au Benelux suite aux relatives déceptions sur les marchés étrangers (essentiellement français) où le Groupe n'a jamais réalisé une croissance devant lui permettre d'atteindre une taille critique.
  - En conséquence, et même si Proximedia essaye de développer de nouveaux produits et services (Bizzbook, BePoint, The Wine Card,…), les activités de Proximedia devraient atteindre une certaine saturation. Ainsi, le business plan suppose la croissance de nouveaux contrats jusque fin 2013 puis une stabilisation voire lente régression par la suite.
  - L'impact des renouvellements de contrats (opportunités offertes aux clients entre les 24 et 48ièmes mois), à des conditions favorables pour le client, se fait ressentir en terme de chiffre d'affaires mensuel par contrat, celui-ci baisse à partir des années 2015 et suivantes.
  - Ces hypothèses génèrent une croissance estimée du chiffre d'affaires de 10,9 % en 2013, 5,8 % en 2014 puis 4,5 % en 2015.
  - La croissance des achats, biens et services divers et des frais de personnel sont globalement en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires (un peu plus en croissance pour les activités en plus forte progression telles que BeUp et AFE).
  - Il en résulte une marge sur EBIT (EBIT/Ventes et prestations) pour les années futures entre 12,4 et 12,9 %, soit un niveau en ligne avec le niveau historique.
  - Les prévisions de résultat net qui en résulte sont influencées par la structure d'endettement prévisionnelle du Groupe (résultant des financements de contrats mais également des hypothèses d'encaissements clients et de paiements fournisseurs etc…) ainsi que par les charges fiscales futures à supporter.
  - En raison de sa structure de fonctionnement, Proximedia supporte une charge fiscale importante. En effet, la force commerciale (150 personnes), d'autres techniciens, consultants, cameramen, … itinérants représentent plus de la moitié du personnel du Groupe (370 personnes au total). Ces personnes bénéficient soit d'une mise à disposition d'un véhicule et de la prise en charge de frais de carburant, soit d'un système de remboursements de frais (notamment pour les commerciaux en période d'essai etc…) qui occasionnent d'importantes Dépenses Non Admises (DNA).
    A titre d'exemple, en 2012, Proximedia Belgium et Bezoom Belgium présentent dans leur déclaration fiscale près de 400 keur de DNA, dont 78 % sont liées aux frais de véhicules et carburants. Cette fiscalité s'apparente dès lors à une charge opérationnelle.
    Historiquement, et pour ces raisons, le taux d'impôt payé par les sociétés du Groupe est ainsi supérieur au taux maximum en vigueur (33,99 %) :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PXM SA	37,03%	30,36%	39,76%	36,35%	36,39%	36,39%
PXM BE	32,15%	31,12%	34,23%	35,52%	35,51%	35,51%
BEZ BE	38,91%	37,52%	36,11%	37,21%	36,96%	36,96%
ONLINE	39,67%	39,11%	38,69%	38,31%	37,37%	37,37%
PXM NL	21,46%	35,00%	23,46%	23,07%	23,45%	24,00%
PXM FR	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
GB	N.S.	N.S.	N.S.	0,00%	14,77%	40,00%
BeUp FR	N.S.	N.S.	N.S.			
AFE 2012	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.	36,00%
BEZ US	33,99%	33,99%	33,99%			
CONSO	**36,07%**	**36,21%**	**35,99%**	**34,38%**	**33,25%**	**36,40%**

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

Par ailleurs, les autres hypothèses importantes du business plan sont :

- Un budget d'investissement de 160.000 eur annuel est également prévu dans le business plan, couvrant les besoins d'investissements courants du Groupe.
- Enfin, le business plan simule également les futurs rachats des actions détenues dans les filiales Online Internet et BeZoom par leurs actionnaires minoritaires (décaissements programmés sur la durée du business plan). Nous avons considéré que l'ensemble des actions AFE étaient également détenues par le groupe Proximedia à l'horizon de l'année 2016.

- En synthèse, les chiffres clés du business plan sont les suivants :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires	35.052.231	37.476.161	39.117.986	39.826.975	44.153.712	46.719.006	48.798.945
EBIT	5.576.447	5.869.440	6.388.354	7.100.073	7.551.128	8.226.469	8.225.729
EBIT/CA	15,9%	15,7%	16,3%	17,8%	17,1%	17,6%	16,9%
Taux d'impôts	35,1%	36,1%	36,2%	36,0%	34,4%	33,2%	36,4%
Net working capital	-2.660.892	-2.670.373	-3.521.675	-2.189.876	-1.942.163	-2.043.320	-2.112.928
Investment	592.240	275.341	165.249	224.457	160.000	160.000	160.000
Corporels	*254.510*	*129.263*	*161.589*	*150.463*	*130.000*	*130.000*	*130.000*
Incorporels	*337.730*	*146.078*	*3.660*	*73.994*	*30.000*	*30.000*	*30.000*

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	CAGR 2010 2012	CAGR 2013 2015
Chiffre d'affaires	+ 6,9%	+ 4,4%	+ 1,8%	+ 10,9%	+ 5,8%	+ 4,5%	+ 3,1%	+ 5,1%
EBIT	+ 5,3%	+ 8,8%	+ 11,1%	+ 6,4%	+ 8,9%	- 0,0%	+ 10,0%	+ 4,4%
Net working capital	+ 0,4%	+ 31,9%	- 37,8%	- 11,3%	+ 5,2%	+ 3,4%	- 9,4%	+ 4,3%
Investment	- 53,5%	- 40,0%	+ 35,8%	- 28,7%	+ 0,0%	+ 0,0%	- 9,7%	+ 0,0%

- Afin de définir un niveau normalisé des flux de trésorerie disponibles pour les années 2016 et suivantes, nous avons normalisé la structure de résultats de l'année 2015 en y appliquant une croissance annuelle perpétuelle du chiffre d'affaires, des charges et des investissements de 1,5 % et une marge sur EBIT de 12,64 %, soit la moyenne historique.

- Nous avons réalisé une série d'analyse de sensibilité aux facteurs de création de valeur tels que le taux de croissance perpétuel, le taux d'actualisation (paramètre beta) des cash flows libres,… Le résultat de ces analyses est présenté en page 22.

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

- Calcul de la dette financière nette :

La dette financière nette se calcule par l'addition des postes de dettes financières – bancaires et de leasing – à court et long terme moins le cash à l'actif du bilan consolidé à fin 2012.

Nous y ajoutons également les comptes de provisions :
En effet, les provisions constituées par Proximedia consistent pour l'essentiel en des provisions pour non paiement de solde de contrats dès qu'un client est constaté être en défaut de paiement. Chaque mois, le statut de chaque client est revu en fonction des encaissements opérés et le niveau de provisionnement est adapté en conséquence (sur base d'un historique de 2 années de statistiques d'encaissements pour chaque statut). Vu la qualité et la précision de ces niveaux de provisionnements, et basé sur la mécanique comptable spécifique de Proximedia (voir ci-après p 30), on ne peut douter du caractère de « dette certaine » de ces provisions.

Elles sont dès lors additionnées aux dettes financières et à la trésorerie disponible en vue de calculer la dette financière nette, ce qui influence négativement la valeur par action obtenue, à concurrence de 3.457.598 eur, soit 1,37 eur par action (après décote).

La dette financière nette devient (eur) :

Dettes financières	12.555.088
Dettes de leasing et assimilées	*9.562.998*
Autres dettes financières	*2.992.090*
Provisions	3.457.598
Trésorerie	- 3.214.674
	= 12.798.012

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

- Nous avons actualisé les cash flows libres disponibles au taux moyen pondéré du coût du capital (WACC – Weighted Average Cost of Capital). Celui-ci est estimé à 10,29 % sur base des principaux paramètres suivants :
  - La structure de financement du Groupe est celle observée fin 2012 avec un ratio d'endettement de 23,2 %.
    Ce ratio est calculé sur base d'une part de l'endettement financier net (voir ci-avant) et d'autre part de la valeur de Proximedia calculée par notre modèle (calcul itératif).

    Ce niveau d'endettement peut être considéré comme un niveau stable à long terme sachant que le dividende versé fin 2012 représente un peu moins que le résultat net annuel. Si une politique de dividende plus agressive devait être menée à l'avenir, cela aurait pour effet d'augmenter ce ratio d'endettement et dès lors, comme expliqué ci-dessous, de diminuer le WACC calculé et d'influencer favorablement la valeur de Proximedia. Néanmoins, son profil de risque pourrait également en être affecté (avec un beta augmenté), alors avec un effet négatif sur la valorisation.

  - Le coût des fonds propres (Cost of Equity) est calculé sur base du modèle CAPM (Capital Asset Pricing Model) tenant compte d'un beta hors endettement (unleveraged beta) de 1,73 (soit un risque supérieur à celui du marché*), un taux d'intérêt sans risque de 2,8 % (Taux des OLO de l'Etat Belge à 20 ans, référence du taux sans risque à long terme en Belgique) ainsi que d'une prime de risque du marché des actions estimée à 5,72 % (source : Prof Damodaran, http://people.stern.nyu.edu/adamodar/):

    Cost of Equity = 2,8 % + (1,73 x 5,72 %) = 12,72 %

* Ce niveau de beta est celui calculé par le Professeur Damodaran : http://people.stern.nyu.edu/adamodar/) pour le secteur spécifique des services informatiques (échantillon de 387 sociétés analysées). Il représente une source fiable et indépendante, couramment utilisée.
Le niveau de beta ainsi calculé est également lié au niveau de la prime de risque utilisée qui, pour la Belgique et selon les même sources, s'établit à 5,72 %.

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

- La référence de taux d'intérêt brut d'impôts utilisée dans le modèle correspond au taux d'intérêt moyen que paye le groupe Proximedia sur sa dette financière, soit 3,5 %). Le taux d'intérêt net d'impôts de la dette financière de Proximedia s'élève dès lors à **2,30 %**.

- Le WACC est calculé sur base de la formule suivante :

WACC	=	Coût des fonds propres	X	Fonds propres / (Fonds propres + dette fin. nette)	+	Coût de la dette	X	Dette fin. nette / (Fonds propres + dette fin. nette)
10,29 %		**12,72 %**		**77 %**		**2,30 %**		**23 %**

- Nous avons réalisé une analyse de sensibilité du WACC tant au niveau du ratio d'endettement du groupe (colonnes) qu'au niveau du beta sans dette (lignes).

  Nous obtenons une fourchette pour notre WACC entre 9,9 % et 10,7 %.

	20,7 %	23,2 %	25,7 %
1,70	10,4 %	10,2 %	9,9 %
1,73	10,6 %	**10,29 %**	10,0 %
1,76	10,7 %	10,4 %	10,1 %

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

- Le calcul de la valeur des actions Proximedia devient dès lors :

Σ DCF 2013 – 2015 :	€ 9,5 m
+ Valeur perpétuelle :	€ 45,6 m
= Valeur d'Entreprise (EV)	**€ 55,1 m**
- Dette financière nette	€ 12,8 m
- Décote d'illiquidité de 20 % *	
= Valeur des fonds propres	**€ 33,8 m**
/ par le nombre d'actions (2.016.722)	
= Valeur par action Proximedia	**€ 16,77**

* Nous avons décidé d'appliquer une décote d'illiquidité de 20 % sur la valeur calculée des DCF (discounted cash flows). En effet, cette décote d'illiquidité est couramment utilisée pour calculer la valeur d'actions non cotées sur un marché boursier. Certes Proximedia est cotée sur le Marché Libre d'Euronext Brussels mais sa liquidité est très faible (voir page 27 de ce rapport) et artificielle puisque l'actionnaire majoritaire s'oblige à être le plus souvent contrepartie à l'achat à travers le contrat d'animation qu'il a mis en place. Cette décote peut parfois atteindre des niveaux encore plus élevés pour des capitalisations de tailles réduites telles que celle de Proximedia (sources : Fairness-Finance,…).

© GoNext SA

5. Considérations relatives à la méthode d'évaluation basée sur l'actualisation des cash flows libres

- L'analyse de sensibilité de la valeur des actions Proximedia aux variations de niveaux de WACC d'une part et à la croissance perpétuelle de l'activité de Proximedia d'autre part devient :

Valeur par action Proximedia

€/action	1,25 %	1,5 %	1,75 %
9,9 %	17,1	17,8	18,4
10,29 %	16,2	**16,77**	17,4
10,7 %	15,3	15,8	16,4

Capitalisation boursière de Proximedia

Millions €	1,25 %	1,5 %	1,75 %
9,9 %	34,6	35,8	37,1
10,29 %	32,7	**33,8**	35,0
10,7 %	30,9	32,0	33,1

Multiples implicites EV/EBIT 2012

Cap boursière (m €)	1,25 %	1,5 %	1,75 %
9,9 %	6,67 x	6,85 x	7,03 x
10,29 %	6,41 x	**6,57 x**	6,74 x
10,7 %	6,16 x	6,30 x	6,46 x

© GoNext SA

6. Autres éléments à prendre en considération

© GoNext SA

6. Autres éléments à prendre en considération

A. Eléments potentiellement positifs et négatifs concernant l'évolution des activités de Proximedia :

Sur base des discussions avec le management de Proximedia, des informations reçues, de notre connaissance de la société et de son secteur d'activités, nous avons pu déterminer un certain nombres d'éléments potentiellement favorables ou défavorables à ses résultats financiers futurs et pouvant, par conséquent, peser positivement ou négativement sur l'évaluation de Proximedia.

Eléments potentiellement favorables :

- Taille du marché des PME sur le Benelux (voir sur l'Europe même si l'internationalisation n'est plus une priorité aujourd'hui).
- Développement constant du marché ICT et de ses applications.
- Développement de nouveaux produits et services (BeUp, Bizzbook, BePoint,…) même s'ils sont pour l'essentiel encore en développement et que leur lancement devrait plus contribuer à maintenir la position commerciale de Proximedia que réellement la développer fortement.
- La base de clientèle de près de 22.000 clients, couplée avec le mode de facturation des contrats étalé dans le temps, constitue un atout stratégique non négligeable.

Eléments potentiellement défavorables :

- Prolongement de la crise économique sur les PME (retard sur les décisions d'investissement, dégradation du risque crédit étalé sur 48 mois, …).
- Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêts (pré-financement des contrats facturés au client sur 4 ans).
- Les changements technologiques constants dans le domaine de l'IT mais également sur les modes de commercialisation par internet imposent de limiter dans le temps les anticipations stratégiques possibles avec les produits et services que Proximedia propose aujourd'hui.
- Les essais d'internationalisation se sont montrés infructueux jusqu'à ce jour.

© GoNext SA

6. Autres éléments à prendre en considération

B. Primes payées à l'occasion d'Offres Publiques d'Acquisition

Dans le tableau ci-contre sont présentées les primes payées par les offrants dans le cadre d'offres publiques d'acquisition d'actions cotées sur Euronext Brussels les plus représentatives sur les 10 dernières années.

Globalement, la prime d'OPA moyenne constatée a atteint un niveau de 32 à 39 % de plus que les cours moyens observés la veille ou jusqu'à 3 mois avant l'annonce de ces offres.

Une distinction est cependant réalisée entre les OPA menées par des actionnaires exerçant un contrôle de la cible (en gris) et celles réalisées par des tiers.

En moyenne, la prime payée par un actionnaire de contrôle a représenté un montant de 15 à 16 % de plus que les cours boursiers moyens de la cible considérés la veille, 1 mois ou 3 mois auparavant.

La prime d'OPA proposée par l'Offrant dans le cadre de l'offre publique d'acquisition des actions Proximedia est inférieure aux primes historiquement accordées aux actionnaires minoritaires.

Néanmoins, cette constatation perd de son importance quand on met en évidence le manque de liquidité des actions Proximedia cotées sur le Marché Libre d'Euronext Brussels (voir ci-après).

			Prime par rapport au cours		
Date	Cible	Offrant	J-1 Jour	M-1 Mois	T-3 Mois
5/02/13	IRIS Group	Canon	50%	52%	54%
14/11/12	DevGen	Syngenta	70%	65%	74%
12/10/12	Duvel Moortgat	Fibemi & Hop!nvest	2%	12%	19%
31/08/12	VPK Packaging	Stak & Auriga	17%	18%	17%
26/05/11	Omega Pharma	Couckinvest	13%	10%	7%
22/03/11	CNP	Fingen	22%	19%	24%
3/08/10	Movetis	Shire	74%	107%	86%
3/06/10	Epiq	Elex	22%	34%	34%
27/04/10	Punch Telematics	Trimble	33%	40%	65%
14/12/09	Porthus	Descartes	20%	23%	24%
3/06/09	Metris	Nikon	107%	148%	257%
27/03/09	Mitiska	Boston	13%	17%	14%
29/05/08	Distrigas	Eni	8%	10%	15%
25/04/08	Innogenetics	Solvay	74%	56%	49%
27/03/08	Air Energy	Eneco	80%	85%	92%
21/02/08	ICOS Vision Systems	KLA Tencor	64%	54%	36%
20/12/07	Dolmen	Real Software	39%	45%	41%
29/10/07	Brantano	Macintosh	29%	31%	30%
30/08/07	Nord Sumatra	Bolloré	14%	13%	4%
2/08/07	Artwork Systems	Esko	4%	3%	6%
22/06/07	Cumerio	Norddeutsche Affinerie	28%	26%	30%
2/05/07	Arinso Intl	Northgate	22%	22%	30%
25/10/06	Quick	CDC	23%	29%	35%
27/06/06	Carestel	Autogrill	12%	12%	10%
20/04/06	Ubizen	Cybertrust	23%	17%	12%
20/04/06	S.C.F.	Shopinvest	11%	13%	12%
14/03/06	Associated Weavers	BNI	33%	48%	55%
18/11/05	Neuhaus	Bois Sauvage	17%	17%	15%
29/09/05	Telindus	Belgacom	43%	54%	57%
9/08/05	Electrabel	Suez	15%	14%	13%
19/06/05	Docpharma	Matrix	13%	19%	20%
14/06/05	Solvus	USG	48%	48%	43%
23/12/04	KBL	Almanij	10%	12%	16%
Moy. Prime d'OPA			**32%**	**36%**	**39%**
Moy. Prime d'OPA Offrant non majoritaire			42%	47%	53%
Moy. Prime d'OPA Offrant majoritaire			15%	16%	16%
PROXIMEDIA : cours de l'action			**14,99**	**14,95**	**14,5**
Prime offerte par l'Offrant			**6,7%**	**7,0%**	**10,3%**

Source : KBC et analyses propres

B. Primes payées à l'occasion d'Offres Publiques d'Acquisition

Détail de la prime offerte par l'Offrant par rapport au cours historique de l'Action

Date de l'annonce :	14/03/13
Prix de l'Offre :	16,00 €
Cours clôture 14/03/2013 :	14,99 €

Cours de Proximedia	**Min.**	**Moyenne**	**Max.**
Derniers 12 mois	12,24	14,05	14,99
Derniers 6 mois	13,02	14,39	14,99
Derniers 3 mois	13,05	14,42	14,99
Dernier mois	14,50	14,93	14,99

Prime de l'Offre	**Min.**	**Moyenne**	**Max.**
vs derniers 12 mois	30,7%	13,9%	6,7%
vs derniers 6 mois	22,9%	11,2%	6,7%
vs derniers 3 mois	22,6%	10,9%	6,7%
vs dernier mois	10,3%	7,2%	6,7%

Source : FactSet

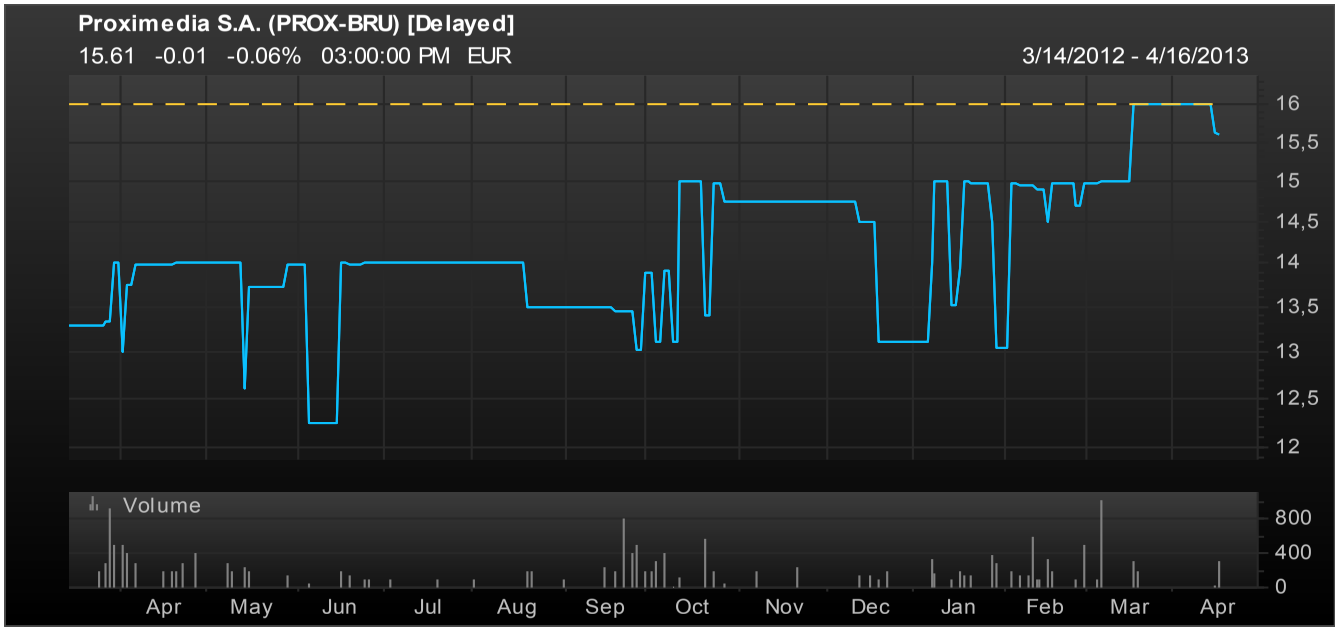
L'offre propose ainsi une prime de 6,7 % au-delà du cours maximum observé ces 12 derniers mois et de près de 31 % au-delà du cours minimum observé sur la même période.

C. Liquidité des actions Proximedia cotées sur le Marché Libre d'Euronext Brussels

Sur un historique d'un an de cotation sur le Marché Libre d'Euronext Brussels, l'action Proximedia a atteint un plus bas à 12,24 eur, un cours moyen de 14,05 eur et un plus haut à 14,99 eur / action, juste avant que le cours ne s'aligne au prix de l'OPA de 16 euros par action.
Ces fixations de cours se sont réalisées dans de très petits volumes de titres échangés. Sur environ 200 jours ouvrables, il n'y a eu en effet que 68 jours de cotation et 99 transactions possibles.

L'actionnaire majoritaire CybeMediaGroup, l'Offrant, est intervenu, au travers d'un contrat d'animation géré par la société de bourse Weghsteen, 42 fois sur cette dernière année, chaque fois à l'achat en vue de soutenir le cours de l'action Proximedia. Sur la période, CyberMediaGroup a ainsi acquis 8.417 actions à un cours moyen de 14,01 eur. Ces achats ont représenté 48 % du nombre total d'actions échangées sur cette dernière année.

Ces constatations nécessitent de considérer l'évolution du cours boursier de l'action Proximedia avec beaucoup de prudence.

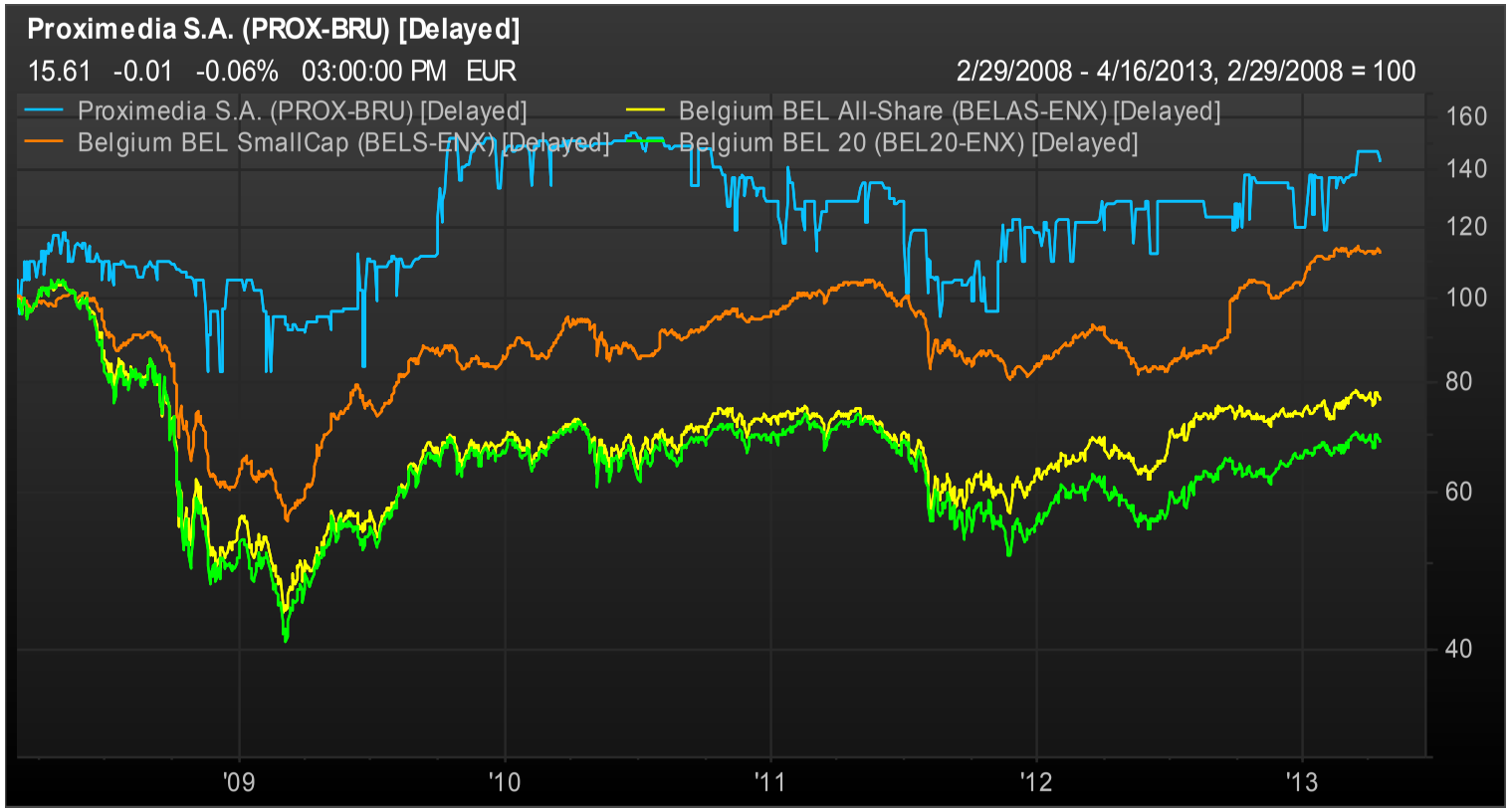


Source : FactSet

6. Autres éléments à prendre en considération

D. Historique de cotation des actions Proximedia et comparaison de la performance boursière

Sur un horizon de cotation des 5 dernières années, on constate une performance positive de l'action Proximedia par rapport à la performance du marché boursier belge global tel qu'illustrée par la performance des indices BEL20 et Belgian All Shares. Cette performance est également à mettre en regard de celle de l'indice Belgium BEL Small Caps, constitué de 29 sociétés disposant d'une capitalisation boursière plus proche de celle de Proximedia et qui en fait un benchmark pertinent.

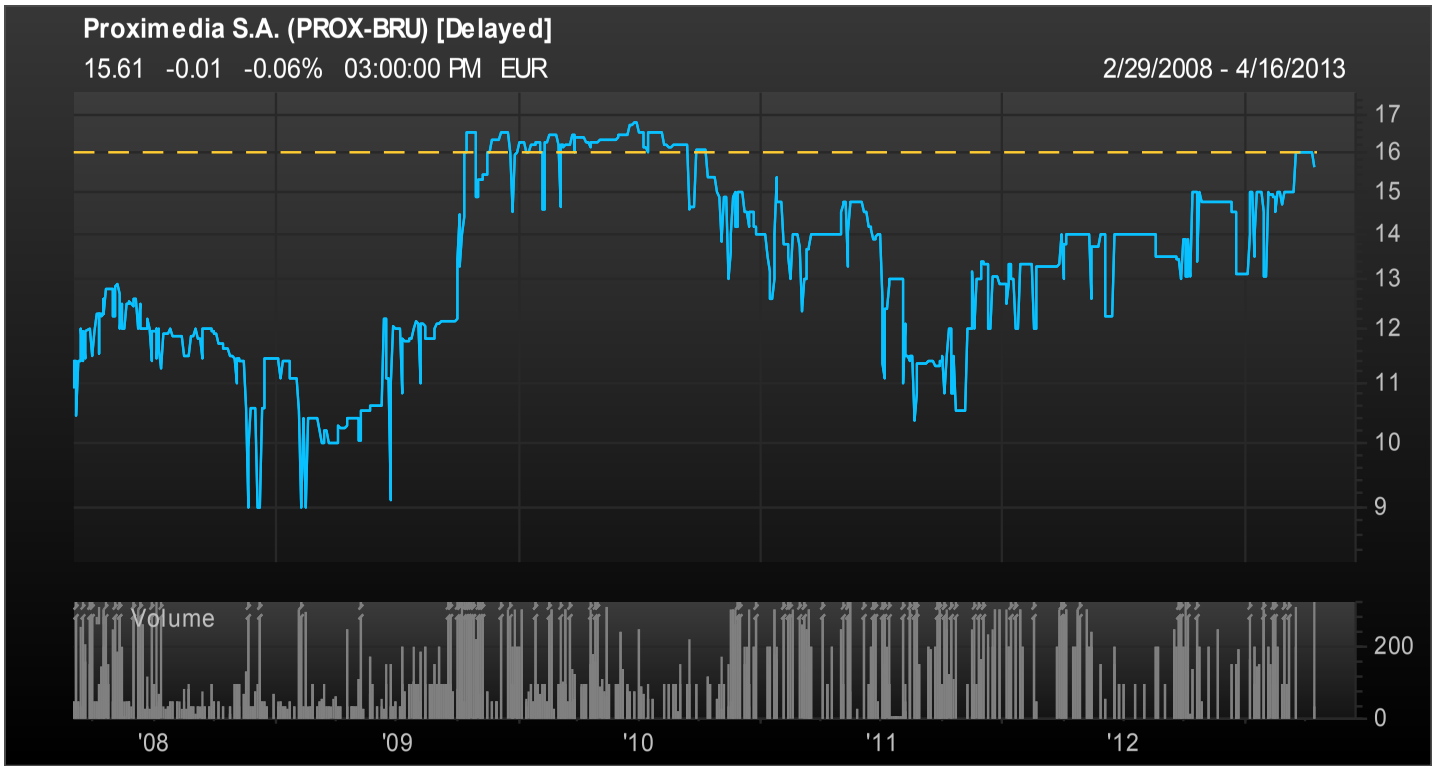


Source : FactSet

6. Autres éléments à prendre en considération

Le Prix de l'Offre ne constitue néanmoins pas un plus haut historique, celui-ci ayant été atteint en date du 23/06/2010 au cours de 16,80 € / action.

A noter enfin que, suite à la communication faite par l'Offrant en date du 14/03/2013 et à la reprise de la cotation qui s'en est suivie, le cours de l'action s'est maintenu à un cours de 16 € / action (soit le prix de l'Offre) jusqu'au 15/04/2013 où l'action s'est échangée à un cours inférieur au prix de l'Offre, à savoir 15,62 € / action (dans un volume de seulement 37 titres échangés).



Source : FactSet

E. Traitement comptable des revenus de contrats

- Le processus d'enregistrement de revenus au sein du Groupe Proximedia est basé sur une gestion dynamique d'un portefeuille de contrats. En effet, les métiers du Groupe mènent le plus souvent à conclure un contrat de cession de biens (sites web, vidéos,…) et/ou services sur une période de 48 mois.
- A la signature d'un contrat, les coûts spécifiques à celui-ci sont calculés (coût commercial, technique, de production interne ou externe en cas de sous-traitance,…). Ces coûts identifiés sont activés et ensuite amortis sur la durée du contrat.
- Pour calculer la marge, il convient de rajouter d'autres coûts supportés dans la durée du contrat, mais non amortis, tels que les coûts de maintenance et les coûts généraux, non spécifiquement identifiables par contrat.
- A tout moment, si un client cesse de payer son contrat, il y a interruption de celui-ci et le Groupe doit amortir le reste du contrat de façon accélérée, générant ainsi des charges de provisions ou d'amortissements accélérés (des charges restant à amortir) et des réductions de valeur (pour les factures déjà émises et non payées).
- Les contrats conclus font l'objet de deux traitements possibles en comptabilité, liés à leur financement :
  - soit les frais liés au contrat sont activés et passés en production immobilisée. La production immobilisée est amortie sur la durée du contrat de manière à dégager correctement la marge. Ces coûts sont alors financés soit par fonds propres soit par endettement bancaire classique (straight loans) ;
  - soit les frais liés au contrat font l'objet d'un contrat de leasing, avec un loyer mensuel comptabilisé par un tiers à Proximedia (« sales & Lease back »).
- En raison de ces traitements comptables particuliers, la notion d'EBITDA (cash flow d'exploitation, soit résultat d'exploitation + charges non décaissées) de Proximedia ne peut être utilisée telle quelle dans le cadre des méthodes d'évaluations basées sur des multiples de sociétés cotées.
  Pour l'application de la méthode basée sur des multiples boursiers d'entreprises comparables, ceci nous amènera à retraiter l'EBITDA de Proximedia de manière à le rendre comparable à un échantillon de sociétés cotées (voir ci-après).

© GoNext SA

F. Valorisation sur base de multiples boursiers de sociétés comparables

Il est très difficile d'identifier individuellement des entreprises aux business model et activités, localisation, marchés cibles, potentiels de croissance similaires à ceux de Proximedia. Le business model de la société est extrêmement spécifique, voire unique, certainement sur le marché du Benelux.

Nous avons néanmoins jugé opportun d'évaluer l'action Proximedia par rapport aux ratios d'un univers de sociétés cotées de tailles réduites et actives dans son marché de référence. C'est ainsi que nous avons appliqué les multiples d'EBITDA des sociétés cotées faisant partie de l'indice BEL SMALL CAP (source: FactSet).

Cet indice reprend des sociétés ayant de relativement petites capitalisations boursières cotées sur le marché belge (soit une capitalisation boursière moyenne de 143 mios eur et total moyen de bilan de 377 mios eur). Elles sont néanmoins de tailles significativement supérieures à celle de Proximedia ce qui, couplé à la problématique de la liquidité de l'action Proximedia (voir page 27), justifie pleinement l'application d'une décote de taille et d'illiquidité.

Pour ce faire, et compte tenu des remarques exprimées en page 30 sur les spécificités comptables de Proximedia, nous avons retraité l'EBITDA de la société afin de ne tenir compte que des amortissements sur immobilisés, non réellement décaissés, en excluant les amortissements de contrats.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
EBIT	**5.869.440**	**6.388.354**	**7.100.073**	**7.551.128**	**8.226.469**	**8.225.729**
Amortissements immos corp & incorp	425.492	339.332	281.097	226.271	187.366	171.206
REBITDA	**6.294.932**	**6.727.686**	**7.381.170**	**7.777.399**	**8.413.835**	**8.396.935**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
REBITDA	6.294.932	6.727.686	7.381.170	7.777.399	8.413.835	8.396.935
Multiples	x 7,75	x 7,54	x 7,97	x 7,37	x 6,68	x 6,53
Entreprise Value	**48.810.479**	**50.739.018**	**58.807.264**	**57.289.661**	**56.186.956**	**54.864.867**
Dette financière nette	12.798.012	12.798.012	12.798.012	12.798.012	12.798.012	12.798.012
Equity Value	**36.012.467**	**37.941.006**	**46.009.252**	**44.491.649**	**43.388.944**	**42.066.855**
Valeur par action	17,86	18,81	22,81	22,06	21,51	20,86
Décote d'illiquidité	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Valeur par action après décote	**14,29**	**15,05**	**18,25**	**17,65**	**17,21**	**16,69**

Moy 10-12	15,86
Moy 13-15	**17,18**

Nous obtenons une moyenne historique de 15,86 eur par action et une valeur de 17,18 eur par action découlant des résultats futurs tels qu'ils découlent du business plan de l'entreprise et que nous privilégions.

En conséquence, l'application de ces ratios prospectifs à ces niveaux d'EBITDA reconstitués donne une valeur par action qui se situe à 17,2 eur par action.

7. Synthèse des résultats des différentes méthodes d'évaluation

© GoNext SA

Valeur par action (€)

A. Valeur sur base d'informations spécifiques à l'entreprise

DCF : valeurs min – base - max

B. Valeur sur base d'informations publiques

Evolution du cours boursier

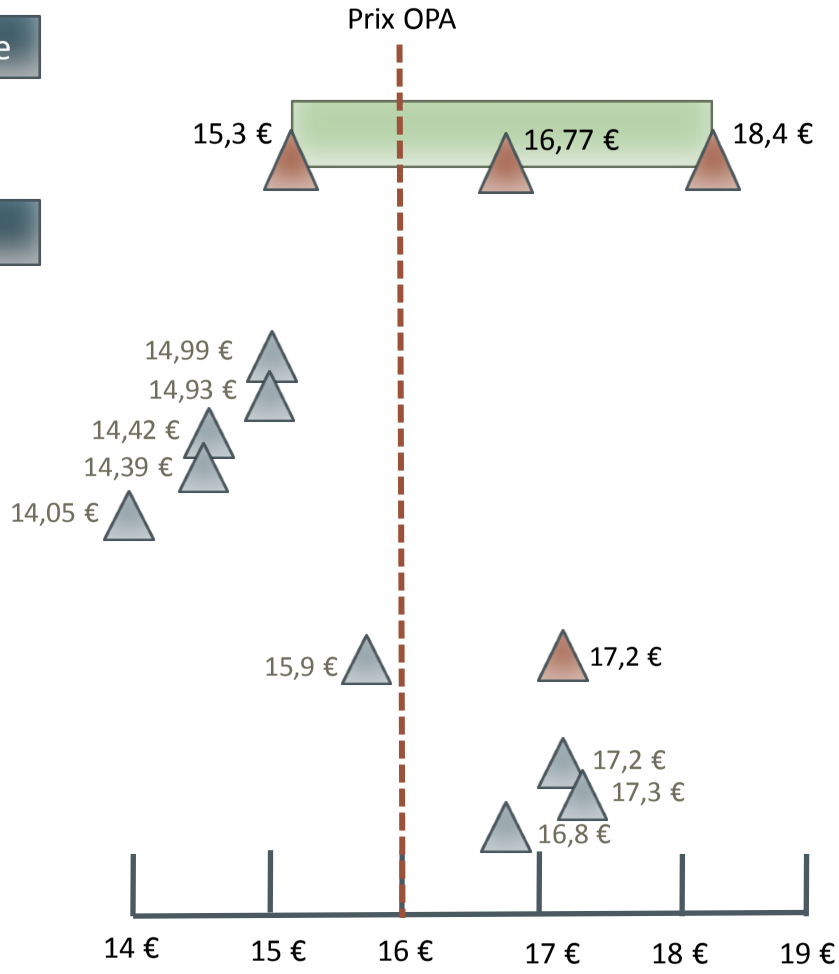
- Cours au 14/03/2013
- Cours moyen à 30 jours
- Cours moyen à 90 jours
- Cours moyen à 180 jours
- Cours moyen à 1 an

Multiples de sociétés cotées

- EV / EBITDA

Sur base des primes d'OPA historiques

- Prime sur dernier cours : + 15 %
- Prime sur cours à 30 jours : + 16 %
- Prime sur cours à 90 jours : + 16 %



© GoNext SA

7. Synthèse des résultats des différentes méthodes d'évaluation

En conclusion, l'application de **la méthode d'évaluation basée sur les cash flows libres futurs** dans le cadre de l'offre publique d'acquisition actuellement envisagée nous amène à une évaluation par action Proximedia se situant dans **une fourchette entre 15,3 et 18,4 euros, avec un point d'équilibre à 16,77 euros**.

L'évaluation sur base **de multiples d'EBITDA des sociétés cotées** faisant partie de l'indice BEL SMALL CAP donne **un résultat de 17,2 eur par action**.

Au vu des remarques préalablement exprimées concernant le manque de liquidité des actions Proximedia cotées sur le Marché Libre d'Euronext, nous ne privilégions pas les méthodes basées sur les cours boursiers et primes d'OPA historiques.

Notre avis privilégie l'analyse basée sur l'actualisation des cash flows libres par rapport à celle des multiples dont les résultats, certes intéressants, sont à prendre avec certaines réserves vu qu'ils prennent en considération des données de sociétés de l'indice BEL SMALL CAP qui rassemble un ensemble de sociétés de secteurs différents.

En conclusion, le prix proposé par l'Offrant de 16 euros par action Proximedia ne nous paraît pas déraisonnable puisqu'il se situe dans la fourchette de nos estimations basées sur la méthode d'actualisation des cash flows libres. Il est cependant inférieur au point d'équilibre de 16,77 eur par action obtenu par la méthode des cash flows libres.

Il représente une prime de 4,6 % par rapport à la valeur minimum de notre fourchette d'évaluation, des décotes de 4,6 % par rapport au point d'équilibre de notre fourchette et de 13,0 % par rapport à la valeur maximum de notre fourchette d'évaluation.

© GoNext SA

8. Analyse du prix proposé par l'Offrant

© GoNext SA

8. Analyse du prix proposé par l'Offrant

GoNext a analysé la justification de l'Offrant pour le prix offert dans le cadre de l'offre et décrite dans le chapitre « Justification du Prix de l'Offre sur les Actions » au point 4.2.3 du projet de prospectus du 03 avril 2013. Les principales conclusions de cette analyse sont reprises ci-dessous.

L'Offrant a utilisé les méthodes d'évaluation suivantes en vue de déterminer le prix d'achat de l'offre publique :

1. Evolution historique du cours de l'action de la société cible;
2. Actualisation des futurs flux de trésorerie opérationnels disponibles;
3. Primes offertes par le passé à l'occasion d'offres publiques d'acquisition de sociétés belges.

GoNext confirme que ces trois méthodes font partie des méthodes généralement retenues en vue de l'évaluation d'une société cotée sur un marché boursier.

1. **<u>Remarques sur la méthode basée sur l'évolution historique du cours boursier :</u>**

   Notre analyse résumée au point 6.C de notre présent rapport, et mettant en évidence la faible liquidité des actions Proximedia cotées sur le Marché Libre d'Euronext Brussels ainsi que le rôle actif dans cette liquidité, et en soutien du cours de bourse, joué par l'actionnaire majoritaire CyberMediaGroup, Offrant dans l'opération analysée, fait que nous estimons que cette approche, certes intéressante, n'est sans doute pas la plus pertinente pour l'évaluation des actions Proximedia.

   Ceci étant, nous n'avons pas d'autre remarque particulière sur les résultats présentés par l'Offrant.

2. Remarques sur la méthode basée sur l'actualisation des flux de trésorerie :

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie, ou des cash flows libres (« discounted cash flows »), est la méthode la plus généralement utilisée et acceptée dans le cadre de l'évaluation d'une société dans la continuité de son activité (« going concern »).

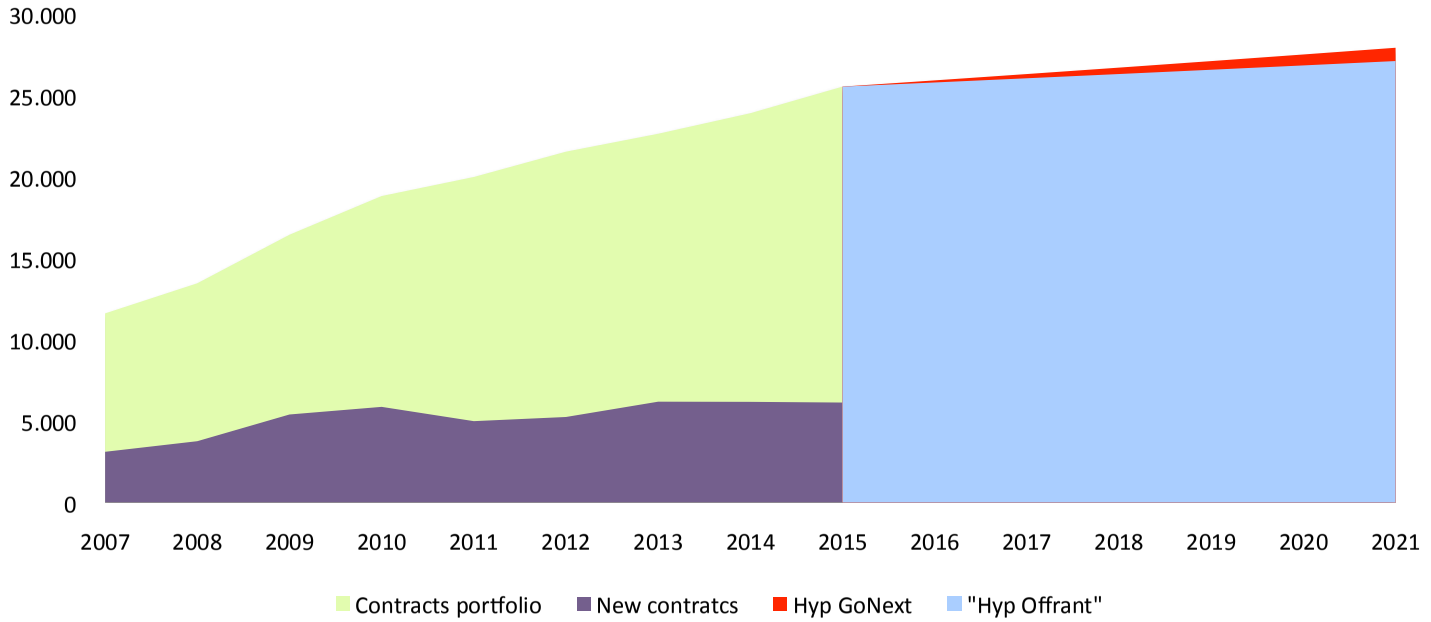
De manière identique à l'Offrant, nous avons utilisé le business plan détaillé et validé par le management de Proximedia simulant le développement de l'activité jusqu'en 2015 et calculé une valeur perpétuelle pour les années 2016 et suivantes.

L'Offrant a considéré **un taux d'actualisation des cash flows** (WACC, ou coût moyen pondéré du capital) **situé entre 10,4 et 11,0 % alors que nous considérons un taux d'actualisation dans une fourchette entre 9,9 et 10,7 %**.
L'Offrant a considéré les niveaux de beta et de prime de risque de marché de la Banque Degroof alors que les données que nous considérons proviennent d'une autre source indépendante et de qualité (Damodaran). Par ailleurs, un autre écart se justifie par l'utilisation d'un taux d'intérêt sans risque inférieur (taux OLO 20 ans de 2,8 % et taux d'intérêt sur les emprunts de Proximedia de 3,5 % soit le taux observé fin déc 2012, versus 4,3 %) et ce malgré un ratio d'endettement inférieur (23,2 % soit le niveau itératif observé, versus 25 %).

Nous avons utilisé **un taux de croissance de l'activité après 2015 de 1,5 % par an versus 1 % pour l'Offrant.**
En effet, on peut comprendre que la croissance future de Proximedia aura tendance à ralentir au vu du marché du Benelux difficile d'une part et déjà bien couvert d'autre part, il n'en reste pas moins que Proximedia présente des atouts intéressants (voir p 24) pour pérenniser son activité. D'autre part, la méthode d'enregistrement de ses revenus (pour rappel sur 48 mois) permet, sauf élément externe majeur, un ralentissement non pas brutal mais plutôt progressif de son développement, d'autant que le volume de nouveaux contrats ne tend pas spécialement à se réduire dans le futur traduit dans le business plan de la société.

© GoNext SA

Cette différence de taux de croissance s'observerait dès lors sur le graphique suivant :



Nous avons également considéré que la totalité des actions de la filiale AFE intègrerait le groupe à l'horizon 2016, ce qui a un effet marginalement négatif sur la valeur.

Enfin, nous actualisons les cash flows libres à **la date de l'annonce de l'OPA**, soit le 14 mars 2013.

Sur base d'une analyse de sensibilité faisant varier la taux d'actualisation (WACC) ainsi que le taux de croissance perpétuel, **nous obtenons une valeur par action entre 15,3 et 18,4 eur, à comparer à la fourchette obtenue par l'Offrant de 13,1 à 16,4 eur par action**.

Le point médian de notre fourchette atteint 16,77 eur sur base de cette méthode des cash flows libres alors que celui de l'Offrant atteint 14,58 eur par action.

Ainsi, le prix offert dans le cadre de l'offre publique d'acquisition de 16 eur par action ne nous paraît pas déraisonnable, car se situant dans notre fourchette d'évaluation sur base de la méthode d'actualisation des cash flows libres. Même s'il convient de préciser qu'il se situe sous notre point d'équilibre alors qu'il se situe plutôt dans le haut de la fourchette d'évaluation calculée par l'Offrant.

© GoNext SA

3. **Remarques sur la méthode basée sur les primes offertes par le passé dans le cadre d'OPA sur des sociétés belges :**

De la même manière que l'Offrant, mais sur une période plus longue (10 ans), nous avons reconstitué le niveau de prime historiquement payé dans le cadre d'offres publiques d'acquisition réalisées sur des sociétés cotées sur Euronext Brussels (voir partie 6. B du présent rapport). Nous arrivons à un niveau de prime de l'ordre de 15 à 16 % selon l'ancienneté du cours de bourse comparé, soit un niveau très proche de celui calculé par l'Offrant mais au regard duquel le prix proposé dans le cadre de l'OPA envisagée par l'Offrant (prime de 6,7 à 10,3 %; prime de 6,7 à 31 % par rapport aux max-min des cours de bourse observés ces 12 derniers mois) peut apparaître comme décevant.

Ceci étant, à nouveau en raison des problèmes de liquidité évoqués au point 6.C de ce rapport, nous pensons également que cette méthode, certes intéressante, n'est sans doute pas la plus pertinente en vue d'évaluer la valeur des actions Proximedia.

4. Méthodes d'évaluation non retenues :

- Valeur comptable des fonds propres :
  Nous partageons les arguments de l'Offrant amenant à exclure cette méthode d'évaluation.

- Valeur d'actif net réévalué :
  Nous partageons les arguments de l'Offrant amenant à exclure cette méthode d'évaluation.

- Evaluation indicative d'analystes financiers :
  Nous partageons les arguments de l'Offrant amenant à exclure cette méthode d'évaluation.

- Multiples observés pour des sociétés cotées comparables :
  Nous partageons l'avis de l'Offrant sur le fait que les ratios de sociétés individuelles réellement comparables à Proximedia (en termes d'activité, d'environnement, de rentabilité, de croissance potentielle,…) sont très difficilement, voire impossible, à identifier. C'est la raison pour laquelle, de manière générale, cette méthode d'évaluation est le plus souvent utilisée pour valider les résultats obtenus par les méthodes plus solides sur le plan théorique, telles que celle de l'actualisation des cash flows libres futurs.

  Même si l'Offrant ne retient pas la méthode des multiples, il donne à titre indicatif une comparaison par rapport à un échantillon formé de 4 sociétés cotées sur des marchés boursiers européens (source : FacSet) :

	Market Cap (Eur mln)	Sales 2013	Ebit 2013	Origine	Website	Activité
DNXcorp	56,2	57,2	10,9	France	www.dnxcorp.com	DNXcorp specializes in internet-based audience development and promotion. It integrates all the key skills of the web: traffic generation, development sites and services, payment solutions, multi country, and video streaming technology. The firm offers fashionable and fun services along with entertainment products. The company's activities are divided into three segments: The Adult Internet Store, Online Photo and Video entertainment and consultation services for audience. The Adult Internet Store offers a wide range of products for men and women, single or in a relationship: lingerie, toys, massage products, aphrodisiacs, educational or artistic books and guides, DVDs, games and many more. The Online Photo and video entertainment segment offer access to a library of photos and videos. The company was founded in August 1999 by Patrice Macar and is headquartered in Rousset, France.
Goldbach Group	98,6	378,6	27,6	Suisse	www.goldbachmedia.ch	Goldbach Group AG is engaged in the network for electronic communication solutions and a logistics centre for the marketing and representation of advertising in private electronic media. The company is involved in the marketing of private electronic, mobile and interactive media in the areas of TV, internet TV, radio, and out-of-home, internet, in game advertising as well as search engine and mobile marketing. Goldbach Group also offers a media and portfolio-neutral consulting and processing of cross media communication activities with the help of its division, Crossfactory. The company's core business is the planning, conception, purchase, execution and handling of the use of various electronic offline and online media as well as cross-media campaigns in electronic off and online media. Goldbach Group has four business segments, which includes Online, Offline, Print and Corporate. The company was founded on May 10, 2001 and is headquartered in Kusnacht, Switzerland.
Primi Sui Motori	24,6	14,0	3,0	Italie	www.primisuimotori.it	Primi sui Motori SpA is engaged in the provision of web marketing services. It specializes in search engine optimization, keyword advertising, website design, web project management, web marketing consulting, web analytics, and social network management. The company was founded by Alessandro Reggiani on November 8, 2007 and is headquartered in Modena, Italy.
United Internet	3.571,3	2.656,5	318,8	Allemagne	www.united-internet.de	United Internet AG is a holding company which offers Internet access products and applications, which are tailored to the needs of home users, freelancers and small to mid-size companies. The company operates through the following segments: Access and Applications. The Access segment markets access products based on fixed-line or mobile phone connections together with applications, such as video-on-demand, Internet telephony or home networking for private and business customers. The Applications segment offers a wide range of applications for home users, small companies and freelancers both ad-financed and via subscriptions. These applications include home pages and e-shops, personal information management applications, including e-mail, to-do lists, appointments and addresses, group work, online storage and office applications, which it develops in its own Internet factory that are then operated in its data centers and markets to various target groups via its brands 1&1, GMX, WEB.DE, united-domains, InterNetX and Fasthosts. This segment also offers its customers performance-based advertising and sales. The company was founded by Ralph Dommermuth on January 29, 1998 and is headquartered in Montabaur, Germany.

Ces entreprises n'ont pas un business model complètement identique à celui de Proximedia. Elles ne sont pas non plus actives dans le marché du Benelux qui est celui de Proximedia (en particulier depuis le recentrage récent du groupe sur cette zone géographique).
Nous estimons également que la taille de l'échantillon est relativement faible que pour le rendre significatif, d'autant que les multiples en termes de EV/Sales ou de EV/EBIT sont très disparates en fonction des sociétés de l'échantillon.

Enfin, le multiple EV/Sales est souvent à considérer avec beaucoup de prudence en raison de la disparité fréquente des revenus repris dans la rubrique mais également parce que la structure de marge et de rentabilité est, dans l'application de ce ratio, supposée identique pour toutes les sociétés comparées.

En conséquence, nous comprenons fort bien que la méthode d'évaluation sur base des ratios observés sur cet échantillon de 4 sociétés n'ait pas été retenue par l'Offrant.

Ceci étant nous avons également réalisé une analyse sur base de multiples d'un univers de sociétés cotées actives en Belgique sur le segment Small Cap (source : FacSet). Cet exercice a mené à une évaluation se situant à 17,2 eur par action.

- Multiples observés dans le cadre de transactions similaires :
  Nous partageons les arguments de l'Offrant amenant à exclure cette méthode d'évaluation.

ANNEXE 4

COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDÉS DE CYBER MEDIA GROUP AU 31 DÉCEMBRE 2011, TELS QU'APPROUVÉS PAR SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 2 AVRIL 2013

B65501 - L120212691
déposé le 11/12/2012

Document émis électroniquement

MENTION

Nom de la Société : Cyber Média Group S.A.
Société Anonyme
Siège Social : 127, Rue du Mühlenbach L-2168 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : R.C.B. 65.501
N° CDO :

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature :

B65501 - L120212691
enregistré et déposé le 11/12/2012

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2011 **au** 02 31/12/2011 *(en* 03 EUR *)*

CYBER MEDIA GROUP
127, Rue de Mühlenbach
L-2168 Luxembourg

ACTIF

		Exercice concerné		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	101	0,00	102	0,00
I. Capital souscrit non appelé	103	0,00	104	0,00
II. Capital souscrit appelé et non versé	105	0,00	106	0,00
B. Frais d'établissement	107	0,00	108	0,00
C. Actif immobilisé	109	923.505,13	110	745.118,21
I. Immobilisations incorporelles	111	444,80	112	622,90
II. Immobilisations corporelles	125	11.725,00	126	0,00
III. Immobilisations financières	135	911.335,33	136	744.495,31
D. Actif circulant	151	869.794,70	152	584.795,00
I. Stocks	153	0,00	154	0,00
II. Créances	163	31.794,22	164	6.454,31
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	203	31.794,22	204	6.454,31
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	205	0,00	206	0,00
III. Valeurs mobilières	189	0,00	190	0,00
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	197	838.000,48	198	578.340,69
E. Comptes de régularisation	199	1.433,66	200	4.107,03
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	201	1.794.733,49	202	1.334.020,24

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

PASSIF

		Exercice concerné		Exercice précédent
A. Capitaux propres	301	1.790.040,64	302	1.299.390,41
I. Capital souscrit	303	31.000,00	304	31.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	305	0,00	306	0,00
III. Réserves de réévaluation	307	0,00	308	0,00
IV. Réserves	309	3.100,00	310	3.100,00
V. Résultats reportés	319	1.265.290,41	320	834.199,77
VI. Résultat de l'exercice	321	490.650,23	322	431.090,64
VII. Acomptes sur dividendes	323	0,00	324	0,00
VIII. Subventions d'investissement en capital	325	0,00	326	0,00
IX. Plus-values immunisées	327	0,00	328	0,00
B. Dettes subordonnées	329	0,00	330	0,00
C. Provisions	331	0,00	332	0,00
D. Dettes non subordonnées	339	4.692,85	340	34.629,83
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	407	4.692,85	408	34.629,83
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	409	0,00	410	0,00
E. Comptes de régularisation	403	0,00	404	0,00
TOTAL DU BILAN (PASSIF)	405	1.794.733,49	406	1.334.020,24

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice du 01 01/01/2011 **au** 02 31/12/2011 *(en* 03 EUR *)*

CYBER MEDIA GROUP

127, Rue de Mühlenbach
L-2168 Luxembourg

A. CHARGES

		Exercice concerné		Exercice précédent
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	601	0,00	602	0,00
2. Autres charges externes	603	0,00	604	0,00
3. Frais de personnel	605	35.017,44	606	43.193,13
a) Salaires et traitements	607	35.017,44	608	43.193,13
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	609	0,00	610	0,00
c) Pensions complémentaires	611	0,00	612	0,00
d) Autres charges sociales	613	0,00	614	0,00
4. Corrections de valeur	615	1.853,10	616	178,10
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	617	1.853,10	618	178,10
b) sur éléments de l'actif circulant	619	0,00	620	0,00
5. Autres charges d'exploitation	621	145.997,81	622	142.052,55
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	623	0,00	624	0,00
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	625	0,00	626	0,00
8. Intérêts et autres charges financières	627	2.938,72	628	500,96
a) concernant des entreprises liées	629	0,00	630	0,00
b) autres intérêts et charges	631	2.938,72	632	500,96
9. Charges exceptionnelles	633	0,00	634	48,50
10. Impôts sur le résultat	635	21.250,00	636	11.800,00
11. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	637	900,00	638	1.525,00
12. Profit de l'exercice	639	490.650,23	640	431.090,64
TOTAL CHARGES	641	698.607,30	642	630.388,88

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

B. PRODUITS

		Exercice concerné		Exercice précédent
1. Montant net du chiffre d'affaires	701	238.506,55	702	223.077,08
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours	703	0,00	704	0,00
3. Production immobilisée	705	0,00	706	0,00
4. Reprises de corrections de valeur	707	0,00	708	0,00
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	709	0,00	710	0,00
b) sur éléments de l'actif circulant	711	0,00	712	0,00
5. Autres produits d'exploitation	713	0,00	714	0,00
6. Produits des immobilisations financières	715	453.242,34	716	405.445,76
a) provenant d'entreprises liées	717	0,00	718	0,00
b) autres produits de participations	719	453.242,34	720	405.445,76
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	721	0,00	722	0,00
a) provenant d'entreprises liées	723	0,00	724	0,00
b) autres produits	725	0,00	726	0,00
8. Autres intérêts et autres produits financiers	727	5.380,91	728	247,04
a) provenant d'entreprises liées	729	0,00	730	0,00
b) autres intérêts et produits financiers	731	5.380,91	732	247,04
9. Produits exceptionnels	733	1.477,50	734	1.619,00
10. Perte de l'exercice	735	0,00	736	0,00
TOTAL PRODUITS	737	698.607,30	738	630.388,88

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

PLAN COMPTABLE NORMALISÉ

Exercice du 01 01/01/2011 **au** 02 31/12/2011 *(en* 03 EUR *)*

CYBER MEDIA GROUP

127, Rue de Mühlenbach
L-2168 Luxembourg

Classe 1. COMPTES DE CAPITAUX, DE PROVISIONS ET DE DETTES FINANCIERES

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
10	**Capital ou dotation des succursales et comptes de l'exploitant**	0101	0102 31.000,00
101	Capital souscrit (Sociétés de capitaux - Montant total)	0103	0104 31.000,00
102	Capital souscrit non appelé (Sociétés de capitaux)	0105	0106
103	Capital souscrit appelé et non versé (Sociétés de capitaux)	0107	0108
104	Capital des entreprises commerçants personnes physiques et des sociétés de personnes	0109	0110
1041	Commerçants personnes physiques	0111	0112
1042	Sociétés de personnes	0113	0114
105	Dotation des succursales	0115	0116
106	Comptes de l'exploitant ou des coexploitants	0117	0118
11	**Primes d'émission et primes assimilées**	0119	0120
111	Primes d'émission	0121	0122
112	Primes de fusion	0123	0124
113	Primes d'apport	0125	0126
114	Primes de conversion d'obligations en actions	0127	0128
115	Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres ("Capital contribution")	0129	0130
12	**Réserves de réévaluation**	0131	0132
121	Réserves de réévaluation en application de la juste valeur	0133	0134
122	Réserves de mise en équivalence (Participations valorisées suivant l'art. 58)	0135	0136
123	Plus-values sur écarts de conversion immunisées	0137	0138
128	Autres réserves de réévaluation	0139	0140
13	**Réserves**	0141	0142 3.100,00
131	Réserve légale	0143	0144 3.100,00
132	Réserve pour actions propres ou parts propres	0145	0146
133	Réserves statutaires	0147	0148
138	Autres réserves	0149	0150
1381	Réserve pour l'impôt sur la fortune	0151	0152
1382	Autres réserves indisponibles	0153	0154
1383	Autres réserves disponibles	0155	0156

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
14	**Résultats**	0157	0158 1.755.940,64
141	Résultats reportés	0159	0160 1.265.290,41
142	Résultat de l'exercice	0161	0162 490.650,23
15	**Acomptes sur dividendes**	0163	0164
16	**Subventions d'investissement en capital**	0165	0166
161	Terrains et constructions	0167	0168
162	Installations techniques et machines	0169	0170
163	Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant	0171	0172
168	Autres subventions d'investissement en capital	0173	0174
17	**Plus-values immunisées**	0175	0176
171	Plus-values immunisées à réinvestir	0177	0178
172	Plus-values immunisées réinvesties	0179	0180
18	**Provisions**	0181	0182
181	Provisions pour pensions et obligations similaires	0183	0184
182	Provisions pour impôts	0185	0186
1821	Provisions pour impôt sur le revenu des collectivités	0187	0188
1822	Provisions pour impôt commercial	0189	0190
1823	Provisions pour impôt sur la fortune	0191	0192
1828	Autres provisions pour impôts	0193	0194
183	Provisions pour impôts différés	0195	0196
188	Autres provisions	0197	0198
1881	Provisions d'exploitation	0199	0200
1882	Provisions financières	0201	0202
1883	Provisions exceptionnelles	0203	0204
19	**Dettes financières et dettes assimilées**	0205	0206
191	Dettes subordonnées	0207	0208
1911	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0209	0210
19111	Montant principal	0211	0212
19112	Intérêts courus	0213	0214
1912	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0215	0216
19121	Montant principal	0217	0218
19122	Intérêts courus	0219	0220
192	Emprunts obligataires convertibles	0221	0222
1921	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0223	0224
19211	Montant principal	0225	0226
19212	Intérêts courus	0227	0228
1922	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0229	0230
19221	Montant principal	0231	0232
19222	Intérêts courus	0233	0234
193	Emprunts obligataires non convertibles	0235	0236

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
1931	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0237	0238
19311	Montant principal	0239	0240
19312	Intérêts courus	0241	0242
1932	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0243	0244
19321	Montant principal	0245	0246
19322	Intérêts courus	0247	0248
194	Dettes envers des établissements de crédit	0249	0250
1941	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0251	0252
19411	Montant principal	0253	0254
19412	Intérêts courus	0255	0256
1942	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0257	0258
19421	Montant principal	0259	0260
19422	Intérêts courus	0261	0262
195	Dettes de leasing financier	0263	0264
1951	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0265	0266
1952	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0267	0268
198	Autres emprunts et dettes assimilées	0269	0270
1981	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0271	0272
19811	Autres emprunts	0273	0274
19812	Rentes viagères capitalisées	0275	0276
19813	Autres dettes assimilées	0277	0278
19814	Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées	0279	0280
1982	dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0281	0282
19821	Autres emprunts	0283	0284
19822	Rentes viagères capitalisées	0285	0286
19823	Autres dettes assimilées	0287	0288
19824	Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées	0289	0290

Classe 2. COMPTES DE FRAIS D'ETABLISSEMENT ET D'ACTIFS IMMOBILISES

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
20	**Frais d'établissement et frais assimilés**	0291	0292
201	Frais de constitution	0293	0294
202	Frais de premier établissement	0295	0296
2021	Frais de prospection	0297	0298
2022	Frais de publicité	0299	0300
203	Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses (fusions, scissions, transformations)	0301	0302
204	Frais d'émission d'emprunts	0303	0304
208	Autres frais assimilés	0305	0306
21	**Immobilisations incorporelles**	0307 444,80	0308
211	Frais de recherche et de développement	0309	0310
212	Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires	0311 444,80	0312

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
2121	Acquis à titre onéreux (Actifs incorporels non produits)	0313 444,80	0314
21211	Concessions	0315	0316
21212	Brevets	0317	0318
21213	Licences informatiques (logiciels et progiciels informatiques)	0319	0320
21214	Marques et franchises	0321 444,80	0322
21215	Droits et valeurs similaires acquis à titre onéreux	0323	0324
212151	Droits d'auteur et de reproduction	0325	0326
212152	Droits d'émission	0327	0328
212158	Autres droits et valeurs similaires acquis à titre onéreux	0329	0330
2122	Créés par l'entreprise elle-même (Actifs incorporels produits)	0331	0332
21221	Concessions	0333	0334
21222	Brevets	0335	0336
21223	Licences informatiques (logiciels et progiciels informatiques)	0337	0338
21224	Marques et franchises	0339	0340
21225	Droits et valeurs similaires créés par l'entreprise elle-même	0341	0342
212251	Droits d'auteur et de reproduction	0343	0344
212252	Droits d'émission	0345	0346
212258	Autres droits et valeurs similaires créés par l'entreprise elle-même	0347	0348
213	Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	0349	0350
214	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	0351	0352
2141	Frais de recherche et de développement	0353	0354
2142	Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires	0355	0356
2143	Fonds de commerce	0357	0358
22	**Immobilisations corporelles**	0359 11.725,00	0360
221	Terrains et constructions	0361	0362
2211	Terrains	0363	0364
22111	Terrains nus	0365	0366
22112	Terrains aménagés	0367	0368
22113	Sous-sols et sursols	0369	0370
22114	Terrains de gisement	0371	0372
22115	Terrains bâtis	0373	0374
22118	Autres terrains	0375	0376
2212	Agencements et aménagements de terrains	0377	0378
22121	Agencements et aménagements de terrains nus	0379	0380
22122	Agencements et aménagements de terrains aménagés	0381	0382
22123	Agencements et aménagements de sous-sols et sursols	0383	0384
22124	Agencements et aménagements de terrains de gisement	0385	0386
22125	Agencements et aménagements de terrains bâtis	0387	0388
22128	Agencements et aménagements d'autres terrains	0389	0390
2213	Constructions	0391	0392
22131	Constructions sur sol propre	0393	0394
22132	Constructions sur sol d'autrui	0395	0396

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
222	Installations techniques et machines	0397	0398
2221	Installations techniques	0399	0400
2222	Machines	0401	0402
223	Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant	0403 11.725,00	0404
2231	Equipement de transport et de manutention	0405	0406
2232	Véhicules de transport	0407 11.725,00	0408
2233	Outillage	0409	0410
2234	Mobilier	0411	0412
2235	Matériel informatique (hardware)	0413	0414
2236	Cheptel	0415	0416
2237	Emballages récupérables	0417	0418
2238	Autres installations	0419	0420
224	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	0421	0422
2241	Terrains et constructions	0423	0424
22411	Terrains	0425	0426
22412	Agencements et aménagements de terrains	0427	0428
22413	Constructions	0429	0430
2242	Installations techniques et machines	0431	0432
2243	Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant	0433	0434
23	**Immobilisations financières**	0435 873.649,18	0436
231	Parts dans des entreprises liées	0437	0438
232	Créances sur des entreprises liées	0439	0440
233	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	0441 873.649,18	0442
234	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	0443	0444
235	Titres ayant le caractère d'immobilisations	0445	0446
2351	Titres immobilisés (droit de propriété)	0447	0448
23511	Actions	0449	0450
23518	Autres titres immobilisés (droit de propriété)	0451	0452
2352	Titres immobilisés (droit de créance)	0453	0454
23521	Obligations	0455	0456
23528	Autres titres immobilisés (droit de créance)	0457	0458
2358	Autres titres ayant le caractère d'immobilisations	0459	0460
236	Prêts et créances immobilisées	0461	0462
2361	Prêts	0463	0464
23611	Prêts participatifs	0465	0466
23612	Prêts aux associés	0467	0468
23613	Prêts au personnel	0469	0470
23618	Autres prêts	0471	0472
2362	Dépôts et cautionnements versés	0473	0474
23621	Dépôts	0475	0476
23622	Cautionnements	0477	0478
2363	Créances immobilisées	0479	0480
237	Actions propres ou parts propres	0481	0482

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

Classe 3. COMPTES DE STOCKS

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
30	**Matières premières et consommables**	0483	0484
301	Matières premières	0485	0486
302	Matières consommables	0487	0488
303	Fournitures consommables	0489	0490
3031	Combustibles	0491	0492
3032	Produits d'entretien	0493	0494
3033	Fournitures d'atelier et d'usine	0495	0496
3034	Fournitures de magasin	0497	0498
3035	Fournitures de bureau	0499	0500
3036	Carburants	0501	0502
3037	Lubrifiants	0503	0504
3038	Autres fournitures consommables	0505	0506
304	Emballages	0507	0508
3041	Emballages non-récupérables	0509	0510
3042	Emballages récupérables	0511	0512
3043	Emballages à usage mixte	0513	0514
305	Approvisionnements	0515	0516
31	**Produits en cours de fabrication et commandes en cours**	0517	0518
311	Produits en cours de fabrication	0519	0520
312	Commandes en cours – Produits	0521	0522
313	Commandes en cours – Prestations de services	0523	0524
314	Immeubles en construction	0525	0526
32	**Produits finis et marchandises**	0527	0528
321	Produits finis	0529	0530
322	Produits intermédiaires	0531	0532
323	Produits résiduels	0533	0534
3231	Déchets	0535	0536
3232	Rebuts	0537	0538
3233	Matières de récupération	0539	0540
326	Marchandises	0541	0542
327	Marchandises en voie d'acheminement, mises en dépôt ou données en consignation	0543	0544
33	**Terrains et immeubles destinés à la revente**	0545	0546
331	Terrains	0547	0548
332	Immeubles	0549	0550
3321	Immeubles acquis	0551	0552
3322	Immeubles construits	0553	0554
34	**Acomptes versés**	0555	0556
341	Acomptes versés sur matières premières et consommables	0557	0558
342	Acomptes versés sur produits en cours de fabrication et commandes en cours	0559	0560
343	Acomptes versés sur produits finis et marchandises	0561	0562

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
344	Acomptes versés sur terrains et immeubles destinés à la revente	0563	0564

Classe 4. COMPTES DE TIERS

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
40	**Créances résultant de ventes et prestations de services**	0565 19.276,86	0566
401	Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0567	0568
4011	Clients	0569	0570
4012	Clients – Effets à recevoir	0571	0572
4013	Clients douteux ou litigieux	0573	0574
4014	Clients – Factures à établir	0575	0576
4015	Clients créditeurs	0577	0578
4019	Corrections de valeur	0579	0580
402	Créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0581 19.276,86	0582
4021	Clients	0583 19.276,86	0584
4022	Clients – Effets à recevoir	0585	0586
4023	Clients douteux ou litigieux	0587	0588
4024	Clients – Factures à établir	0589	0590
4025	Clients créditeurs	0591	0592
4029	Corrections de valeur	0593	0594
41	**Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation**	0595	0596
411	Créances sur des entreprises liées	0597	0598
4111	Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0599	0600
41111	Ventes de marchandises et de prestations de services	0601	0602
41112	Prêts et avances	0603	0604
41113	Intérêts courus	0605	0606
41114	Dividendes à recevoir	0607	0608
41118	Autres créances	0609	0610
41119	Corrections de valeur	0611	0612
4112	Créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0613	0614
41121	Ventes de marchandises et de prestations de services	0615	0616
41122	Prêts et avances	0617	0618
41123	Intérêts courus	0619	0620
41124	Dividendes à recevoir	0621	0622
41128	Autres créances	0623	0624
41129	Corrections de valeur	0625	0626
412	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	0627	0628

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
4121	Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0629	0630
41211	Ventes de marchandises et de prestations de service	0631	0632
41212	Prêts et avances	0633	0634
41213	Intérêts courus	0635	0636
41214	Dividendes à recevoir	0637	0638
41218	Autres créances	0639	0640
41219	Corrections de valeur	0641	0642
4122	Créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0643	0644
41221	Ventes de marchandises et de prestations de service	0645	0646
41222	Prêts et avances	0647	0648
41223	Intérêts courus	0649	0650
41224	Dividendes à recevoir	0651	0652
41228	Autres créances	0653	0654
41229	Corrections de valeur	0655	0656
42	**Autres créances**	0657 12.536,11	0658
421	Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0659 12.536,11	0660
4211	Personnel – Avances et acomptes	0661	0662
42111	Avances et acomptes	0663	0664
42119	Corrections de valeur	0665	0666
4212	Créances sur associés ou actionnaires	0667	0668
42121	Montant principal	0669	0670
42122	Intérêts courus	0671	0672
42129	Corrections de valeur sur créances	0673	0674
4213	Etat – Subventions à recevoir	0675	0676
42131	Subventions d'investissement	0677	0678
42132	Subventions d'exploitation	0679	0680
42138	Autres subventions	0681	0682
4214	Administration des Contributions Directes (ACD)	0683	0684
4215	Administration des Douanes et Accises (ADA)	0685	0686
4216	Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)	0687 12.536,11	0688
42161	Taxe sur la valeur ajoutée – TVA	0689 12.536,11	0690
421611	TVA en amont	0691 437,65	0692
421612	TVA à recevoir	0693 10.598,46	0694
421613	TVA acomptes versés	0695	0696
421618	TVA – Autres créances	0697 1.500,00	0698
42162	Impôts indirects	0699	0700
421621	Droits d'enregistrement	0701	0702
421622	Taxe d'abonnement	0703	0704
421623	Droits d'hypothèques	0705	0706
421624	Droits de timbre	0707	0708
421628	Autres impôts indirects	0709	0710
42168	AED – Autres créances	0711	0712
4217	Créances sur la sécurité sociale et autres organismes sociaux	0713	0714
42171	Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS)	0715	0716
42172	Mutualité des employeurs	0717	0718
42178	Autres organismes sociaux	0719	0720

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
4218	Créances diverses	0721	0722
42181	Impôts étrangers	0723	0724
421811	TVA étrangères	0725	0726
421818	Autres impôts étrangers	0727	0728
42188	Autres créances diverses	0729	0730
42189	Corrections de valeur	0731	0732
422	Autres créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0733	0734
4221	Personnel – Avances et acomptes	0735	0736
42211	Avances et acomptes	0737	0738
42219	Corrections de valeur	0739	0740
4222	Associés ou actionnaires	0741	0742
42221	Montant principal	0743	0744
42222	Intérêts courus	0745	0746
42229	Corrections de valeur sur créances	0747	0748
4223	Etat – Subventions à recevoir	0749	0750
42231	Subventions d'investissement	0751	0752
42232	Subventions d'exploitation	0753	0754
42238	Autres subventions	0755	0756
4224	Administration des Contributions Directes (ACD)	0757	0758
4225	Administration des Douanes et Accises (ADA)	0759	0760
4226	Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)	0761	0762
42261	Taxe sur la valeur ajoutée – TVA	0763	0764
422611	TVA en amont	0765	0766
422612	TVA à recevoir	0767	0768
422613	TVA acomptes versés	0769	0770
422618	TVA – Autres créances	0771	0772
42262	Impôts indirects	0773	0774
422621	Droits d'enregistrement	0775	0776
422622	Taxe d'abonnement	0777	0778
422623	Droits d'hypothèques	0779	0780
422624	Droits de timbre	0781	0782
422628	Autres impôts indirects	0783	0784
4227	Créances sur la sécurité sociale et autres organismes sociaux	0785	0786
42271	Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS)	0787	0788
42272	Mutualité des employeurs	0789	0790
42278	Autres organismes sociaux	0791	0792
4228	Créances diverses	0793	0794
42281	Impôts étrangers	0795	0796
422811	TVA étrangères	0797	0798
422818	Autres impôts étrangers	0799	0800
42288	Autres créances diverses	0801	0802
42289	Corrections de valeur sur autres créances diverses	0803	0804
43	**Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte**	0805	0806
431	Acomptes reçus dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0807	0808

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
432	Acomptes reçus dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0309	0310
44	**Dettes sur achats et prestations de services et dettes représentées par des effets de commerce**	0311	0312 21.885,11
441	Dettes sur achats et prestations de services	0313	0314 21.885,11
4411	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0315	0316 21.885,11
44111	Fournisseurs	0317	0318 6.098,45
44112	Fournisseurs – Factures non parvenues	0319	0320 15.786,66
44113	Fournisseurs débiteurs	0321	0322
441131	Fournisseurs – Avances et acomptes versés sur commandes	0323	0324
441132	Fournisseurs – Créances pour emballages et matériel à rendre	0325	0326
441133	Fournisseurs – Autres avoirs	0327	0328
441134	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	0329	0330
4412	Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0331	0332
44121	Fournisseurs	0333	0334
44122	Fournisseurs – Factures non parvenues	0335	0336
44123	Fournisseurs débiteurs	0337	0338
441231	Fournisseurs – Avances et acomptes versés sur commandes	0339	0340
441232	Fournisseurs – Créances pour emballages et matériel à rendre	0341	0342
441233	Fournisseurs – Autres avoirs	0343	0344
441234	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	0345	0346
442	Dettes représentées par des effets de commerce	0347	0348
4421	Dettes représentées par des effets de commerce dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0349	0350
4422	Dettes représentées par des effets de commerce dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0351	0352
45	**Dettes envers des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation**	0353	0354
451	Dettes envers des entreprises liées	0355	0356
4511	Dettes envers des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0357	0358
45111	Ventes de marchandises et de prestations de services	0359	0360
45112	Prêts et avances	0361	0362
45113	Intérêts courus	0363	0364
45114	Dividendes à payer	0365	0366
45118	Autres dettes	0367	0368

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
4512	Dettes envers des entreprises liées dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0869	0870
45121	Ventes de marchandises et de prestations de services	0871	0872
45122	Prêts et avances	0873	0874
45123	Intérêts courus	0875	0876
45124	Dividendes à payer	0877	0878
45128	Autres dettes	0879	0880
452	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	0881	0882
4521	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0883	0884
45211	Ventes de marchandises et de prestations de services	0885	0886
45212	Prêts et avances	0887	0888
45213	Intérêts courus	0889	0890
45214	Dividendes à payer	0891	0892
45218	Autres dettes	0893	0894
4522	Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an	0895	0896
45221	Ventes de marchandises et de prestations de services	0897	0898
45222	Prêts et avances	0899	0900
45223	Intérêts courus	0901	0902
45224	Dividendes à payer	0903	0904
45228	Autres dettes	0905	0906
46	**Dettes fiscales et dettes envers la sécurité sociale**	0907 16.818,31	0908
461	Dettes fiscales	0909 16.818,31	0910
4611	Administrations communales	0911	0912
46111	Impôts communaux	0913	0914
46112	Taxes communales	0915	0916
4612	Administration des Contributions Directes (ACD)	0917 16.818,31	0918
46121	Impôt sur le revenu des collectivités	0919 18.100,40	0920
461211	Impôt sur le revenu des collectivités – charge fiscale estimée	0921 18.100,40	0922
461212	Impôt sur le revenu des collectivités – dette fiscale à payer	0923	0924
46122	Impôt commercial	0925 9.500,00	0926
461221	Impôt commercial – charge fiscale estimée	0927 9.500,00	0928
461222	Impôt commercial – dette fiscale à payer	0929	0930
46123	Impôt sur la fortune	0931	0932 796,75
461231	Impôt sur la fortune – charge fiscale estimée	0933	0934 796,75
461232	Impôt sur la fortune – dette fiscale à payer	0935	0936
46124	Retenue d'impôt sur traitements et salaires	0937	0938 1.690,34
46125	Retenue d'impôt sur revenus de capitaux mobiliers	0939	0940
46126	Retenue d'impôt sur les tantièmes	0941	0942 5.000,00
46128	ACD – Autres dettes	0943	0944 3.295,00
4613	Administration des Douanes et Accises (ADA)	0945	0946
46131	Taxe sur les véhicules automoteurs	0947	0948
46132	Droits d'accises et taxe de consommation	0949	0950
46138	ADA – Autres dettes	0951	0952

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
4614	Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)	0953	0954
46141	Taxe sur la valeur ajoutée – TVA	0955	0956
461411	TVA en aval	0957	0958
461412	TVA due	0959	0960
461413	TVA acomptes reçus	0961	0962
461418	TVA – Autres dettes	0963	0964
46142	Impôts indirects	0965	0966
461421	Droits d'enregistrement	0967	0968
461422	Taxe d'abonnement	0969	0970
461423	Droits d'hypothèques	0971	0972
461424	Droits de timbre	0973	0974
461428	Autres impôts indirects	0975	0976
4615	Administrations fiscales étrangères	0977	0978
462	Dettes au titre de la sécurité sociale	0979	0980
4621	Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS)	0981	0982
4622	Organismes de sécurité sociale étrangers	0983	0984
4628	Autres organismes sociaux	0985	0986
47	**Autres dettes**	0987	0988
471	Autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	0989	0990
4711	Dépôts et cautionnements reçus	0991	0992
47111	Dépôts	0993	0994
47112	Cautionnements	0995	0996
47113	Intérêts courus	0997	0998
4712	Dettes envers associés et actionnaires	0999	1000
47121	Montant principal	1001	1002
47122	Intérêts courus	1003	1004
4713	Dettes envers administrateurs, gérants et commissaires	1005	1006
4714	Dettes envers le personnel	1007	1008
47141	Personnel – Rémunérations dues	1009	1010
47142	Personnel – Dépôts	1011	1012
47143	Personnel – Oppositions, saisies	1013	1014
47148	Personnel – Autres	1015	1016
4715	Etat – Droits d'émission à restituer	1017	1018
4718	Autres dettes diverses	1019	1020
472	Autres dettes dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1021	1022
4721	Dépôts et cautionnements reçus	1023	1024
47211	Dépôts	1025	1026
47212	Cautionnements	1027	1028
47213	Intérêts courus	1029	1030
4722	Dettes envers associés et actionnaires	1031	1032
47221	Montant principal	1033	1034
47222	Intérêts courus	1035	1036
4723	Dettes envers administrateurs, gérants et commissaires	1037	1038

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
4724	Dettes envers le personnel	1039	1040
47241	Personnel – Rémunérations dues	1041	1042
47242	Personnel – Dépôts	1043	1044
47243	Personnel – Oppositions, saisies	1045	1046
47248	Personnel – Autres	1047	1048
4726	Etat – Droits d'émission à restituer	1049	1050
4728	Autres dettes diverses	1051	1052
48	**Comptes de régularisation**	1053	1054
481	Charges à reporter	1055 1.438,61	1056
482	Produits à reporter	1057	1058
483	Etat - Droits d'émission alloués	1059	1060
484	Comptes transitoires ou d'attente – Actif	1061	1062
485	Comptes transitoires ou d'attente – Passif	1063	1064
486	Comptes de liaison – Actif	1065	1066
487	Comptes de liaison – Passif	1067	1068

Classe 5. COMPTES FINANCIERS

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
50	**Valeurs mobilières**	1069 19.627,11	1070
501	Parts dans des entreprises liées	1071	1072
502	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1073 19.627,11	1074
503	Actions propres ou parts propres	1075	1076
508	Autres valeurs mobilières	1077	1078
5081	Actions – Titres cotés	1079	1080
5082	Actions – Titres non cotés	1081	1082
5083	Obligations et autres titres de créance émis par la société et rachetés par elle	1083	1084
5084	Obligations – Titres cotés	1085	1086
5085	Obligations – Titres non cotés	1087	1088
5088	Autres valeurs mobilières diverses	1089	1090
51	**Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaisse**	1091 856.409,77	1092
511	Chèques à encaisser	1093	1094
512	Valeurs à l'encaissement	1095	1096
513	Banques	1097 856.409,77	1098
5131	Banques comptes courants	1099 61.358,17	1100
5132	Banques comptes à terme	1101 795.051,60	1102
514	Compte chèque postal	1103	1104
516	Caisse	1105	1106
517	Virements internes	1107	1108
518	Autres avoirs	1109	1110
	TOTAL CLASSES 1 A 5	1111	1112 0,00

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

Classe 6. COMPTES DE CHARGES

		Solde débiteur net		Solde créditeur net
60	**Consommation de marchandises et de matières premières et consommables**	1113 680,17	1114	
601	Matières premières	1115	1116	
602	Matières consommables	1117	1118	
603	Fournitures consommables	1119	1120	
6031	Combustibles	1121	1122	
60311	Solides	1123	1124	
60312	Liquides	1125	1126	
60313	Gaz comprimé	1127	1128	
6032	Produits d'entretien	1129	1130	
6033	Fournitures d'atelier et d'usine	1131	1132	
6034	Fournitures de magasin	1133	1134	
6035	Fournitures de bureau	1135	1136	
6036	Carburants	1137	1138	
6037	Lubrifiants	1139	1140	
6038	Autres fournitures consommables	1141	1142	
604	Emballages	1143	1144	
6041	Emballages non récupérables	1145	1146	
6042	Emballages récupérables	1147	1148	
6043	Emballages à usage mixte	1149	1150	
605	Approvisionnements	1151	1152	
606	Achats de biens destinés à la revente	1153	1154	
6061	Terrains	1155	1156	
6062	Immeubles	1157	1158	
6063	Marchandises	1159	1160	
607	Variation des stocks	1161	1162	
6071	Variation des stocks de matières premières	1163	1164	
6072	Variation des stocks de matières consommables	1165	1166	
6073	Variation des stocks de fournitures consommables	1167	1168	
6074	Variation des stocks d'emballages	1169	1170	
6075	Variation des stocks d'approvisionnements	1171	1172	
6076	Variation des stocks de biens destinés à la revente	1173	1174	
608	Achats non stockés et achats incorporés aux ouvrages et produits	1175 680,17	1176	
6081	Achats non stockés de matières et fournitures	1177 680,17	1178	
60811	Fournitures non stockables	1179	1180	
608111	Eau	1181	1182	
608112	Electricité	1183	1184	
608113	Gaz de canalisation	1185	1186	
60812	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1187	1188	
60813	Fournitures administratives	1189	1190	
60814	Carburants	1191 680,17	1192	
60815	Lubrifiants	1193	1194	
60816	Vêtements professionnels	1195	1196	
60818	Autres matières et fournitures non stockées	1197	1198	

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
6082	Achats incorporés aux ouvrages et produits	1199	1200
60821	Achats d'études et prestations de service (incorporés aux ouvrages et produits)	1201	1202
608211	Travail à façon	1203	1204
608212	Recherche et développement	1205	1206
608213	Frais d'architectes et d'ingénieurs	1207	1208
60822	Achats de matériel, équipements, pièces détachées et travaux (incorporés aux ouvrages et produits)	1209	1210
60828	Autres achats d'études et de prestations de service	1211	1212
609	Rabais, remises et ristournes obtenus	1213	1214
6091	Matières premières	1215	1216
6092	Matières consommables	1217	1218
6093	Fournitures consommables	1219	1220
6094	Emballages	1221	1222
6095	Approvisionnements	1223	1224
6096	Achats de biens destinés à la revente	1225	1226
6098	Achats non stockés et achats incorporés aux ouvrages et produits	1227	1228
6099	Rabais, remises et ristournes non affectés	1229	1230
61	**Autres charges externes**	1231 142.254,57	1232
611	Loyers et charges locatives	1233 11.670,44	1234
6111	Locations immobilières	1235	1236
61111	Terrains	1237	1238
61112	Bâtiments	1239	1240
6112	Locations mobilières	1241 11.670,44	1242
61121	Installations techniques et machines	1243	1244
61122	Autres installations, outillages et machines	1245	1246
61123	Matériel roulant	1247 11.670,44	1248
6113	Charges locatives et de copropriété	1249	1250
6114	Leasing immobilier	1251	1252
61141	Terrains	1253	1254
61142	Bâtiments	1255	1256
6115	Leasing mobilier	1257	1258
61151	Installations techniques et machines	1259	1260
61152	Autres installations, outillages et machines	1261	1262
61153	Matériel roulant	1263	1264
6116	Malis sur emballages	1265	1266
612	Sous-traitance, entretiens et réparations	1267	1268
6121	Sous-traitance générale (non incorporée directement aux ouvrages, travaux et produits)	1269	1270
6122	Entretien et réparations	1271	1272
61221	Sur installations techniques et machines	1273	1274
61222	Sur autres installations, outillages et machines	1275	1276
61223	Sur matériel roulant	1277	1278
6123	Contrats de maintenance	1279	1280
6124	Etudes et recherches (non incorporées dans les produits)	1281	1282

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net		Solde créditeur net
613	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1283 85.920,09	1284	
6131	Commissions et courtages	1285	1286	
61311	Commissions et courtages sur achats	1287	1288	
61312	Commissions et courtages sur ventes	1289	1290	
61313	Rémunérations des transitaires	1291	1292	
6132	Traitement informatique	1293	1294	
6133	Services bancaires et assimilés	1295 2.787,93	1296	
61331	Frais sur titres (achat, vente, garde)	1297 251,08	1298	
61332	Commissions et frais sur émission d'emprunts	1299	1300	
61333	Frais de compte	1301 2.536,85	1302	
61334	Frais sur cartes de crédit	1303	1304	
61335	Frais sur effets	1305	1306	
61336	Rémunérations d'affacturage	1307	1308	
61337	Location de coffres	1309	1310	
61338	Autres frais et commissions bancaires (hors intérêts et frais assimilés)	1311	1312	
6134	Honoraires	1313 83.132,16	1314	
61341	Honoraires juridiques	1315	1316	
61342	Honoraires comptables et d'audit	1317 29.951,74	1318	
61343	Honoraires fiscaux	1319	1320	
61348	Autres honoraires	1321 53.180,42	1322	
6135	Frais d'actes et de contentieux	1323	1324	
6136	Frais de recrutement de personnel	1325	1326	
6138	Autres rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1327	1328	
614	Primes d'assurance	1329 3.386,45	1330	
6141	Assurances sur biens de l'actif	1331 3.386,45	1332	
61411	Bâtiments	1333	1334	
61412	Véhicules	1335 3.386,45	1336	
61413	Installations	1337	1338	
61418	Sur autres biens de l'actif	1339	1340	
6142	Assurances sur biens pris en location	1341	1342	
6143	Assurance-transport	1343	1344	
61431	sur achats	1345	1346	
61432	sur ventes	1347	1348	
61438	sur autres biens	1349	1350	
6144	Assurance risque d'exploitation	1351	1352	
6145	Assurance insolvabilité clients	1353	1354	
6146	Assurance responsabilité civile	1355	1356	
6148	Autres assurances	1357	1358	
615	Frais de marketing et de communication	1359 41.137,59	1360	
6151	Frais de marketing et de publicité	1361	1362	
61511	Annonces et insertions	1363	1364	
61512	Echantillons	1365	1366	
61513	Foires et expositions	1367	1368	
61514	Cadeaux à la clientèle	1369	1370	
61515	Catalogues et imprimés et publications	1371	1372	
61516	Dons courants	1373	1374	
61517	Sponsoring	1375	1376	
61518	Autres achats de services publicitaires	1377	1378	

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
6152	Frais de déplacements et de représentation	1379 41.137,59	1380
61521	Voyages et déplacements	1381 41.137,59	1382
615211	Direction (respectivement exploitant et associés)	1383 41.137,59	1384
615212	Personnel	1385	1386
61522	Frais de déménagement de l'entreprise	1387	1388
61523	Missions	1389	1390
61524	Réceptions et frais de représentation	1391	1392
6153	Frais postaux et frais de télécommunications	1393	1394
61531	Timbres	1395	1396
61532	Téléphone et autres frais de télécommunication	1397	1398
61538	Autres frais postaux (location de boîtes postales, etc.)	1399	1400
616	Transports de biens et transports collectifs du personnel	1401	1402
6161	Transports sur achats	1403	1404
6162	Transports sur ventes	1405	1406
6163	Transports entre établissements ou chantiers	1407	1408
6164	Transports administratifs	1409	1410
6165	Transports collectifs du personnel	1411	1412
6168	Autres transports	1413	1414
617	Personnel extérieur à l'entreprise	1415	1416
6171	Personnel intérimaire	1417	1418
6172	Personnel prêté à l'entreprise	1419	1420
618	Charges externes diverses	1421 140,00	1422
6181	Documentation	1423	1424
61811	Documentation générale	1425	1426
61812	Documentation technique	1427	1428
6182	Frais de colloques, séminaires, conférences	1429	1430
6183	Elimination des déchets industriels	1431	1432
6184	Elimination de déchets non industriels	1433	1434
6185	Evacuation des eaux usées	1435	1436
6186	Frais de surveillance	1437	1438
6187	Cotisations aux associations professionnelles	1439 140,00	1440
6188	Autres charges externes diverses	1441	1442
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres charges externes	1443	1444
62	**Frais de personnel**	1445 40.017,44	1446
621	Rémunérations des salariés	1447 40.017,44	1448
6211	Salaires bruts	1449 40.017,44	1450
62111	Salaires de base	1451 40.017,44	1452
62112	Suppléments pour travail	1453	1454
621121	Dimanche	1455	1456
621122	Jours fériés légaux	1457	1458
621123	Heures supplémentaires	1459	1460
621128	Autres suppléments	1461	1462
62113	Primes de ménage	1463	1464
62114	Gratifications, primes et commissions	1465	1466
62115	Avantages en nature	1467	1468
62116	Indemnités de licenciement	1469	1470
62117	Trimestre de faveur	1471	1472

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
6218	Autres avantages	1473	1474
6219	Remboursements sur salaires	1475	1476
62191	Remboursements mutualité	1477	1478
62192	Remboursements pour congé politique, sportif, culturel, éducatif et mandats sociaux	1479	1480
62193	Remboursements trimestre de faveur	1481	1482
622	Autre personnel	1483	1484
6221	Etudiants	1485	1486
6222	Salaires occasionnels	1487	1488
6228	Autre personnel temporaire	1489	1490
623	Charges sociales (part patronale)	1491	1492
6231	Charges sociales salariés	1493	1494
62311	Caisse Nationale de Santé	1495	1496
62312	Caisse Nationale d'Assurance-Pension	1497	1498
62318	Cotisations patronales complémentaires	1499	1500
6232	Assurance accidents du travail	1501	1502
6233	Service de santé au travail	1503	1504
6238	Autres charges sociales patronales	1505	1506
6239	Remboursements de charges sociales	1507	1508
624	Pensions complémentaires	1509	1510
6241	Primes à des fonds de pensions extérieurs	1511	1512
6242	Dotation aux provisions pour pensions complémentaires	1513	1514
6243	Retenue d'impôt sur pension complémentaire	1515	1516
6244	Prime d'assurance insolvabilité	1517	1518
6245	Pensions complémentaires versées par l'employeur	1519	1520
628	Autres charges sociales	1521	1522
6281	Médecine du travail	1523	1524
6288	Autres charges sociales diverses	1525	1526
63	**Dotations aux corrections de valeur des éléments d'actif non financiers**	1527 1.853,10	1528
631	Dotations aux corrections de valeur sur frais d'établissement et frais assimilés	1529	1530
6311	Frais de constitution	1531	1532
6312	Frais de premier établissement	1533	1534
6313	Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses	1535	1536
6314	Frais d'émission d'emprunts	1537	1538
6318	Autres frais assimilés	1539	1540
632	Dotations aux corrections de valeur sur immobilisations incorporelles	1541 178,10	1542
6321	Frais de recherche et de développement	1543	1544
6322	Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires	1545 178,10	1546
6323	Fonds de commerce dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1547	1548
6324	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1549	1550

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net		Solde créditeur net
633	Dotations aux corrections de valeur sur immobilisations corporelles	1551 1.675,00	1552	
6331	Terrains et constructions	1553	1554	
63311	Terrains	1555	1556	
63312	Agencements et aménagements de terrains	1557	1558	
63313	Constructions	1559	1560	
6332	Installations techniques et machines	1561	1562	
6333	Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant	1563 1.675,00	1564	
6334	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1565	1566	
634	Dotations aux corrections de valeur sur stocks	1567	1568	
6341	Matières premières et consommables	1569	1570	
6342	Produits en cours de fabrication et commandes en cours	1571	1572	
6343	Produits finis et marchandises	1573	1574	
6344	Terrains et immeubles destinés à la revente	1575	1576	
6345	Acomptes versés	1577	1578	
635	Dotations aux corrections de valeur sur créances de l'actif circulant	1579	1580	
6351	Créances résultant de ventes et prestations de services	1581	1582	
6352	Créances sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1583	1584	
6353	Autres créances	1585	1586	
64	**Autres charges d'exploitation**	1587 851,00	1588	
641	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	1589	1590	
6411	Concessions	1591	1592	
6412	Brevets	1593	1594	
6413	Licences informatiques	1595	1596	
6414	Marques et franchises	1597	1598	
6415	Droits et valeurs similaires	1599	1600	
64151	Droits d'auteur et de reproduction	1601	1602	
64158	Autres droits et valeurs similaires	1603	1604	
642	Indemnités	1605	1606	
643	Jetons de présence	1607	1608	
644	Tantièmes	1609	1610	
645	Pertes sur créances irrécouvrables	1611	1612	
6451	Créances résultant de ventes et de prestations de services	1613	1614	
6452	Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1615	1616	
6453	Autres créances	1617	1618	
646	Impôts, taxes et versements assimilés	1619 851,00	1620	
6461	Impôt foncier	1621	1622	
6462	TVA non déductible	1623	1624	
6463	Droits sur les marchandises en provenance de l'étranger	1625	1626	
64631	Droits d'accises et taxe de consommation sur marchandises en provenance de l'étranger	1627	1628	
64632	Droits de douane	1629	1630	
64633	Montants compensatoires	1631	1632	
6464	Droits d'accises à la production et taxe de consommation	1633	1634	

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
6465	Droits d'enregistrement et de timbre, droits d'hypothèques	1635	1636
64651	Droits d'enregistrement	1637	1638
64652	Taxe d'abonnement	1639	1640
64653	Droits d'hypothèques	1641	1642
64654	Droits de timbre	1643	1644
64658	Autres droits d'enregistrement et de timbre, droits d'hypothèques	1645	1646
6466	Taxes sur les véhicules	1647 851,00	1648
6467	Taxe de cabaretage	1649	1650
6468	Autres droits et impôts	1651	1652
6469	Dotations aux provisions pour impôts	1653	1654
647	Dotations aux plus-values immunisées	1655	1656
648	Autres charges d'exploitation diverses	1657	1658
649	Dotations aux provisions d'exploitation	1659	1660
65	**Charges financières**	1661 0,79	1662
651	Dotations aux corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières	1663	1664
6511	Dotations aux corrections de valeur sur immobilisations financières	1665	1666
65111	Parts dans des entreprises liées	1667	1668
65112	Créances sur des entreprises liées	1669	1670
65113	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1671	1672
65114	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1673	1674
65115	Titres ayant le caractère d'immobilisations	1675	1676
65116	Prêts et créances immobilisées	1677	1678
65117	Actions propres ou parts propres	1679	1680
6512	Ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières	1681	1682
653	Dotations aux corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant	1683	1684
6531	Dotations aux corrections de valeur sur valeurs mobilières	1685	1686
65311	Parts dans des entreprises liées	1687	1688
65312	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1689	1690
65313	Actions propres ou parts propres	1691	1692
65318	Autres valeurs mobilières	1693	1694
6532	Dotations aux corrections de valeur sur créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1695	1696
6533	Dotations aux corrections de valeur sur autres créances	1697	1698
6534	Ajustements pour juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant	1699	1700
654	Moins-values de cession de valeurs mobilières	1701	1702
6541	Parts dans des entreprises liées	1703	1704
6542	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1705	1706
6543	Actions propres ou parts propres	1707	1708
6548	Autres valeurs mobilières	1709	1710

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
655	Intérêts et escomptes	1711 0,79	1712
6551	Intérêts des dettes financières	1713	1714
65511	Intérêts des dettes subordonnées	1715	1716
65512	Intérêts des emprunts obligataires	1717	1718
6552	Intérêts bancaires et assimilés	1719 0,79	1720
65521	Intérêts bancaires sur comptes courants	1721 0,79	1722
65522	Intérêts bancaires sur opérations de financement	1723	1724
65523	Intérêts sur leasings financiers	1725	1726
6553	Intérêts sur dettes commerciales	1727	1728
6554	Intérêts sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1729	1730
6555	Escomptes et frais sur effets	1731	1732
6556	Escomptes accordés	1733	1734
6558	Intérêts sur autres emprunts et dettes	1735	1736
656	Pertes de change	1737	1738
657	Quote-part de perte dans les entreprises collectives (autres que les sociétés de capitaux)	1739	1740
658	Autres charges financières	1741	1742
659	Dotations aux provisions financières	1743	1744
66	**Charges exceptionnelles**	1745 3.200,00	1746
661	Dotations aux corrections de valeur exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et corporelles	1747	1748
6611	Sur immobilisations incorporelles	1749	1750
6612	Sur immobilisations corporelles	1751	1752
662	Dotations aux corrections de valeur exceptionnelles sur éléments de l'actif circulant	1753	1754
6621	Sur stocks	1755	1756
6622	Sur créances	1757	1758
663	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1759	1760
6631	Immobilisations incorporelles	1761	1762
6632	Immobilisations corporelles	1763	1764
664	Valeur comptable des immobilisations financières cédées	1765	1766
6641	Parts dans des entreprises liées	1767	1768
6642	Créances sur des entreprises liées	1769	1770
6643	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1771	1772
6644	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1773	1774
6645	Titres ayant le caractère d'immobilisations	1775	1776
6646	Prêts et créances immobilisées	1777	1778
6647	Actions propres ou parts propres	1779	1780
665	Valeur comptable des créances de l'actif circulant financier cédées	1781	1782
6651	Sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1783	1784
6652	Sur autres créances	1785	1786

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
668	Autres charges exceptionnelles	1787 3.200,00	1788
6681	Pénalités sur marchés et dédits payés sur achats et ventes	1789	1790
6682	Amendes et pénalités fiscales, sociales et pénales	1791 150,00	1792
6683	Dommages et intérêts	1793	1794
6684	Malis provenant de clauses d'indexation	1795	1796
6688	Autres charges exceptionnelles diverses	1797 3.050,00	1798
669	Dotations aux provisions exceptionnelles	1799	1800
67	**Impôts sur le résultat**	1801 18.200,00	1802
671	Impôt sur le revenu des collectivités	1803 14.800,00	1804
6711	Exercice courant	1805 14.800,00	1806
6712	Exercices antérieurs	1807	1808
672	Impôt commercial	1809 3.400,00	1810
6721	Exercice courant	1811 3.400,00	1812
6722	Exercices antérieurs	1813	1814
673	Impôts étrangers sur le résultat	1815	1816
6731	Retenues d'impôt à la source	1817	1818
6732	Impôts supportés par les établissements stables	1819	1820
67321	Exercice courant	1821	1822
67322	Exercices antérieurs	1823	1824
6733	Impôts supportés par les entreprises non résidentes	1825	1826
6738	Autres impôts étrangers	1827	1828
679	Dotations aux provisions pour impôts sur le résultat	1829	1830
6791	Dotations aux provisions pour impôts	1831	1832
6792	Dotations aux provisions pour impôts différés	1833	1834
68	**Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus**	1835 900,00	1836
681	Impôt sur la fortune	1837 900,00	1838
6811	Exercice courant	1839 900,00	1840
6812	Exercices antérieurs	1841	1842
682	Taxe d'abonnement	1843	1844
683	Impôts étrangers	1845	1846
688	Autres impôts et taxes	1847	1848
689	Dotations aux provisions pour autres impôts	1849	1850

Classe 7. COMPTES DE PRODUITS

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
70	**Montant net du chiffre d'affaires**	1851	1852 229.549,39
701	Ventes sur commandes en cours	1853	1854
7011	Produits	1855	1856
7012	Prestations de services	1857	1858
7013	Immeubles en construction	1859	1860
702	Ventes de produits finis	1861	1862
703	Ventes de produits intermédiaires	1863	1864
704	Ventes de produits résiduels	1865	1866

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
705	Ventes d'éléments destinés à la revenue	1867	1868
7051	Ventes de marchandises	1869	1870
7052	Ventes de terrains et d'immeubles existants (promotion immobilière)	1871	1872
7053	Ventes d'autres éléments destinés à la revente	1873	1874
706	Prestations de services	1875	1876 229.549,39
708	Autres éléments du chiffre d'affaires	1877	1878
7081	Commissions et courtages	1879	1880
7082	Locations	1881	1882
70821	Loyer immobilier	1883	1884
70822	Loyer mobilier	1885	1886
7083	Ventes d'emballages	1887	1888
7088	Autres éléments divers du chiffre d'affaires	1889	1890
709	Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise	1891	1892
7091	Sur ventes sur commandes en cours	1893	1894
7092	Sur ventes de produits finis	1895	1896
7093	Sur ventes de produits intermédiaires	1897	1898
7094	Sur ventes de produits résiduels	1899	1900
7095	Sur ventes d'éléments destinés à la revente	1901	1902
7096	Sur prestations de services	1903	1904
7098	Sur autres éléments du chiffre d'affaires	1905	1906
71	**Variation des stocks de produits finis, d'en cours de fabrication et des commandes en cours**	1907	1908
711	Variation des stocks de produits en cours de fabrication et de commandes en cours	1909	1910
7111	Variation des stocks de produits en cours	1911	1912
7112	Variation des stocks de commandes en cours – produits	1913	1914
7113	Variation des stocks de commandes en cours – prestations de services	1915	1916
7114	Variation des stocks d'immeubles en construction	1917	1918
712	Variation des stocks de produits finis et marchandises	1919	1920
7121	Variation des stocks de produits finis	1921	1922
7122	Variation des stocks de produits intermédiaires	1923	1924
7123	Variation des stocks de produits résiduels	1925	1926
7126	Variation des stocks de marchandises	1927	1928
7127	Variation des stocks de marchandises en voie d'acheminement, mises en dépôt ou données en consignation	1929	1930
72	**Production immobilisée**	1931	1932
721	Immobilisations incorporelles	1933	1934
7211	Frais de recherche et développement	1935	1936
7212	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	1937	1938
72121	Concessions	1939	1940
72122	Brevets	1941	1942
72123	Licences informatiques	1943	1944
72124	Marques et franchises	1945	1946

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
72125	Droits et valeurs similaires	1947	1948
721251	Droits d'auteur et de reproduction	1949	1950
721258	Autres droits et valeurs similaires	1951	1952
722	Immobilisations corporelles	1953	1954
7221	Terrains et constructions	1955	1956
7222	Installations techniques et machines	1957	1958
7223	Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant	1959	1960
73	**Reprises de corrections de valeur des éléments d'actif non financiers**	1961	1962
732	Reprises de corrections de valeur sur immobilisations incorporelles	1963	1964
7321	Frais de recherche et de développement	1965	1966
7322	Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires	1967	1968
7323	Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1969	1970
7324	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1971	1972
733	Reprises de corrections de valeur sur immobilisations corporelles	1973	1974
7331	Terrains et constructions	1975	1976
73311	Terrains	1977	1978
73312	Agencements et aménagements de terrains	1979	1980
73313	Constructions	1981	1982
73314	Constructions sur sol d'autrui	1983	1984
7332	Installations techniques et machines	1985	1986
7333	Autres installations, outillage, mobilier et matériel roulant	1987	1988
7334	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1989	1990
734	Reprises de corrections de valeur sur stocks	1991	1992
7341	Matières premières et consommables	1993	1994
7342	Produits en cours de fabrication et commandes en cours	1995	1996
7343	Produits finis et marchandises	1997	1998
7344	Terrains et immeubles destinés à la revente	1999	2000
7345	Acomptes versés	2001	2002
735	Reprises de corrections de valeur sur créances de l'actif circulant	2003	2004
7351	Créances résultant de ventes et prestations de services	2005	2006
7352	Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2007	2008
7353	Autres créances.	2009	2010
74	**Autres produits d'exploitation**	2011	2012
741	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	2013	2014
7411	Concessions	2015	2016
7412	Brevets	2017	2018
7413	Licences informatiques	2019	2020
7414	Marques et franchises	2021	2022
7415	Droits et valeurs similaires	2023	2024
74151	Droits d'auteur et de reproduction	2025	2026
74158	Autres droits et valeurs similaires	2027	2028

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
742	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	2029	2030
743	Jetons de présence, tantièmes et rémunérations assimilées	2031	2032
744	Subventions d'exploitation	2033	2034
7441	Subventions sur produits	2035	2036
7442	Bonifications d'intérêt	2037	2038
7443	Montants compensatoires	2039	2040
7444	Subventions destinées à promouvoir l'emploi	2041	2042
74441	Primes d'apprentissage reçues	2043	2044
74442	Autres subventions destinées à promouvoir l'emploi	2045	2046
7448	Autres subventions d'exploitation	2047	2048
745	Ristournes perçues des coopératives (provenant des excédents)	2049	2050
746	Indemnités d'assurance touchées	2051	2052
747	Reprises de plus-values immunisées et de subventions d'investissement en capital	2053	2054
7471	Plus-values immunisées non réinvesties	2055	2056
7472	Plus-values immunisées réinvesties	2057	2058
7473	Subventions d'investissement en capital	2059	2060
748	Autres produits d'exploitation divers	2061	2062
749	Reprises sur provisions d'exploitation	2063	2064
75	**Produits financiers**	2065	2066 467.580,41
751	Reprises sur corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières	2067	2068
7511	Reprises sur corrections de valeur sur immobilisations financières	2069	2070
75111	Parts dans des entreprises liées	2071	2072
75112	Créances sur des entreprises liées	2073	2074
75113	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2075	2076
75114	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2077	2078
75115	Titres ayant le caractère d'immobilisations	2079	2080
75116	Prêts et créances immobilisées	2081	2082
75117	Actions propres ou parts propres	2083	2084
7512	Ajustements pour juste valeur sur immobilisations financières	2085	2086
752	Revenus des immobilisations financières	2087	2088 453.242,34
7521	Parts dans des entreprises liées	2089	2090
7522	Créances sur des entreprises liées	2091	2092
7523	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2093	2094 453.242,34
7524	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2095	2096
7525	Titres ayant le caractère d'immobilisations	2097	2098
7526	Prêts et créances immobilisées	2099	2100
7527	Actions propres ou parts propres	2101	2102

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
753	Reprises sur corrections de valeur et ajustements pour juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant	2103	2104
7531	Reprises sur corrections de valeur sur créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2105	2106
7532	Reprises sur corrections de valeur sur autres créances	2107	2108
7533	Reprises sur corrections de valeur sur valeurs mobilières	2109	2110
75331	Parts dans des entreprises liées	2111	2112
75332	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2113	2114
75333	Actions propres ou parts propres	2115	2116
75338	Autres valeurs mobilières	2117	2118
7534	Ajustements pour juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant	2119	2120
754	Plus-value de cession et autres produits de valeurs mobilières	2121	2122
7541	Plus-value de cession de valeurs mobilières	2123	2124
75411	Parts dans des entreprises liées	2125	2126
75412	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2127	2128
75413	Actions propres ou parts propres	2129	2130
75418	Autres valeurs mobilières	2131	2132
7548	Autres produits de valeurs mobilières	2133	2134
75481	Parts dans des entreprises liées	2135	2136
75482	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2137	2138
75483	Actions propres ou parts propres	2139	2140
75488	Autres valeurs mobilières	2141	2142
755	Autres intérêts et escomptes	2143	2144 14.337,97
7552	Intérêts bancaires et assimilés	2145	2146 5.395,95
75521	Intérêts sur comptes courants	2147	2148 95,22
75522	Intérêts sur comptes à terme	2149	2150 5.300,73
75523	Intérêts sur leasings financiers	2151	2152
7553	Intérêts sur créances commerciales	2153	2154
7554	Intérêts sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2155	2156 8.942,02
7555	Escomptes d'effets de commerce	2157	2158
7556	Escomptes obtenus	2159	2160
7558	Intérêts sur autres créances	2161	2162
756	Gains de change	2163	2164
757	Quote-part de bénéfice dans les entreprises collectives (autres que les sociétés de capitaux)	2165	2166
758	Autres produits financiers	2167	2168 0,10
759	Reprises sur provisions financières	2169	2170
76	**Produits exceptionnels**	2171	2172 1.477,50
761	Reprises sur corrections de valeur exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et corporelles	2173	2174
7611	Immobilisations incorporelles	2175	2176
7612	Immobilisations corporelles	2177	2178

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
762	Reprises sur corrections de valeur exceptionnelles sur éléments de l'actif circulant	2179	2180
7621	Sur stocks	2181	2182
7622	Sur créances de l'actif circulant	2183	2184
763	Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	2185	2186
7631	Immobilisations incorporelles	2187	2188
7632	Immobilisations corporelles	2189	2190
764	Produits de cession d'immobilisations financières	2191	2192
7641	Parts dans des entreprises liées	2193	2194
7642	Créances sur des entreprises liées	2195	2196
7643	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2197	2198
7644	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2199	2200
7645	Titres ayant le caractère d'immobilisations	2201	2202
7646	Prêts et créances immobilisés	2203	2204
7647	Actions propres ou parts propres	2205	2206
765	Produits de cession sur créances de l'actif circulant financier	2207	2208
7651	Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	2209	2210
7652	Autres créances	2211	2212
768	Autres produits exceptionnels	2213	2214 1.477,50
7681	Pénalités sur marchés et dédits perçus sur achats et sur ventes	2215	2216
7682	Libéralités reçues	2217	2218
7683	Rentrées sur créances amorties	2219	2220
7684	Subventions exceptionnelles	2221	2222
7685	Bonis provenant de clauses d'indexation	2223	2224
7686	Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et d'obligations émises par elle-même	2225	2226
7688	Autres produits exceptionnels divers	2227	2228 1.477,50
769	Reprises sur provisions exceptionnelles	2229	2230
77	**Régularisations d'Impôts sur le résultat**	2231	2232
771	Régularisations d'impôt sur le revenu des collectivités	2233	2234
772	Régularisations d'impôt commercial	2235	2236
773	Régularisations d'impôts étrangers sur le résultat	2237	2238
779	Reprises sur provisions pour impôts sur le résultat	2239	2240
7791	Reprises sur provisions pour impôts	2241	2242
7792	Reprises sur provisions pour impôts différés	2243	2244
78	**Régularisations d'autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus**	2245	2246
781	Régularisations d'impôt sur la fortune	2247	2248
782	Régularisations de taxes d'abonnement	2249	2250
783	Régularisations d'impôts étrangers	2251	2252
788	Régularisations d'autres impôts et taxes	2253	2254
789	Reprises sur provisions pour autres impôts	2255	2256
	TOTAL CLASSES 6 ET 7	2257	2258 490.650,23

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

ANNEXES AU PLAN COMPTABLE NORMALISÉ

Annexe N° 1 - Classe 1 : sous-comptes du compte 106

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
106	Comptes de l'exploitant ou des coexploitants	2259	2260
1061	Prélèvements privés de l'exploitant ou des coexploitants	2261	2262
10611	Prélèvements en numéraire (train de vie)	2263	2264
10612	Prélèvements en nature de marchandises, de produits finis et services (au prix de revient)	2265	2266
10613	Part personnelle des frais de maladie	2267	2268
10614	Primes d'assurances privées	2269	2270
106141	Vie	2271	2272
106142	Accident	2273	2274
106143	Incendie	2275	2276
106144	Responsabilité civile	2277	2278
106145	Multirisques	2279	2280
106148	Autres primes d'assurances privées	2281	2282
10615	Cotisations	2283	2284
106151	Assurances sociales (assurance dépendance)	2285	2286
106152	Allocations familiales	2287	2288
106153	Cotisations pour mutuelles	2289	2290
106154	Caisse de décès, médico-chirurgicale, Prestaplus	2291	2292
106158	Autres cotisations	2293	2294
10616	Prélèvements en nature (quote-part privée dans les frais généraux)	2295	2296
106161	Salaires	2297	2298
106162	Loyer	2299	2300
106163	Chauffage, gaz, électricité	2301	2302
106164	Eau	2303	2304
106165	Téléphone	2305	2306
106166	Voiture	2307	2308
106168	Autres prélèvements en nature	2309	2310
10617	Acquisitions	2311	2312
106171	Mobilier privé	2313	2314
106172	Voiture privée	2315	2316
106173	Titres privés	2317	2318
106174	Immeubles privés	2319	2320
106178	Autres acquisitions	2321	2322
10618	Impôts	2323	2324
106181	Impôt sur le revenu payé	2325	2326
106182	Impôt sur la fortune payé	2327	2328
106183	Impôt commercial - arriérés payés	2329	2330
106188	Autres impôts	2331	2332

Document émis électroniquement

No. RCSL : B65501	Matricule : 1998 2218 775

		Solde débiteur net	Solde créditeur net
10619	Prélèvements privés particuliers	2333	2334
106191	Réparations aux immeubles privés	2335	2336
106192	Placements sur comptes financiers privés	2337	2338
106193	Remboursements de dettes privées	2339	2340
106194	Dons et dotations aux enfants	2341	2342
106195	Droits de succession et droits de mutation par décès	2343	2344
106198	Autres prélèvements privés particuliers	2345	2346
1062	Suppléments d'apports privés de l'exploitant ou des coexploitants	2347	2348
10621	Héritage ou donation	2349	2350
10622	Avoirs privés	2351	2352
10623	Emprunts privés	2353	2354
10624	Cessions	2355	2356
106241	Mobilier privé	2357	2358
106242	Voiture privée	2359	2360
106243	Titres privés	2361	2362
106244	Immeubles privés	2363	2364
106248	Autres cessions	2365	2366
10625	Loyers encaissés	2367	2368
10626	Salaires ou rentes touchés	2369	2370
10627	Allocations familiales reçues	2371	2372
10628	Remboursements d'impôts	2373	2374
106281	Impôt sur le revenu	2375	2376
106283	Impôt sur la fortune	2377	2378
106284	Impôt commercial	2379	2380
106288	Autres remboursements d'impôts	2381	2382
10629	Quote-part professionnelle de frais privés	2383	2384

Commentaires éventuels du déposant

2385

Document émis électroniquement

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011

(Montants en EURO)

1. Généralités

Cyber Média Group S.A., (la Société) a été constituée le 10 juillet 1998, pour une durée indéterminée, sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois.

La société à pour objet la prestation de services informatiques. Elle a en outre pour objet la commercialisation, la vente, la location et la maintenance de matériels et logiciels informatiques, le développement de sites Internet, la vente d'abonnements Internet, et plus généralement toute prestation de services se rapportant à l'informatique et aux technologies de l'information.
Cette société sera propriétaire de la marque CYBER MEDIA, du concept et du savoir faire, d'assistance technique et de gestion.
La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.
La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.
La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.
La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La Société est enregistrée au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro Luxembourg B-65 501.

2. Principes, règles et méthodes d'évaluation

2.1 Principes généraux
Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

2.2 Les créances de l'actif circulant
Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011

(Montants en EURO)

2.3 Conversion des postes en devises

La société tient sa comptabilité en EURO et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'EURO sont enregistrées en EURO au cours de change en vigueur é la date de transaction.

2.4 Dettes

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à l'émission de la dette.

4. Immobilisations financières

L'entreprise dans laquelle la Société détient au moins vingt pour cent du capital est la suivante :

Nom de la Société (et forme juridique)	Siège	Fraction de capital détenu %	Montant de la Participation
Proximédia S.A.	Belgique	64,14 %	€ 873.649,18

5. Capital souscrit

Le capital social souscrit s'élève à EUR 31.000- et représenté par 310 actions d'une valeur nominale unitaire de EUR 100- entièrement libérées.

6. Réserve légale

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.
La réserve légale ne peut pas être distribuée.

7. Affectation du résultat de l'exercice

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, le profit d'EUR 490.650,23 de l'exercice se terminant 31 décembre 2011 sera affecté à l'exercice suivant.

Document émis électroniquement

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011

(Montants en EURO)

7. Administrateurs

Christian BULHMANN ;
Alexandre TASKIRAN ;
Thierry TRIBOULOT ;
Fabrice WUYTS ;
Eric GLACHANT ;
Daniel DE MEUR.

8. Commissaire aux comptes

TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., R.C.S. Luxembourg : 86.995, avec siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Siège social : 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 65.501

EXERCICE 2011

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

POUR L'EXERCICE CLÔTURANT AU 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, et soumettre à votre approbation les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011.

ACTIVITE DU GROUPE

La société mère CYBER MEDIA GROUP S.A. (Ci-dessous le Groupe) a été constituée en date du 10 juillet 1998 pour une durée indéterminée, sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence B 65.501.

CYBER MEDIA GROUP S.A. a pour mission principale la coordination des activités à travers la société PROXIMEDIA S.A. et de ses différentes filiales dans le domaine informatique et plus précisément Internet.

Les filiales de PROXIMEDIA S.A. commercialisent sous forme de contrats de location et de maintenance, un concept de services informatiques, intégrant

- la location et la maintenance de matériels informatiques ;
- le développement, l'hébergement et la mise à jour de sites Web ;
- la fourniture de services Internet (gestion d'adresses électroniques, etc.) ; et
- diverses prestations utiles, telle une formation du personnel utilisateur, une assistance technique permanente ainsi que la réparation du matériel.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le présent rapport de gestion concerne les activités du Groupe à travers la société PROXIMEDIA SA.

Les participations détenues directement et indirectement par le Groupe dans les filiales consolidées selon la méthode d'intégration globale sont les suivantes :

	Pays	2011	2010
-Proximedia S.A.	Belgique	63,66%	63,11%
-Proximedia Belgium SA*	Belgique	63,66 %	63,11 %
-Proximedia France SA*	France	41,38%	41,02%
-Proximedia Nederland BV*	Pays-Bas	57,31%	56,81%
-Online Internet SA*	Belgique	47,74%	47,33%
-Bezoom SA*	Belgique	50,93%	44,18%
-Globule Bleu SPRL*	Belgique	63,66%	63,11%
- BeUp France S.A.S	France	63,66%	63,11%

*Sociétés détenues indirectement par le groupe

La société Bezoom USA LLC n'est pas consolidée en raison de son caractère non significatif.

Au cours de l'année 2011, Cyber Média Group a acquis 11 013 actions de Proximédia S.A., faisant passer son pourcentage de détention de 63,11% à 63,66%.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

1) Concernant le compte de résultat :

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	31/12/2011	31/12/2010
Résultat d'exploitation	**6 435 035,49**	**5 693 538,87**
Résultat financier	**(1 032 716,30**	**(789 878,22)**
Résultat exceptionnel	**(2.462,24)**	**43 398,53**
Résultat courant avant impôts	**5 399 856,95**	**4 947 059,18**
Impôt sur les bénéfices	**(2 042 006,47)**	**(1 833 226,67)**
Résultat net	**3 357 850,48**	**3 113 832,51**
Intérêts minoritaires	**(1 371 961,87)**	**(1 397 595,40)**
Résultat net part groupe	**1 985 888,61**	**1 716 237,11**

2) Concernant le bilan :

Les éléments du patrimoine de la société sont classés à l'actif et au passif du bilan dont nous vous invitons à examiner les principaux postes avant affectation et répartition du résultat :

B I L A N CONSOLIDE (en €)

ACTIF	AU 31/12/2011	AU 31/12/2010
ACTIF IMMOBILISE	**29 865 624,53**	**28 924 249,99**
Immobilisations incorporelles	724 451,29	605 027,04
Immobilisations corporelles	28 904 056,24	28 104 108,24
Immobilisations financières	237 117	215 114,71
ACTIF CIRCULANT	**11 007 549,38**	**9 312 687,92**
Stock	125 457,47	154 650,61
Créances	5 542 605,30	5 565 169,26
Valeurs mobilières	1 871 888,57	273 672,67
Avoirs en banque	3 467 598,04	3 319 195,38
COMPTES DE REGULARISATION	**345 743,19**	**465 724,73**
TOTAL	**41 218 917,10**	**38 702 662,64**

PASSIF	AU 31/12/2011	AU 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES	**15 514 224,39**	**12 839 213,09**
(dont résultat de l'exercice)	1 985 888,61	1 716 237,11
(dont intérêts minoritaires)	5 953 953,02	5 127 371,15
PROVISIONS	**2 811 040,57**	**2 325 218,43**
DETTES	**22 380 506,99**	**22 484 393,13**
COMPTES DE REGULARISATION	**513 145,15**	**1 053 837,99**
TOTAL	**41 218 917,10**	**38 702 662,64**

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Chaque année, la gamme du groupe s'enrichit de nouveaux produits ou de mises à jour de produits anciens. Nous avons ainsi consacré du temps aux développements nécessaires pour assurer l'évolution de notre solution CMS (Content Management System). Nous avons également développé un nouveau portail dédié aux vidéos d'entreprises, un site internet regroupant les promotions de nos clients, une deuxième version du site web impact, etc. Ces modules viennent enrichir la liste des applications Internet disponibles pour les clients.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELLES LA SOCIETE EST CONFRONTEE

- Crédit client :

Le nombre des clients au 31 décembre 2011 dans le cadre de contrats d'abonnement est de 20 109.

La majorité de ces contrats ont une durée déterminée de 48 mois. La perte avant l'échéance pour diverses raisons (faillites, cessations d'activité, etc.) est d'environ 7,5% par an. Le nombre de clients est évidemment une garantie de solvabilité puisque cela étale le risque, lequel apparait donc extrêmement limité.

- Risques financiers :

Lorsque le client signe son contrat, les concepts « Proximedia », « Bezoom » et « BeUP » impliquent que doit être immédiatement libéré le cash correspondant au prix de revient de l'installation ainsi qu'au coût de la vente. Comme expliqué précédemment, le montant à libérer par contrat est financé soit par liquidités disponibles, soit par une société de financement externe.

Le risque financier existe donc mais il est principalement lié à une éventuelle diminution des possibilités de crédits et des facultés de financement. La société bénéficie de la confiance des ses partenaires financiers et fait tout pour la mériter. Il n'y a donc pas de signe d'un problème à ce sujet.

- Risques technologiques :

Les technologies informatiques (hardware et software) utilisés par les sociétés du groupe sont conformes avec les standards actuels du marché et ne présentent par conséquent aucun risque particulier. Les outils utilisés sont fiables et ont fait leur preuve.

Les serveurs utilisés pour héberger les différents sites Web des clients sont redondants, ce qui signifie que tout serveur éventuellement défectueux est suppléé par un « serveur clone » en parfait état de fonctionnement. En cas de panne de courant, des groupes électrogènes prennent le relai du système général. Il n'y a donc pas de risque excessif.

- La concurrence

Il existe en Belgique de nombreuses petites sociétés qui développent des sites Internet et/ou qui réalisent des films vidéos destinés à une diffusion sur Internet et/ou qui se spécialisent dans le renforcement de sites sur les moteurs de recherche mais il n'agit pas actuellement d'une concurrence significative notamment parce qu'il s'agit généralement de petites structures ne disposant que de faibles moyens.

Par contre la société Truvo, maison-mère de pagesdor.be, se présente comme « la plus grande entreprise online en Belgique » et prétend en février 2012 avoir 25.000 clients « MySites » et 3200 vidéos en ligne. Ceci, en fait en théorie un concurrent sérieux, même si avec plus d'un million d'entreprises et indépendants, le marché belge reste réellement ouvert.

En France, plusieurs sociétés se sont développées sur le modèle de Proximedia mais le marché des services Internet en France reste très difficile.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR POUR LE GROUPE CYBER MEDIA

En 13 ans d'activité le Groupe a réussi a être en croissance constant avec une augmentation permanente de tous nos chiffres clés dont notamment du nombre de nos clients. Si nous sommes très fiers de bénéficier aujourd'hui de la confiance de plus de 20.000 clients, ce n'est cependant pas encore assez compte tenu des perspectives existantes.

L'objectif pour les prochaines années sera donc d'augmenter le parc client, notamment à l'aide de nouveaux produits.

C'est ainsi qu'un accord de principe a été conclu avec la société ADELYA, spécialiste de la fidélisation fondée sur les technologies mobiles. Nous intègrerons ainsi dans notre offre des solutions de fidélisation web et mobile éditées par ADELYA qui permettront notamment aux clients de gérer seuls des campagnes promotionnelles ou marketing destinées à leurs propres clients.

De même nous lançons un nouveau produit baptisé « Freeweb » qui est un site Internet extrêmement simple de création et d'utilisation, très design, doté de grandes capacités de personnalisation graphiques, pouvant être commercialisé en tant que tel ou assortis de différentes options. L'idée est d'avoir un prix d'appel extrêmement bas pour répondre aux besoins de très petites entreprises.

Enfin, fin mai nous avons lancé le concept « bbook », un livre d'or électronique pour tous les commerçants et sociétés de services.

La maison-mère poursuivra son objectif de favoriser la bonne évolution de ses filiales, notamment par un support de plus en plus important dans le développement de nouveaux produits. La bonne coordination entre les différentes filiales est d'autant plus importante que leurs activités sont complémentaires mais pourraient aussi parfois être concurrentes sur certains aspects précis.

Date ..12/02/2013

Christian Bühlmann
Administrateur

Alexandre Taskiran
Administrateur

Fabrice Wuyts
Administrateur

Eric Glachant
Administrateur

Daniel De Meur
Administrateur

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Société Anonyme

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ
AU 31 DECEMBRE 2011

Grant Thornton
Grant Thornton Lux Audit S.A.

Au Conseil d'Administration de
Cyber Media Group S.A.
127, rue de Mühlenbach
L-2168 LUXEMBOURG

Grant Thornton Lux Audit S.A.
89A, Pafebruch
L-8308 CAPELLEN (Luxembourg)

T +352 40 12 99 1
F +352 40 05 98
www.gtlux.lu

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur les comptes annuels consolidés

Conformément au mandat donné, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joint de Cyber Media Group S.A. comprenant le bilan au 31 décembre 2011 ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises Agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises Agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'Entreprises Agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Experts-Comptables
Réviseurs d'entreprises
Member of Grant Thornton International Ltd
R.C.S. Luxembourg B 43298 Identifiant TVA: LU 22956433

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Cyber Média Group S.A. au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels consolidés.

Luxembourg, le 21 février 2013



Thierry REMACLE
Réviseur d'Entreprises Agréé
Grant Thornton Lux Audit S.A.

Member of Grant Thornton International Ltd

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Siège social : 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 65.501

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF	2011	2010
Actif immobilisé	**29 865 624,53**	**28 924 249,99**
Immobilisations incorporelles (Note 4)	724 451,29	605 027,04
Concessions, brevets, licences, marques,ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous "fonds de commerce"	110 156,81	183 608,10
Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	614 294,48	421 418,94
Immobilisations corporelles (Note 5)	28 904 056,24	28 104 108,24
Installations techniques et machines	17 812 406,47	13 947 334,82
Autres installations, outillage et mobilier	180 961,07	235 686,57
Location, financement et droits similaires	10 910 688,70	13 921 086,85
Immobilisations financières (Note 6)	237 117,00	215 114,71
Parts dans des entreprises liées	171 671,70	171 671,70
Créances sur des entreprises liées	47 036,01	43 443,01
Prêts et créances immobilisées	18 409,29	0,00
Actif circulant	**11 007 549,38**	**9 312 687,92**
Stock	125 457,47	154 650,61
Produits finis et marchandises	125 457,47	154 650,61
Créances	5 542 605,30	5 565 169,26
Créances résultant de ventes et de prestations de services (Note 7)	4 979 314,13	4 859 791,98
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	4 957 814,13	4 859 791,98
- dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an	21 500,00	0,00
Autres créances	563 291,17	705 377,28
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	379 621,17	626 207,56
- dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an	183 670,00	79 169,72
Valeurs mobilières	1 871 888,57	273 672,67
Autres valeurs mobilières	1 871 888,57	273 672,67
Avoirs en banque, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisse	3 467 598,04	3 319 195,38
Comptes de régularisation	**345 743,19**	**465 724,73**
TOTAL ACTIF	**41 218 917,10**	**38 702 662,64**

PASSIF	2011	2010
Capitaux propres	**9 560 271,37**	**7 711 841,94**
Capital souscrit (Note 8)	31 000,00	31 000,00
Réserves	7 226 193,74	5 509 956,63
- Réserve légale (Note 9)	3 100,00	3 100,00
- Réserve de consolidation	7 223 093,74	5 506 856,63
Badwill	317 189,02	454 648,20
Résultat de l'exercice	1 985 888,61	1 716 237,11
Intérêts minoritaires	**5 953 953,02**	**5 127 371,15**
Provisions	**2 811 040,57**	**2 325 218,43**
Autres provisions	2 811 040,57	2 325 218,43
Dettes non subordonnées	**22 380 506,99**	**22 484 393,13**
Dettes envers les établissements de crédit (Note 10)	14 212 671,98	15 402 785,02
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	8 511 675,20	8 056 489,00
- dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an	5 700 996,78	7 346 296,02
Dettes sur achats et prestations de services	2 259 672,62	2 237 473,38
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2 259 672,62	2 237 473,38
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	5 894 877,71	4 635 074,08
- Dettes fiscales	4 396 964,83	3 087 193,08
- Dettes au titre de la sécurité sociale	1 497 912,88	1 547 881,00
Autres dettes	13 284,68	209 060,65
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	13 284,68	209 060,65
Comptes de régularisation (Note 11)	**513 145,15**	**1 053 837,99**
TOTAL PASSIF	**41 218 917,10**	**38 702 662,64**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Siège social : 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 65.501

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDE POUR L'EXERCICE SE CLOTURANT AU 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en Euros)

CHARGES	2011	2010	PRODUITS	2011	2010
RESULTAT D'EXPLOITATION					
Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	4 867 669,80	4 720 398,13	Montant net du chiffre d'affaires (Note 14)	39 117 987,17	37 476 159,48
Autres charges externes	7 204 490,86	7 360 689,68	Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours	0,00	-8 230,00
Frais de personnel (Note 12)	14 453 974,56	14 850 748,88	Production immobilisée	11 123 057,20	10 350 836,24
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	12 653 496,20	11 087 260,09	Autres produits d'exploitation	1 276 362,67	957 213,98
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	704 021,11	811 808,64			
Autres charges d'exploitation (Note 13)	5 198 719,02	4 251 535,41			
RESULTAT FINANCIER					
Intérêts et autres charges financières	1 068 481,31	814 915,53	Autres intérêts et autres produits financiers	35 765,01	25 037,31
Autres Intérêts et charges assimilées	1 068 481,31	814 915,53	Autres intérêts et produits financiers	35 765,01	25 037,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET IMPOTS					
Charges exceptionnelles	70 935,41	41 676,32	Produits exceptionnels	68 473,17	85 074,85
Impôts sur le résultat	2 042 006,47	1 833 226,67			
RESULTAT					
Bénéfice de l'exercice part du Groupe	**1 985 888,61**	**1 716 237,11**			
Bénéfice de l'exercice attribuable aux Intérêts minoritaires	**1 371 961,87**	**1 397 595,40**			
TOTAL CHARGES	**51 621 645,22**	**48 886 091,86**	**TOTAL PRODUITS**	**51 621 645,22**	**48 886 091,86**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels consolidés

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Siège social : 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 65.501

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2011
(Montants en Euros)

1. Généralités

La société mère CYBER MEDIA GROUP S.A. (ci-après la 'Société') a été constituée le 10 juillet 1998 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée. La Société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence B 65.501.

Le siège social est établi au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

CYBER MEDIA GROUP S.A. et ses filiales (dénommé ci-après « Le Groupe ») a préparé les comptes consolidés pour la première fois pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

La Société a pour mission principale la coordination des activités à travers sa filiale Proximedia S.A. (ci-après la 'Filiale') ainsi que par le réseau de filiales à l'étranger de cette dernière dans le domaine informatique et plus précisément Internet.

De plus, Le Groupe commercialise, aussi à travers ses filiales, un concept de services informatiques, sous forme de contrats de location de maintenance, intégrant :

- la location et la maintenance de matériels et logiciels informatiques ;
- le développement, l'hébergement et la mise à jour de sites Web ;
- la fourniture de services Internet (gestion d'adresses électroniques, etc.) ;
- diverses prestations utiles, telle qu'une formation du personnel utilisateur, une assistance technique permanente, la réparation du matériel.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes au 31 décembre 2011 des sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

L'exercice social commence le 1er janvier 2011 pour se clôturer le 31 décembre 2011.

2. Structure du groupe

Le capital de chaque société est détenu à plus de 50% par la société consolidante.

La société Bezoom USA LLC n'est pas comprise dans le périmètre de consolidation car les chiffres de cette filiale sont encore trop négligeables pour que leur inclusion puisse présenter un intérêt sous l'angle de l'appréciation du patrimoine.

Proximedia S.A. a créé le 19 mai 2010 une société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, la SAS BeUP France, dont elle est l'unique actionnaire.

En 2011, Proximédia a acquis 10% de la société Bezoom S.A., portant sa participation à 80%.

Les participations détenues directement et indirectement par le Groupe dans les filiales consolidées selon la méthode d'intégration globale sont les suivantes :

	Pays	2011	2010
-Proximedia S.A.	Belgique	63,66%	63,11%
-Proximedia Belgium SA*	Belgique	63,66 %	63,11%
-Proximedia France SA*	France	41,38%	41,02%
-Proximedia Nederland BV*	Pays-Bas	57,31%	56,81%
-Online Internet SA*	Belgique	47,74%	47,33%
-Bezoom SA*	Belgique	50,93%	44,18%
-Globule Bleu SPRL*	Belgique	63,66%	63,11%
-BeUp France S.A.S	France	63,66%	63,11%

*Sociétés détenues indirectement par le groupe

La société Bezoom USA LLC n'est pas consolidée en raison de son caractère non significatif.

Au cours de l'année 2011, Cyber Média Group a acquis 11 013 actions de Proximédia S.A., faisant passer son pourcentage de détention de 63,11% à 63,66%.

3. Principes, règles et méthodes d'évaluation

3.1. Principes de consolidation

Les comptes consolidés ont été préparés conformément à la loi du 11 juillet 1988(modifiée par la loi du 10 décembre 2010) sur base des comptes annuels statutaires des sociétés du groupe. Ces comptes annuels statutaires ont été ajustés ou reclassés, en cas de besoin, pour les rendre conformes aux principes comptables du Groupe.

Les comptes consolidés incluent les comptes annuels de la Société ainsi que ceux des sociétés du Groupe décrites ci-dessus, consolidées par intégration globale après reconnaissance des intérêts minoritaires. Tous les comptes et transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés.

3.2. Principales règles d'évaluation

Conversion des postes en devise

a) La Société tient sa comptabilité en Euros (EUR) et les comptes consolidés sont exprimés dans cette même devise. Les transactions effectuées dans une autre devise que l'euro sont converties au cours mensuel fixé par le Groupe. La conversion à la date de clôture se fait selon les principes suivants :

- Les avoirs en banque sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture;

- Concernant les créances et les dettes, les gains et pertes de change réalisés sont enregistrés dans le compte de pertes et profits, tout comme les pertes de change non réalisées;
- Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'euro, sont convertis au cours de change historique.

b) Les comptes annuels des filiales, tenus en devise autre que l'euro, sont convertis en euros de la manière suivante :
- Les actifs et les passifs autres que le capital et les réserves sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture;
- Le capital et les réserves sont convertis au cours de change à la date de la première consolidation ou au cours de change historique;
- Les produits et les charges sont convertis au cours de change annuel moyen fixé par le Groupe.

Les bénéfices et les pertes résultant de la conversion des capitaux, des réserves, des charges et des produits tenus en devises étrangères sont accumulés dans la devise de référence en tant qu'éléments séparés du capital et des réserves dans le compte 'Écart de conversion'.

Les bénéfices et les pertes résultant de l'élimination des comptes et des transactions entre sociétés du groupe sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice.

Les impôts différés résultant des pertes subies ne sont pas pris en compte.

Ecarts de première consolidation

L'écart de première consolidation représentent l'écart positif ou négatif relatif à l'acquisition de filiales. Cet écart est enregistré sous Immobilisations incorporelles dans le poste « Goodwill » quand il est positif et sous capitaux propres dans le poste « Badwill » quand il est négatif.
Les écarts de consolidation positifs sont amortis sur 5 ans.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 4 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition. Elles sont amorties sur une durée de 3 à 5 ans, en fonction de leur durée probable d'utilisation économique.

Immobilisations corporelles

Le prix de revient des immobilisations corporelles acquises de tiers correspond à leur prix d'acquisition.

Pour la production immobilisée (les contrats), le prix de revient est établi de la manière suivante :

- Contrats autofinancés ou financés par un endettement classique : le prix de revient correspond aux coûts directs, soit à titre principal les coûts suivants :
  - Le matériel informatique ;
  - Le développement du site web ;
  - Le frais de commercialisation ;
  - Les frais d'installation.

Ce coût de revient est modulé pour tenir compte de la qualité du client concerné ; le prix de revient moyen correspond à 24 mensualités, sur les 48 que compte le contrat.

- Contrats faisant l'objet d'un lease back, repris au bilan sous la rubrique des immobilisations détenues en location financement : le prix de revient correspond aux mêmes coûts directs que pour les contrats autofinancés, auxquels sont ajoutés les coûts indirects de production (principalement les frais indirects des services intervenant dans le coût direct).

Le mobilier et le matériel de bureau, y compris le matériel informatique, sont amortis sur 3 ou 5 ans, *prorata temporis* la première année.

La production immobilisée et les contrats faisant l'objet d'un lease back sont amortis sur la même durée et au même rythme que les contrats dont ils font l'objet avec la clientèle.

Immobilisations financières

Les parts dans les entreprises liées, les créances sur les entreprises liées, sont évalués au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires.
Les prêts et créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du conseil d'administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de correction de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exsiter.

Stock

Les stocks sont évalués à leur prix d'acquisition, hors frais de transport.

Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeurs sont appliquées systématiquement aux créances dès qu'elles sont considérées comme à surveiller, et fonction du stade de la procédure de recouvrement dans lequel elles se trouvent. Une analyse statistique est régulièrement mise à jour afin de déterminer le pourcentage à appliquer.

Ces taux de réduction de valeur sont appliqués au montant dû hors TVA.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires et déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés, exprimée dans la devise de préparation des comptes annuels. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges enregistrées avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir le coût de la partie des contrats en cours dont il est probable qu'ils seront résiliés avant leur terme ; ce coût correspond à la valeur nette comptable du contrat et aux frais de démontage ; le niveau de la provision correspond au résultat d'une analyse statistique régulièrement mise à jour.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée à l'actif et est amortie selon la méthode linéaire.

Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant des ventes et prestations de services correspondant aux activités ordinaires du Groupe, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

4. Immobilisations incorporelles

L'évolution des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Concessions, brevets, licenses et droits assimilés.	Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	**Total**
	KEUR	**KEUR**	**EUR**
Valeur brute au 31/12/2010	**871**	**1 461**	**2 332**
Augmentation de l'exercice	4	470	474
Diminution de l'exercice	0	0	0
Reclassification	0	(25)	(25)
Autres variations	0	0	0
Valeur brute au 31/12/2011	**875**	**1 906**	**2 781**
Corrections de valeur au 31/12/2010	**(688)**	**(1 039)**	**(1 727)**
Augmentation de l'exercice	(77)	(268)	(345)
Diminution de l'exercice	0	0	0
Reclassification	0	26	26
Autres variations	0	(11)	(11)
Corrections de valeur au 31/12/2011	**(765)**	**(1 292)**	**(2 057)**
Valeur nette au 31/12/2010	**183**	**422**	**605**
Valeur nette au 31/12/2011	**110**	**614**	**724**

5. Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Location-financement et droit similaires	**Total**
	KEUR	**KEUR**	**KEUR**	**KEUR**
Valeur brute au 31/12/2010	**24 409**	**1 525**	**24 887**	**50 821**
Acquisition de l'exercice	11 399	114	5 235	16 748
Cessions de l'exercice	(10 264)	(7)	(4 455)	(14 726)
Transferts de l'exercice	6 814	0	(6 829)	(15)
Valeur brute au 31/12/2011	**32 358**	**1 632**	**18 838**	**52 828**
Corrections de valeur au 31/12/2010	**(10 462)**	**(1 289)**	**(10 966)**	**(22 717)**
Augmentation de l'exercice	(6 620)	(166)	(5 763)	(12 549)
Cessions de l'exercice	0	0	3 236	3 236
Transferts de l'exercice	(5 581)	0	5 581	0
Autres variations	8 117	4	(15)	8 106
Corrections de valeur au 31/12/2011	**(14 546)**	**(1 451)**	**(7 927)**	**(23 924)**
Valeur nette au 31/12/2010	**13 947**	**236**	**13 921**	**28 104**
Valeur nette au 31/12/2011	**17 812**	**181**	**10 911**	**28 904**

6. Immobilisations financières

L'évolution des immobilisations financières se présente comme suit :

	Part dans les entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Prêts et créances immobilisées	Total
	KEUR	**KEUR**	**KEUR**	**KEUR**
Valeur brute au 31/12/2010	**172**	**43**	**0**	**215**
Acquisition de l'exercice	0	11	18	29
Cessions de l'exercice	0	(7)	0	(7)
Valeur brute au 31/12/2011	**172**	**47**	**18**	**237**
Corrections de valeur au 31/12/2010	**0**	**0**	**0**	**0**
Augmentation de l'exercice	0	0	0	0
Cessions de l'exercice	0	0	0	0
Corrections de valeur au 31/12/2011	**0**	**0**	**0**	**0**
Valeur nette au 31/12/2010	**172**	**43**	**0**	**215**
Valeur nette au 31/12/2011	**172**	**47**	**18**	**237**

Le montant dans la part dans les entreprises liée représente la participation non consolidée dans Bezoom USA LLC détenu indirectement à 44,23% au 31 décembre 2011.

7. Créances résultant de ventes et de prestations de services

Les créances résultant de ventes et de prestations de services se composent comme suit :

(exprimés en kEuro)	**2011**	**2010**
Clients	9 908	9 138
Factures à emettre	99	45
Correction de valeur	-5 028	-4 323
	4 979	4 860

8. Capital souscrit

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à € 31.000,00 et est divisé en 310 actions d'une valeur nominale unitaire de € 100,00.

9. Réserve légale

Suivant la loi luxembourgeoise sur les sociétés anonymes, la Société doit transférer en réserve légale 5 % des bénéfices annuels jusqu'à ce que la réserve légale soit égale à 10 % du capital. La réserve légale n'est pas distribuable.

10. Dettes envers les établissements de crédit

Les échéances sur les dettes envers les établissements de crédit se composent comme suit :

(Exprimés en kEuro)	2011	2010
Moins de 1 an	8 512	8 057
Entre 1 et 5 ans	0	7 346
A plus de 5 ans	5 701	0
	14 213	15 403

La part correspondant aux dettes de location-financement est de :

(Exprimés en kEuro)	2011	2010
Moins de 1 an	7 762	8 057
Entre 1 et 5 ans	0	6 444
A plus de 5 ans	4 459	0
	12 229	14 501

Le montant des dettes garanties par des suretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation s'élève à :

(Exprimés en kEuro)	2011	2010
Dettes de location-financement	11 263	14 177
Dettes envers les établissements de crédit	938	888
	12 201	15 065

11. Compte de régularisation passif

Le compte de régularisation passif est composé de produits constatés d'avance pour un montant de k€ 513 en 2010 (2010 : 1.054).

12. Frais de personnel

Le nombre moyen d'employés dans le Groupe en 2011 est de 335 personnes (2010: 338 personnes).

13. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se composent comme suit :

Exprimés en kEuro	2011	2010
Provisions pour risques et charges	454	77
Autres charges d'exploitation	4 745	4 174
	5 199	4 251

14. Montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose comme suit :

(exprimés en kEuro)	2011	2010
Belgique	35 131	33 759
Pays-Bas	2 900	2 668
France	1 087	1 049
	39 118	37 476

15. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ou de surveillance et engagements en matière de pension, de retraite à l'égard des anciens membres de ces organes

Durant l'exercice 2011, k€ 361 ont été alloué aux administrateurs et gérants.

16. Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements particuliers à signaler survenus postérieurement à la clôture.

17. Engagements hors-bilan :

Proximédia a pris un engagement de racheter les 20% non encore détenus dans la société Bezoom. Ce rachat d'actions débutera en 2012 et prendra fin en 2015. Le prix d'achat étant en partie déterminé sur base des résultats futurs, il ne peut être fixé de manière précise au jour d'aujourd'hui.

18. Honoraires d'audit :

Les honoraires d'audit du Groupe s'élèvent à k€ 63 HT.

ANNEXE 5

COMPTES SOCIAUX DE CYBER MEDIA GROUP AU 31 DÉCEMBRE 2012, TELS QU'ARRÊTÉS PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU LE 12 MARS 2013

TrustConsult Group
Trust in motion

Cyber Média Group S.A.
Société Anonyme
127, rue de Mühlenbach
L-2168 Luxembourg
RCS Luxembourg B 65.501

Comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Bilan au 31 décembre 2012

Exprimé en EUR

ACTIF	2012 12 mois	2011 12 mois	PASSIF	2012 12 mois	2011 12 mois
A. Capital souscrit non versé			**A. Capitaux propres**		
I. Capital souscrit non appelé			I. Capital souscrit	31 000,00	31 000,00
II. Capital souscrit appelé et non versé			II. Primes d'émission	3 100,00	3 100,00
Total I + II			III. Réserves de réévaluation		
			IV. Réserves		
B. Frais d'établissement			V. Résultats reportés	1 755 940,64	1 265 290,41
			VI. Résultat de l'exercice	508 571,20	490 650,23
C. Actif immobilisé			VII. Subventions d'investissement en capital		
I. Immobilisations incorporelles	2 862,70	444,80	VIII. Plus-values immunisées		
II. Immobilisations corporelles	8 375,00	11 725,00	**Total I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII**	**2 298 611,84**	**1 790 040,64**
III. Immobilisations financières	1 260 708,14	911 335,33			
Total I + II + III	**1 271 945,84**	**923 505,13**	**A.bis Dettes subordonnées**		
D. Actif Circulant			**B. Provisions pour risques et charges**		
I. Stocks					
II. Créances			**C. Dettes**		
a) dont la durée résiduelle est			a) dont la durée résiduelle est inférieure		
inférieure ou égale à 1 an	9 262,67	31 794,22	ou égale à 1 an	38 562,84	4 692,85
b) dont la durée résiduelle est			b) dont la durée résiduelle est supérieure		
supérieure à 1 an			à 1 an		
III. Valeurs mobilières			**Total a) + b)**	**38 562,84**	**4 692,85**
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte					
de chèques postaux, chèques et en caisse	1 032 742,88	838 000,48			
Total I + II + III + IV	**1 042 005,55**	**869 794,70**	**D. Comptes de régularisation**		
E. Comptes de régularisation	23 223,29	1 433,66			
TOTAL ACTIF	**2 337 174,68**	**1 794 733,49**	**TOTAL PASSIF**	**2 337 174,68**	**1 794 733,49**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Comptes de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012					
Exprimé en EUR					
CHARGES	**2012** 12 mois	**2011** 12 mois	**PRODUITS**	**2012** 12 mois	**2011** 12 mois
1. Charges brutes			**1.** Produits bruts	251 760,34	238 506,55
2. Frais de personnel			**2.** Produits de participations		
a) Salaires et traitements	35 892,63	35 017,44	a) provenant d'entreprises liées		
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements			b) autres produits de participations	504 833,50	453 242,34
c) Pensions complémentaires					
d) Autres charges sociales					
3. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	3 350,00	1 853,10	**3.** Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant			a) provenant d'entreprises liées		
			b) autres produits		
4. Autres charges d'exploitation	182 361,93	145 997,81			
			4. Autres intérêts et produits assimilés		
5. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant			a) provenant d'entreprises liées		
			b) autres intérêts et produits assimilés	5 511,26	5 380,91
6. Intérêts et charges assimilées					
a) concernant des entreprises liées			5. Reprise de correction de valeur sur marque	445,70	0,00
b) autres intérêts et charges	4 962,60	2 938,72			
			6. Produits exceptionnels	0,00	1 477,50
7.					
8.			**7.** Résultat de l'exercice (perte)		
9. Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00			
10. Impôts sur le résultat	16 832,44	21 250,00			
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	4 580,00	900,00			
12. Résultat de l'exercice (bénéfice)	508 571,20	490 650,23			
TOTAL CHARGES	**762 550,80**	**698 607,30**	**TOTAL PRODUITS**	**762 550,80**	**698 607,30**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Détails de certains comptes du bilan

(Exprimés en EUR)

ACTIF

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Marque BIZBOOK	2 862,70	890,50
Amortissement Marque	0,00	-445,70
Immobilisation incorporelles	**2 862,70**	**444,80**
Véhicule	13 400,00	13 400,00
Amortissement véhicule	-5 025,00	-1 675,00
Immobilisation corporelles	**8 375,00**	**11 725,00**
Participation Proximedia S.A. 64,92%	1 222 382,09	873 649,18
Proximedia S.A.	19 815,16	19 276,86
Dépôt de garantie VISA	18 510,89	18 409,29
Immobilisations financières	**1 260 708,14**	**911 335,33**
Administrations - TVA à recevoir	7 988,77	11 036,11
Remboursement impôt	0,00	-369,00
TVA sur FAR	750,00	1 500,00
Fond de roulement Weghsteen	523,90	19 627,11
Créances dont la valeur résiduelle est inférieure ou égale à un an	**9 262,67**	**31 794,22**
Banque Générale du Luxembourg Compte courant	5 619,17	61 233,06
Banque Générale du Luxembourg Compte depôt	1 026 998,60	776 642,31
Banque Degroof Luxembourg	125,11	125,11
Avoirs en banques et en caisse	**1 032 742,88**	**838 000,48**
Taxe véhicule	0,00	780,00
Assurance véhicule	3 223,29	653,66
Frais représentation à l'étranger	20 000,00	0,00
Comptes de régularisation	**23 223,29**	**1 433,66**

DOCUMENT INTERNE

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Détails de certains comptes du bilan

(Exprimés en EUR)

PASSIF

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
L'Epicurien	0,00	1 291,00
Inficom	0,00	3 238,42
Axa	0,00	713,08
Administration des douanes et accises	0,00	851,00
Vander Heagen	2 917,99	0,00
Grant Thorton	5 750,00	0,00
Grant Thorton (provision)	10 750,00	8 800,00
Trustconsult facture 4ème trimestre (provision)	10 004,45	3 904,66
Provision Etude-Voyage Ile Maurice	0,00	3 082,00
Impôt commercial 07	0,00	300,00
Impôt commercial 08	0,00	-4 200,00
Impôt commercial 09	0,00	-2 500,00
Impôt commercial 10	-2 900,00	-2 900,00
Impôt commercial 11	-200,00	-200,00
Impôt commercial 12	855,00	0,00
Impôt sur le revenu 06	-100,40	-100,40
Impôt sur le revenu 07	0,00	2 600,00
Impôt sur le revenu 08	0,00	-5 900,00
Impôt sur le revenu 09	0,00	-7 200,00
Impôt sur le revenu 10	-8 500,00	-8 500,00
Impôt sur le revenu 11	-3 208,56	1 000,00
Impôt sur le revenu 12	6 650,00	0,00
Impôt sur la fortune 08	0,00	193,00
Impôt sur la fortune 11	603,75	603,75
Impôt sur la fortune 12	4 580,00	0,00
Impôt sur le revenu des capitaux	0,00	2 926,00
Impôts sur salaire	4 482,54	1 690,34
Remboursement impôt	0,00	0,00
Précompte professionnel Administrateur	4 000,00	5 000,00
Rémunération Administrateur	2 878,07	0,00
Dettes dont la valeur résiduelle est inférieure ou égale à un an	**38 562,84**	**4 692,85**

DOCUMENT INTERNE

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Détails de certains comptes de pertes et profits

(Exprimés en EUR)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Frais comptables et de gestion	29 696,74	24 951,74
Honoraires Team audit	13 301,93	5 000,00
Cotisation professionnelle	140,00	140,00
Rémunération administrateur (provision)	5 000,00	5 000,00
Frais représentation à l'étranger	26 021,16	15 000,00
Frais de représentation	36 400,14	26 137,59
Frais de consultance	32 000,00	32 000,00
Frais véhicule	39 051,96	36 826,48
Autres (frais internet)	750,00	942,00
Autres charges d'exploitation	**182 361,93**	**145 997,81**
Salaire et charges	35 892,63	35 017,44
Frais de personnel	**35 892,63**	**35 017,44**
Amortissement de la marque	0,00	178,10
Correction de valeur sur immobilisation incorporelle	**0,00**	**178,10**
Amortissement véhicule	3 350,00	1 675,00
Correction de valeur sur immobilisationcorporelle	**3 350,00**	**1 675,00**
Frais bancaires	874,26	296,98
Intérêts compte courant	0,43	0,79
Frais de bourse	274,03	251,08
Pertes d'arrondis	0,10	0,00
Amende	0,00	150,00
Précompte sur opérations de bourse	3 717,16	2 239,87
Perte de change	96,62	0,00
Intérêts et charges assimilées	**4 962,60**	**2 938,72**
Dons	6 000,00	0,00
Charges exceptionnelles	**6 000,00**	**0,00**
Impôts sur le revenu antérieurs	6 287,44	14 800,00
Impôt commercial antérieurs	3 040,00	3 400,00
Impôt sur le revenu des capitaux	0,00	2 926,00
Impôts sur le revenu 2012	6 650,00	0,00
Impôts commercial 2012	855,00	0,00
Impôt sur le résultat	**16 832,44**	**21 250,00**
Impôt sur la fortune	4 580,00	900,00
Autres impôts	**4 580,00**	**900,00**
Assistance Technique	77 611,80	75 055,45
Licence de marque	159 337,88	154 494,04
Intérêts sur les actions Proximédia SA	14 810,66	8 957,06
Ventes et prestations	**251 760,34**	**238 506,55**
Dividendes PXM S.A.	504 833,50	453 242,34
Autres produits de participations	**504 833,50**	**453 242,34**
Intérêts compte à vue	106,42	80,18
Intérêts compte depôt	5 363,89	5 300,73
Gains d'arrondis	40,95	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	**5 511,26**	**5 380,91**
Amortissement de la marque	445,70	0,00
Reprise de correction de valeur sur marque	**445,70**	**0,00**
Excédent IF 2008+2010	0,00	1 477,50
Produits exceptionnels	**0,00**	**1 477,50**

DOCUMENT INTERNE

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012

(Montants en EURO)

1. Généralités

Cyber Média Group S.A., (la Société) a été constituée le 10 juillet 1998, pour une durée indéterminée, sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois.

La société à pour objet la prestation de services informatiques. Elle a en outre pour objet la commercialisation, la vente, la location et la maintenance de matériels et logiciels informatiques, le développement de sites Internet, la vente d'abonnements Internet, et plus généralement toute prestation de services se rapportant à l'informatique et aux technologies de l'information.
Cette société sera propriétaire de la marque CYBER MEDIA, du concept et du savoir faire, d'assistance technique et de gestion.
La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.
La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.
La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.
La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La Société est enregistrée au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro Luxembourg B-65 501.

2. Principes, règles et méthodes d'évaluation

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

2.2 Les créances de l'actif circulant

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012

(Montants en EURO)

2.3 Conversion des postes en devises

La société tient sa comptabilité en EURO et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'EURO sont enregistrées en EURO au cours de change en vigueur é la date de transaction.

2.4 Dettes

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à l'émission de la dette.

4. Immobilisations financières

L'entreprise dans laquelle la Société détient au moins vingt pour cent du capital est la suivante :

Nom de la Société (et forme juridique)	Siège	Fraction de capital détenu %	Montant de la Participation
Proximédia S.A.	Belgique	64,92 %	€ 1.222.382,09

5. Capital souscrit

Le capital social souscrit s'élève à EUR 31.000- et représenté par 310 actions d'une valeur nominale unitaire de EUR 100- entièrement libérées.

6. Réserve légale

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.
La réserve légale ne peut pas être distribuée.

7. Affectation du résultat de l'exercice

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, le profit d'EUR 508.571,20 de l'exercice se terminant 31 décembre 2012 sera affecté à l'exercice suivant.

CYBER MEDIA GROUP S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2012

(Montants en EURO)

7. Administrateurs

Christian BULHMANN ;
Alexandre TASKIRAN ;
Fabrice WUYTS ;
Eric GLACHANT ;
Daniel DE MEUR.

8. Commissaire aux comptes

TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., R.C.S. Luxembourg : 86.995, avec siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

CYBERMEDIA

TAX CALCULATION AS PER DEC 31, 2012

	Amount EUR	
Result for the year end	**516 076,20**	
Less non-taxable amount	**-504 833,50**	
dividends	-504 833,50	
Excédent impôts		
Add non-deductable amount	**18 907,44**	
Directorship	5 000,00	
taxes (IF)	4 580,00	
Complément	9 327,44 →	
Total taxable basis	**30 150,14**	
Total taxable basis for CIT (round)	**30 150,00**	
CIT « IR »	6 648,08	
22,05%		
	6 648,08	
Provision BOB	***6 650,00***	
Total taxable basis for ICC (round)	**12 650,00**	EUR 17 500,00
Municipality Tax « ICC »	853,88	
6,75%		
	853,88	
Provision BOB	***855,00***	
Total taxes for 2011	**7 501,96**	
28,80%		
Provision BOB	***7 505,00***	

8/4/13

ANNEXE 6

DÉTAILS DES ACTIONS ACQUISES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Actions Proximedia achetées par Cybermedia Group depuis le 14/03/2012

ISIN	MIC	Date	Cours	Curren	Achat	Montant
BE0003824415	Marché Libre Brussels	23/03/2012	13,29	EUR	200	2.658,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	27/03/2012	13,34	EUR	300	4.002,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	28/03/2012	13,34	EUR	500	6.670,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	29/03/2012	14,00	EUR	500	7.000,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	2/04/2012	13,00	EUR	1	13,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	3/04/2012	13,75	EUR	400	5.500,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	5/04/2012	13,98	EUR	300	4.194,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	16/04/2012	13,98	EUR	200	2.796,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	18/04/2012	13,99	EUR	200	2.798,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	19/04/2012	14,00	EUR	200	2.800,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	23/04/2012	14,00	EUR	300	4.200,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	26/04/2012	14,00	EUR	400	5.600,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	8/05/2012	14,00	EUR	300	4.200,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	9/05/2012	14,00	EUR	200	2.800,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	15/05/2012	13,72	EUR	200	2.744,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	29/05/2012	13,99	EUR	150	2.098,50
BE0003824415	Marché Libre Brussels	15/06/2012	14,00	EUR	200	2.800,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	19/06/2012	13,99	EUR	150	2.098,50
BE0003824415	Marché Libre Brussels	25/06/2012	14,00	EUR	100	1.400,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	26/06/2012	14,00	EUR	100	1.400,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	3/07/2012	14,00	EUR	100	1.400,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	19/07/2012	14,00	EUR	100	1.400,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	1/08/2012	14,00	EUR	100	1.400,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	31/08/2012	13,49	EUR	100	1.349,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	14/09/2012	13,49	EUR	250	3.372,50
BE0003824415	Marché Libre Brussels	19/09/2012	13,45	EUR	200	2.690,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	21/09/2012	13,45	EUR	200	2.690,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	28/09/2012	13,90	EUR	200	2.780,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	2/10/2012	13,90	EUR	200	2.780,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	3/10/2012	13,10	EUR	1	13,10
BE0003824415	Marché Libre Brussels	5/10/2012	13,91	EUR	400	5.564,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	9/10/2012	13,10	EUR	15	196,50
BE0003824415	Marché Libre Brussels	23/10/2012	14,98	EUR	200	2.996,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	7/11/2012	14,74	EUR	200	2.948,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	12/12/2012	14,50	EUR	150	2.175,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	17/12/2012	14,50	EUR	150	2.175,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	21/01/2013	14,98	EUR	150	2.247,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	4/02/2013	14,97	EUR	200	2.994,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	6/02/2013	14,95	EUR	150	2.242,50
BE0003824415	Marché Libre Brussels	8/02/2013	14,96	EUR	150	2.244,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	12/02/2013	14,90	EUR	100	1.490,00
BE0003824415	Marché Libre Brussels	13/02/2013	14,90	EUR	98	1.460,20
BE0003824415	Marché Libre Brussels	18/02/2013	14,98	EUR	200	2.996,00
	Achat hors marché	9/05/2013	13,57	EUR	6442	87.417,94
	Achat hors marché	6/12/2012	14,13	EUR	9999	141.285,87
			13,95	EUR	24.956	348.078,61

ANNEXE 7

COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDÉS DE PROXIMEDIA AU 31 DÉCEMBRE 2011, TELS QU'APPROUVÉS PAR SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 25 MAI 2012

40				1	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N° 0468.561.072	P.	U.	D.		C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: **PROXIMEDIA SA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Bb de l' Humanité** N°: **237**

Code postal: **1620** Commune: **Drogenbos**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise **0468.561.072**

DATE **28/01/2008** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **25/05/2012**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2011** au **31/12/2011**

Exercice précédent du **1/01/2010** au **31/12/2010**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** / ~~**ne sont pas**~~ ** identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Cyber Media Group SA

Rue de Mühlenbach 127 , 2168 Luxembourg, Luxembourg

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Représenté par

De Meur Daniel

Av. Guillaume Stassart 120 , 1070 Bruxelles 7, Belgique

Wuyts Fabrice

Av de la Tendraie 9 , 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Glachant l'Ecuyer de Villers Eric

Avenue Louise 272 , 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Documents joints aux présents comptes annuels: RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES

Nombre total de pages déposées: **51** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.5.2, 5.6, 5.8, 5.16, 5.17.2

Signature
(nom et qualité)
WUYTS Fabrice
Administrateur Délégué

Signature
(nom et qualité)
GLACHANT Eric
Administrateur Délégué

---

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Giot Lionel

Av du Geai 27 , boîte A, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Musch Pascal

Grand Route 105 , 1474 Ways, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2011- 30/05/2014

Mentis Consult SPRL 0812.244.742

Av. de la Closière 22 , 1410 Waterloo, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 1/03/2010- 30/05/2014

Représenté par

Wynants Hughes

Av. de la Closière 22 , 1410 Waterloo, Belgique

RSM, Réviseurs d' Entreprise SCRL 0429.471.656

Lozenberg 22 , boîte 1, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B-00033

Mandat : 27/05/2011- 30/05/2014

Représenté par

Dupont Thierry

Lozenberg 22 , boîte 1, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Numéro de membre : A00630

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, par un comptable agréé ou par un comptable-fiscaliste agréé.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	2.675.699	1.905.144
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	38.569	
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	38.569	
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	2.637.130	1.905.144
Entreprises liées	5.14	280/1	2.631.710	1.899.724
Participations		280	2.631.710	1.899.724
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	5.420	5.420
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.420	5.420
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	1.864.165	1.642.208
Créances à plus d'un an		29	85.670	
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	85.670	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés sur achats pour stocks		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	1.050.985	1.491.452
Créances commerciales		40	703.322	711.826
Autres créances		41	347.663	779.626
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	676.014	138.748
Comptes de régularisation	5.6	490/1	51.496	12.008
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	4.539.864	3.547.352

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	2.688.822	2.156.766
Capital	5.7	10	1.079.351	1.079.351
Capital souscrit		100	1.079.351	1.079.351
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	791.244	791.244
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	287.935	277.433
Réserve légale		130	107.935	97.433
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	180.000	180.000
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté (+)/(-)		14	530.292	8.738
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	1.851.042	1.390.586
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	1.850.899	1.390.586
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	189.967	324.417
Fournisseurs		440/4	189.967	324.417
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	854.095	340.122
Impôts		450/3	759.006	292.236
Rémunérations et charges sociales		454/9	95.089	47.886
Autres dettes		47/48	806.837	726.047
Comptes de régularisation	5.9	492/3	143	
TOTAL DU PASSIF		10/49	4.539.864	3.547.352

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	3.511.047	3.234.118
Chiffre d'affaires	5.10	70	2.454.121	2.227.616
Augmentation (réduction) des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	1.056.926	1.006.502
Coût des ventes et des prestations		60/64	2.637.150	2.563.643
Approvisionnements et marchandises		60	960.747	1.062.985
Achats		600/8	960.747	1.048.393
Réduction (augmentation) des stocks (+)/(-)		609		14.592
Services et biens divers		61	939.919	861.527
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	588.423	507.665
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	8.571	204
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales - Dotations (reprises) (+)/(-)	5.10	631/4		
Provisions pour risques et charges - Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	139.490	131.262
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	873.897	670.475
Produits financiers		75	1.230.399	573.164
Produits des immobilisations financières		750	1.211.341	551.428
Produits des actifs circulants		751	12.421	14.538
Autres produits financiers	5.11	752/9	6.637	7.198
Charges financières	5.11	65	330.778	51.494
Charges des dettes		650	6.299	3.107
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises) (+)/(-)		651	297.355	
Autres charges financières		652/9	27.124	48.387
Bénéfice (Perte) courant avant impôts (+)/(-)		9902	1.773.518	1.192.145

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	326	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	326	
Charges exceptionnelles		66	730	250.000
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	730	250.000
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.773.114	942.145
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)(-)	5.12	67/77	434.369	256.318
Impôts		670/3	434.371	259.425
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	2	3.107
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)(-)		9904	1.338.745	685.827
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	1.338.745	685.827

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	1.347.483	769.050
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	1.338.745	685.827
Bénéfice (Perte) reporté de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	8.738	83.223
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	10.502	34.292
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	10.502	34.292
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	530.292	8.738
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	806.689	726.020
Rémunération du capital	694	806.689	726.020
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxx	85.471
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	85.471	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxx	85.471
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	85.471	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxx	14.655
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	14.655	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxx	14.655
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	14.655	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	478.225
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	478.225	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	478.225
Mutations de l'exercice			
Actés	8272		
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	478.225	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	92.261
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	47.140	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	139.401	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	92.260
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	8.571	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293	1	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	100.832	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	38.569	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	1.899.724
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	751.084	
Cessions et retraits	8371	19.098	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	2.631.710	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	2.631.710	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	5.420
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	5.420	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
Proximedia Belgium SA Bd de l' Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0463.876.071				31/12/2011	EUR	7.657.150	1.247.732
Valeur Nominale 1000 Bef	3000	100,00	0,00				
Proximedia France SA Rue Yves Kermen 696 92106 Boulogne Billancourt France				31/12/2011	EUR	-196.475	-154.891
Valeur Nominale 8 Eur	6500	65,00	0,00				
Proximedia Nederland SA Middenweg 23 3401 MB IJSSELSTEIN Pays-Bas				31/12/2011	EUR	534.087	172.404
Valeur nominale 1Eur	72016	90,02	0,00				
Online Internet SA Bd de l' Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0471.457.216				31/12/2011	EUR	1.012.641	362.696
Actions sans valeur nominale	2250	75,00	0,00				
Bezoom SA Bd de l' Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0887.825.459				31/12/2011	EUR	3.141.561	799.891
Actions sans mention de valeur nominale	800	80,00	0,00				
Globule Bleu SPRL Rue J. Dupont 75 4053 Embourg Belgique 0475.155.191				31/12/2011	EUR	627.301	-8.547
Actions sans valeur nominale	186	100,00	0,00				
Bezoom USA LLC S. Etr. North Fairfax Drive 2634 Arlington - Virginia Etats-Unis d'Amérique				31/12/2011	EUR	11.349	-4.124
Actions sans valeur nominale		69,48	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
BE UP France SA Rue de la Villette 93 69003 Lyon France				31/12/2011	EUR	-195.312	-265.686
Actions de valeur nominale de 10 Euros	10000	100,00	0,00				

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXXX	1.079.351
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.079.351	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital Catégories d'actions			
Actions sans dénomination de valeur		1.079.351	2.016.722
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXXX	2.015.972
Actions au porteur	8703	XXXXXXXXXXXXXX	750

Capital non libéré	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

Actions propres	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de CONVERSION		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

CYBERMEDIA GROUP SA 64,14% Luxembourg
BANQUE DEGROOF 9,42% Bruxelles

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubrique 450/3 du passif)*		
Dettes fiscales **échues**	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	487.261
Dettes fiscales estimées	450	271.745
Rémunérations et charges sociales *(rubrique 454/9 du passif)*		
Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	95.089

Exercice

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventes de Matériel		1.073.154	1.117.798
Prestations de Services		1.380.967	1.109.818
Ventilation par marché géographique			
Belgique		2.276.334	2.063.787
France		6.323	17.905
Pays-Bas		154.645	134.454
Etats-Unis		16.820	11.470
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	13	7
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	8,8	7,0
Nombre effectif d'heures prestées	9088	14.969	12.071
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	403.577	325.165
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	120.045	88.411
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	64.801	94.089
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112		
reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	89	89
Autres	641/8	139.401	131.173
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre effectif d'heures prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	297.355	
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		

	Exercice
RESULTATS EXCEPTIONNELS	
Ventilation des autres produits exceptionnels	
Ventilation des autres charges exceptionnelles	

IMPOTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	271.793
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	271.793
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	162.578
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	162.578
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses Non Admises		53.706
Dotation Réserve Immunisée Tax Shelter		-180.000
RDT		-855.000

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	411.128	368.488
Par l'entreprise	9146	799.934	712.748
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	123.422	110.787
Précompte mobilier	9148	66.532	59.972

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	12.590.855
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	12.590.855
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagement pris par Proximedia Sa de racheter les 20% non encore détenus dans la société Bezoom .
Ce rachat d' actions débutera en 2012 et prendra fn en 2015 .
Le prix d' achat étant en partie déterminé sur base des résultats futurs, il ne peut être fixé de manière précise au jour d' aujourd'hui .

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME		
Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées	9220	

Bases et méthodes de cette estimation

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	2.631.710	1.899.724
Participations	(280)	2.631.710	1.899.724
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	1.175.760	1.149.511
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.175.760	1.149.511
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	604.573	215.792
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	604.573	215.792
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	12.590.855	13.738.997
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	1.211.340	551.428
Produits des actifs circulants	9431	12.421	14.538
Autres produits financiers	9441	6.637	7.198
Charges des dettes	9461	6.299	3.107
Autres charges financières	9471	27.124	48.387
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS FINANCIERES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	134.195
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	12.490
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	600
Missions de conseils fiscaux	95062	2.657
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	924
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)***~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Si oui, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein *(exercice)*	2. Temps partiel *(exercice)*	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice)*	3P.Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice précédent)*
Nombre moyen de travailleurs	100	8,8		8,8 (ETP)	7,0 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	14.969		14.969 (T)	12.071 (T)
Frais de personnel	102	588.423		588.423 (T)	507.665 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxx	(T)	(T)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	13		13,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	13		13,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	9		9,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	5		5,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	3		3,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	4		4,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2,0
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1,0
Employés	134	12		12,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre effectif d'heures prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	7		7,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	7		7,0
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	1		1,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	1		1,0
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	1		1,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~(n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats (a) (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

Transactions effectuées avec des parties liées dans des conditions autres que celles du marché :

En l' absence de critères légaux permettant d' inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n' a pu être reprise dans l' annexe 5.14 .

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Taux linéaire sur 4ans

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

REGLES D'EVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
	L		25,00 - 25,00	0,00 - 0,00
2. Immobilisations incorporelles				
	L		20,00 - 33,00	0,00 - 0,00
	D		20,00 - 33,00	0,00 - 0,00
3. Bâtiments*				
4. Installations, machines et outillage*				
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
	D		20,00 - 33,00	0,00 - 0,00
7. Autres immobilisations corporelles				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

REGLES D'EVALUATION

4. Passif

Dettes:

Le passif (comporte des) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

GROUPE PROXIMEDIA

Proximedia s.a.

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés du groupe Proximedia et sur les comptes annuels de la s.a. Proximedia à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 mai 2012

RAPPORT DE GESTION

Chers Actionnaires,

En conformité avec les dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration a le plaisir de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice 2011.

1. Introduction

Le présent rapport de gestion concerne les activités de la s.a. Proximedia ainsi que du groupe Proximedia, consolidant la maison mère ainsi que 7 de ses 8 filiales, dont la situation des participations retenue pour l'année 2011 est la suivante :

Dénomination	Méthode utilisée	Fraction du capital détenue	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
PROXIMEDIA Belgium sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	100 %	0 %
PROXIMEDIA France sa Rue du Jura, 11 75013 Paris, France	Consolidation globale	65 %	0 %
PROXIMEDIA Nederland BV Middenweg, 23 NL-3401 MB Ijsselstein, Pays-Bas	Consolidation globale	90,02 %	0 %
GLOBULE BLEU sprl Rue Joseph Dupont, 75 4053 Embourg , Belgique	Consolidation Globale	100 %	0 %
ONLINE Internet sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	75 %	0 %
BEZOOM sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	80 %	10 %
BEZOOM USA LLC P. O. Box 842 Arlington, VA 22216, USA	Pas de consolidation en 2011	69,48%	2,58 %
BeUP France, sas Rue du Jura, 11 75013 Paris, France	Consolidation globale	100 %	0 %

RAPPORT DE GESTION

La s.a. Proximedia a pour mission principale la coordination des activités des différentes filiales. Afin d'optimaliser les coûts, elle intervient également en tant que centrale d'achat pour les filiales belges, néerlandaise et française, ainsi que de centre serveur Internet pour toutes les filiales.

Proximedia Belgium s.a, créée en 1998, est la première agence web des petites et moyennes entreprises.
Elle commercialise sous forme de contrats d'abonnements un concept intégrant le développement, le référencement, l'hébergement et la mise à jour de sites Internet, la gestion d'adresses électroniques (e-mails) et de noms de domaines.
Proximedia Belgium propose également la location et la maintenance de matériel informatique.
La spécificité de l'offre est qu'elle est particulièrement adaptée à la petite entreprise dans la mesure où la formule d'abonnement comprend également tous les services de formation, d'assistance et de mise à jour tant pour la partie internet que pour la partie informatique.

Bezoom s.a fondée en 2007 réalise des vidéos de présentation d'entreprises et des vidéos mails, destinées principalement à une diffusion par le biais d'Internet. Elle développe également des Web TV. **Bezoom USA**, créée le 21 juillet 2009, teste de son côté le marché américain à partir d'une commercialisation de ce même concept de vidéo d'entreprises.

Globule Bleu sprl a été constituée en 2001 et met à la disposition de ses clients toute la gamme des produits de marketing On-line et Off-line. Elle développe des applications internet au profit des moyennes et des grandes entreprises ainsi que d'institutions publiques, tout en assurant également un support complet du marketing Off-line plus « classique » (brochure, affiche, slogan, etc.).

Online Internet s.a. fournit traditionnellement des services d'hébergement, de connexions Internet et de développement de réseaux. Reconnue comme ISP (Internet Service provider), elle assure l'ensemble des besoins techniques du groupe Proximedia, tout en conservant par ailleurs une clientèle propre. Depuis mai 2009, elle commercialise sous la marque « **BeUP** » divers services de marketing sur Internet, dont le principal concerne le référencement du site de ses clients par le biais d'annonces publiées sur les moteurs de recherche (par exemple Google).

Depuis septembre 2009, la **b.v Proximedia Nederland** commercialise ce concept « BeUP » aux Pays-Bas, tout en procédant également au développement de sites Internet lorsque le client le souhaite.

Proximedia France s.a commercialise aujourd'hui sur le territoire français un concept global et propose à ses clients un site Internet dynamique mais simple (dénommé site « impact »), une vidéo d'entreprise, une campagne de référencement sur moteur de recherche ainsi que les différents services annexes à ces prestations principales (hébergement sécurisé, gestion des noms de domaine, rapports périodiques, etc.).

2. Modèle de distribution

- La commercialisation du concept « Proximedia » repose sur une démarche active de vente en cycle court. Nos délégués commerciaux prennent rendez-vous avec les clients potentiels et se déplacent pour présenter les produits et services proposés. Nos clients sont exclusivement des professionnels (commerçants, profession libérale et sociétés). Après signature du contrat, un examen financier, administratif et technique de la situation et des demandes du client est réalisé. Si l'issue est positive, l'installation (livraison du matériel, paramétrage et formation, développement du site web) est planifiée. Le processus de production peut alors débuter. La facturation est mensuelle, étalée sur toute la durée du contrat qui est en principe de 48 mois.

  Le renouvellement des contrats est assuré par une autre équipe chargée du relationnel pendant toute la durée de ceux-ci.

- Le concept « Bezoom », diffusé aujourd'hui par Bezoom et Bezoom USA repose sur une méthode de commercialisation comparable à celle du concept « Proximedia ». Pour toucher efficacement les indépendants, les professions libérales, les TPE et les PME, il est indispensable de se déplacer pour leur présenter un service. Une action proactive de délégués vers les clients potentiels reste donc la meilleure manière d'aborder ce marché spécifique. Après signature d'un contrat et approbation de celui-ci par les services financiers, techniques et administratifs, le passage d'un journaliste est rapidement programmé afin de déterminer avec le client le scénario et le contenu exact du film qu'il désire. Une équipe composée d'un caméraman et du journaliste se charge ensuite du tournage, de la réalisation et du montage. Il s'agit également de contrats payables par mensualités durant, en principe, 48 mois.

- Les produits proposés par Globule Bleu sont quasiment exclusivement du sur-mesure. Le processus de commercialisation est donc généralement plus long. Elle participe également à des procédures d'appels d'offres. La multiplicité des services qu'elle peut apporter fait que son premier contrat avec un client est souvent suivi d'autres commandes, pouvant avoir un objet tout à fait différent mais toujours orienté vers le marketing On-Line ou Off-Line.

- Enfin, le concept « BeUP » a une méthode de commercialisation comparable à celle utilisée pour les concepts « Proximedia » et « Bezoom », à savoir une démarche active en cycle court vers les prospects, caractérisée par la prise d'un rendez-vous, suivie d'une présentation des produits au lieu et à l'heure qui convient le mieux au client potentiel. Aujourd'hui, la mise en exécution du contrat commence dès la signature de celui-ci.

3. Les solutions de financement de l'activité

Les concepts « Proximedia », « Bezoom » et « BeUP » offrent la possibilité au client d'un paiement par mensualités étalé sur la durée du contrat. Il n'y a donc pas d'investissement initial de la part du client et ceci est une des clés du succès de nos produits et services. En contrepartie, cela implique que nos coûts de mise en place et d'exécution des contrats ne seront

récupérés qu'au fur et à mesure du paiement des mensualités attendues et donc que, dans un premier temps, nous prenons nous-même ces frais en charge. Ce financement est assuré soit grâce à nos fonds propres, soit grâce à du crédit.

Les différentes solutions de financement utilisées actuellement sont donc :

a) La cession de nos contrats auprès de sociétés de leasing (Dexia Lease, ING Lease, KBC Lease, Fortis Lease, CBC Lease) qui nous les rétrocèdent en leasing financier. Ces contrats sont vendus au coût de revient complet et se retrouvent à l'actif du bilan en immobilisations détenues en location financement. Nous gardons le contrôle complet sur la gestion de ces contrats et en assumons la facturation.

b) Le crédit à l'investissement et l'avance à terme fixe (straight loan).

c) L'autofinancement des contrats grâce à nos fonds propres. Depuis la création de Proximedia Belgium s.a, première société du groupe, l'essentiel des bénéfices a toujours été utilisé pour financer ainsi la croissance de notre activité.

Dans les cas b) et c), le contrat ne génère pas de chiffre d'affaires immédiat, hormis les loyers qui seront facturés progressivement, mais bien une production immobilisée comptabilisée au coût de revient complet.

4. Evolution des affaires, des résultats, de la situation des entreprises du groupe « Proximedia »

➢ Les chiffres clés consolidés de l'année 2011, du 1er janvier au 31 décembre, se présentent comme suit (comparés aux résultats au 31 décembre 2010) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2011	2010	Evolution
Ventes & prestations	51.517.407	48.784.210	5,60%
Chiffre d'affaires	39.117.987	37.476.159	4,38%
EBITDA*	22.699.098	19.936.543	13,86%
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	6.388.354	5.869.439	8,84%
Bénéfice courant avant impôts	5.344.239	4.866.261	9,82%
Bénéfice net avant amort. Goodwill	3.558.763	3.225.201	10,34%
Bénéfice net	3.320.443	3.088.188	7,52%
Bénéfice net part du groupe	3.060.717	2.678.597	14,27%
Nombre d'actions	2.016.722	2.016.722	0 %
EBITDA / action	11,26	9,89	13,86%
EBIT / action	3,17	2,91	8,84%
Bénéfice net PDG / action	1,52	1,33	14,27%

* Bénéfice d'exploitation plus amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles (compte 630) plus moins-value sur contrats extournés plus provisions pour risques et charges.

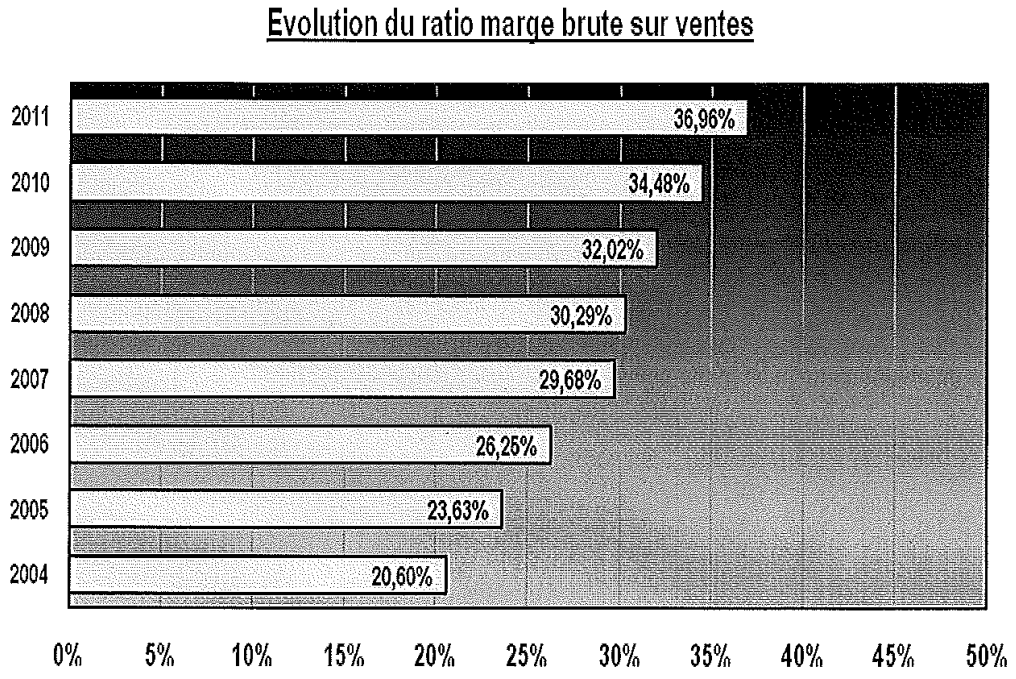
Ventes et prestations :

Notre stratégie commerciale est parfaitement adaptée aux PME, TPE et professions libérales, nos offres sont accessibles sans investissement, nos services sont en phase avec les besoins du marché et évoluent constamment, notre prise en charge des attentes des clients est très large. Grâce à cela, nos ventes et prestations continuent à augmenter, passant ainsi à 51,5 millions d'euros (+ 5,60 %).
Le chiffre d'affaires atteint 39,1 million, en progression 4,4% par rapport à 2010.

Résultat :

Cette croissance, certes plus raisonnable des ventes, combinée à une saine maîtrise des coûts permettent d'afficher une croissance plus élevée en terme de résultats.
Avec un bénéfice d'exploitation (EBIT) en progression de 8,84 % à 6.4 millions d'euros, le groupe Proximedia réalise un bénéfice net consolidé de 3.3 millions d'euros, en croissance de 7.52% par rapport à l'année précédente.
Le bénéfice net part de groupe progresse de 14,27% et dépasse les 3 millions d'euros.

L'EBITDA connait une augmentation de 13,86 % et atteint ainsi les 22,7 millions d'euros. Ceci favorise la politique d'autofinancement suivie par le groupe depuis quelques années et permet ainsi une nouvelle diminution de l'endettement à concurrence de 0,5 millions d'euros et de la dette financière nette (différence entre dette financière et trésorerie) de 2,7 millions.



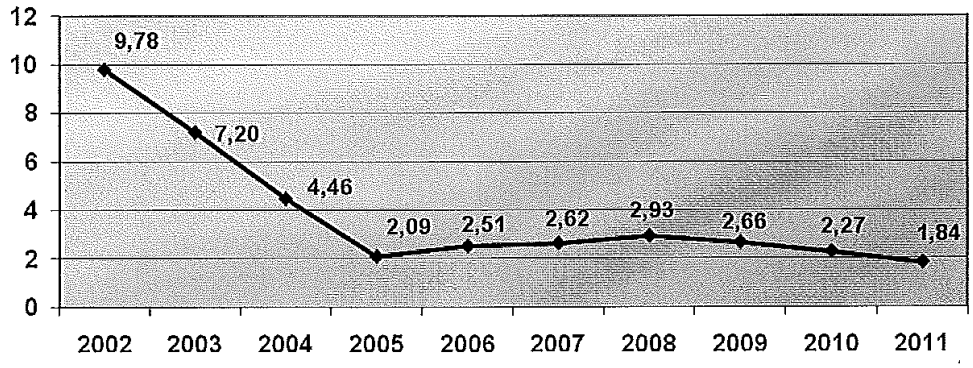
La croissance générale se traduit évidemment dans les principaux chiffres du bilan (chiffres présupposant une approbation de la distribution de dividendes proposée) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2011	2010	
Capitaux propres	**12.906.743 €**	**10.652.706 €**	**21%**
Intérêts de tiers	**884.410 €**	**887.071 €**	**0%**
Provisions pour risques et charges	**2.811.041 €**	**2.325.218 €**	**21%**
Dettes	**23.714.925 €**	**24.219.267 €**	**-2%**
Actifs immobilisés	**29.835.045 €**	**28.923.627 €**	**3%**
Actifs circulants	**10.482.064 €**	**9.160.636 €**	**14%**
Total Bilan	**40.317.110 €**	**38.084.263 €**	**6%**

L'essentiel de notre endettement provient de dettes de location-financement liées au financement des nouveaux contrats signés, que nous conservons en gestion interne. Une augmentation du nombre de nouveaux contrats aura pour effet une croissance de l'endettement, sauf dans la mesure où nous finançons une partie de ces nouveaux contrats grâce à nos fonds propres. Ces dettes sont donc une source directe de richesse.

Avec un ratio de dettes sur fonds propres de 1,84 on constate que la solvabilité est bonne et continue à s'améliorer d'année en année :

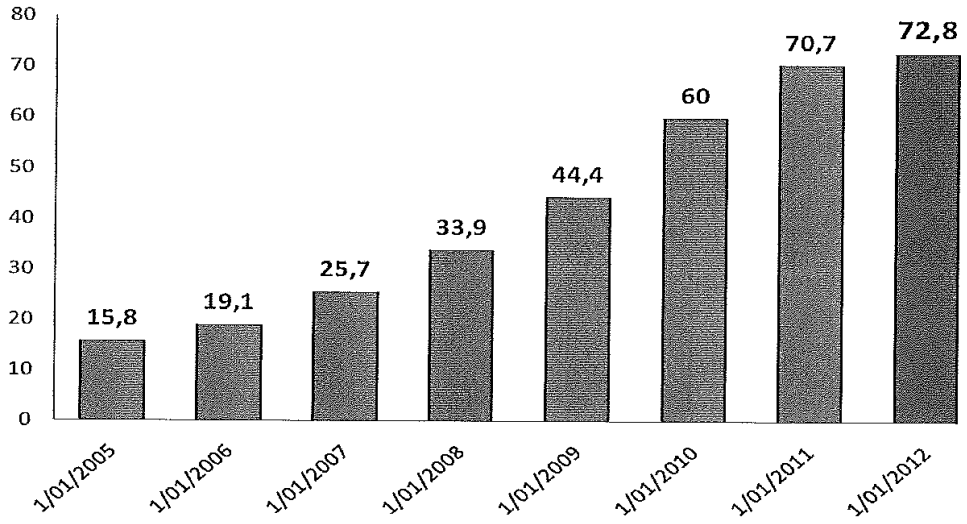
Dettes / Fonds propres



RAPPORT DE GESTION

Il faut rappeler que si les dettes contractées pour financer nos contrats se retrouvent évidemment au passif du bilan, par contre les loyers futurs à charge de nos clients dans le cadre de ces contrats financés ne figurent nulle part dans le bilan de la société.

Au 31 décembre 2011, le montant des loyers encore à facturer jusqu'à la fin prévue pour les différents contrats existants approche les 73 millions d'euros, en croissance de 2,88 % par rapport à 2010 (70,7 millions d'euros).



➢ On constate également une nouvelle progression du nombre total de contrats qui s'élève à 20.109 au 31 décembre 2011.

➢ Les chiffres clés, filiale par filiale, sont :

❖ La **s.a Proximedia Belgium** réalise en 2011 des ventes et prestations pour **22.581.669 €,** ce qui est vraiment remarquable pour la plus ancienne société du groupe puisqu'il s'agit d'un chiffre tout à fait équivalent à celui réalisé en 2010.

Le coût des ventes et prestations diminue légèrement par rapport à l'année précédente à 19.788.252 €. L'exercice se solde par un bénéfice d'exploitation de 2.793.417 €, en légère hausse par rapport à 2010 (2.737.400 €). Les charges financières ayant diminué, l'exercice 2011 se clôture avec un bénéfice après impôts de 1.615.232 € (+ 6,2 % par rapport à 2010).

❖ La **s.a Bezoom** maintient également ses ventes et prestations au niveau de l'année 2010 avec 14.710.027 €. Ses coûts ayant un peu augmenté (12.973.681 €), elle clôture l'année 2011 avec un bénéfice d'exploitation de 1.736.346 € et un bénéfice après impôts de 799.892 €.

- La **s.a. Online Internet** continue sa remarquable progression avec 6.619.371 € de ventes et prestations contre 4.105.588 € pour l'année 2010. Ses coûts augmentent à 5.960.976 € et son bénéfice d'exploitation progresse à 658.396 €. Après impôt, le bénéfice après impôt est de 362.696 € (+ 31,1 % par rapport à 2010).

- La **b.v. Proximedia Nederland** réalise une très belle année sur plan commercial et augmente ainsi ses ventes et prestations à 5.016.625 €. Ses coûts se sont élevés à 4.689.256 € de sorte qu'elle porte son bénéfice d'exploitation cette année à 327.369 €. Elle clôture l'exercice avec un bénéfice après impôt de 172.405 €.

- La **s.a. Proximedia France** maintient son niveau de ventes et prestations à celui de 2010 avec 1.624.050 €. Ses coûts augmentent par contre à 1.763.193 € de sorte qu'elle enregistre une nouvelle une perte d'exploitation de 139.144 € et clôture l'exercice avec une perte après impôt de 154.892 €.

- La **s.p.r.l. Globule Bleu** réalise des ventes et prestations pour 2.972.340 et diminue ses coûts à 2.882.602 €. Elle clôture donc l'année avec un bénéfice d'exploitation de 89.738 € mais doit assumer une légère perte après impôt de 8.548 €.

- Créée le 21 juillet 2009 **Bezoom USA. LLC** gère un petit portefeuille de 154 contrats. Son résultat est positif mais pas assez significatif pour que sa prise en compte dans la consolidation puisse présenter un intérêt, sous l'angle de l'appréciation du patrimoine. Cette filiale n'est donc pas reprise dans la consolidation de cette année.

- Enfin, le groupe Proximedia a créé en 2010 une petite filiale « test » à Lyon (France), la **SAS BeUP France.** L'opportunité existait d'essayer le marché de la région lyonnaise dans le cadre d'une commercialisation du produit BeUP de référencement sur Internet. Le résultat n'est absolument pas positif puisqu'elle a clôturé l'année avec une perte de 265.686 €, sans réelles perspectives d'amélioration. La décision a été prise le 30 décembre 2011 d'arrêter cette activité et de mettre cette société en liquidation.

5. Evolution des affaires, les résultats, la situation de l'entreprise Proximedia s.a.

Les principaux chiffres des comptes sociaux de Proximedia s.a se présentent comme suit :

Objet	2011	2010
ventes et prestations	**3.511.047 €**	**3.234.118 €**
coût des ventes et prestations	**2.934.505 €**	**2.563.643 €**
bénéfice d'exploitation (EBIT)	**576.543 €**	**670.475 €**
bénéfice de l'exercice	**1.773.518 €**	**942.145 €**
bénéfice de l'exercice après impôt	**1.338.744 €**	**685.826 €**
total bilan	**4.539.864 €**	**3.547.352 €**

Deux changements relatifs aux participations détenues sont intervenus :

- Proximedia s.a a augmenté de 10 % sa participation dans la s.a Bezoom en rachetant 100 actions à différents managers. Elle détient au 31 décembre 2011 une participation de 80 %.

- La société Bezoom étant actionnaire de Bezoom USA, l'augmentation à concurrence de 10% de la participation de Proximedia dans l'une a eu pour effet d'augmenter indirectement sa participation dans l'autre, ceci à concurrence de 2,58 %.

6. Principaux risques et incertitudes pour le groupe Proximedia et la s.a Proximedia

a) Crédit client

Le nombre de nos clients au 31 décembre 2011 dans le cadre de contrats d'abonnement est de 20.109.

La majorité de ces contrats ont une durée déterminée de 48 mois. La perte avant l'échéance pour diverses raisons (faillites, cessation d'activité, etc.) est d'environ 7,5 % par an. Le nombre de clients est évidemment une garantie de solvabilité puisque cela étale le risque, lequel apparait donc extrêmement limité.

b) Risques financiers

Lorsque le client signe son contrat, les concepts « Proximedia », «Bezoom » et « BeUP » impliquent que doit être immédiatement libéré le montant correspondant au prix de revient de l'installation ainsi qu'au coût de la vente. Comme expliqué précédemment, le montant à libérer par contrat est financé soit par les liquidités disponibles, soit par une société de financement externe.

Le risque financier existe donc mais il est principalement lié à une éventuelle diminution des possibilités de crédits et des facultés de financement. Nous continuons à bénéficier de la confiance de nos partenaires financiers et actuellement nous n'utilisons pas toutes les lignes de crédit qui nous ont été accordées. Il n'y a donc pas de signe d'un problème à ce sujet.

c) Risques technologiques

Les technologies informatiques (hardware et software) utilisées par les sociétés du Groupe Proximedia sont conformes avec les standards actuels du marché et ne présentent par conséquent aucun risque particulier. Nous utilisons des outils fiables qui ont fait leur preuve.

Les serveurs utilisés pour héberger les différents sites Web de nos clients sont redondants, ce qui signifie que tout serveur éventuellement défectueux est suppléé par un « serveur clone » en parfait état de fonctionnement. En cas de panne de courant, des groupes électrogènes qui nous appartiennent prennent le relai du système général. Nous avons donc adopté des mesures de prudence qui offrent de nombreuses garanties. Il n'y a donc pas de risque excessif.

d) La concurrence

Il existe en Belgique de nombreuses petites sociétés qui développent des sites Internet et/ou qui réalisent des films vidéo destinés à une diffusion sur Internet et/ou qui se spécialisent dans le référencement de sites sur les moteurs de recherche mais il ne s'agit pas actuellement d'une concurrence significative notamment parce qu'il s'agit généralement de petites structures ne disposant que de faibles moyens.

Par contre la société Truvo, maison-mère de pagesdor.be, se présente comme « la plus grande entreprise online en Belgique » et prétend en février 2012 avoir 25.000 clients « MySites » et 3200 vidéos en ligne. Ceci en fait en théorie un concurrent sérieux, même si avec plus d'un million d'entreprises et indépendants, le marché belge reste réellement ouvert.

En France, plusieurs sociétés se sont développées sur un modèle comparable à celui de Proximedia mais apparemment sans notre qualité de services et souvent avec une assise financière fragile. Le marché des services Internet en France reste très difficile.

7. Evolution et perspectives d'avenir pour le groupe Proximedia

En 13 ans d'activité nous avons réussi à être en croissance constante avec une augmentation permanente de tous nos chiffres clés dont notamment du nombre de nos clients. Si nous sommes très fiers de bénéficier aujourd'hui de la confiance de plus de 20.000 clients, ce n'est cependant pas encore assez compte tenu des perspectives existantes.

Notre objectif pour les prochaines années sera donc clairement d'augmenter notre parc clients, notamment à l'aide de nouveaux produits.

C'est ainsi que nous avons conclu un accord de principe avec la société ADELYA, spécialiste de la fidélisation fondée sur les technologies mobiles. Nous intègrerons ainsi dans notre offre des solutions de fidélisation web et mobile éditées par ADELYA qui permettront notamment à nos clients de gérer seuls des campagnes promotionnelles ou marketing destinées à leurs propres clients.

De même nous lançons un nouveau produit baptisé « Freeweb » qui est un site Internet extrêmement simple de création et d'utilisation, très design, doté de grandes capacités de personnalisation graphiques, pouvant être commercialisé en tant que tel ou assortis de différentes options. L'idée est d'avoir un prix d'appel extrêmement bas pour répondre aux besoins des très petites entreprises.

Enfin, nous lançons fin mai le concept « bbook », un livre d'or électronique pour tous les commerçants et les sociétés de services.

8. Evolution et perspectives d'avenir pour la s.a. PROXIMEDIA

La maison-mère poursuivra son objectif de favoriser la bonne évolution de ses filiales, notamment par un support de plus en plus important dans le développement de nouveaux produits. La bonne coordination entre les différentes filiales est d'autant plus importante que leurs activités sont complémentaires mais pourraient aussi parfois être concurrentes sur certains aspects précis.

La s.a Proximedia apporte une assistance importante au management des différentes unités du groupe et des soutiens techniques.

9. Recherche et développement

Chaque année, notre gamme s'enrichit de nouveaux produits ou de mise à jour de produits anciens. Nous avons ainsi consacré du temps aux développements nécessaires pour assurer l'évolution de notre solution CMS (Content Management System).
Nous avons également développé un nouveau portail dédié aux vidéos d'entreprises « www.videobiz.be », un site internet regroupant les promotions de nos clients « www.promobook.be », une deuxième version du site web impact etc.
Ces modules viennent enrichir la liste des applications Internet disponibles pour les clients.

Nous veillons à ce que nos produits et services soient les plus innovants possibles, toujours sur base de technologies confirmées.

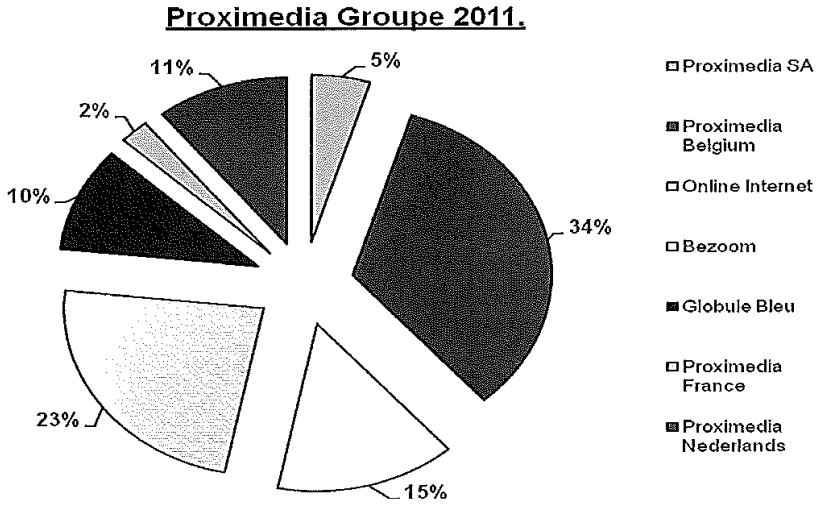
10. Evénements importants survenu après la clôture

Il n'y a pas d'événement particulier à signaler survenu postérieurement à la clôture.

11. Personnel de l'entreprise

Proximedia s.a : Au 31 décembre 2011, le nombre d'employés occupés par Proximedia s.a. était de 13.

Groupe Proximedia : Le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2011 était de 335, se répartissant entre les différentes sociétés du groupe comme suit :



Durant l'année 2011, les sociétés Proximedia s.a, Proximedia Belgium s.a, Bezoom s.a et Online Internet s.a ont adopté et déposé des plans accordant au profit de leur personnel non-commercial ayant au moins 6 mois d'ancienneté un avantage non-récurent lié aux résultats.

La loi du 21 décembre 2007 permet en effet de faire participer tout ou partie des membres du personnel aux résultats de l'entreprise et de leur accorder un bonus non-taxés et soumis à une cotisation sociale unique de 33%. Les objectifs fixés étaient liés à la fois à la production et au résultat courant des différentes entreprises concernées. Bezoom n'a malheureusement pas atteint les objectifs mais ce fut par contre le cas des trois autres sociétés.
Les collaborateurs concernés de Proximedia Belgium SA recevront chacun un montant de 800 euros nets et ceux d'Online et de Proximedia SA, de 750 euros nets.

De nouveaux plans de boni ont été déposés par ces quatre sociétés pour l'année 2012, à nouveau avec des objectifs à la fois de production et de résultat courant.

12. Environnement

Proximedia n'exerce aucune activité qui soit en elle-même polluante. Il n'y a donc pas de risques particuliers lié à l'environnement.

13. Distribution de dividendes

Proximedia a distribué des dividendes en 2009 et 2010.

Les résultats de l'exercice 2011 sont excellents.

Dans ces conditions, nous souhaitons continuer à remercier nos actionnaires de leur soutien.

Le conseil d'administration propose donc une distribution d'un dividende brut de 0,40 € par action, soit un montant total de 2.016.722 actions x 0,40€ = **806.688,80** €.

14. Proposition d'approbation des comptes et d'affectation du résultat de la s.a. Proximedia

❖ Nous invitons l'assemblée générale à prendre connaissance des comptes consolidés du groupe Proximedia, dont les bases sont les suivantes:

Bénéfice net de l'exercice	**3.320.443 €**
Bénéfice net « parts de groupe »	**3.060.717 €**
Total Bilan	**40.317.110 €**

❖ Nous invitons également à approuver les comptes de PROXIMEDIA s.a. de l'exercice écoulé et à affecter le résultat comme suit :

	Euros
A. Bénéfice à affecter :	**1.347.482,73 €**
Bénéfice de l'exercice :	1.338.744,42 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	8.738,31 €
C. Affectation à la réserve légale	**10.502,22 €**
D. Résultat à reporter	**530.291,71 €**
F. Bénéfice à distribuer	**806.688,80 €**

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2012.
Pour le Conseil d'administration,
Fabrice Wuyts.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RSM Réviseurs d'entreprises Bedrijfsrevisoren

PROXIMEDIA SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 4.539.863,59 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.338.744,42.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

RSM Réviseurs d'entreprises – Bedrijfsrevisoren SC SCRL
réviseurs d'entreprises
Lozenberg 22 b1 - B 1932 Zaventem
T +32 (0)2 725 50 04 - F +32 (0)2 725 53 41
interaudit@rsm-belgium.be
TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles

Member of
Toelen Cats Dupont Koevoets group
Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem
www.rsm-belgium.be

RSM Belgium is an independent member firm of RSM International an affiliation of independent accounting and consulting firms

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RSM Réviseurs d'entreprises Bedrijfsrevisoren

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels.

Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 10 mai 2012

RSM INTERAUDIT SC SCRL
REVISEURS D'ENTREPRISES
REPRESENTEE PAR

THIERRY DUPONT
ASSOCIE

47				9	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N° 0468.561.072	P.	U.	D.		CONSO 1

COMPTES CONSOLIDES EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~ (1)(2) :

PROXIMEDIA

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Boulevard de l'Humanité** N°: **116**

Code postal: **1070** Commune: **Anderlecht**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Bruxelles**

Adresse Internet (3) : **http://www.proximedia.be**

Numéro d'entreprise **0468.561.072**

COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du **25/05/2012**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2011** au **31/12/2011**

Exercice précédent du **1/01/2010** au **31/12/2010**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ~~ne sont pas~~** (1) identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S) ayant contrôlé les comptes consolidés

Cyber Media Group S.A. SA

Rue de Mühlenbach 127, 2168 Luxembourg, Luxembourg

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Représenté par

De Meur Daniel

Avenue Guillaume Stassart 120, 1070 Anderlecht, Belgique

Administrateur

Wuyts Fabrice

Avenue de la Tendraie 9, 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Documents joints aux présents comptes consolidés: RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE, RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante *(article 113, § 2, 4°a du Code des sociétés)*

Nombre total de pages déposées: **43** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 4.3, 4.4, 4.7, 4.8.1, 4.8.4, 4.9.1, 4.9.5, 4.9.6, 4.10.1, 4.18

Signature
(nom et qualité)

Wuyts Fabrice

Président du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer ce qui ne convient pas.

(2) En cas de consortium, remplir section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

Glachant l'Ecuyer de Villers Eric

Avenue Louise 272, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Giot Lionel

Avenue du Geai 27, boîte A, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2012

Mentis Consult SPRL 0812.244.742

Avenue de la Closière 22, 1410 Waterloo, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 1/03/2010- 30/05/2014

Représenté par

Wynants Hugues

Avenue de la Closière 22, 1410 Waterloo, Belgique

Administrateur

Musch Pascal

Grand Route 105, 1474 Ways, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2011- 27/05/2016

REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S)

RSM, Réviseurs d'entreprises SC SCRL 0429.471.656

Lozenberg 22, boîte 1, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Mandat : 30/05/2008- 30/05/2014

Numéro de membre: B-00033

Représenté par :

Dupont Thierry

Lozenberg 22, boîte b2, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Managing partner

Numéro de membre: B-00033

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION (1)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	29.835	28.923
Frais d'établissement	4.7	20		
Immobilisations incorporelles	4.8	21	143	255
Ecarts de consolidation *positifs*	4.12	9920	581	349
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	28.892	28.104
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	17.812	13.947
Mobilier et matériel roulant		24	169	236
Location-financement et droits similaires		25	10.911	13.921
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	4.1-4	28	219	215
Sociétés mises en équivalence	4.10	9921		
Participations		99211		
Créances		99212		
Autres entreprises	4.10	284/8	219	215
Participations, actions et parts		284	172	172
Créances		285/8	47	43
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	10.482	9.161
Créances à plus d'un an		29	205	79
Créances commerciales		290	21	
Autres créances		291	184	79
Impôts différés		292		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	125	155
Stocks (2)		30/36	125	155
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	125	155
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.306	5.451
Créances commerciales		40	4.958	4.860
Autres créances		41	348	591
Placements de trésorerie		50/53	2.630	274
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	2.630	274
Valeurs disponibles		54/58	1.872	2.741
Comptes de régularisation		490/1	344	461
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	40.317	38.084

(1) Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
(2) Possibilité de regroupement des stocks *(article 158, § 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).*

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	12.907	10.653
Capital		10	1.079	1.079
Capital souscrit		100	1.079	1.079
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	792	792
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves consolidées (+)/(-)	4.11	9910	11.036	8.782
Ecarts de consolidation *négatifs*	4.12	9911		
Imputations des écarts de consolidation *positifs*		99201		
Ecarts de conversion (+)/(-)		9912		
Subsides en capital		15		
INTERETS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913	884	887
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES		16	2.811	2.325
Provisions pour risques et charges		160/5	2.811	2.325
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges		163/5	2.811	2.325
Impôts différés et latences fiscales	4.6	168		
DETTES		17/49	23.715	24.219
Dettes à plus d'un an	4.13	17	5.701	7.346
Dettes financières		170/4	5.701	7.346
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172	4.459	6.444
Etablissements de crédit		173	1.242	902
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	4.13	42/48	17.501	15.819
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	7.762	8.056
Dettes financières		43	750	
Etablissements de crédit		430/8	750	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.257	2.186
Fournisseurs		440/4	2.257	2.186
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.912	4.635
Impôts		450/3	4.504	3.087
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.408	1.548
Autres dettes		47/48	820	942
Comptes de régularisation		492/3	513	1.054
TOTAL DU PASSIF		10/49	40.317	38.084

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉS

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	51.517	48.784
Chiffre d'affaires	4.14	70	39.118	37.476
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'execution (réduit) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	11.123	10.351
Autres produits d'exploitation		74	1.276	957
Coût des ventes et des prestations		60/64	45.129	42.915
Approvisionnements et marchandises		60	4.867	4.729
Achats		600/8	4.866	4.721
Variations des stocks (augmentation, réduit) (+)/(-)		609	1	8
Services et biens divers		61	7.434	7.584
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.14	62	14.419	14.808
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	12.652	10.950
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	704	735
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7	454	77
Autres charges d'exploitation		640/8	4.599	4.032
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	6.388	5.869
Produits financiers		75	21	25
Produits des immobilisations financières		750	3	2
Produits des actifs circulants		751	11	15
Autres produits financiers		752/9	7	8
Charges financières		65	1.065	1.028
Charges des dettes		650	598	693
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961	238	137
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises) (+)/(-)		651	141	77
Autres charges financières		652/9	88	121
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	5.344	4.866

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	67	84
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	8	
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation		9970		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	12	
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	47	
Autres produits exceptionnels	4.14	764/9		84
Charges exceptionnelles		66	71	42
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs		9962		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	3	
Autres charges exceptionnelles	4.14	664/8	68	42
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	5.340	4.908
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780		
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	4.14	67/77	2.020	1.820
Impôts		670/3	2.022	1.840
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	2	20
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	3.320	3.088
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice		99751		
Résultats en perte		99651		
Bénéfice (Perte) consolidé (+)/(-)		9976	3.320	3.088
Dont :				
Part des tiers (+)/(-)		99761	260	410
Part du groupe (+)/(-)		99762	3.061	2.679

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
PROXIMEDIA Belgium SA Boulevard de l'Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0463.876.071	G	100,00	0,00
PROXIMEDIA Nederland BV Middenweg 23 3401 MB Ijsselstein Pays-Bas	G	90,02	0,00
PROXIMEDIA France SA Rue du Jura 11 75013 Paris France	G	65,00	0,00
ONLINE Internet SA Boulevard de l'Humanité 116 1070 Anderlecht Belgique 0471.457.216	G	75,00	0,00
BEZOOM SA Boulevard de l'Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0887.825.459	G	80,00	10,00
Globule Bleu SPRL Rue Joseph Dupont 75 4053 Embourg Belgique 0475.155.191	G	100,00	0,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque.**

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. *(article 112 de l'arrêté précité).*

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
Be Up France SASU Rue du Jura 11 75013 Paris France	G	100,00	0,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque.**

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. *(article 112 de l'arrêté précité).*

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES ***(en vertu de l'article 107 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*** **ET DES SOCIETES ASSOCIEES NON MISES EN EQUIVALENCE** ***(en vertu de l'article 157 du même arrêté)***

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E)(1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de detention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(3)
Bezoom USA P.O. Box 842 VA22216 Arlington Etats-Unis d'Amérique		69,48	2,58

(1) Motif de l'exclusion à indiquer :

A. Filiale d'importance négligeable

B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine

C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ous sans délai injustifié

D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure

E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 4.5

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(3) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 *(article 112 de l'arrêté précité).*

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas avec justification, où il est dérogé à ces critères *(en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).*

Le capital de chaque société consolidée est détenu à plus de 50% par la société consolidante.
La société Bezoom USA LLC n'est pas comprise dans le périmètre de consolidation car les chiffres de cette filiale sont encore trop négligeables pour que leur inclusion puisse présenter un intérêt sous l'angle de l'appréciation du patrimoine.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité).*

En 2011, Proximedia SA a acquis 10% de la société Bezoom SA, portant sa participation à 80% des actions.

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations *(en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger *(en vertu de l'article 165, VI.b de l'arrêté royal précité).*

1. Règles de consolidation

Les règles de consolidation respectent les principes énoncés aux articles 106 et suivants de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
En application de l'article 119 al. 2 du même Arrêté royal, les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre de chaque année, cette date de clôture étant la date à laquelle sont arrêtés l'entièreté des comptes annuels des entreprises comprises dans la consolidation.
A cet effet, des comptes au 31 décembre, couvrant les 12 mois de l'année, sont établis pour la société consolidante.
Toutes les créances et dettes, tous les revenus et charges entre les sociétés consolidées sont éliminés, de même que la marge éventuelle comprise dans les actifs d'une société acquis auprès d'une autre ; les différences temporelles d'impôt qui résultent de ces retraitement sont reprises en impôts différés.
Les écarts de consolidation et les écarts d'acquisition sont calculés en prenant en référence les fonds propres de la filiale arrêtés à la date la plus proche de l'entrée dans l'ensemble consolidé ; cette règle est également appliquée en cas d'augmentation du pourcentage de participation.
Toutes les sociétés filiales sont consolidées par intégration globale, car elles font l'objet d'un contrôle exclusif de la part de la société consolidante.

2. Règles applicables aux comptes consolidés

2.1) Règles générales

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont semblables à celles appliquées pour les comptes annuels ; il existe certaines divergences entre les règles d'évaluation des différentes sociétés consolidées, qui sont cependant d'importance mineure, et n'ont en conséquence pas fait l'objet de retraitements.
Les écarts de consolidation sont amortis en 5 ans.
Toutes les sociétés consolidées sont situées dans la zone euro, de sorte qu'aucune règle relative à la conversion des devises et au traitement des écarts de conversion n'a dû être établie.
Les impôts différés sont calculés sur les ajustements de consolidation au taux actuellement en vigueur, pour autant, en ce qui concerne les créances d'impôts différés, qu' il soit assuré de pouvoir les utiliser dans un délai de maximum 5 ans.
Les impôts différés résultant des pertes subies ne sont pas pris en compte.

2.2) Frais de premier établissement

Les frais de premier établissement sont amortis en 4 ans.

2.3) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 3 à 5 ans, en fonction de leur durée probable d'utilisation économique.

2.4) Ecarts de consolidation positifs

Les écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 ans ; leur amortissement est considéré comme une charge financière.

2.5) Immobilisations corporelles

2.5.1) Prix de revient

Le prix de revient des immobilisations corporelles acquises de tiers correspond à leur prix d'acquisition.
Pour la production immobilisée (les contrats), le prix de revient est établi de la manière suivante :

- Contrats auto-financés ou financés par un endettement classique : le prix de revient correspond aux coûts complets, soit à titre principal les coût suivants :
- Le matériel informatique
- Le développement du site web
- Les frais de commercialisation
- Les frais d'installation

Ce coût de revient est modulé pour tenir compte de la qualité du client concerné.
- Les coûts indirects (principalement les frais indirects des services intervenant dans le coût direct).
- Contrats faisant l'objet d'un lease back, repris au bilan sous la rubrique des immobilisations détenues en location financement : le prix de revient correspond aux mêmes coûts directs et indirects que pour les contrats autofinancés.

Ce coût de revient est modulé pour tenir compte de la qualité du client concerné ; le prix de revient moyen correspond à environ 24 mensualités, sur les 48 que compte le contrat.

2.5.2.) Comptabilisation des upgrades

Dans le cas d'un upgrade, la valeur nette comptable du premier contrat est pris en charge directement et complètement pour Proximedia Belgium SA lors de l'installation du nouveau contrat. Concernant Bezoom SA et tenant compte du fait que le premier contrat garde plus longtemps sa valeur, le contrat initial continue d'être déprécié sur sa durée originale, ce qui augmente les amortissements dans le futur.

2.5.3) Amortissement

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Le mobilier et le matériel de bureau, y compris le matériel informatique, sont amortis en 3 ou 5 ans, prorata temporis la première année.
La production immobilisée et les contrats faisant l'objet d'un lease back sont amortis sur la même durée et au même rythme que les contrats dont ils font l'objet avec la clientèle.

2.6) Stocks
Les stocks sont évalués à leur prix d'acquisition, hors frais de transport.

2.7) Créances commerciales
Des réductions de valeurs sont appliquées systématiquement aux créances dès qu'elles sont considérées comme à surveiller, et fonction du stade de la procédure de recouvrement dans lequel elles se trouvent. Une analyse statistique est régulièrement mise à jour afin de déterminer le pourcentage à appliquer.

Ces taux de réduction de valeur sont appliqués au montant dû hors TVA.

2.8) Provisions
Des provisions sont constituées pour couvrir le coût de la partie des contrats en cours dont il est probable qu'ils seront résiliés avant leur terme ; ce coût correspond à la valeur nette comptable du contrat et aux frais de démonte ; le niveau de la provision correspond au résultat d'une analyse régulièrement mise à jour.

2.9) Comptes transitoires du passif
Dans les comptes transitoires du passif, des provisions pour les coûts à encourir relatifs à des vidéos déjà facturées sont comptabilisées ainsi qu'une provision pour le risque de développement d'une seconde vidéo que certains clients peuvent recevoir gratuitement.

3) En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe 4.16.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxx	871
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	4	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99812		
Autres variations (+)/(-)	99822		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	875	
Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxx	688
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	77	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99832		
Autres variations (+)/(-)	99842		
Au terme de l'exercice	8122	765	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	110	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxx	618
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033	25	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99813		
Autres variations (+)/(-)	99823		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	593	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxx	546
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	29	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113	-26	
Ecarts de conversion (+)/(-)	99833		
Autres variations (+)/(-)	99843	11	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	560	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	33	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	24.409
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	11.399	
Cessions et désaffectations	8172	10.264	
Transferts d'une rubrique à une autre (-)/(+)	8182	6.814	
Ecarts de conversion (-)/(+)	99852		
Autres variations (-)/(+)	99862		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	32.358	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (-)/(+)	8242		
Ecarts de conversion (-)/(+)	99872		
Autres variations (-)/(+)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	10.462
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	6.620	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés	8302	8.117	
Transférés d'une rubrique à une autre (-)/(+)	8312	5.581	
Ecarts de conversion (-)/(+)	99892		
Autres variations (-)/(+)	99902		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	14.546	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	17.812	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	1.525
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	101	
Cessions et désaffectations	8173	7	
Transferts d'une rubrique à une autre (-)/(+)	8183		
Ecarts de conversion (-)/(+)	99853		
Autres variations (-)/(+)	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.619	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (-)/(+)	8243		
Ecarts de conversion (-)/(+)	99873		
Autres variations (-)/(+)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	1.290
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	164	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés	8303	4	
Transférés d'une rubrique à une autre (-)/(+)	8313		
Ecarts de conversion (-)/(+)	99893		
Autres variations (-)/(+)	99903		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.450	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	169	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxx	24.887
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	5.235	
Cessions et désaffectations	8174	4.455	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184	-6.829	
Ecarts de conversion (+)/(-)	99854		
Autres variations (+)/(-)	99864		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	18.838	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99874		
Autres variations (+)/(-)	99884		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxx	10.966
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	5.763	
Repris	8284	8	
Acquis de tiers	8294		
Annulés	8304	3.228	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314	-5.581	
Ecarts de conversion (+)/(-)	99894		
Autres variations (+)/(-)	99904	15	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	7.927	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	10.911	
DONT :			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	10.911	
Mobilier et matériel roulant	252		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxx	172
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	172	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées	8502		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	172	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	43
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	11	
Remboursements	8592	7	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Ecarts de conversion (+)/(-)	99952		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	47	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	(8652)		

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	9910P	xxxxxxxxxxxxxx	8.782
Mutations de l'exercice:			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+)/(-)	99002	3.061	
Autres variations (+)/(-)	99003	-807	
Autres variations			
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)			
Distibution de dividendes sur résultat 2011		-807	
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(9910)	11.036	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ÉCARTS POSITIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071P	xxxxxxxxxxxxxx	349
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021	470	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041	-238	
Ecarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071	581	
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Ecarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073		
ECARTS NEGATIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Ecarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072		
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice :			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Ecarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074		

ÉTAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	7.762
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	7.762
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	7.762
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	5.701
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	4.459
Etablissements de crédit	8843	1.242
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	5.701

DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS REÉLLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	12.201
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	11.263
Etablissements de crédit	8962	938
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	12.201

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	*99083*	35.045	33.758
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	310	319
Ouvriers	90911		
Employés	90921	293	302
Personnel de direction	90931	17	17
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	14.419	14.808
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081		
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
Ventilation des autres produits exceptionnels			
Ventilation des autres charges exceptionnelles			

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice et de l'exercice précédent

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leur actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	
de tiers	99087	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	
Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
Droits résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
Engagements résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées

Litiges importants et autres engagements importants

1/ Engagement souscrit: cfr annexe 4.6, dernier paragraphe.

2/ Engagement pris par Proximedia Sa de racheter les 20% non encore détenus dans la société Bezoom. Ce rachat d'actions débutera en 2012 et prendra fin en 2015. Le prix d'achat étant en partie déterminé sur base des résultats futurs, il ne peut être fixé de manière précise au jour d'aujourd'hui.

Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées:

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIéES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	537	
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	537	
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIéES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE		
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	361
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associé	99098	
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)		
Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire	*9505*	58
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe		
Autres missions d'attestation	95061	6
Missions de conseils fiscaux	95062	3
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments des personnes avec lesquelles le(s) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire	*9507*	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	1
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 133, PARAGRAPHE 6 DU CODE DES SOCIETES

GROUPE PROXIMEDIA

Proximedia s.a.

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés du groupe Proximedia et sur les comptes annuels de la s.a. Proximedia à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 mai 2012

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Chers Actionnaires,

En conformité avec les dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration a le plaisir de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice 2011.

1. Introduction

Le présent rapport de gestion concerne les activités de la s.a. Proximedia ainsi que du groupe Proximedia, consolidant la maison mère ainsi que 7 de ses 8 filiales, dont la situation des participations retenue pour l'année 2011 est la suivante :

Dénomination	Méthode utilisée	Fraction du capital détenue	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
PROXIMEDIA Belgium sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	100 %	0 %
PROXIMEDIA France sa Rue du Jura, 11 75013 Paris, France	Consolidation globale	65 %	0 %
PROXIMEDIA Nederland BV Middenweg, 23 NL-3401 MB Ijsselstein, Pays-Bas	Consolidation globale	90,02 %	0 %
GLOBULE BLEU sprl Rue Joseph Dupont, 75 4053 Embourg , Belgique	Consolidation Globale	100 %	0 %
ONLINE Internet sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	75 %	0 %
BEZOOM sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	80 %	10 %
BEZOOM USA LLC P. O. Box 842 Arlington, VA 22216, USA	Pas de consolidation en 2011	69,48%	2,58 %
BeUP France, sas Rue du Jura, 11 75013 Paris, France	Consolidation globale	100 %	0 %

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

La s.a. Proximedia a pour mission principale la coordination des activités des différentes filiales. Afin d'optimaliser les coûts, elle intervient également en tant que centrale d'achat pour les filiales belges, néerlandaise et française, ainsi que de centre serveur Internet pour toutes les filiales.

Proximedia Belgium s.a, créée en 1998, est la première agence web des petites et moyennes entreprises.
Elle commercialise sous forme de contrats d'abonnements un concept intégrant le développement, le référencement, l'hébergement et la mise à jour de sites Internet, la gestion d'adresses électroniques (e-mails) et de noms de domaines.
Proximedia Belgium propose également la location et la maintenance de matériel informatique.
La spécificité de l'offre est qu'elle est particulièrement adaptée à la petite entreprise dans la mesure où la formule d'abonnement comprend également tous les services de formation, d'assistance et de mise à jour tant pour la partie internet que pour la partie informatique.

Bezoom s.a fondée en 2007 réalise des vidéos de présentation d'entreprises et des vidéos mails, destinées principalement à une diffusion par le biais d'Internet. Elle développe également des Web TV. **Bezoom USA**, créée le 21 juillet 2009, teste de son côté le marché américain à partir d'une commercialisation de ce même concept de vidéo d'entreprises.

Globule Bleu sprl a été constituée en 2001 et met à la disposition de ses clients toute la gamme des produits de marketing On-line et Off-line. Elle développe des applications internet au profit des moyennes et des grandes entreprises ainsi que d'institutions publiques, tout en assurant également un support complet du marketing Off-line plus « classique » (brochure, affiche, slogan, etc.).

Online Internet s.a. fournit traditionnellement des services d'hébergement, de connexions Internet et de développement de réseaux. Reconnue comme ISP (Internet Service provider), elle assure l'ensemble des besoins techniques du groupe Proximedia, tout en conservant par ailleurs une clientèle propre. Depuis mai 2009, elle commercialise sous la marque « **BeUP** » divers services de marketing sur Internet, dont le principal concerne le référencement du site de ses clients par le biais d'annonces publiées sur les moteurs de recherche (par exemple Google).

Depuis septembre 2009, la **b.v Proximedia Nederland** commercialise ce concept « BeUP » aux Pays-Bas, tout en procédant également au développement de sites Internet lorsque le client le souhaite.

Proximedia France s.a commercialise aujourd'hui sur le territoire français un concept global et propose à ses clients un site Internet dynamique mais simple (dénommé site « impact »), une vidéo d'entreprise, une campagne de référencement sur moteur de recherche ainsi que les différents services annexes à ces prestations principales (hébergement sécurisé, gestion des noms de domaine, rapports périodiques, etc.).

2. Modèle de distribution

- La commercialisation du concept « Proximedia » repose sur une démarche active de vente en cycle court. Nos délégués commerciaux prennent rendez-vous avec les clients potentiels et se déplacent pour présenter les produits et services proposés. Nos clients sont exclusivement des professionnels (commerçants, profession libérale et sociétés). Après signature du contrat, un examen financier, administratif et technique de la situation et des demandes du client est réalisé. Si l'issue est positive, l'installation (livraison du matériel, paramétrage et formation, développement du site web) est planifiée. Le processus de production peut alors débuter. La facturation est mensuelle, étalée sur toute la durée du contrat qui est en principe de 48 mois.

  Le renouvellement des contrats est assuré par une autre équipe chargée du relationnel pendant toute la durée de ceux-ci.

- Le concept « Bezoom », diffusé aujourd'hui par Bezoom et Bezoom USA repose sur une méthode de commercialisation comparable à celle du concept « Proximedia ». Pour toucher efficacement les indépendants, les professions libérales, les TPE et les PME, il est indispensable de se déplacer pour leur présenter un service. Une action proactive de délégués vers les clients potentiels reste donc la meilleure manière d'aborder ce marché spécifique. Après signature d'un contrat et approbation de celui-ci par les services financiers, techniques et administratifs, le passage d'un journaliste est rapidement programmé afin de déterminer avec le client le scénario et le contenu exact du film qu'il désire. Une équipe composée d'un caméraman et du journaliste se charge ensuite du tournage, de la réalisation et du montage. Il s'agit également de contrats payables par mensualités durant, en principe, 48 mois.

- Les produits proposés par Globule Bleu sont quasiment exclusivement du sur-mesure. Le processus de commercialisation est donc généralement plus long. Elle participe également à des procédures d'appels d'offres. La multiplicité des services qu'elle peut apporter fait que son premier contrat avec un client est souvent suivi d'autres commandes, pouvant avoir un objet tout à fait différent mais toujours orienté vers le marketing On-Line ou Off-Line.

- Enfin, le concept « BeUP » a une méthode de commercialisation comparable à celle utilisée pour les concepts « Proximedia » et « Bezoom », à savoir une démarche active en cycle court vers les prospects, caractérisée par la prise d'un rendez-vous, suivie d'une présentation des produits au lieu et à l'heure qui convient le mieux au client potentiel. Aujourd'hui, la mise en exécution du contrat commence dès la signature de celui-ci.

3. Les solutions de financement de l'activité

Les concepts « Proximedia », « Bezoom » et « BeUP » offrent la possibilité au client d'un paiement par mensualités étalé sur la durée du contrat. Il n'y a donc pas d'investissement initial de la part du client et ceci est une des clés du succès de nos produits et services. En contrepartie, cela implique que nos coûts de mise en place et d'exécution des contrats ne seront

récupérés qu'au fur et à mesure du paiement des mensualités attendues et donc que, dans un premier temps, nous prenons nous-même ces frais en charge. Ce financement est assuré soit grâce à nos fonds propres, soit grâce à du crédit.

Les différentes solutions de financement utilisées actuellement sont donc :

a) La cession de nos contrats auprès de sociétés de leasing (Dexia Lease, ING Lease, KBC Lease, Fortis Lease, CBC Lease) qui nous les rétrocèdent en leasing financier. Ces contrats sont vendus au coût de revient complet et se retrouvent à l'actif du bilan en immobilisations détenues en location financement. Nous gardons le contrôle complet sur la gestion de ces contrats et en assumons la facturation.

b) Le crédit à l'investissement et l'avance à terme fixe (straight loan).

c) L'autofinancement des contrats grâce à nos fonds propres. Depuis la création de Proximedia Belgium s.a, première société du groupe, l'essentiel des bénéfices a toujours été utilisé pour financer ainsi la croissance de notre activité.

Dans les cas b) et c), le contrat ne génère pas de chiffre d'affaires immédiat, hormis les loyers qui seront facturés progressivement, mais bien une production immobilisée comptabilisée au coût de revient complet.

4. Evolution des affaires, des résultats, de la situation des entreprises du groupe « Proximedia »

➢ Les chiffres clés consolidés de l'année 2011, du 1er janvier au 31 décembre, se présentent comme suit (comparés aux résultats au 31 décembre 2010) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2011	2010	Evolution
Ventes & prestations	51.517.407	48.784.210	5,60%
Chiffre d'affaires	39.117.987	37.476.159	4,38%
EBITDA*	22.699.098	19.936.543	13,86%
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	6.388.354	5.869.439	8,84%
Bénéfice courant avant impôts	5.344.239	4.866.261	9,82%
Bénéfice net avant amort. Goodwill	3.558.763	3.225.201	10,34%
Bénéfice net	3.320.443	3.088.188	7,52%
Bénéfice net part du groupe	3.060.717	2.678.597	14,27%
Nombre d'actions	2.016.722	2.016.722	0 %
EBITDA / action	11,26	9,89	13,86%
EBIT / action	3,17	2,91	8,84%
Bénéfice net PDG / action	1,52	1,33	14,27%

* Bénéfice d'exploitation plus amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles (compte 630) plus moins-value sur contrats extournés plus provisions pour risques et charges.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

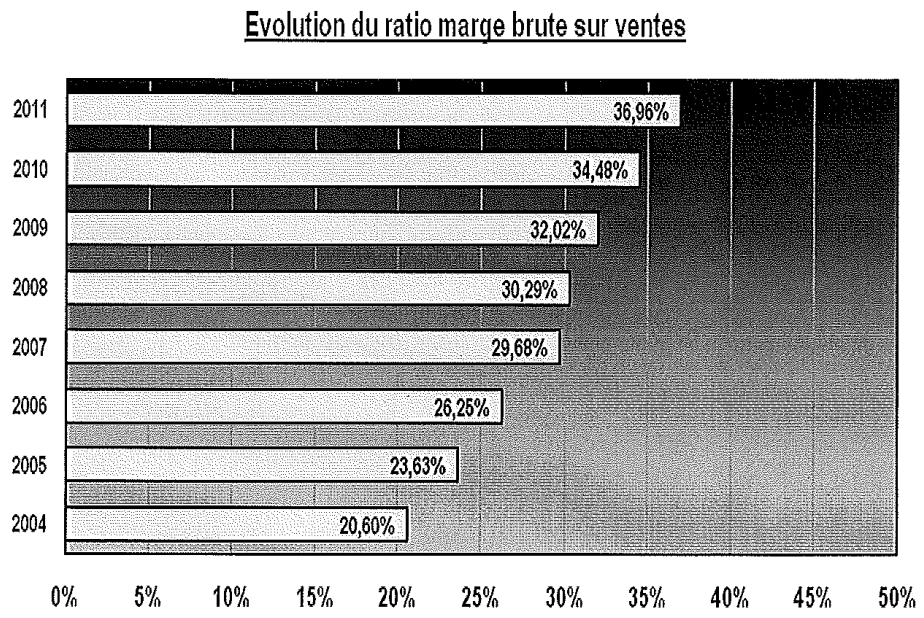
Ventes et prestations :

Notre stratégie commerciale est parfaitement adaptée aux PME, TPE et professions libérales, nos offres sont accessibles sans investissement, nos services sont en phase avec les besoins du marché et évoluent constamment, notre prise en charge des attentes des clients est très large. Grâce à cela, nos ventes et prestations continuent à augmenter, passant ainsi à 51,5 millions d'euros (+ 5,60 %).
Le chiffre d'affaires atteint 39,1 million, en progression 4,4% par rapport à 2010.

Résultat :

Cette croissance, certes plus raisonnable des ventes, combinée à une saine maîtrise des coûts permettent d'afficher une croissance plus élevée en terme de résultats.
Avec un bénéfice d'exploitation (EBIT) en progression de 8,84 % à 6.4 millions d'euros, le groupe Proximedia réalise un bénéfice net consolidé de 3.3 millions d'euros, en croissance de 7.52% par rapport à l'année précédente.
Le bénéfice net part de groupe progresse de 14,27% et dépasse les 3 millions d'euros.

L'EBITDA connait une augmentation de 13,86 % et atteint ainsi les 22,7 millions d'euros. Ceci favorise la politique d'autofinancement suivie par le groupe depuis quelques années et permet ainsi une nouvelle diminution de l'endettement à concurrence de 0,5 millions d'euros et de la dette financière nette (différence entre dette financière et trésorerie) de 2,7 millions.



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

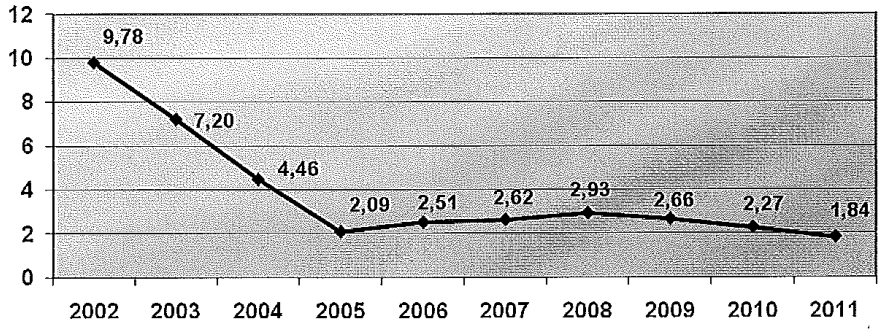
La croissance générale se traduit évidemment dans les principaux chiffres du bilan (chiffres présupposant une approbation de la distribution de dividendes proposée) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2011	2010	
Capitaux propres	**12.906.743 €**	**10.652.706 €**	**21%**
Intérêts de tiers	**884.410 €**	**887.071 €**	**0%**
Provisions pour risques et charges	**2.811.041 €**	**2.325.218 €**	**21%**
Dettes	**23.714.925 €**	**24.219.267 €**	**-2%**
Actifs immobilisés	**29.835.045 €**	**28.923.627 €**	**3%**
Actifs circulants	**10.482.064 €**	**9.160.636 €**	**14%**
Total Bilan	**40.317.110 €**	**38.084.263 €**	**6%**

L'essentiel de notre endettement provient de dettes de location-financement liées au financement des nouveaux contrats signés, que nous conservons en gestion interne. Une augmentation du nombre de nouveaux contrats aura pour effet une croissance de l'endettement, sauf dans la mesure où nous finançons une partie de ces nouveaux contrats grâce à nos fonds propres. Ces dettes sont donc une source directe de richesse.

Avec un ratio de dettes sur fonds propres de 1,84 on constate que la solvabilité est bonne et continue à s'améliorer d'année en année :

Dettes / Fonds propres

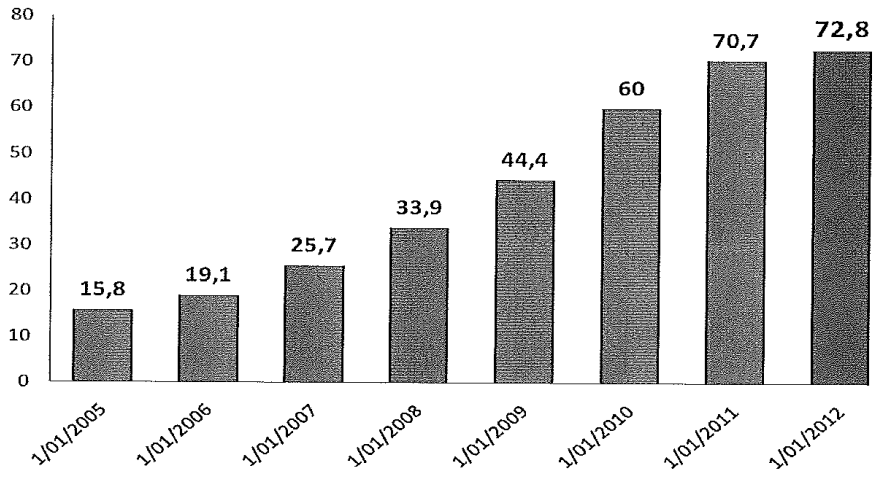


7

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Il faut rappeler que si les dettes contractées pour financer nos contrats se retrouvent évidemment au passif du bilan, par contre les loyers futurs à charge de nos clients dans le cadre de ces contrats financés ne figurent nulle part dans le bilan de la société.

Au 31 décembre 2011, le montant des loyers encore à facturer jusqu'à la fin prévue pour les différents contrats existants approche les 73 millions d'euros, en croissance de 2,88 % par rapport à 2010 (70,7 millions d'euros).



- On constate également une nouvelle progression du nombre total de contrats qui s'élève à 20.109 au 31 décembre 2011.

- Les chiffres clés, filiale par filiale, sont :

- La **s.a Proximedia Belgium** réalise en 2011 des ventes et prestations pour **22.581.669 €,** ce qui est vraiment remarquable pour la plus ancienne société du groupe puisqu'il s'agit d'un chiffre tout à fait équivalent à celui réalisé en 2010.

  Le coût des ventes et prestations diminue légèrement par rapport à l'année précédente à 19.788.252 €. L'exercice se solde par un bénéfice d'exploitation de 2.793.417 €, en légère hausse par rapport à 2010 (2.737.400 €). Les charges financières ayant diminué, l'exercice 2011 se clôture avec un bénéfice après impôts de 1.615.232 € (+ 6,2 % par rapport à 2010).

- La **s.a Bezoom** maintient également ses ventes et prestations au niveau de l'année 2010 avec 14.710.027 €. Ses coûts ayant un peu augmenté (12.973.681 €), elle clôture l'année 2011 avec un bénéfice d'exploitation de 1.736.346 € et un bénéfice après impôts de 799.892 €.

- La **s.a. Online Internet** continue sa remarquable progression avec 6.619.371 € de ventes et prestations contre 4.105.588 € pour l'année 2010. Ses coûts augmentent à 5.960.976 € et son bénéfice d'exploitation progresse à 658.396 €. Après impôt, le bénéfice après impôt est de 362.696 € (+ 31,1 % par rapport à 2010).

- La **b.v. Proximedia Nederland** réalise une très belle année sur plan commercial et augmente ainsi ses ventes et prestations à 5.016.625 €. Ses coûts se sont élevés à 4.689.256 € de sorte qu'elle porte son bénéfice d'exploitation cette année à 327.369 €. Elle clôture l'exercice avec un bénéfice après impôt de 172.405 €.

- La **s.a. Proximedia France** maintient son niveau de ventes et prestations à celui de 2010 avec 1.624.050 €. Ses coûts augmentent par contre à 1.763.193 € de sorte qu'elle enregistre une nouvelle une perte d'exploitation de 139.144 € et clôture l'exercice avec une perte après impôt de 154.892 €.

- La **s.p.r.l. Globule Bleu** réalise des ventes et prestations pour 2.972.340 et diminue ses coûts à 2.882.602 €. Elle clôture donc l'année avec un bénéfice d'exploitation de 89.738 € mais doit assumer une légère perte après impôt de 8.548 €.

- Créée le 21 juillet 2009 **Bezoom USA. LLC** gère un petit portefeuille de 154 contrats. Son résultat est positif mais pas assez significatif pour que sa prise en compte dans la consolidation puisse présenter un intérêt, sous l'angle de l'appréciation du patrimoine. Cette filiale n'est donc pas reprise dans la consolidation de cette année.

- Enfin, le groupe Proximedia a créé en 2010 une petite filiale « test » à Lyon (France), la **SAS BeUP France**. L'opportunité existait d'essayer le marché de la région lyonnaise dans le cadre d'une commercialisation du produit BeUP de référencement sur Internet. Le résultat n'est absolument pas positif puisqu'elle a clôturé l'année avec une perte de 265.686 €, sans réelles perspectives d'amélioration. La décision a été prise le 30 décembre 2011 d'arrêter cette activité et de mettre cette société en liquidation.

5. Evolution des affaires, les résultats, la situation de l'entreprise Proximedia s.a.

Les principaux chiffres des comptes sociaux de Proximedia s.a se présentent comme suit :

Objet	2011	2010
ventes et prestations	**3.511.047 €**	**3.234.118 €**
coût des ventes et prestations	**2.934.505 €**	**2.563.643 €**
bénéfice d'exploitation (EBIT)	**576.543 €**	**670.475 €**
bénéfice de l'exercice	**1.773.518 €**	**942.145 €**
bénéfice de l'exercice après impôt	**1.338.744 €**	**685.826 €**
total bilan	**4.539.864 €**	**3.547.352 €**

Deux changements relatifs aux participations détenues sont intervenus :

- Proximedia s.a a augmenté de 10 % sa participation dans la s.a Bezoom en rachetant 100 actions à différents managers. Elle détient au 31 décembre 2011 une participation de 80 %.

- La société Bezoom étant actionnaire de Bezoom USA, l'augmentation à concurrence de 10% de la participation de Proximedia dans l'une a eu pour effet d'augmenter indirectement sa participation dans l'autre, ceci à concurrence de 2,58 %.

6. Principaux risques et incertitudes pour le groupe Proximedia et la s.a Proximedia

a) Crédit client

Le nombre de nos clients au 31 décembre 2011 dans le cadre de contrats d'abonnement est de 20.109.

La majorité de ces contrats ont une durée déterminée de 48 mois. La perte avant l'échéance pour diverses raisons (faillites, cessation d'activité, etc.) est d'environ 7,5 % par an. Le nombre de clients est évidemment une garantie de solvabilité puisque cela étale le risque, lequel apparait donc extrêmement limité.

b) Risques financiers

Lorsque le client signe son contrat, les concepts « Proximedia », «Bezoom » et « BeUP » impliquent que doit être immédiatement libéré le montant correspondant au prix de revient de l'installation ainsi qu'au coût de la vente. Comme expliqué précédemment, le montant à libérer par contrat est financé soit par les liquidités disponibles, soit par une société de financement externe.

Le risque financier existe donc mais il est principalement lié à une éventuelle diminution des possibilités de crédits et des facultés de financement. Nous continuons à bénéficier de la confiance de nos partenaires financiers et actuellement nous n'utilisons pas toutes les lignes de crédit qui nous ont été accordées. Il n'y a donc pas de signe d'un problème à ce sujet.

c) Risques technologiques

Les technologies informatiques (hardware et software) utilisées par les sociétés du Groupe Proximedia sont conformes avec les standards actuels du marché et ne présentent par conséquent aucun risque particulier. Nous utilisons des outils fiables qui ont fait leur preuve.

Les serveurs utilisés pour héberger les différents sites Web de nos clients sont redondants, ce qui signifie que tout serveur éventuellement défectueux est suppléé par un « serveur clone » en parfait état de fonctionnement. En cas de panne de courant, des groupes électrogènes qui nous appartiennent prennent le relai du système général. Nous avons donc adopté des mesures de prudence qui offrent de nombreuses garanties. Il n'y a donc pas de risque excessif.

d) La concurrence

Il existe en Belgique de nombreuses petites sociétés qui développent des sites Internet et/ou qui réalisent des films vidéo destinés à une diffusion sur Internet et/ou qui se spécialisent dans le référencement de sites sur les moteurs de recherche mais il ne s'agit pas actuellement d'une concurrence significative notamment parce qu'il s'agit généralement de petites structures ne disposant que de faibles moyens.

Par contre la société Truvo, maison-mère de pagesdor.be, se présente comme « la plus grande entreprise online en Belgique » et prétend en février 2012 avoir 25.000 clients « MySites » et 3200 vidéos en ligne. Ceci en fait en théorie un concurrent sérieux, même si avec plus d'un million d'entreprises et indépendants, le marché belge reste réellement ouvert.

En France, plusieurs sociétés se sont développées sur un modèle comparable à celui de Proximedia mais apparemment sans notre qualité de services et souvent avec une assise financière fragile. Le marché des services Internet en France reste très difficile.

7. Evolution et perspectives d'avenir pour le groupe Proximedia

En 13 ans d'activité nous avons réussi à être en croissance constante avec une augmentation permanente de tous nos chiffres clés dont notamment du nombre de nos clients. Si nous sommes très fiers de bénéficier aujourd'hui de la confiance de plus de 20.000 clients, ce n'est cependant pas encore assez compte tenu des perspectives existantes.

Notre objectif pour les prochaines années sera donc clairement d'augmenter notre parc clients, notamment à l'aide de nouveaux produits.

C'est ainsi que nous avons conclu un accord de principe avec la société ADELYA, spécialiste de la fidélisation fondée sur les technologies mobiles. Nous intègrerons ainsi dans notre offre des solutions de fidélisation web et mobile éditées par ADELYA qui permettront notamment à nos clients de gérer seuls des campagnes promotionnelles ou marketing destinées à leurs propres clients.

De même nous lançons un nouveau produit baptisé « Freeweb » qui est un site Internet extrêmement simple de création et d'utilisation, très design, doté de grandes capacités de personnalisation graphiques, pouvant être commercialisé en tant que tel ou assortis de différentes options. L'idée est d'avoir un prix d'appel extrêmement bas pour répondre aux besoins des très petites entreprises.

Enfin, nous lançons fin mai le concept « bbook », un livre d'or électronique pour tous les commerçants et les sociétés de services.

8. Evolution et perspectives d'avenir pour la s.a. PROXIMEDIA

La maison-mère poursuivra son objectif de favoriser la bonne évolution de ses filiales, notamment par un support de plus en plus important dans le développement de nouveaux produits. La bonne coordination entre les différentes filiales est d'autant plus importante que leurs activités sont complémentaires mais pourraient aussi parfois être concurrentes sur certains aspects précis.

La s.a Proximedia apporte une assistance importante au management des différentes unités du groupe et des soutiens techniques.

9. Recherche et développement

Chaque année, notre gamme s'enrichit de nouveaux produits ou de mise à jour de produits anciens. Nous avons ainsi consacré du temps aux développements nécessaires pour assurer l'évolution de notre solution CMS (Content Management System).
Nous avons également développé un nouveau portail dédié aux vidéos d'entreprises « www.videobiz.be », un site internet regroupant les promotions de nos clients « www.promobook.be », une deuxième version du site web impact etc.
Ces modules viennent enrichir la liste des applications Internet disponibles pour les clients.

Nous veillons à ce que nos produits et services soient les plus innovants possibles, toujours sur base de technologies confirmées.

10. Evénements importants survenu après la clôture

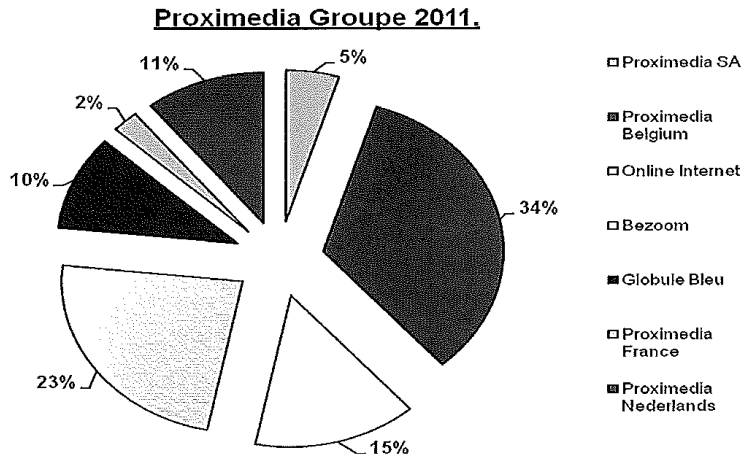
Il n'y a pas d'événement particulier à signaler survenu postérieurement à la clôture.

11. Personnel de l'entreprise

Proximedia s.a : Au 31 décembre 2011, le nombre d'employés occupés par Proximedia s.a. était de 13.

Groupe Proximedia : Le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2011 était de 335, se répartissant entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ



Durant l'année 2011, les sociétés Proximedia s.a, Proximedia Belgium s.a, Bezoom s.a et Online Internet s.a ont adopté et déposé des plans accordant au profit de leur personnel non-commercial ayant au moins 6 mois d'ancienneté un avantage non-récurent lié aux résultats.

La loi du 21 décembre 2007 permet en effet de faire participer tout ou partie des membres du personnel aux résultats de l'entreprise et de leur accorder un bonus non-taxés et soumis à une cotisation sociale unique de 33%. Les objectifs fixés étaient liés à la fois à la production et au résultat courant des différentes entreprises concernées. Bezoom n'a malheureusement pas atteint les objectifs mais ce fut par contre le cas des trois autres sociétés.
Les collaborateurs concernés de Proximedia Belgium SA recevront chacun un montant de 800 euros nets et ceux d'Online et de Proximedia SA, de 750 euros nets.

De nouveaux plans de boni ont été déposés par ces quatre sociétés pour l'année 2012, à nouveau avec des objectifs à la fois de production et de résultat courant.

12. Environnement

Proximedia n'exerce aucune activité qui soit en elle-même polluante. Il n'y a donc pas de risques particuliers lié à l'environnement.

13. Distribution de dividendes

Proximedia a distribué des dividendes en 2009 et 2010.

Les résultats de l'exercice 2011 sont excellents.

Dans ces conditions, nous souhaitons continuer à remercier nos actionnaires de leur soutien.

Le conseil d'administration propose donc une distribution d'un dividende brut de 0,40 € par action, soit un montant total de 2.016.722 actions x 0,40€ = **806.688,80** €.

14. Proposition d'approbation des comptes et d'affectation du résultat de la s.a. Proximedia

❖ Nous invitons l'assemblée générale à prendre connaissance des comptes consolidés du groupe Proximedia, dont les bases sont les suivantes:

Bénéfice net de l'exercice	**3.320.443 €**
Bénéfice net « parts de groupe »	**3.060.717 €**
Total Bilan	**40.317.110 €**

❖ Nous invitons également à approuver les comptes de PROXIMEDIA s.a. de l'exercice écoulé et à affecter le résultat comme suit :

	Euros
A. Bénéfice à affecter :	**1.347.482,73 €**
Bénéfice de l'exercice :	1.338.744,42 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	8.738,31 €
C. Affectation à la réserve légale	**10.502,22 €**
D. Résultat à reporter	**530.291,71 €**
F. Bénéfice à distribuer	**806.688,80 €**

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2012.
Pour le Conseil d'administration,
Fabrice Wuyts.

RSM Réviseurs d'entreprises Bedrijfsrevisoren

PROXIMEDIA SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 40.317.109,65 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 3.060.716,78 (part du groupe).

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

RSM Réviseurs d'entreprises – Bedrijfsrevisoren SC SCRL
réviseurs d'entreprises
Lozenberg 22 b1 - B 1932 Zaventem
T +32 (0)2 725 50 04 - F +32 (0)2 725 53 41
interaudit@rsm-belgium.be
TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles

Member of
Toelen Cats Dupont Koevoets group
Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi,
Mons and Zaventem
www.rsm-belgium.be

RSM Belgium is an independent member firm of RSM International an affiliation of independent accounting and consulting firms

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

RSM Réviseurs d'entreprises Bedrijfsrevisoren

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 10 mai 2012

RSM INTERAUDIT SC SCRL
REVISEURS D'ENTREPRISES
REPRESENTEE PAR

THIERRY DUPONT
ASSOCIE

ANNEXE 8

COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDÉS DE PROXIMEDIA AU 31 DÉCEMBRE 2012, TELS QU'APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MAI 2013

40				1	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N° 0468.561.072	P.	U.	D.		C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **PROXIMEDIA SA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Bb de l' Humanité** N°: **116**

Code postal: **1070** Commune: **Anderlecht**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise **0468.561.072**

DATE **28/01/2008** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **31/05/2013**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2012** au **31/12/2012**

Exercice précédent du **1/01/2011** au **31/12/2011**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** / ~~**ne sont pas**~~ ** identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Wuyts Fabrice

Av. de la Tendraie 9 , 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Cyber Media Group S.A. SA

Rue de Mühlenbach 127 , 2168 Luxembourg, Luxembourg

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Représenté par

De Meur Daniel

Avenue Guillaume Stassart 120 , 1070 Anderlecht, Belgique

Glachant l'Ecuyer de Villers Eric

Avenue Louise 272 , 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Documents joints aux présents comptes annuels: RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES

Nombre total de pages déposées: **55** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.5.2, 5.6, 5.8, 5.16, 5.17.2

Signature
(nom et qualité)
WUYTS Fabrice
Administrateur Délégué

Signature
(nom et qualité)
GLACHANT Eric
Administrateur Délégué

---

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Giot Lionel

Av du Geai 27 , boîte A, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Musch Pascal

Grand Route 105 , 1474 Ways, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2011- 27/05/2016

Mentis Consult SPRL 0812.244.742

Av. de la Closière 22 , 1410 Waterloo, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 1/03/2010- 21/06/2012

Représenté par

Wynants Hughes

Av. de la Closière 22 , 1410 Waterloo, Belgique

Mangiatordi Dominique

Cour Gillard 8 , 4140 Sprimont, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2012- 30/05/2014

RSM, Réviseurs d' Entreprise SCRL 0429.471.656

Lozenberg 22 , boîte 1, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B-00033

Mandat : 27/05/2011- 30/05/2014

Représenté par

Dupont Thierry

Lozenberg 22 , boîte 1, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Numéro de membre : A00630

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	3.685.355,79	2.675.699,16
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	12.310,52	
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	47.715,97	38.568,81
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	47.715,97	38.568,81
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	3.625.329,30	2.637.130,35
Entreprises liées	5.14	280/1	3.619.909,30	2.631.710,35
Participations		280	3.619.909,30	2.631.710,35
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	5.420,00	5.420,00
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.420,00	5.420,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	2.245.677,96	1.864.164,43
Créances à plus d'un an		29		85.670,00
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		85.670,00
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	826.886,79	1.050.984,51
Créances commerciales		40	237.761,79	703.322,10
Autres créances		41	589.125,00	347.662,41
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	10.858,40	
Actions propres		50	10.858,40	
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	1.383.081,49	676.014,35
Comptes de régularisation	5.6	490/1	24.851,28	51.495,57
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	5.931.033,75	4.539.863,59

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	2.073.035,68	2.688.821,94
Capital	5.7	10	1.079.351,48	1.079.351,48
Capital souscrit		100	1.079.351,48	1.079.351,48
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	791.243,60	791.243,60
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	118.793,55	287.935,15
Réserve légale		130	107.935,15	107.935,15
Réserves indisponibles		131	10.858,40	
Pour actions propres		1310	10.858,40	
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		180.000,00
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	83.647,05	530.291,71
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	3.857.998,07	1.851.041,65
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	3.857.998,07	1.850.899,13
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	246.685,51	189.966,44
Fournisseurs		440/4	246.685,51	189.966,44
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	586.229,56	854.095,39
Impôts		450/3	483.403,05	759.006,06
Rémunérations et charges sociales		454/9	102.826,51	95.089,33
Autres dettes		47/48	3.025.083,00	806.837,30
Comptes de régularisation	5.9	492/3		142,52
TOTAL DU PASSIF		10/49	5.931.033,75	4.539.863,59

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	4.350.348,89	3.511.047,36
Chiffre d'affaires	5.10	70	2.837.648,93	2.454.120,68
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	1.512.699,96	1.056.926,68
Coût des ventes et des prestations		60/64	3.630.248,69	2.637.149,91
Approvisionnements et marchandises		60	1.350.987,47	960.747,02
Achats		600/8	1.350.987,47	960.747,02
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.139.963,55	939.919,09
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	924.923,83	588.422,59
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	23.547,64	8.571,58
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	5.10	631/4	13.024,50	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	177.801,70	139.489,63
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	720.100,20	873.897,45
Produits financiers		75	2.074.285,04	1.230.399,14
Produits des immobilisations financières		750	2.059.923,58	1.211.340,44
Produits des actifs circulants		751	3.358,03	12.421,37
Autres produits financiers	5.11	752/9	11.003,43	6.637,33
Charges financières	5.11	65	-56.898,09	330.778,48
Charges des dettes		650	786,49	6.299,37
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	-83.725,19	297.354,77
Autres charges financières		652/9	26.040,61	27.124,34
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	2.851.283,33	1.773.518,11

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	1.298,32	325,33
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	1.298,32	325,33
Charges exceptionnelles		66	41.097,57	729,92
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	41.097,57	729,92
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	2.811.484,08	1.773.113,52
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)(-)	5.12	67/77	402.187,34	434.369,10
Impôts		670/3	402.187,34	434.371,51
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		2,41
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)(-)		9904	2.409.296,74	1.338.744,42
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)		9905	2.409.296,74	1.338.744,42

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter .....(+)/(-)	9906	2.939.588,45	1.347.482,73
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	2.409.296,74	1.338.744,42
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	530.291,71	8.738,31
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	169.141,60	
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792	169.141,60	
Affectations aux capitaux propres	691/2		10.502,22
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		10.502,22
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter .....(+)/(-)	(14)	83.647,05	530.291,71
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	3.025.083,00	806.688,80
Rémunération du capital	694	3.025.083,00	806.688,80
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxx	85.471,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	85.471,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxx	85.471,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	85.471,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxx	14.654,91
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	14.386,59	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	29.041,50	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxx	14.654,91
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	2.076,07	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	16.730,98	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	12.310,52	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	478.225,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	478.225,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	478.225,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8272		
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	478.225,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	139.400,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	30.618,73	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	170.019,52	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	100.831,98
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	21.471,57	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	122.303,55	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	47.715,97	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	2.631.710,35
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	988.198,95	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	3.619.909,30	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	3.619.909,30	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	5.420,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	5.420,00	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
Proximedia Belgium SA Bd de l' Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0463.876.071				31/12/2012	EUR	7.546.570	1.689.419
Valeur Nominale 1000 Bef	3000	100,00	0,00				
Proximedia France SA Rue Yves Kermen 696 92106 Boulogne Billancourt France				31/12/2012	EUR	-295.350	-98.875
Valeur Nominale 8 Eur	6500	65,00	0,00				
Proximedia Nederland SA Middenweg 23 3401 MB IJSSELSTEIN Pays-Bas				31/12/2012	EUR	958.750	424.663
Valeur nominale 1Eur	76008	95,01	0,00				
Online Internet SA Bd de l' Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0471.457.216				31/12/2012	EUR	1.536.537	523.896
Actions sans valeur nominale	2580	86,00	0,00				
Bezoom SA Bd de l' Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0887.825.459				31/12/2012	EUR	4.186.918	1.045.357
Actions sans mention de valeur nominale	850	85,00	0,00				
Globule Bleu SPRL Rue J. Dupont 75 4053 Embourg Belgique 0475.155.191				31/12/2012	EUR	497.264	-130.037
Actions sans valeur nominale	186	100,00	0,00				
Bezoom USA LLC S. Etr. North Fairfax Drive 2634 Arlington - Virginia Etats-Unis d'Amérique				31/12/2012	EUR	17.765	11.812
Actions sans valeur nominale		70,90	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
BE UP France SA Rue de la Villette 93 69003 Lyon France				31/12/2012	EUR	-191.465	3.847
Actions de valeur nominale de 10 Euros	10000	100,00	0,00				
AFE Benelux SPRL Bd Paepsem 11 , boîte a4 1070 Anderlecht Belgique 0809.981.276				31/12/2012	EUR	-204.902	-373.796
Actions Nominatives	186	75,00	0,00				

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXXX	1.079.351,48
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.079.351,48	

Modifications au cours de l'exercice	Codes	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital Catégories d'actions			
Actions sans dénomination de valeur		1.079.351,48	2.016.722
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXXX	2.015.972
Actions au porteur et/ou dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXXX	750

Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

Actions propres

	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	10.858,40
Nombre d'actions correspondantes	8722	800
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

CYBERMEDIA GROUP SA 64,92% Luxembourg
BANQUE DEGROOF 9,42% Bruxelles

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubrique 450/3 du passif)*		
Dettes fiscales **échues**	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	81.890,29
Dettes fiscales estimées	450	401.512,76
Rémunérations et charges sociales *(rubrique 454/9 du passif)*		
Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	102.826,51

Exercice

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventes de Matériel		1.473.720,54	1.073.154,18
Prestations de Services		1.363.928,39	1.380.966,50
Ventilation par marché géographique			
Belgique		2.746.083,59	2.276.333,52
France		3.957,80	6.322,65
Pays-Bas		70.597,54	154.644,51
Etats-Unis		17.010,00	16.820,00
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	14	13
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	13,4	8,8
Nombre effectif d'heures prestées	9088	23.155	14.969
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	643.582,24	403.577,10
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	180.567,27	120.044,49
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	100.774,32	64.801,00
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112	13.024,50	
reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	89,00	89,00
Autres	641/8	177.712,70	139.400,63

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHARGES D'EXPLOITATION			
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		297.354,77
Reprises	6511	83.725,19	
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Escomptes Accordés		126,02	
Différences de Change		647,61	
Frais de Banque		2.335,79	1.555,45
Garanties Bancaires		22.931,19	25.568,89

	Exercice
RESULTATS EXCEPTIONNELS	
Ventilation des autres produits exceptionnels	
Ventilation des autres charges exceptionnelles	
Indemnité de Rupture contrat avec un fournisseur de services	41.070,00
Charges Exceptionnelles Diverses	27,57

IMPOTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	401.675,40
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	401.675,40
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	511,94
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	511,94
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses Non Admises		54.268,06
RDT		-1.710.000,00

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	494.124,80	411.128,22
Par l'entreprise	9146	988.789,46	799.934,23
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	184.713,80	123.422,10
Précompte mobilier	9148	72.693,70	66.532,14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	10.756.441,50
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	10.756.441,50
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagement pris par Proximedia Sa de racheter les 15% non encore détenus dans la société Bezoom .
Ce rachat d' actions débutera en 2012 et prendra fn en 2015 .
Le prix d' achat étant en partie déterminé sur base des résultats futurs, il ne peut être fixé de manière précise au jour d' aujourd'hui .

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME		
Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées	9220	

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	3.619.909,30	2.631.710,35
Participations	(280)	3.619.909,30	2.631.710,35
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	1.326.732,34	1.175.759,87
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.326.732,34	1.175.759,87
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	2.152.263,13	604.572,51
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	2.152.263,13	604.572,51
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	10.756.441,50	12.590.854,98
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	2.059.923,58	1.211.340,44
Produits des actifs circulants	9431	3.358,03	12.421,37
Autres produits financiers	9441	11.003,43	6.637,33
Charges des dettes	9461	786,49	6.299,37
Autres charges financières	9471	26.040,61	27.124,34
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

RELATIONS FINANCIERES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	78.113,99
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	12.658,84
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	4.276,00
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)***~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	13,4	9,4	4,0
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	13,4	9,4	4,0
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	23.155	16.106	7.049
Temps partiel	1012			
Total	1013	23.155	16.106	7.049
Frais de personnel				
Temps plein	1021	924.923,83	699.679,52	225.244,31
Temps partiel	1022			
Total	1023	924.923,83	699.679,52	225.244,31
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	2.763,43	1.996,69	766,74

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	8,8	6,6	2,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	14.969	11.243	3.726
Frais de personnel	1023	588.422,59	445.125,55	143.297,04
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	1.755,72	1.268,58	487,14

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	14		14,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	14		14,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	10		10,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	6		6,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	3		3,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	4		4,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2,0
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1,0
Employés	134	13		13,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	1		1,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	1		1,0
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	40	5812	8
Coût net pour l'entreprise	5803	2.950,00	5813	345,00
dont coût brut directement lié aux formations	58031	2.950,00	58131	345,00
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~(n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats (a) (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

Transactions effectuées avec des parties liées dans des conditions autres que celles du marché :

En l' absence de critères légaux permettant d' inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n' a pu être reprise dans l' annexe 5.14 .

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Taux linéaire sur 4ans

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

REGLES D'EVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
	L		25,00 - 25,00	0,00 - 0,00
2. Immobilisations incorporelles				
	L		20,00 - 33,00	0,00 - 0,00
	D		20,00 - 33,00	0,00 - 0,00
3. Bâtiments*				
4. Installations, machines et outillage*				
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
	D		20,00 - 33,00	0,00 - 0,00
7. Autres immobilisations corporelles				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

REGLES D'EVALUATION

4. Passif

Dettes:

Le passif (comporte des) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

GROUPE PROXIMEDIA

Proximedia s.a.

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés du groupe Proximedia et sur les comptes annuels de la s.a. Proximedia à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 31 mai 2013

RAPPORT DE GESTION

Chers Actionnaires,

En conformité avec les dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration a le plaisir de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice 2012.

1. Introduction

Le présent rapport de gestion concerne les activités de la s.a. Proximedia ainsi que du groupe Proximedia, consolidant la maison mère ainsi que 8 de ses 9 filiales, dont la situation des participations retenue pour l'année 2012 est la suivante :

Dénomination	Méthode utilisée	Fraction du capital détenue	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
PROXIMEDIA Belgium sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	100 %	0 %
PROXIMEDIA France sa Rue Monge, 44 75005 Paris, France	Consolidation globale	65 %	0 %
PROXIMEDIA Nederland BV Middenweg, 23 NL-3401 MB Ijsselstein, Pays-Bas	Consolidation globale	95,01 %	4,99 %
GLOBULE BLEU sprl Rue Joseph Dupont, 75 4053 Embourg, Belgique	Consolidation globale	100 %	0 %
ONLINE Internet sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	86 %	11 %
BEZOOM sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	85 %	5 %
BeUP France, sas Rue Monge, 44 75005 Paris, France	Consolidation globale	100 %	0 %
BEZOOM USA LLC P. O. Box 842 Arlington, VA 22216, USA	Pas de consolidation en 2012	70,90%	1,42 %

RAPPORT DE GESTION

ACCESS FROM EVERYWHERE BENELUX sprl Boulevard Paepsem, 11 a 1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation proportionnelle	75 %	75 %

La s.a. Proximedia a pour mission principale la coordination des activités des différentes filiales. Afin d'optimaliser les coûts, elle intervient également en tant que centrale d'achat pour les filiales belges, néerlandaise et française, ainsi que de centre serveur Internet pour toutes les filiales.

Proximedia Belgium s.a, créée en 1998, reste en Belgique la première agence web des petites et moyennes entreprises.
Elle commercialise sous forme de contrats d'abonnements un concept intégrant le développement, le référencement, l'hébergement et la mise à jour de sites Internet, la gestion d'adresses électroniques (e-mails) et de noms de domaines.
Proximedia Belgium propose également la location et la maintenance de matériel informatique.
La spécificité de l'offre est qu'elle est particulièrement adaptée à la petite entreprise dans la mesure où la formule d'abonnement comprend également tous les services de formation, d'assistance et de mise à jour tant pour la partie internet que pour la partie informatique.

Bezoom s.a fondée en 2007 réalise des vidéos de présentation d'entreprises et des vidéos mails, destinées principalement à une diffusion par le biais d'Internet. Elle développe également des Web TV. **Bezoom USA**, créée le 21 juillet 2009, teste de son côté le marché américain à partir d'une commercialisation de ce même concept de vidéo d'entreprises.

Globule Bleu sprl a été constituée en 2001 et met à la disposition de ses clients toute la gamme des produits de marketing On-line et Off-line. Elle développe des applications internet au profit des moyennes et des grandes entreprises ainsi que d'institutions publiques, tout en assurant également un support complet du marketing Off-line plus « classique » (brochure, affiche, slogan, etc.).

Online Internet s.a. fournit traditionnellement des services d'hébergement, de connexions Internet et de développement de réseaux. Reconnue comme ISP (Internet Service provider), elle assure l'ensemble des besoins techniques du groupe Proximedia, tout en conservant par ailleurs une clientèle propre. Depuis mai 2009, elle commercialise sous la marque « **BeUP** » divers services de marketing sur Internet, dont le principal concerne le référencement du site de ses clients par le biais d'annonces publiées sur les moteurs de recherche (par exemple Google).

Depuis septembre 2009, la **b.v Proximedia Nederland** commercialise ce concept « BeUP » aux Pays-Bas, tout en procédant également au développement de sites Internet lorsque le client le souhaite.

Proximedia France s.a. commercialisait sur le territoire français un concept global en proposant à ses clients un site Internet dynamique mais simple (dénommé site « impact »), une vidéo d'entreprise, une campagne de référencement sur moteur de recherche ainsi que les différents services annexes à ces prestations principales (hébergement sécurisé, gestion des noms de domaine, rapports périodiques, etc.). **BeUP France** commercialisait le concept

« BeUP » dans la région de Lyon (France) mais il s'agissait d'un simple test de marché, qui ne s'est pas révélé concluant.

Access From Everywhere Benelux sprl. a été constituée en février 2009 et a rejoint le groupe Proximedia en septembre 2012. Elle commercialise sous la marque « Solution Web » des services similaires à ceux de Proximedia Belgium et de Bezoom, à savoir la création de sites web et la réalisation de vidéos d'entreprises.

2. Modèle de distribution

- La commercialisation du concept « Proximedia » repose sur une démarche active de vente en cycle court. Nos délégués commerciaux prennent rendez-vous avec les clients potentiels et se déplacent pour présenter les produits et services proposés. Nos clients sont exclusivement des professionnels (commerçants, profession libérale et sociétés). Après signature du contrat, un examen financier, administratif et technique de la situation et des demandes du client est réalisé. Si l'issue est positive, l'installation (livraison du matériel, paramétrage et formation, développement du site web) est planifiée. Le processus de production peut alors débuter. La facturation est mensuelle, étalée sur toute la durée du contrat qui est en principe de 48 mois.

  Le renouvellement des contrats est assuré par une autre équipe chargée du suivi pendant toute la durée de la relation avec le client.

- Le concept « Bezoom », diffusé aujourd'hui par Bezoom et Bezoom USA repose sur une méthode de commercialisation comparable à celle du concept « Proximedia ». Pour toucher efficacement les indépendants, les professions libérales, les TPE et les PME, il est indispensable de se déplacer pour leur présenter un service. Une action proactive de délégués vers les clients potentiels reste donc la meilleure manière d'aborder ce marché spécifique. Après signature d'un contrat et approbation de celui-ci par les services financiers, techniques et administratifs, le passage d'un journaliste est rapidement programmé afin de déterminer avec le client le scénario et le contenu exact du film qu'il désire. Une équipe composée d'un caméraman et du journaliste se charge ensuite du tournage, de la réalisation et du montage. Il s'agit également de contrats payables par mensualités durant, en principe, 48 mois.

- Les produits proposés par Globule Bleu sont quasiment exclusivement du sur-mesure. Le processus de commercialisation est donc généralement plus long. Elle participe également à des procédures d'appels d'offres. La multiplicité des services qu'elle peut apporter fait que son premier contrat avec un client est souvent suivie d'autres commandes, pouvant avoir un objet tout à fait différent mais toujours orienté vers le marketing On-Line ou Off-Line.

- Le concept « BeUP » a une méthode de commercialisation comparable à celle utilisée pour les concepts « Proximedia » et « Bezoom », à savoir une démarche active en cycle court vers les prospects, caractérisée par la prise d'un rendez-vous, suivie d'une présentation des produits au lieu et à l'heure qui convient le

mieux au client potentiel. Aujourd'hui, la mise en exécution du contrat commence dès la signature de celui-ci.

- Enfin, le concept « Solutions Web » repose lui aussi sur une commercialisation active caractérisée par une recherche de rendez-vous avec les clients potentiels suivie d'un déplacement à l'heure convenue.

3. Les solutions de financement de l'activité

Les concepts « Proximedia », « Bezoom », « BeUP » et « Solutions Web » offrent la possibilité au client de payer par des mensualités étalées sur toute la durée du contrat. Il n'y a donc pas d'investissement initial de la part du client et ceci est une des clés du succès de nos produits et services. En contrepartie, cela implique que nos coûts de mise en place et d'exécution des contrats ne seront récupérés qu'au fur et à mesure du paiement des mensualités attendues et donc que, dans un premier temps, nous prenons nous-même ces frais en charge. Ce financement est assuré soit grâce à nos fonds propres, soit grâce à du crédit.

Les différentes solutions de financement utilisées actuellement sont donc :

a) La cession de nos contrats auprès de sociétés de leasing (Dexia Lease, ING Lease, KBC Lease, Fortis Lease, CBC Lease) qui nous les rétrocèdent en leasing financier. Ces contrats sont vendus au coût de revient complet et se retrouvent à l'actif du bilan en immobilisations détenues en location financement. Nous gardons le contrôle complet sur la gestion de ces contrats et en assumons la facturation.

b) Le crédit à l'investissement et l'avance à terme fixe (straight loan).

c) L'autofinancement des contrats grâce à nos fonds propres. Depuis la création de Proximedia Belgium s.a, première société du groupe, l'essentiel des bénéfices a toujours été utilisé pour financer ainsi la croissance de notre activité.

Dans les cas b) et c), le contrat ne génère pas de chiffre d'affaires immédiat, hormis les loyers qui seront facturés progressivement, mais bien une production immobilisée comptabilisée au coût de revient complet.

4. Evolution des affaires, des résultats, de la situation des entreprises du groupe « Proximedia »

- Les chiffres clés consolidés de l'année 2012, du 1er janvier au 31 décembre, se présentent comme suit (comparés aux résultats au 31 décembre 2011) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2012	2011	Evolution
Ventes & prestations	55.302.968	51.517.407	7,35%
Chiffre d'affaires	39.826.975	39.117.987	1,81%
EBITDA*	24.364.299	22.699.098	7,34%
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	7.100.073	6.388.354	11,14%

Bénéfice courant avant impôts	6.262.678	5.344.239	17,19%
Bénéfice net avant amort. Goodwill	4.148.415	3.558.763	16,75%
Bénéfice net	3.845.991	3.320.443	15,83%
Bénéfice net part du groupe	3.573.452	3.060.717	16,75%
Nombre d'actions	2.016.722	2.016.722	0,00%
EBITDA / action	12,08	11,26	7,34%
EBIT / action	3,52	3,17	11,04%
Bénéfice net PDG / action	1,77	1,52	16,75%

* Bénéfice d'exploitation plus amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles (compte 630) plus moins-value sur contrats extournés plus provisions pour risques et charges.

Ventes et prestations :

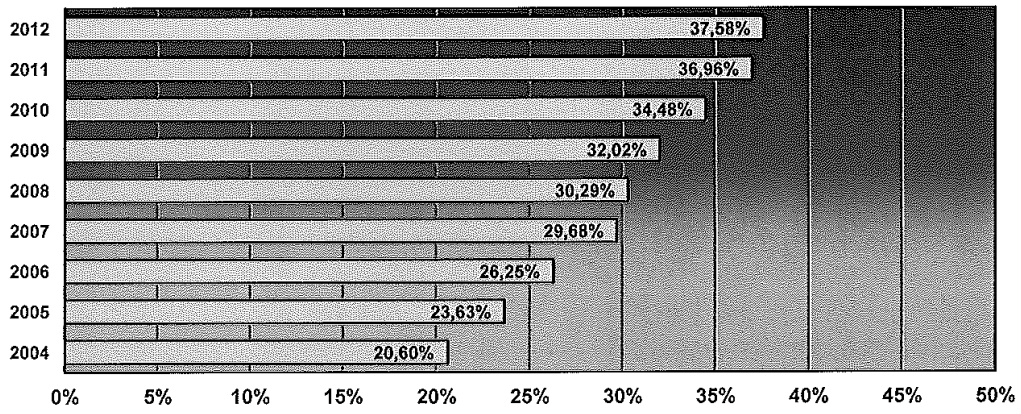
Notre stratégie commerciale est parfaitement adaptée aux PME, TPE et professions libérales, nos offres sont accessibles sans investissement, nos services sont en phase avec les besoins du marché et évoluent constamment, notre prise en charge des attentes des clients est très large. Grâce à cela, nos ventes et prestations continuent à augmenter, passant ainsi à 55,3 millions d'euros (+ 7,35 %).

Résultat :

Cette nouvelle croissance des ventes, combinée à une maîtrise des coûts, permet une croissance du bénéfice d'exploitation (EBIT) en progression de 11,04 % à 7,1 millions d'euros contre 6.4 millions l'année précédente. Le groupe Proximedia réalise un bénéfice net consolidé de 3.8 millions d'euros, en croissance de 15,83 % par rapport à l'année précédente.
Le bénéfice net part de groupe progresse également et dépasse cette année les 3,5 millions d'euros.

L'EBITDA connait une augmentation de 7,34 % et atteint ainsi les 24,4 millions d'euros.

Evolution du ratio marge brute sur ventes



RAPPORT DE GESTION

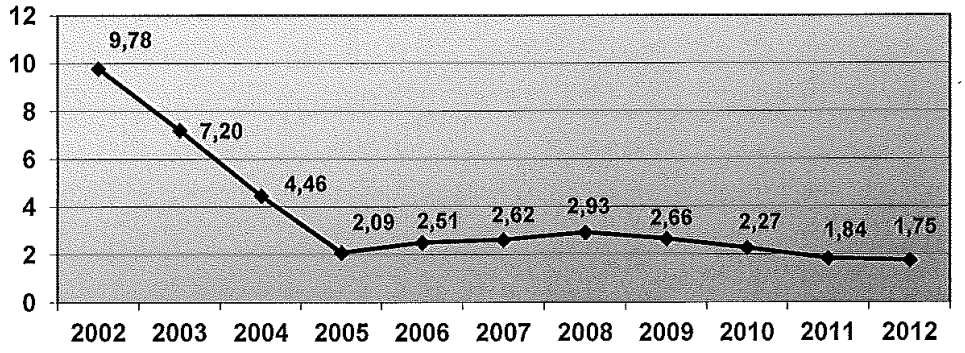
La croissance générale se traduit évidemment dans les principaux chiffres du bilan (chiffres présupposant une approbation de la distribution de dividendes proposée) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2012	2011	
Capitaux propres	**13.455.103 €**	**12.906.743 €**	**4%**
Intérêts de tiers	**759.658 €**	**884.410 €**	**-14%**
Provisions pour risques et charges	**3.457.598 €**	**2.811.041 €**	**23%**
Dettes	**23.490.251 €**	**23.714.925 €**	**-1%**
Actifs immobilisés	**32.227.732 €**	**29.835.045 €**	**8%**
Actifs circulants	**8.934.879 €**	**10.482.064 €**	**-15%**
Total Bilan	**41.162.610 €**	**40.317.110 €**	**2%**

L'essentiel de notre endettement provient de dettes de location-financement liées au financement des nouveaux contrats signés, que nous conservons en gestion interne. Une augmentation du nombre de nouveaux contrats aura pour effet une croissance de l'endettement, sauf dans la mesure où nous finançons une partie de ces nouveaux contrats grâce à nos fonds propres. Ces dettes sont donc une source directe de richesse.

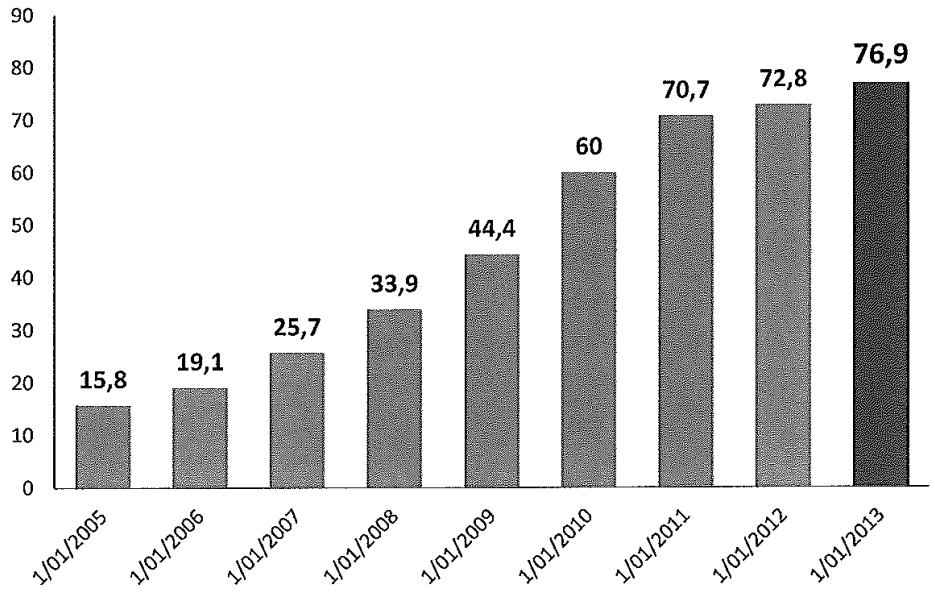
Avec un ratio de dettes sur fonds propres de 1,75 on constate que la solvabilité est bonne et continue à s'améliorer d'année en année :

Dettes / Fonds propres



Il faut rappeler que si les dettes contractées pour financer nos contrats se retrouvent évidemment au passif du bilan, par contre les loyers futurs à charge de nos clients dans le cadre de ces contrats financés ne figurent nulle part dans le bilan de la société.

Au 31 décembre 2012, le montant des loyers encore à facturer jusqu'à la fin prévue pour les différents contrats existants approche les 76,9 millions d'euros, en croissance de 5,63 % par rapport au 31/12/2011 (72,8 millions d'euros).



➢ On constate également une nouvelle progression du nombre total de contrats qui s'élève à 20.531 au 31 décembre 2012.

➢ Les chiffres clés, filiale par filiale, sont :

❖ La **s.a Proximedia Belgium** réalise en 2012 des ventes et prestations pour **22.509.326 €** et atteint ainsi un chiffre remarquable identique à ce qu'elle a réalisé en 2011 et même en 2010.

Le coût des ventes et prestations s'établit à 19.683.010 € de sorte que l'exercice se solde par un bénéfice d'exploitation de 2.826.316 €, en légère hausse par rapport à 2011 (2.793.417 €). L'exercice 2012 se clôture avec un bénéfice après impôts de 1.689.420 €, en hausse de 4,6 % par rapport à 2011 (1.615.232 €).

❖ La **s.a. Bezoom** augmente ses ventes et prestations de 5,15 % par rapport à 2011 avec 15.467.495 € (contre 14.710.027 € en 2011). Ses coûts d'exploitation s'étant élevés à 13.499.149 €, elle clôture l'année 2012 avec un bénéfice d'exploitation de 1.968.346 € et un bénéfice après impôts de 1.045.357 €, en progression de 31 % par comparaison avec 2011 (799.892 €).

❖ La **s.a. Online Internet** poursuit sa belle croissance avec **9.534.511 €** de ventes et prestations contre 6.619.371 € en 2011. Compte tenu de ses coûts de ventes et prestations, qui se montent à 8.615.926 €, elle réalise un bénéfice d'exploitation de

918.585 €. Après impôt, le bénéfice est de 523.897, en progression de 44 % par rapport à 2011 (362.696 €).

- La **b.v. Proximedia Nederland** réalise à nouveau une fort belle année sur plan commercial, augmentant encore ses ventes de 8,7 % avec un chiffre de 5.453.958 € (contre 5.016.625 € en 2011). Compte tenu de coûts d'exploitation maîtrisés à 4.761.406 €, elle obtient un bénéfice d'exploitation de 692.552 € et clôture l'exercice avec un bénéfice après impôt de 424.664 €.

- La **s.a. Proximedia France** connait une diminution de ses ventes et prestations à 1.236.274 €. Compte tenu de charges de 1.313.348 €, son résultat d'exploitation est une perte de -77.074 €. Elle clôture l'exercice avec une perte après impôt de -97.560 €.

- La **s.p.r.l. Globule Bleu** voit ses ventes et prestations diminuer à 2.621.070 € tandis que ses coûts d'exploitation se sont élevés à 2.744.254 €. Elle termine donc l'année avec une perte d'exploitation de -123.183 € et un résultat après impôts de -130.037 €.

- Le groupe Proximedia a créé en 2010 une petite filiale « test » à Lyon (France), la **SAS BeUP France**. L'opportunité existait d'essayer le marché de la région lyonnaise dans le cadre d'une commercialisation du produit BeUP de référencement sur Internet. Le résultat n'était absolument pas positif puisqu'elle a clôturé l'année 2011 avec une perte de - 265.686 €. La décision a été prise le 30 décembre 2012 d'arrêter cette activité et de mettre cette société en liquidation. En 2012 elle connait cependant un petit bénéfice, grâce à un produit exceptionnel, de 3.848 €.

- La s.a. Proximedia a acheté 75 % des parts sociales de la **s.p.r.l. Access From Everywhere Benelux** (en abrégé, AFE Benelux). Cette acquisition n'étant intervenue qu'en septembre 2012, cette société n'intervient que pour 3 mois dans la consolidation du groupe Proximedia. Sur cette période, elle a réalisé pour 1.047.957 € de ventes et prestations tout en supportant des charges de 996.258 €. Sur ce trimestre, elle réalise donc un bénéfice d'exploitation de 51.699 € qui laisse un résultat net de 45.649€.

- Créée le 21 juillet 2009 Bezoom USA. LLC gère un petit portefeuille de contrats. Son résultat n'est pas assez significatif pour que sa prise en compte dans la consolidation puisse présenter un intérêt, sous l'angle de l'appréciation du patrimoine. Cette filiale n'est donc pas reprise dans la consolidation de cette année.

5. Evolution des affaires, les résultats, la situation de l'entreprise Proximedia s.a.

Les principaux chiffres des comptes sociaux de Proximedia s.a se présentent comme suit :

Objet	2012	2011
ventes et prestations	**4.350.349 €**	**3.511.047 €**
coût des ventes et prestations	**3.630.249 €**	**2.637.150 €**
bénéfice d'exploitation (EBIT)	**720.100 €**	**873.897 €**
bénéfice de l'exercice	**2.851.283 €**	**1.773.518 €**
bénéfice de l'exercice après impôt	**2.409.297 €**	**1.338.744 €**
total bilan	**5.931.034 €**	**4.539.864 €**

Six changements relatifs aux participations détenues sont intervenus :

- Proximedia s.a. a augmenté de 5 % sa participation dans la s.a Bezoom en rachetant 50 actions au management. Elle détient au 31 décembre 2012 une participation de 85 %.

- La société Bezoom étant actionnaire de Bezoom USA, l'augmentation à concurrence de 5 % de la participation de Proximedia dans l'une a eu pour effet d'augmenter indirectement sa participation dans l'autre, ceci à concurrence de 1,42 %.

- Proximedia s.a. a acheté 330 actions de la s.a. Online Internet au management, portant ainsi sa participation à 86 % au 31 décembre 2012.

- Proximedia a également acheté 3992 actions de la b.v. Proximedia Nederland, ce qui lui permet d'élever sa participation à 95 %. Ces parts sociales ayant été achetées à l'un des administrateurs de Proximedia, une opposition d'intérêts était possible. Conformément à la loi, il est donc précisé que : En l'absence de l'administrateur concerné, le conseil d'administration a décidé le 21 mars 2012 de procéder à l'achat des 3992 parts sociales de la b.v. Proximedia Nederland dont ce dernier était propriétaire. La raison de cet achat est d'augmenter la participation de Proximedia s.a. dans cette filiale rentable qui sera désormais détenue à 95,01 %. Le prix d'achat a été fixé conformément aux accords passés depuis l'an 2000 avec les différents managers de Proximedia Nederland à savoir que 100% des actions est évalué à 8 fois un résultat net normé calculé en l'espèce selon la formule suivante : (1 x Résultat net 2010) + (2 x Résultat net 2011) + (1 x Résultat net budgété pour 2012) / 4. Concrètement, Proximedia s.a. doit débourser un montant 66.948,60 € en contrepartie de l'acquisition de 4,99 % des parts sociales de Proximedia Nederland, ce qui est tout à fait raisonnable.

- Le 21 juin 2012, Proximedia a acheté 800 de ses propres actions à un employé du groupe, ceci à un prix de 13,573 € par action, soit la moyenne du cours de cotation en Bourse des deux derniers mois. Par rapport aux très faibles volumes d'actions de Proximedia échangés habituellement sur le marché libre, la vente en Bourse de 800 actions aurait inévitablement tiré le cours vers le bas, alors qu'il n'était poutant déjà pas très élevé. La demande émanant du plus ancien employé du groupe Proximedia, qui avait un besoin urgent et imprévu d'argent, l'achat de ses actions répondait à un double bon motif.

- Enfin, Proximedia s.a. a donc acheté 75 % des parts sociales de la s.p.r.l. Access From Everywhere Benelux en septembre 2012.

6. Principaux risques et incertitudes pour le groupe Proximedia et la s.a Proximedia

a) Crédit client

Le nombre de nos clients au 31 décembre 2012 dans le cadre de contrats d'abonnement est de 20.531.

La majorité de ces contrats ont une durée déterminée de 48 mois. La perte avant l'échéance pour diverses raisons (faillites, cessation d'activité, etc.) est d'environ 7,5 % par an. Le nombre de clients est évidemment une garantie de solvabilité puisque cela étale le risque, lequel apparait donc extrêmement limité.

b) Risques financiers

Lorsque le client signe son contrat, les concepts « Proximedia », «Bezoom », « BeUP » et « Solutions Web » impliquent que doit être immédiatement libéré le montant correspondant au prix de revient de l'installation ainsi qu'au coût de la vente. Comme expliqué précédemment, le montant à libérer par contrat est financé soit par les liquidités disponibles, soit par une société de financement externe.

Le risque financier existe donc mais il est principalement lié à une éventuelle diminution des possibilités de crédits et des facultés de financement. Nous continuons à bénéficier de la confiance de nos partenaires financiers et actuellement nous n'utilisons pas toutes les lignes de crédit qui nous ont été accordées. Il n'y a donc pas de signe d'un problème à ce sujet.

c) Risques technologiques

Les technologies informatiques (hardware et software) utilisées par les sociétés du Groupe Proximedia sont conformes avec les standards actuels du marché et ne présentent par conséquent aucun risque particulier. Nous utilisons des outils fiables qui ont fait leur preuve.

Les serveurs utilisés pour héberger les différents sites Web de nos clients sont redondants, ce qui signifie que tout serveur éventuellement défectueux est suppléé par un « serveur clone » en parfait état de fonctionnement. En cas de panne de courant, des groupes électrogènes qui nous appartiennent prennent le relai du système général. Nous avons donc adopté des mesures de prudence qui offrent de nombreuses garanties. Il n'y a donc pas de risque excessif.

d) La concurrence

Il existe en Belgique de nombreuses petites sociétés qui développent des sites Internet et/ou qui réalisent des films vidéo destinés à une diffusion sur Internet et/ou qui se spécialisent dans le référencement de sites sur les moteurs de recherche mais il ne s'agit pas actuellement d'une concurrence significative notamment parce qu'il s'agit généralement de petites structures ne disposant que de faibles moyens.

Cela étant, la notoriété du groupe Proximedia implique que nos services et nos tarifs sont bien connus des professionnels du secteur et certaines de ces petites structures concurrentes attaquent plus spécialement nos clients en proposant des services prétendument comparables à des tarifs inférieurs.

Par ailleurs, la société Truvo, maison-mère de pagesdor.be, se présente comme « la plus grande entreprise online en Belgique ». Pagesdor.be s'est ainsi vu décernée en novembre 2012 un prix de la part de Google au titre d'entreprise « *ayant la plus forte croissance de sa base d'annonceurs en ligne* ». Il y a là un concurrent sérieux qui ne cesse apparemment de grandir et qui bénéficie inévitablement de la notoriété des pages d'or.

En France, plusieurs sociétés se sont développées sur un modèle comparable à celui de Proximedia mais apparemment sans notre qualité de services et souvent avec une assise financière fragile. Le marché des services Internet en France reste très difficile.

7. Evolution et perspectives d'avenir pour le groupe Proximedia

Depuis 1998, année de création de la première société du groupe, nous avons réussi à être en croissance constante tant au niveau du chiffre des ventes et prestations que du nombre de clients.

Il faut toutefois être objectif et admettre que notre réussite est essentiellement belge. Nos efforts de développement à l'étranger ne sont pas couronnés de succès sauf, dans une certaine mesure, aux Pays-Bas.

La situation de nos filiales françaises est exemplative de ces difficultés à exporter notre modèle. La société BeUP France est en liquidation volontaire, faute de succès. Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé courant 2012 de stopper les tentatives de développement de Proximedia France de sorte que cette société se contentera désormais de gérer la clientèle existante, sans plus tenter de la développer. La raison de ces décisions est la même à savoir que ces sociétés sont en perte faute d'un développement commercial suffisant.

Afin de nous doter de plus de moyens, nous avons essayé de trouver un partenaire industriel pour nous accompagner dans le cadre du développement à l'international et à ce jour, cela n'a pas abouti.

Si notre objectif pour les prochaines années sera toujours d'augmenter notre parc clients, notamment à l'aide de nouveaux produits, notre intention est de nous concentrer essentiellement sur le Benelux et de renoncer, sauf éventuelle opportunité, à des essais de développement dans d'autres pays.

8. Evolution et perspectives d'avenir pour la s.a. PROXIMEDIA

La maison-mère poursuivra son objectif de favoriser la bonne évolution de ses filiales, notamment par un support de plus en plus important dans le développement de nouveaux produits. La bonne coordination entre les différentes filiales est d'autant plus importante que leurs activités sont complémentaires mais pourraient aussi parfois être concurrentes sur certains aspects précis.

La s.a Proximedia apporte une assistance importante au management des différentes unités du groupe et des soutiens techniques.

9. Recherche et développement

Chaque année, notre gamme s'enrichit de nouveaux produits ou de mise à jour de produits anciens. Nous continuons à consacrer du temps aux développements nécessaires pour assurer l'évolution de notre solution CMS (Content Management System) ainsi qu'à différents modules y relatifs.

Nous avons également développé un nouveau service baptisé Bizbook qui est une application du type « livre d'or » à utiliser par le biais d'internet.

Ces modules viennent enrichir la liste des applications Internet disponibles pour les clients.

Nous veillons à ce que nos produits et services soient les plus innovants possibles, toujours sur base de technologies confirmées.

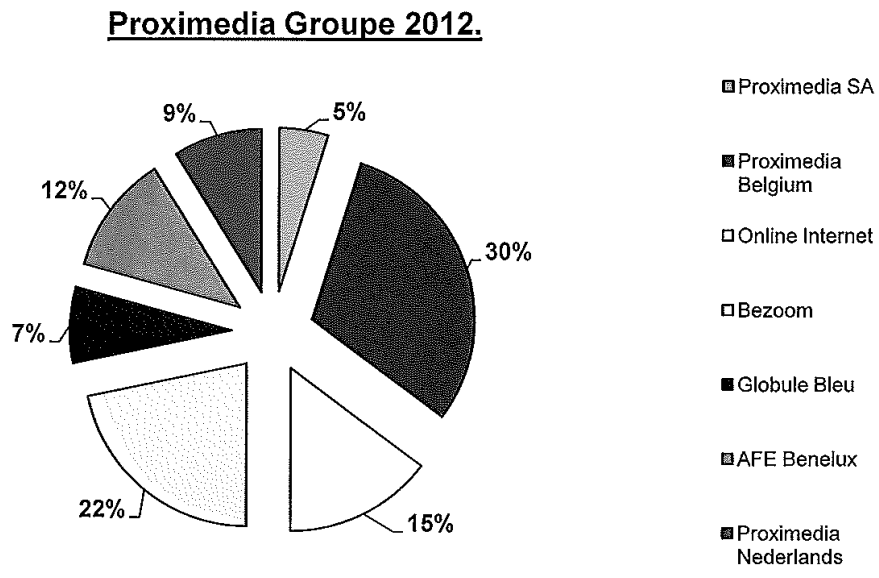
10. Evénements importants survenu après la clôture

Il n'y a pas d'événement financier particulier à signaler survenu postérieurement à la clôture.

11. Personnel de l'entreprise

Proximedia s.a : Au 31 décembre 2012, le nombre d'employés occupés par Proximedia s.a. était de 14.

Groupe Proximedia : Le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2012 était de 361, se répartissant entre les différentes sociétés du groupe comme suit :



Durant l'année 2012, les sociétés Proximedia s.a, Proximedia Belgium s.a, Bezoom s.a et Online Internet s.a ont adopté et déposé des plans accordant au profit de leur personnel non-commercial ayant au moins 6 mois d'ancienneté un avantage non-récurent lié aux résultats.

La loi du 21 décembre 2007 permet en effet de faire participer tout ou partie des membres du personnel aux résultats de l'entreprise et de leur accorder un bonus non-taxés et soumis à une cotisation sociale unique de 33%. Les objectifs fixés étaient liés à la fois à la production et au résultat courant des différentes entreprises concernées.

Pour l'année 2012, les objectifs ayant été atteints, les collaborateurs concernés recevront chacun un montant net de
Proximedia Belgium : 1.750 euros
Bezoom : 1.750 euros
Online – BeUP : 1.250 euros
Proximedia SA : 1.250euros

De nouveaux plans de boni ont été déposés par ces quatre sociétés pour l'année 2013, à nouveau avec des objectifs à la fois de production et de résultat courant.

12. Environnement

Proximedia n'exerce aucune activité qui soit en elle-même polluante. Il n'y a donc pas de risques particuliers lié à l'environnement.

13. Distribution de dividendes

Proximedia a distribué des dividendes en 2009, 2010 et 2011

Les résultats de l'exercice 2012 sont excellents.

Dans ces conditions, nous souhaitons continuer à rétribuer nos actionnaires et les remercier pour leur soutien.

Le conseil d'administration propose donc une distribution d'un dividende brut de 1,50 € par action, soit un montant total de 2.016.722 actions x 1,50 € = **3.025.083** €.

14. Proposition d'approbation des comptes et d'affectation du résultat de la s.a. Proximedia

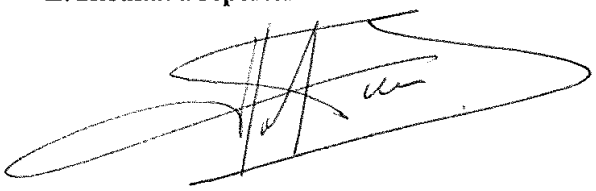
- Nous invitons l'assemblée générale à prendre connaissance des comptes consolidés du groupe Proximedia, dont les bases sont les suivantes:

Bénéfice net de l'exercice	**3.845.991 €**
Bénéfice net « parts de groupe »	**3.573.452 €**
Total Bilan	**41.162.610 €**

RAPPORT DE GESTION

❖ Nous invitons également à approuver les comptes de PROXIMEDIA s.a. de l'exercice écoulé et à affecter le résultat comme suit :

	Euros
A. Réserve disponible	**169.141,60 €**
B. Bénéfice à affecter :	**2.939.588,45 €**
Bénéfice de l'exercice :	2.409.296,74 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	530.291,71 €
C. Affectation à la réserve légale	**0,00 €**
D. Bénéfice à distribuer	**3.025.083,00 €**
E. Résultat à reporter	**83.647,05 €**



Fait à Bruxelles, le 14 mars 2013.
Pour le Conseil d'administration,
Fabrice Wuyts.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RSM Auditors
Connected for Success

PROXIMEDIA SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 5.931.033,75 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 2.409.296,74.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren Scrl (*)
réviseurs d'entreprises
Lozenberg 22 b1 - B 1932 Zaventem
T +32 (0)2 725 50 04 - F +32 (0)2 725 53 41
interaudit@rsm-belgium.be
TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles

Member of
Toelen Cats Dupont Koevoets group
Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem
www.rsm-belgium.be
(*) *Société civile à forme commerciale*

RSM Belgium is a member of the RSM network. Each member of the RSM network is an independent accounting and advisory firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Auditors
Connected for Success

Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- En application de l'article 523 du Code des sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur les opérations suivantes qui ont eu lieu depuis votre dernière assemblée générale ordinaire: le Conseil d'administration de la Sa Proximedia a décidé de procéder à l'achat d'actions d'une filiale du groupe détenues par un administrateur. Cet achat s'est fait au prix de 66.948,60 € et a eu pour effet d'augmenter de 4,99% la participation dans cette filiale.

Zaventem, le 15 mai 2013

RSM REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SCRL
REPRESENTEE PAR
THIERRY DUPONT

47				1	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N° 0468.561.072	P.	U.	D.		CONSO 1

COMPTES CONSOLIDES EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~ (1)(2) :

PROXIMEDIA

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Boulevard de l'Humanité** N°: **116**

Code postal: **1070** Commune: **Anderlecht**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Bruxelles**

Adresse Internet (3) : **http://www.proximedia.be**

Numéro d'entreprise **0468.561.072**

COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du **31/05/2013**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2012** au **31/12/2012**

Exercice précédent du **1/01/2011** au **31/12/2011**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ~~ne sont pas~~** (1) identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S) ayant contrôlé les comptes consolidés

Cyber Media Group S.A. SA

Rue de Mühlenbach 127, 2168 Luxembourg, Luxembourg

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Représenté par

De Meur Daniel

, , Belgique

Documents joints aux présents comptes consolidés: RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE, RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante *(article 113, § 2, 4°a du Code des sociétés)*

Nombre total de pages déposées: **46** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 4.3, 4.4, 4.8.1, 4.8.4, 4.9.1, 4.9.5, 4.9.6, 4.10.1, 4.18

Signature
(nom et qualité)

Wuyts Fabrice

Président du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer ce qui ne convient pas.

(2) En cas de consortium, remplir section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

RSM, Réviseurs d'entreprises SCRL 0429.471.656
Lozenberg 22, boîte 1, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique
Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B-00033
Mandat : 27/05/2011- 30/05/2014
Représenté par
Dupont Thierry
Lozenberg 22, boîte 1, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Numéro de membre : A00630

Wuyts Fabrice
Avenue de la Tendraie 9, 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Belgique
Fonction : Administrateur délégué
Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Glachant l'Ecuyer de Villers Eric
Avenue Louise 272, 1050 Bruxelles 5, Belgique
Fonction : Administrateur délégué
Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Giot Lionel
Avenue du Geai 27, boîte A, 1170 Bruxelles 17, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 26/05/2006- 25/05/2018

Musch Pascal
Grand Route 105, 1474 Ways, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 27/05/2011- 27/05/2016

Mangiatordi Dominique
Cour Gillard 8, 4140 Sprimont, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 21/06/2012- 30/05/2014

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

Mentis Consult SPRL 0812.244.742

Av. de la Closière 22, 1410 Waterloo, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 1/03/2010- 21/06/2012

Représenté par

Wynants Hugues

Av. de la Closière 22, 1410 Waterloo, Belgique

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION(1)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	32.227.731,79	29.835.045,44
Frais d'établissement	4.7	20	538,64	
Immobilisations incorporelles	4.8	21	136.751,58	142.712,01
Ecarts de consolidation *positifs*	4.12	9920	1.120.328,24	581.294,48
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	30.767.512,62	28.892.331,24
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	22.491.303,34	17.812.406,47
Mobilier et matériel roulant		24	154.791,28	169.236,07
Location-financement et droits similaires		25	8.121.418,00	10.910.688,70
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	4.1-4	28	202.600,71	218.707,71
Sociétés mises en équivalence	4.10	9921		
Participations		99211		
Créances		99212		
Autres entreprises	4.10	284/8	202.600,71	218.707,71
Participations, actions et parts		284	171.671,70	171.671,70
Créances		285/8	30.929,01	47.036,01
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	8.934.878,53	10.482.064,21
Créances à plus d'un an		29	34.500,00	205.170,00
Créances commerciales		290	16.500,00	21.500,00
Autres créances		291	18.000,00	183.670,00
Impôts différés		292		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	183.775,97	125.457,47
Stocks (2)		30/36	183.775,97	125.457,47
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	183.775,97	125.457,47
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.207.501,21	5.305.641,08
Créances commerciales		40	5.044.760,36	4.957.814,13
Autres créances		41	162.740,85	347.826,95
Placements de trésorerie		50/53	51.059,47	2.629.597,56
Actions propres		50	10.858,40	
Autres placements		51/53	40.201,07	2.629.597,56
Valeurs disponibles		54/58	3.163.614,95	1.871.888,57
Comptes de régularisation		490/1	294.426,93	344.309,53
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	41.162.610,32	40.317.109,65

(1) Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
(2) Possibilité de regroupement des stocks *(article 158, § 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).*

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	13.455.103,18	12.906.734,33
Capital			10	1.079.351,48	1.079.351,48
Capital souscrit			100	1.079.351,48	1.079.351,48
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11	791.243,60	791.243,60
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves consolidées	(+)/(-)	4.11	9910	11.584.508,10	11.036.139,25
Ecarts de consolidation *négatifs*		4.12	9911		
Imputations des écarts de consolidation *positifs*			99201		
Ecarts de conversion	(+)/(-)		9912		
Subsides en capital			15		
INTERETS DE TIERS					
Intérêts de tiers			9913	759.657,71	884.409,88
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			16	3.457.598,38	2.811.040,57
Provisions pour risques et charges			160/5	3.457.598,38	2.811.040,57
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges			163/5	3.457.598,38	2.811.040,57
Impôts différés et latences fiscales		4.6	168		
DETTES			17/49	23.490.251,05	23.714.924,87
Dettes à plus d'un an		4.13	17	5.332.976,25	5.700.996,78
Dettes financières			170/4	5.332.976,25	5.700.996,78
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et assimilées			172	3.434.642,57	4.459.271,22
Etablissements de crédit			173	1.898.333,68	1.241.725,56
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus		4.13	42/48	17.741.472,93	17.500.782,96
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	6.128.355,23	7.761.675,20
Dettes financières			43	1.093.756,34	750.000,00
Etablissements de crédit			430/8	1.093.756,34	750.000,00
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	1.967.163,53	2.257.069,32
Fournisseurs			440/4	1.967.163,53	2.257.069,32
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	5.512.886,63	5.912.064,94
Impôts			450/3	3.301.774,90	4.504.152,06
Rémunérations et charges sociales			454/9	2.211.111,73	1.407.912,88
Autres dettes			47/48	3.039.311,20	819.973,50
Comptes de régularisation			492/3	415.801,87	513.145,13
TOTAL DU PASSIF			10/49	41.162.610,32	40.317.109,65

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉS

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/74	55.302.967,60	51.517.406,94
Chiffre d'affaires		4.14	70	39.826.974,86	39.117.987,07
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'execution (réduit)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72	13.751.033,40	11.123.057,20
Autres produits d'exploitation			74	1.724.959,34	1.276.362,67
Coût des ventes et des prestations			60/64	48.202.894,83	45.129.052,59
Approvisionnements et marchandises			60	5.742.244,70	4.867.669,80
Achats			600/8	5.800.563,20	4.866.225,34
Variations des stocks (augmentation, réduit)	(+)/(-)		609	-58.318,50	1.444,46
Services et biens divers			61	7.608.131,86	7.434.040,25
Rémunérations, charges sociales et pensions		4.14	62	16.078.075,89	14.418.957,12
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	13.680.093,78	12.651.821,21
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	-13.213,86	703.843,01
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/7	279.819,97	453.863,73
Autres charges d'exploitation			640/8	4.827.742,49	4.598.857,48
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		-0,01
Amortissements sur écarts de consolidation positifs			9960		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	7.100.072,77	6.388.354,35
Produits financiers			75	47.813,29	21.427,04
Produits des immobilisations financières			750	6.202,54	2.716,29
Produits des actifs circulants			751	12.234,17	11.646,44
Autres produits financiers			752/9	29.376,58	7.064,31
Charges financières			65	885.207,91	1.065.542,59
Charges des dettes			650	498.992,99	598.572,97
Amortissements sur écarts de consolidation positifs			9961	302.424,26	238.320,01
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises)	(+)/(-)		651		140.980,85
Autres charges financières			652/9	83.790,66	87.668,76
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	(+)/(-)		9902	6.262.678,15	5.344.238,80

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	20.676,04	66.995,67
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		7.591,67
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation		9970		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	4.545,45	12.342,48
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	11.717,10	47.061,52
Autres produits exceptionnels	4.14	764/9	4.413,49	
Charges exceptionnelles		66	104.529,06	70.935,41
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	412,61	278,12
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs		9962		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	499,32	2.441,85
Autres charges exceptionnelles	4.14	664/8	103.617,13	68.215,44
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	6.178.825,13	5.340.299,06
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780		
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	4.14	67/77	2.332.833,94	2.019.856,47
Impôts		670/3	2.335.661,80	2.021.777,37
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	2.827,86	1.920,90
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	3.845.991,19	3.320.442,59
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice		99751		
Résultats en perte		99651		
Bénéfice (Perte) consolidé (+)/(-)		9976	3.845.991,19	3.320.442,59
Dont :				
Part des tiers (+)/(-)		99761	272.539,34	259.725,81
Part du groupe (+)/(-)		99762	3.573.451,85	3.060.716,78

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
PROXIMEDIA Belgium SA Boulevard de l'Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0463.876.071	G	100,00	0,00
PROXIMEDIA Nederland BV Middenweg 23 3401 MB Ijsselstein Pays-Bas	G	95,01	4,99
PROXIMEDIA France SA Rue du Jura 11 75013 Paris France	G	65,00	0,00
ONLINE Internet SA Boulevard de l'Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0471.457.216	G	86,00	11,00
BEZOOM SA Boulevard de l'Humanité 116 1070 Bruxelles 7 Belgique 0887.825.459	G	85,00	5,00
Globule Bleu SPRL Rue Joseph Dupont 75 4053 Embourg Belgique 0475.155.191	G	100,00	0,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque.**

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. *(article 112 de l'arrêté précité).*

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/ E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
Be Up France SASU Rue du Jura 11 75013 Paris France	G	100,00	0,00
Access From Everywhere Benelux SPRL Boulevard Paepsem 11, boîte a 1070 Bruxelles 7 Belgique 0809.981.276	G	75,00	75,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle **(avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)**

E1 Mise en équivalence d'une société associée *(article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle *(article 108 jo.110 de l'arrêté royal précité)*

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités *(article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)*

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint *(article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité)*

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraine une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque.**

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. *(article 112 de l'arrêté précité).*

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES ***(en vertu de l'article 107 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*** **ET DES SOCIETES ASSOCIEES NON MISES EN EQUIVALENCE** ***(en vertu de l'article 157 du même arrêté)***

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E)(1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de detention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(3)
Bezoom USA P.O. Box 842 VA22216 Arlington Etats-Unis d'Amérique		70,90	1,42

(1) Motif de l'exclusion à indiquer :

A. Filiale d'importance négligeable

B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine

C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ous sans délai injustifié

D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure

E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 4.5

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(3) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 *(article 112 de l'arrêté précité).*

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas avec justification, où il est dérogé à ces critères *(en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).*

Le capital de chaque société consolidée est détenu à plus de 50% par la société consolidante.
La société Bezoom USA LLC n'est pas comprise dans le périmètre de consolidation car les chiffres de cette filiale sont encore trop négligeables pour que leur inclusion puisse présenter un intérêt sous l'angle de l'appréciation du patrimoine.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité).*

En 2012, Proximedia SA a acquis:
- 5% de la société Bezoom SA, portant sa participation à 85% des actions.
- 4,99% de la société Proximedia Nederlands BV, portant sa participation à 95,01% des actions.
- 11% de la société Online internet SA, portant sa participation à 86% des actions.
- 75% des actions de la société Access From Everywhere Benelux, portant sa participation à 75% des actions.

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations *(en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*

aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger *(en vertu de l'article 165, VI.b de l'arrêté royal précité).*

1. Règles de consolidation

Les règles de consolidation respectent les principes énoncés aux articles 106 et suivants de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
En application de l'article 119 al. 2 du même Arrêté royal, les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre de chaque année, cette date de clôture étant la date à laquelle sont arrêtés l'entièreté des comptes annuels des entreprises comprises dans la consolidation.
A cet effet, des comptes au 31 décembre, couvrant les 12 mois de l'année, sont établis pour la société consolidante.
Toutes les créances et dettes, tous les revenus et charges entre les sociétés consolidées sont éliminés, de même que la marge éventuelle comprise dans les actifs d'une société acquis auprès d'une autre ; les différences temporelles d'impôt qui résultent de ces retraitement sont reprises en impôts différés.
Les écarts de consolidation et les écarts d'acquisition sont calculés en prenant en référence les fonds propres de la filiale arrêtés à la date la plus proche de l'entrée dans l'ensemble consolidé ; cette règle est également appliquée en cas d'augmentation du pourcentage de participation.
Toutes les sociétés filiales sont consolidées par intégration globale, car elles font l'objet d'un contrôle exclusif de la part de la société consolidante.

2. Règles applicables aux comptes consolidés

2.1) Règles générales

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont semblables à celles appliquées pour les comptes annuels ; il existe certaines divergences entre les règles d'évaluation des différentes sociétés consolidées, qui sont cependant d'importance mineure, et n'ont en conséquence pas fait l'objet de retraitements.
Les écarts de consolidation sont amortis en 5 ans.
Toutes les sociétés consolidées sont situées dans la zone euro, de sorte qu'aucune règle relative à la conversion des devises et au traitement des écarts de conversion n'a dû être établie.
Les impôts différés sont calculés sur les ajustements de consolidation au taux actuellement en vigueur, pour autant, en ce qui concerne les créances d'impôts différés, qu' il soit assuré de pouvoir les utiliser dans un délai de maximum 5 ans.
Les impôts différés résultant des pertes subies ne sont pas pris en compte.

2.2) Frais de premier établissement

Les frais de premier établissement sont amortis en 4 ans.

2.3) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 3 à 5 ans, en fonction de leur durée probable d'utilisation économique.

2.4) Ecarts de consolidation positifs

Les écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 ans ; leur amortissement est considéré comme une charge financière.

2.5) Immobilisations corporelles

2.5.1) Prix de revient

Le prix de revient des immobilisations corporelles acquises de tiers correspond à leur prix d'acquisition.
Pour la production immobilisée (les contrats), le prix de revient est établi de la manière suivante :

- Contrats auto-financés ou financés par un endettement classique : le prix de revient correspond aux coûts complets, soit à titre principal les coût suivants :
- Le matériel informatique
- Le développement du site web
- Les frais de commercialisation
- Les frais d'installation

Ce coût de revient est modulé pour tenir compte de la qualité du client concerné.
- Les coûts indirects (principalement les frais indirects des services intervenant dans le coût direct).
- Contrats faisant l'objet d'un lease back, repris au bilan sous la rubrique des immobilisations détenues en location financement : le prix de revient correspond aux mêmes coûts directs et indirects que pour les contrats autofinancés.

Ce coût de revient est modulé pour tenir compte de la qualité du client concerné ; le prix de revient moyen correspond à environ 24 mensualités, sur les 48 que compte le contrat.

2.5.2.) Comptabilisation des upgrades

Dans le cas d'un upgrade, la valeur nette comptable du premier contrat est pris en charge directement et complètement pour Proximedia Belgium SA lors de l'installation du nouveau contrat. Concernant Bezoom SA et tenant compte du fait que le premier contrat garde plus longtemps sa valeur, le contrat initial continue d'être déprécié sur sa durée originale, ce qui augmente les amortissements dans le futur.

2.5.3) Amortissement

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Le mobilier et le matériel de bureau, y compris le matériel informatique, sont amortis en 3 ou 5 ans, prorata temporis la première année.
La production immobilisée et les contrats faisant l'objet d'un lease back sont amortis sur la même durée et au même rythme que les contrats dont ils font l'objet avec la clientèle.

2.6) Stocks
Les stocks sont évalués à leur prix d'acquisition, hors frais de transport.

2.7) Créances commerciales
Des réductions de valeurs sont appliquées systématiquement aux créances dès qu'elles sont considérées comme à surveiller, et fonction du stade de la procédure de recouvrement dans lequel elles se trouvent. Une analyse statistique est régulièrement mise à jour afin de déterminer le pourcentage à appliquer.

Ces taux de réduction de valeur sont appliqués au montant dû hors TVA.

2.8) Provisions
Des provisions sont constituées pour couvrir le coût de la partie des contrats en cours dont il est probable qu'ils seront résiliés avant leur terme ; ce coût correspond à la valeur nette comptable du contrat et aux frais de démonte ; le niveau de la provision correspond au résultat d'une analyse régulièrement mise à jour.

2.9) Comptes transitoires du passif
Dans les comptes transitoires du passif, des provisions pour les coûts à encourir relatifs à des vidéos déjà facturées sont comptabilisées ainsi qu'une provision pour le risque de développement d'une seconde vidéo que certains clients peuvent recevoir gratuitement.

3) En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe 4.16.

ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		20P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Nouveaux frais engagés		8002	836,74	
Amortissements		8003	41,80	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	9980		
Autres	(+)/(-)	8004	-256,30	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		(20)	538,64	
Dont:				
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement		200/2		
Frais de restructuration		204		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	xxxxxxxxxxxxxx	874.712,82
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	73.994,19	
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99812		
Autres variations	(+)/(-)	99822		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	948.707,01	
Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice		8122P	xxxxxxxxxxxxxx	765.202,22
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	56.690,83	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99832		
Autres variations	(+)/(-)	99842	-0,01	
Au terme de l'exercice		8122	821.893,04	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	126.813,97	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	xxxxxxxxxxxxxx	593.004,00
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99813		
Autres variations	(+)/(-)	99823		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	593.004,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	xxxxxxxxxxxxxx	559.802,59
Mutations de l'exercice				
Actés		8073	28.499,96	
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99833		
Autres variations	(+)/(-)	99843	-5.236,16	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	583.066,39	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	9.937,61	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxx	32.357.802,15
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	15.051.898,41	
Cessions et désaffectations		8172	11.664.394,98	
Transferts d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8182	6.403.919,26	
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99852		
Autres variations	(-)/(+)	99862		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	42.149.224,84	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8242		
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99872		
Autres variations	(-)/(+)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxx	14.545.395,68
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	9.148.129,26	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés		8302	9.251.822,51	
Transférés d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8312	5.009.345,96	
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99892		
Autres variations	(-)/(+)	99902	206.873,11	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	19.657.921,50	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	22.491.303,34	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxxxxxx	1.619.076,28
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	130.815,80	
Cessions et désaffectations		8173	8.238,87	
Transferts d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8183		
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99853		
Autres variations	(-)/(+)	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	1.741.653,21	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8243		
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99873		
Autres variations	(-)/(+)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxxxxxx	1.449.840,21
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	138.261,27	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés		8303	1.239,55	
Transférés d'une rubrique à une autre	(-)/(+)	8313		
Ecarts de conversion	(-)/(+)	99893		
Autres variations	(-)/(+)	99903		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	1.586.861,93	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	154.791,28	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	xxxxxxxxxxxxxx	18.837.817,01
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164	3.970.442,83	
Cessions et désaffectations		8174	2.069.774,50	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184	-6.417.311,34	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99854		
Autres variations	(+)/(-)	99864		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	14.321.174,00	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99874		
Autres variations	(+)/(-)	99884		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	xxxxxxxxxxxxxx	7.927.128,31
Mutations de l'exercice				
Actés		8274	4.308.883,27	
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés		8304	1.026.909,62	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314	-5.009.345,96	
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99894		
Autres variations	(+)/(-)	99904		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	6.199.756,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	8.121.418,00	
DONT :				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251	8.121.418,00	
Mobilier et matériel roulant		252		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	xxxxxxxxxxxxxx	171.671,70
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362		
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	171.671,70	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8472		
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées		8502		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	171.671,70	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	47.036,01
Mutations de l'exercice				
Additions		8582	2.380,00	
Remboursements		8592	18.487,00	
Réductions de valeur actées		8602		
Réductions de valeur reprises		8612		
Ecarts de conversion	(+)/(-)	99952		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	30.929,01	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE		(8652)		

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice		9910P	xxxxxxxxxxxxxx	11.036.139,25
Mutations de l'exercice:				
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	(+)/(-)	99002	3.573.451,85	
Autres variations	(+)/(-)	99003	-3.025.083,00	
Autres variations				
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)				
Distribution de dividendes sur résultat 2012			-3.025.083,00	
Réserves consolidées au terme de l'exercice		(9910)	11.584.508,10	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ÉCARTS POSITIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071P	xxxxxxxxxxxxxx	581.294,48
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021	841.458,02	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041	-302.424,26	
Ecarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071	1.120.328,24	
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Ecarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073		
ECARTS NEGATIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Ecarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072		
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice :			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Ecarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074		

ÉTAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	6.128.355,23
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	4.762.531,30
Etablissements de crédit	8841	1.365.823,93
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	6.128.355,23
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	5.332.976,25
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	3.434.642,57
Etablissements de crédit	8842	1.898.333,68
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	5.332.976,25
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS REÉLLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	*99083*	35.392.843,45	35.045.228,86
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	369	310
Ouvriers	90911		
Employés	90921	360	293
Personnel de direction	90931	9	17
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	16.078.075,89	14.418.957,12
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081		
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
Ventilation des autres produits exceptionnels			
Ventilation des autres charges exceptionnelles			

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice et de l'exercice précédent

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leur actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	10.792.962,46
de tiers	99087	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	
Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
Droits résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
Engagements résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées

Litiges importants et autres engagements importants

1/ Engagement souscrit: cfr annexe 4.6, dernier paragraphe.

2/ Engagement pris par Proximedia Sa de racheter les 15% non encore détenus dans la société Bezoom. Ce rachat d'actions a débuté en 2012 et prendra fin en 2015. Le prix d'achat étant en partie déterminé sur base des résultats futurs, il ne peut être fixé de manière précise au jour d'aujourd'hui.

Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées:

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIéES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	1.983.699,04	536.686,96
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	1.983.699,04	536.686,96
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIéES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE		
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	229.560,91
Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associé	99098	
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)		
Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire	*9505*	59.568,90
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe		
Autres missions d'attestation	95061	5.465,00
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments des personnes avec lesquelles le(s) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire	*9507*	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	15.705,00
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 133, PARAGRAPHE 6 DU CODE DES SOCIETES

GROUPE PROXIMEDIA

Proximedia s.a.

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés du groupe Proximedia et sur les comptes annuels de la s.a. Proximedia à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 31 mai 2013

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Chers Actionnaires,

En conformité avec les dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration a le plaisir de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice 2012.

1. Introduction

Le présent rapport de gestion concerne les activités de la s.a. Proximedia ainsi que du groupe Proximedia, consolidant la maison mère ainsi que 8 de ses 9 filiales, dont la situation des participations retenue pour l'année 2012 est la suivante :

Dénomination	Méthode utilisée	Fraction du capital détenue	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
PROXIMEDIA Belgium sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	100 %	0 %
PROXIMEDIA France sa Rue Monge, 44 75005 Paris, France	Consolidation globale	65 %	0 %
PROXIMEDIA Nederland BV Middenweg, 23 NL-3401 MB Ijsselstein, Pays-Bas	Consolidation globale	95,01 %	4,99 %
GLOBULE BLEU sprl Rue Joseph Dupont, 75 4053 Embourg, Belgique	Consolidation globale	100 %	0 %
ONLINE Internet sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	86 %	11 %
BEZOOM sa Bld de l'Humanité, 116 B-1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation globale	85 %	5 %
BeUP France, sas Rue Monge, 44 75005 Paris, France	Consolidation globale	100 %	0 %
BEZOOM USA LLC P. O. Box 842 Arlington, VA 22216, USA	Pas de consolidation en 2012	70,90%	1,42 %

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

ACCESS FROM EVERYWHERE BENELUX sprl Boulevard Paepsem, 11 a 1070 Bruxelles, Belgique	Consolidation proportionnelle	75 %	75 %

La s.a. Proximedia a pour mission principale la coordination des activités des différentes filiales. Afin d'optimaliser les coûts, elle intervient également en tant que centrale d'achat pour les filiales belges, néerlandaise et française, ainsi que de centre serveur Internet pour toutes les filiales.

Proximedia Belgium s.a, créée en 1998, reste en Belgique la première agence web des petites et moyennes entreprises.
Elle commercialise sous forme de contrats d'abonnements un concept intégrant le développement, le référencement, l'hébergement et la mise à jour de sites Internet, la gestion d'adresses électroniques (e-mails) et de noms de domaines.
Proximedia Belgium propose également la location et la maintenance de matériel informatique.
La spécificité de l'offre est qu'elle est particulièrement adaptée à la petite entreprise dans la mesure où la formule d'abonnement comprend également tous les services de formation, d'assistance et de mise à jour tant pour la partie internet que pour la partie informatique.

Bezoom s.a, fondée en 2007, réalise des vidéos de présentation d'entreprises et des vidéos mails, destinées principalement à une diffusion par le biais d'Internet. Elle développe également des Web TV. **Bezoom USA**, créée le 21 juillet 2009, teste de son côté le marché américain à partir d'une commercialisation de ce même concept de vidéo d'entreprises.

Globule Bleu sprl a été constituée en 2001 et met à la disposition de ses clients toute la gamme des produits de marketing On-line et Off-line. Elle développe des applications internet au profit des moyennes et des grandes entreprises ainsi que d'institutions publiques, tout en assurant également un support complet du marketing Off-line plus « classique » (brochure, affiche, slogan, etc.).

Online Internet s.a. fournit traditionnellement des services d'hébergement, de connexions Internet et de développement de réseaux. Reconnue comme ISP (Internet Service provider), elle assure l'ensemble des besoins techniques du groupe Proximedia, tout en conservant par ailleurs une clientèle propre. Depuis mai 2009, elle commercialise sous la marque « **BeUP** » divers services de marketing sur Internet, dont le principal concerne le référencement du site de ses clients par le biais d'annonces publiées sur les moteurs de recherche (par exemple Google).

Depuis septembre 2009, la **b.v Proximedia Nederland** commercialise ce concept « BeUP » aux Pays-Bas, tout en procédant également au développement de sites Internet lorsque le client le souhaite.

Proximedia France s.a. commercialisait sur le territoire français un concept global en proposant à ses clients un site Internet dynamique mais simple (dénommé site « impact »), une vidéo d'entreprise, une campagne de référencement sur moteur de recherche ainsi que les différents services annexes à ces prestations principales (hébergement sécurisé, gestion des noms de domaine, rapports périodiques, etc.). **BeUP France** commercialisait le concept

« BeUP » dans la région de Lyon (France) mais il s'agissait d'un simple test de marché, qui ne s'est pas révélé concluant.

Access From Everywhere Benelux sprl. a été constituée en février 2009 et a rejoint le groupe Proximedia en septembre 2012. Elle commercialise sous la marque « Solution Web » des services similaires à ceux de Proximedia Belgium et de Bezoom, à savoir la création de sites web et la réalisation de vidéos d'entreprises.

2. Modèle de distribution

- La commercialisation du concept « Proximedia » repose sur une démarche active de vente en cycle court. Nos délégués commerciaux prennent rendez-vous avec les clients potentiels et se déplacent pour présenter les produits et services proposés. Nos clients sont exclusivement des professionnels (commerçants, profession libérale et sociétés). Après signature du contrat, un examen financier, administratif et technique de la situation et des demandes du client est réalisé. Si l'issue est positive, l'installation (livraison du matériel, paramétrage et formation, développement du site web) est planifiée. Le processus de production peut alors débuter. La facturation est mensuelle, étalée sur toute la durée du contrat qui est en principe de 48 mois.

  Le renouvellement des contrats est assuré par une autre équipe chargée du suivi pendant toute la durée de la relation avec le client.

- Le concept « Bezoom », diffusé aujourd'hui par Bezoom et Bezoom USA repose sur une méthode de commercialisation comparable à celle du concept « Proximedia ». Pour toucher efficacement les indépendants, les professions libérales, les TPE et les PME, il est indispensable de se déplacer pour leur présenter un service. Une action proactive de délégués vers les clients potentiels reste donc la meilleure manière d'aborder ce marché spécifique. Après signature d'un contrat et approbation de celui-ci par les services financiers, techniques et administratifs, le passage d'un journaliste est rapidement programmé afin de déterminer avec le client le scénario et le contenu exact du film qu'il désire. Une équipe composée d'un caméraman et du journaliste se charge ensuite du tournage, de la réalisation et du montage. Il s'agit également de contrats payables par mensualités durant, en principe, 48 mois.

- Les produits proposés par Globule Bleu sont quasiment exclusivement du sur-mesure. Le processus de commercialisation est donc généralement plus long. Elle participe également à des procédures d'appels d'offres. La multiplicité des services qu'elle peut apporter fait que son premier contrat avec un client est souvent suivie d'autres commandes, pouvant avoir un objet tout à fait différent mais toujours orienté vers le marketing On-Line ou Off-Line.

- Le concept « BeUP » a une méthode de commercialisation comparable à celle utilisée pour les concepts « Proximedia » et « Bezoom », à savoir une démarche active en cycle court vers les prospects, caractérisée par la prise d'un rendez-vous, suivie d'une présentation des produits au lieu et à l'heure qui convient le

mieux au client potentiel. Aujourd'hui, la mise en exécution du contrat commence dès la signature de celui-ci.

- Enfin, le concept « Solutions Web » repose lui aussi sur une commercialisation active caractérisée par une recherche de rendez-vous avec les clients potentiels suivie d'un déplacement à l'heure convenue.

3. Les solutions de financement de l'activité

Les concepts « Proximedia », « Bezoom », « BeUP » et « Solutions Web » offrent la possibilité au client de payer par des mensualités étalées sur toute la durée du contrat. Il n'y a donc pas d'investissement initial de la part du client et ceci est une des clés du succès de nos produits et services. En contrepartie, cela implique que nos coûts de mise en place et d'exécution des contrats ne seront récupérés qu'au fur et à mesure du paiement des mensualités attendues et donc que, dans un premier temps, nous prenons nous-même ces frais en charge. Ce financement est assuré soit grâce à nos fonds propres, soit grâce à du crédit.

Les différentes solutions de financement utilisées actuellement sont donc :

a) La cession de nos contrats auprès de sociétés de leasing (Belfius Lease, ING Lease, KBC Lease, ES Finances, CBC Lease) qui nous les rétrocèdent en leasing financier. Ces contrats sont vendus au coût de revient complet et se retrouvent à l'actif du bilan en immobilisations détenues en location financement. Nous gardons le contrôle complet sur la gestion de ces contrats et en assumons la facturation.

b) Le crédit à l'investissement et l'avance à terme fixe (straight loan).

c) L'autofinancement des contrats grâce à nos fonds propres. Depuis la création de Proximedia Belgium s.a, première société du groupe, l'essentiel des bénéfices a toujours été utilisé pour financer ainsi la croissance de notre activité.

Dans les cas b) et c), le contrat ne génère pas de chiffre d'affaires immédiat, hormis les loyers qui seront facturés progressivement, mais bien une production immobilisée comptabilisée au coût de revient complet.

4. Evolution des affaires, des résultats, de la situation des entreprises du groupe « Proximedia »

- Les chiffres clés consolidés de l'année 2012, du 1er janvier au 31 décembre, se présentent comme suit (comparés aux résultats au 31 décembre 2011) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2012	2011	Evolution
Ventes & prestations	55.302.968	51.517.407	7,35%
Chiffre d'affaires	39.826.975	39.117.987	1,81%
EBITDA*	24.364.299	22.699.098	7,34%
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	7.100.073	6.388.354	11,14%

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Bénéfice courant avant impôts	6.262.678	5.344.239	17,19%
Bénéfice net avant amort. Goodwill	4.148.415	3.558.763	16,75%
Bénéfice net	3.845.991	3.320.443	15,83%
Bénéfice net part du groupe	3.573.452	3.060.717	16,75%
Nombre d'actions	2.016.722	2.016.722	0,00%
EBITDA / action	12,08	11,26	7,34%
EBIT / action	3,52	3,17	11,14%
Bénéfice net PDG / action	1,77	1,52	16,75%

* Bénéfice d'exploitation plus amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles (compte 630) plus moins-value sur contrats extournés plus provisions pour risques et charges.

Ventes et prestations :

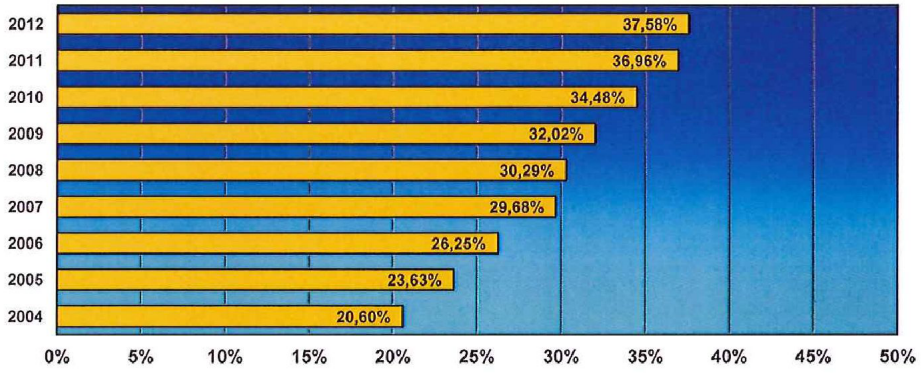
Notre stratégie commerciale est parfaitement adaptée aux PME, TPE et professions libérales, nos offres sont accessibles sans investissement, nos services sont en phase avec les besoins du marché et évoluent constamment, notre prise en charge des attentes des clients est très large. Grâce à cela, nos ventes et prestations continuent à augmenter, passant ainsi à 55,3 millions d'euros (+ 7,35 %).

Résultat :

Cette nouvelle croissance des ventes, combinée à une maîtrise des coûts, permet une croissance du bénéfice d'exploitation (EBIT) en progression de 11,14 % à 7,1 millions d'euros contre 6.4 millions l'année précédente. Le groupe Proximedia réalise un bénéfice net consolidé de 3.8 millions d'euros, en croissance de 15,83 % par rapport à l'année précédente.
Le bénéfice net part de groupe progresse également et dépasse cette année les 3,5 millions d'euros.

L'EBITDA connait une augmentation de 7,34 % et atteint ainsi les 24,4 millions d'euros.

Evolution du ratio marge brute sur ventes



RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

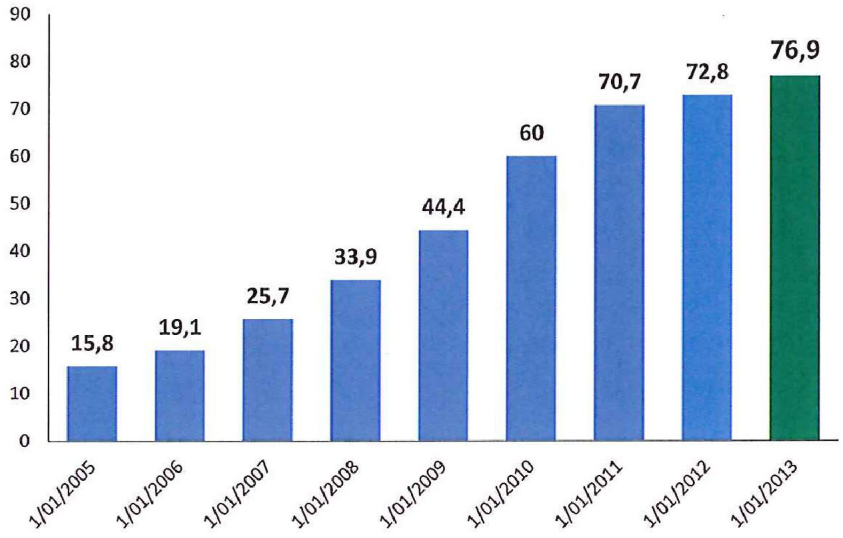
La croissance générale se traduit évidemment dans les principaux chiffres du bilan (chiffres présupposant une approbation de la distribution de dividendes proposée) :

Chiffres consolidés (Belgian GAAP)	2012	2011	
Capitaux propres	**13.455.103 €**	**12.906.743 €**	**4%**
Intérêts de tiers	**759.658 €**	**884.410 €**	**-14%**
Provisions pour risques et charges	**3.457.598 €**	**2.811.041 €**	**23%**
Dettes	**23.490.251 €**	**23.714.925 €**	**-1%**
Actifs immobilisés	**32.227.732 €**	**29.835.045 €**	**8%**
Actifs circulants	**8.934.879 €**	**10.482.064 €**	**-15%**
Total Bilan	**41.162.610 €**	**40.317.110 €**	**2%**

L'essentiel

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2012, le montant des loyers encore à facturer jusqu'à la fin prévue pour les différents contrats existants approche les 76,9 millions d'euros, en croissance de 5,63 % par rapport au 31/12/2011 (72,8 millions d'euros).



➢ On constate également une nouvelle progression du nombre total de contrats qui s'élève à 20.531 au 31 décembre 2012.

➢ Les chiffres clés, filiale par filiale, sont :

❖ La **s.a Proximedia Belgium** réalise en 2012 des ventes et prestations pour **22.509.326 €** et atteint ainsi un chiffre remarquable identique à ce qu'elle a réalisé en 2011 et même en 2010.

Le coût des ventes et prestations s'établit à 19.683.010 € de sorte que l'exercice se solde par un bénéfice d'exploitation de 2.826.316 €, en légère hausse par rapport à 2011 (2.793.417 €). L'exercice 2012 se clôture avec un bénéfice après impôts de 1.689.420 €, en hausse de 4,6 % par rapport à 2011 (1.615.232 €).

❖ La **s.a. Bezoom** augmente ses ventes et prestations de 5,15 % par rapport à 2011 avec 15.467.495 € (contre 14.710.027 € en 2011). Ses coûts d'exploitation s'étant élevés à 13.499.149 €, elle clôture l'année 2012 avec un bénéfice d'exploitation de 1.968.346 € et un bénéfice après impôts de 1.045.357 €, en progression de 31 % par comparaison avec 2011 (799.892 €).

❖ La **s.a. Online Internet** poursuit sa belle croissance avec **9.534.511** € de ventes et prestations contre 6.619.371 € en 2011. Compte tenu de ses coûts de ventes et prestations, qui se montent à 8.615.926 €, elle réalise un bénéfice d'exploitation de

918.585 €. Après impôt, le bénéfice est de 523.897, en progression de 44 % par rapport à 2011 (362.696 €).

- La **b.v. Proximedia Nederland** réalise à nouveau une fort belle année sur plan commercial, augmentant encore ses ventes de 8,7 % avec un chiffre de 5.453.958 € (contre 5.016.625 € en 2011). Compte tenu de coûts d'exploitation maîtrisés à 4.761.406 €, elle obtient un bénéfice d'exploitation de 692.552 € et clôture l'exercice avec un bénéfice après impôt de 424.664 €.

- La **s.a. Proximedia France** connait une diminution de ses ventes et prestations à 1.236.274 €. Compte tenu de charges de 1.313.348 €, son résultat d'exploitation est une perte de -77.074 €. Elle clôture l'exercice avec une perte après impôt de -97.560 €.

- La **s.p.r.l. Globule Bleu** voit ses ventes et prestations diminuer à 2.621.070 € tandis que ses coûts d'exploitation se sont élevés à 2.744.254 €. Elle termine donc l'année avec une perte d'exploitation de -123.183 € et un résultat après impôts de -130.037 €.

- Le groupe Proximedia a créé en 2010 une petite filiale « test » à Lyon (France), la **SAS BeUP France**. L'opportunité existait d'essayer le marché de la région lyonnaise dans le cadre d'une commercialisation du produit BeUP de référencement sur Internet. Le résultat n'était absolument pas positif puisqu'elle a clôturé l'année 2011 avec une perte de - 265.686 €. La décision a été prise le 30 décembre 2012 d'arrêter cette activité et de mettre cette société en liquidation. En 2012 elle connait cependant un petit bénéfice, grâce à un produit exceptionnel, de 3.848 €.

- La s.a. Proximedia a acheté 75 % des parts sociales de la **s.p.r.l. Access From Everywhere Benelux** (en abrégé, AFE Benelux). Cette acquisition n'étant intervenue qu'en septembre 2012, cette société n'intervient que pour 3 mois dans la consolidation du groupe Proximedia. Sur cette période, elle a réalisé pour 1.047.957 € de ventes et prestations tout en supportant des charges de 996.258 €. Sur ce trimestre, elle réalise donc un bénéfice d'exploitation de 51.699 € qui laisse un résultat net de 45.649€.

- Créée le 21 juillet 2009 Bezoom USA. LLC gère un petit portefeuille de contrats. Son résultat n'est pas assez significatif pour que sa prise en compte dans la consolidation puisse présenter un intérêt, sous l'angle de l'appréciation du patrimoine. Cette filiale n'est donc pas reprise dans la consolidation de cette année.

5. Evolution des affaires, les résultats, la situation de l'entreprise Proximedia s.a.

Les principaux chiffres des comptes sociaux de Proximedia s.a se présentent comme suit :

Objet	2012	2011
ventes et prestations	**4.350.349 €**	**3.511.047 €**
coût des ventes et prestations	**3.630.249 €**	**2.637.150 €**
bénéfice d'exploitation (EBIT)	**720.100 €**	**873.897 €**
bénéfice de l'exercice	**2.851.283 €**	**1.773.518 €**
bénéfice de l'exercice après impôt	**2.409.297 €**	**1.338.744 €**
total bilan	**5.931.034 €**	**4.539.864 €**

Six changements relatifs aux participations détenues sont intervenus :

- Proximedia s.a. a augmenté de 5 % sa participation dans la s.a Bezoom en rachetant 50 actions au management. Elle détient au 31 décembre 2012 une participation de 85 %.

- La société Bezoom étant actionnaire de Bezoom USA, l'augmentation à concurrence de 5 % de la participation de Proximedia dans l'une a eu pour effet d'augmenter indirectement sa participation dans l'autre, ceci à concurrence de 1,42 %.

- Proximedia s.a. a acheté 330 actions de la s.a. Online Internet au management, portant ainsi sa participation à 86 % au 31 décembre 2012.

- Proximedia a également acheté 3992 actions de la b.v. Proximedia Nederland, ce qui lui permet d'élever sa participation à 95,01 %. Ces parts sociales ayant été achetées à l'un des administrateurs de Proximedia, une opposition d'intérêts était possible. Conformément à la loi, il est donc précisé que : En l'absence de l'administrateur concerné, le conseil d'administration a décidé le 21 mars 2012 de procéder à l'achat des 3992 parts sociales de la b.v. Proximedia Nederland dont ce dernier était propriétaire. La raison de cet achat est d'augmenter la participation de Proximedia s.a. dans cette filiale rentable qui sera désormais détenue à 95,01 %. Le prix d'achat a été fixé conformément aux accords passés depuis l'an 2000 avec les différents managers de Proximedia Nederland à savoir que 100% des actions est évalué à 8 fois un résultat net normé calculé en l'espèce selon la formule suivante : (1 x Résultat net 2010) + (2 x Résultat net 2011) + (1 x Résultat net budgété pour 2012) / 4. Concrètement, Proximedia s.a. doit débourser un montant 66.948,60 € en contrepartie de l'acquisition de 4,99 % des parts sociales de Proximedia Nederland, ce qui est tout à fait raisonnable.

- Le 21 juin 2012, Proximedia a acheté 800 de ses propres actions à un employé du groupe, ceci à un prix de 13,573 € par action, soit la moyenne du cours de cotation en Bourse des deux derniers mois. Par rapport aux très faibles volumes d'actions de Proximedia échangés habituellement sur le marché libre, la vente en Bourse de 800 actions aurait inévitablement tiré le cours vers le bas, alors qu'il n'était pourtant déjà pas très élevé.

- Enfin, Proximedia s.a. a donc acheté 75 % des parts sociales de la s.p.r.l. Access From Everywhere Benelux en septembre 2012.

6. Principaux risques et incertitudes pour le groupe Proximedia et la s.a Proximedia

a) Crédit client

Le nombre de nos clients au 31 décembre 2012 dans le cadre de contrats d'abonnement est de 20.531.

La majorité de ces contrats ont une durée déterminée de 48 mois. La perte avant l'échéance pour diverses raisons (faillite, cessation d'activité, etc.) est d'environ 7,5 % par an. Le nombre de clients est évidemment une garantie de solvabilité puisque cela étale le risque, lequel apparait donc extrêmement limité.

b) Risques financiers

Lorsque le client signe son contrat, les concepts « Proximedia », «Bezoom », « BeUP » et « Solutions Web » impliquent que doit être immédiatement libéré le montant correspondant au prix de revient de l'installation ainsi qu'au coût de la vente. Comme expliqué précédemment, le montant à libérer par contrat est financé soit par les liquidités disponibles, soit par une société de financement externe.

Le risque financier existe donc mais il est principalement lié à une éventuelle diminution des possibilités de crédits et des facultés de financement. Nous continuons à bénéficier de la confiance de nos partenaires financiers et actuellement nous n'utilisons pas toutes les lignes de crédit qui nous ont été accordées. Il n'y a donc pas de signe d'un problème à ce sujet.

c) Risques technologiques

Les technologies informatiques (hardware et software) utilisées par les sociétés du Groupe Proximedia sont conformes avec les standards actuels du marché et ne présentent par conséquent aucun risque particulier. Nous utilisons des outils fiables qui ont fait leur preuve.

Les serveurs utilisés pour héberger les différents sites Web de nos clients sont redondants, ce qui signifie que tout serveur éventuellement défectueux est suppléé par un « serveur clone » en parfait état de fonctionnement. En cas de panne de courant, des groupes électrogènes qui nous appartiennent prennent le relai du système général. Nous avons donc adopté des mesures de prudence qui offrent de nombreuses garanties. Il n'y a donc pas de risque excessif.

d) La concurrence

Il existe en Belgique de nombreuses petites sociétés qui développent des sites Internet et/ou qui réalisent des films vidéo destinés à une diffusion sur Internet et/ou qui se spécialisent dans le référencement de sites sur les moteurs de recherche mais il ne s'agit pas actuellement d'une concurrence significative notamment parce qu'il s'agit généralement de petites structures ne disposant que de faibles moyens.

Cela étant, la notoriété du groupe Proximedia implique que nos services et nos tarifs sont bien connus des professionnels du secteur et certaines de ces petites structures concurrentes attaquent plus spécialement nos clients en proposant des services prétendument comparables à des tarifs inférieurs.

Par ailleurs, la société Truvo, maison-mère de pagesdor.be, se présente comme « la plus grande entreprise online en Belgique ». Pagesdor.be s'est ainsi vu décernée en novembre 2012 un prix de la part de Google au titre d'entreprise « *ayant la plus forte croissance de sa base d'annonceurs en ligne* ». Il y a là un concurrent sérieux qui ne cesse apparemment de grandir et qui bénéficie inévitablement de la notoriété des pages d'or.

En France, plusieurs sociétés se sont développées sur un modèle comparable à celui de Proximedia mais apparemment sans notre qualité de services et souvent avec une assise financière fragile. Le marché des services Internet en France reste très difficile.

7. Evolution et perspectives d'avenir pour le groupe Proximedia

Depuis 1998, année de création de la première société du groupe, nous avons réussi à être en croissance constante tant au niveau du chiffre des ventes et prestations que du nombre de clients.

Il faut toutefois être objectif et admettre que notre réussite est essentiellement belge. Nos efforts de développement à l'étranger ne sont pas couronnés de succès sauf, dans une certaine mesure, aux Pays-Bas.

La situation de nos filiales françaises est exemplative de ces difficultés à exporter notre modèle. La société BeUP France est en liquidation volontaire, faute de succès. Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé courant 2012 de stopper les tentatives de développement de Proximedia France de sorte que cette société se contentera désormais de gérer la clientèle existante, sans plus tenter de la développer. La raison de ces décisions est la même à savoir que ces sociétés sont en perte faute d'un développement commercial suffisant.

Afin de nous doter de plus de moyens, nous avons essayé de trouver un partenaire industriel pour nous accompagner dans le cadre du développement à l'international et à ce jour, cela n'a pas abouti.

Si notre objectif pour les prochaines années sera toujours d'augmenter notre parc clients, notamment à l'aide de nouveaux produits, notre intention est de nous concentrer essentiellement sur le Benelux et de renoncer, sauf éventuelle opportunité, à des essais de développement dans d'autres pays.

8. Evolution et perspectives d'avenir pour la s.a. PROXIMEDIA

La maison-mère poursuivra son objectif de favoriser la bonne évolution de ses filiales, notamment par un support de plus en plus important dans le développement de nouveaux produits. La bonne coordination entre les différentes filiales est d'autant plus importante que leurs activités sont complémentaires mais pourraient aussi parfois être concurrentes sur certains aspects précis.

La s.a Proximedia apporte une assistance importante au management des différentes unités du groupe et des soutiens techniques.

9. Recherche et développement

Chaque année, notre gamme s'enrichit de nouveaux produits ou de mise à jour de produits anciens. Nous continuons à consacrer du temps aux développements nécessaires pour assurer l'évolution de notre solution CMS (Content Management System) ainsi qu'à différents modules y relatifs.

Nous avons également développé un nouveau service baptisé Bizbook qui est une application du type « livre d'or » à utiliser par le biais d'internet.

Ces modules viennent enrichir la liste des applications Internet disponibles pour les clients.

Nous veillons à ce que nos produits et services soient les plus innovants possibles, toujours sur base de technologies confirmées.

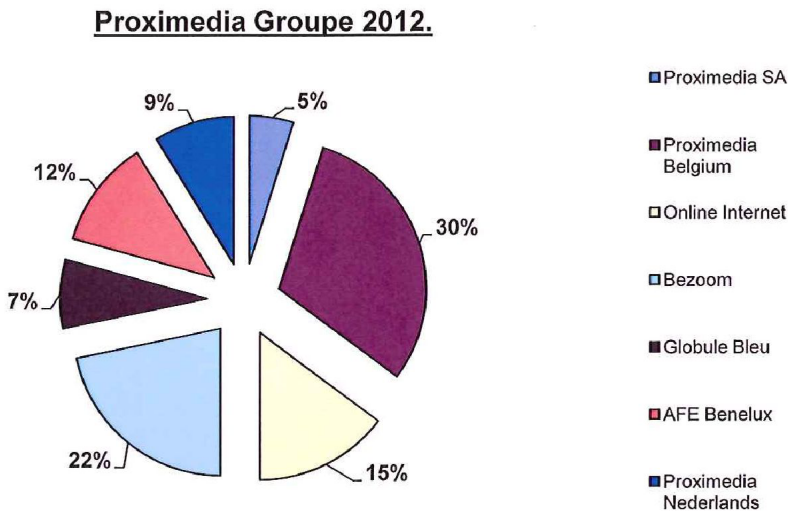
10. Evénements importants survenus après la clôture

Il n'y a pas d'événement financier particulier à signaler survenu postérieurement à la clôture.

11. Personnel de l'entreprise

Proximedia s.a : Au 31 décembre 2012, le nombre d'employés occupés par Proximedia s.a. était de 14.

Groupe Proximedia : Le nombre de collaborateurs au 31 décembre 2012 était de 361, se répartissant entre les différentes sociétés du groupe comme suit :



Durant l'année 2012, les sociétés Proximedia s.a, Proximedia Belgium s.a, Bezoom s.a et Online Internet s.a ont adopté et déposé des plans accordant au profit de leur personnel non-commercial ayant au moins 6 mois d'ancienneté un avantage non-récurent lié aux résultats.

La loi du 21 décembre 2007 permet en effet de faire participer tout ou partie des membres du personnel aux résultats de l'entreprise et de leur accorder un bonus non-taxés et soumis à une cotisation sociale unique de 33%. Les objectifs fixés étaient liés à la fois à la production et au résultat courant des différentes entreprises concernées.

Pour l'année 2012, les objectifs ayant été atteints, les collaborateurs concernés recevront chacun un montant brut de
Proximedia Belgium : 1.750 euros
Bezoom : 1.750 euros
Online – BeUP : 1.250 euros
Proximedia SA : 1.500 euros

De nouveaux plans de boni ont été déposés par ces quatre sociétés pour l'année 2013, à nouveau avec des objectifs à la fois de production et de résultat courant.

12. Environnement

Proximedia n'exerce aucune activité qui soit en elle-même polluante. Il n'y a donc pas de risque particulier lié à l'environnement.

13. Distribution de dividendes

Proximedia a distribué des dividendes en 2009, 2010 et 2011

Les résultats de l'exercice 2012 sont excellents.

Dans ces conditions, nous souhaitons continuer à rétribuer nos actionnaires et les remercier pour leur soutien.

Le conseil d'administration propose donc une distribution d'un dividende brut de 1,50 € par action, soit un montant total de 2.016.722 actions x 1,50 € = **3.025.083** €.

14. Proposition d'approbation des comptes et d'affectation du résultat de la s.a. Proximedia

- Nous invitons l'assemblée générale à prendre connaissance des comptes consolidés du groupe Proximedia, dont les bases sont les suivantes:

Bénéfice net de l'exercice	**3.845.991 €**
Bénéfice net « parts de groupe »	**3.573.452 €**
Total Bilan	**41.162.610 €**

❖ Nous invitons également à approuver les comptes de PROXIMEDIA s.a. de l'exercice écoulé et à affecter le résultat comme suit :

	Euros
A. Réserve disponible	**169.141,60 €**
B. Bénéfice à affecter :	**2.939.588,45 €**
Bénéfice de l'exercice :	2.409.296,74 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	530.291,71 €
C. Affectation à la réserve légale	**0,00 €**
D. Bénéfice à distribuer	**3.025.083,00 €**
E. Résultat à reporter	**83.647,05 €**

Fait à Bruxelles, le 14 mars 2013.
Pour le Conseil d'administration,
Fabrice Wuyts.

15

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

RSM Auditors
Connected for Success

PROXIMEDIA SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 41.162.610,32 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 3.573.451,85 (part du groupe).

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren Scrl (*)
réviseurs d'entreprises
Lozenberg 22 b1 - B 1932 Zaventem
T +32 (0)2 725 50 04 - F +32 (0)2 725 53 41
interaudit@rsm-belgium.be
TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles

Member of
Toelen Cats Dupont Koevoets group
Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem
www.rsm-belgium.be
(*) *Société civile à forme commerciale*

RSM Belgium is a member of the RSM network. Each member of the RSM network is an independent accounting and advisory firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS

RSM Auditors
Connected for Success

Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Zaventem, le 15 mai 2013

RSM REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SCRL
REPRESENTEE PAR
THIERRY DUPONT